

**Des discours métalinguistiques aux usages :
le français écrit des jeunes Gatinois**

Jade Dumouchel-Trudeau

Thèse soumise à la
Faculté des études supérieures et postdoctorales
dans le cadre des exigences
du programme de maîtrise ès arts en lettres françaises

Département de français
Faculté des études supérieures et postdoctorales
Université d'Ottawa

Résumé

Dans cette thèse, nous proposons de mettre en relation trois sphères susceptibles de s'influencer les unes les autres, mais pourtant peu rapprochées par les chercheurs jusqu'à présent : les discours journalistiques auxquels sont exposés de jeunes Québécois et leur communauté, les représentations que se font ces adolescents de leur langue et leurs usages du français. Nous approfondirons ces sphères une à une, pour ultimement en évaluer la cohérence et tendre vers un portrait nuancé des rapports d'adolescents à la langue.

Nous prendrons pour cadre plus précis la ville québécoise de Gatineau, limitrophe de la province de l'Ontario : les représentations linguistiques des jeunes y demeurent peu connues, en dépit des traces que peut y laisser la vie dans un milieu frontalier où se côtoient les groupes linguistiques francophone et anglophone. D'abord, comme la presse écrite sert de lieu de construction et de relais des représentations linguistiques, nous ferons ressortir d'un corpus d'articles les principaux discours métalinguistiques qui y sont tenus à l'échelle gatinoise et québécoise. Ensuite, grâce à un corpus de questionnaires écrits que nous avons recueilli auprès d'élèves gatinois du secondaire, nous verrons dans quelle mesure les perceptions qu'entretiennent ces jeunes sur la langue se rapprochent ou s'éloignent de celles diffusées par les journaux. Enfin, nous montrerons que les opinions véhiculées dans ces deux corpus se font tour à tour miroir et distorsion du français écrit employé par ces élèves dans leur questionnaire.

Faire ainsi dialoguer différentes composantes de la réalité linguistique d'adolescents contribuera à mieux distinguer les écarts qui s'installent entre perceptions de soi et de l'Autre. Cela paraît d'autant plus nécessaire dans le cas de locuteurs dont les représentations linguistiques, entre autres teintées par leur situation frontalière, se révèlent traversées par un fort sentiment de différence.

Remerciements

Je tiens à exprimer mes plus sincères remerciements à ma directrice de thèse, France Martineau, qui a su m'éclairer de ses conseils judicieux et me donner les moyens de grandir à travers chacune des étapes de la réalisation de cette thèse. Son amour de la recherche, sa générosité exceptionnelle, sa patience et ses encouragements m'ont profondément touchée. Je n'aurais pu espérer recevoir meilleur accompagnement dans ce projet.

Cette recherche a été financée par le Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, le Fonds de recherche du Québec (Société et culture) ainsi que l'Université d'Ottawa. Je suis très reconnaissante de cet appui financier, qui m'a été accordé sous forme de bourses. Merci aux professeures Mawly Bouchard et France Martineau, qui ont cru en moi et m'ont fourni les lettres de recommandation nécessaires pour soumettre ma candidature à ces bourses.

Je souhaite également remercier les élèves qui ont accepté de remplir mon questionnaire de recherche, leurs parents, qui y ont consenti, de même que les enseignants et directeurs qui m'ont chaleureusement accueillie dans leur école secondaire le temps d'un cours de français. Sans leur aide, un important pan de cette thèse n'aurait pu voir le jour.

Je désire aussi témoigner ma reconnaissance aux membres du Département de français de l'Université d'Ottawa. Je tiens plus précisément à souligner l'aide de madame Jocelyne Gaumond, secrétaire, qui a répondu à toutes mes questions avec la plus grande gentillesse; celle de Christian Milat qui, à titre de Directeur du département, a autorisé ma collecte de données auprès d'élèves; et celle des évaluateurs de cette thèse, Bertrand Labasse et Mawly Bouchard, dont j'ai apprécié la lecture attentive et les commentaires stimulants.

C'est un plaisir et un privilège que d'avoir travaillé depuis quelques années comme assistante de recherche au Laboratoire *Polyphonies du français*, dirigé par France Martineau. J'y ai grandement enrichi mes connaissances. J'en garderai le souvenir d'un milieu de recherche stimulant et d'une équipe chaleureuse. Un merci tout particulier à Anne Mauthès, adjointe administrative, et à Marie-Claude Séguin, coordonnatrice à la recherche, pour leur disponibilité et la bonne humeur qu'elles répandent autour d'elles. Je tiens aussi à remercier ma collègue Mélissa Chiasson-Léger, en qui j'ai trouvé une amitié et un soutien des plus précieux.

Il me faut enfin exprimer ma gratitude à ma famille et à mes amis, dont les encouragements répétés m'ont vivement émue. Une pensée toute spéciale pour Annabelle, qui a tant de fois embelli mes journées de rédaction par ses sages paroles, pour Ugo, qui a si bien su me comprendre, et pour Fabien, mon amoureux, avec qui la vie est si douce et inspirante. Les mots ne sauraient me suffire pour remercier mes parents, Gaétane et Christian, qui depuis toujours me font le cadeau de m'accompagner dans chaque projet qui me tient à cœur. C'est une chance inestimable que de pouvoir compter sur leur soutien et leur amour sans limites.

On dit souvent que les jeunes sont porteurs de l'avenir d'une société. En fait, ils représentent bien davantage, puisqu'ils contribuent activement à bâtir le présent¹.

Introduction

Dans la francophonie canadienne, où vivent en contexte minoritaire de nombreux francophones, se pose la question des conditions de la préservation de la culture et de la langue françaises. Il a été montré que chez les élèves du secondaire qui vivent en milieu minoritaire, la transmission du français peut être favorisée par l'école, la famille et la communauté², mais aussi par les représentations positives que ces adolescents se font de cette langue³. Au Québec, l'école est également perçue comme devant jouer un certain rôle dans le maintien de l'identité francophone : quoique les Québécois forment une communauté linguistique majoritaire au sein de leur province, ils constituent néanmoins une « majorité fragile », de par leur statut de francophones minoritaires au Canada et l'« ambiguïté de dominance » qui en résulte⁴. Pour mieux comprendre, dans un tel contexte, les rapports d'élèves québécois à leur langue, il importe d'examiner les représentations linguistiques qu'entretiennent ces jeunes ainsi que les principaux discours de l'espace public susceptibles d'alimenter ces représentations. Cela présente un intérêt supplémentaire dans un milieu québécois majoritairement francophone, mais frontalier. Aussi proposons-nous, dans cette

¹ Nathalie St-Laurent *et al.*, *Le français et les jeunes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008, p. 17.

² À ce sujet, voir par exemple Rodrigue Landry, Réal Allard et Kenneth Deveau, *École et autonomie culturelle. Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, Gatineau et Moncton, Patrimoine canadien et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2010.

³ Annette Boudreau et Lise Dubois, « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée*, vol. 13, n° 2, 1991, p. 37-50.

⁴ Marie Mc Andrew, *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

thèse, de porter une attention particulière au cas de Gatineau, ville québécoise voisine de la province anglophone de l'Ontario et de la capitale du Canada, Ottawa. Il a été observé que cette frontière interprovinciale – « la plus chargée au plan symbolique au pays⁵ » selon les géographes Anne Gilbert et Luisa Veronis – a un effet singulier sur la citoyenneté de la minorité anglo-gatinoise, qui se caractérise par un jeu d'appartenances multiples⁶. Comme cet espace frontalier paraît propice, par son contact avec l'anglais, au déploiement d'identités à plusieurs échelles, nous avons entrepris de vérifier s'il avait un impact notable sur les opinions linguistiques d'élèves gatinois francophones, qui restent à ce jour peu documentées.

Cette thèse est plus largement sous-tendue par le désir de rendre compte de trois facettes de la réalité linguistique d'adolescents : leurs usages écrits, leurs idées sur la langue de même que celles diffusées dans leur communauté par la presse écrite. Si ces trois composantes ont été étudiées séparément, elles ont peu fait l'objet de travaux les mettant en relation. Pourtant, leur interaction façonne le quotidien des locuteurs : les discours métalinguistiques des journaux participent à la production et à la reproduction des représentations linguistiques, et ces représentations, elles, influencent les pratiques linguistiques et s'en nourrissent. Il nous apparaît donc essentiel de rapprocher ces trois sphères dans le but de tendre vers un portrait plus juste des rapports d'adolescents gatinois au français.

⁵ Anne Gilbert et Luisa Veronis, « Habiter Gatineau depuis la marge minoritaire : frontière et citoyenneté », *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, vol. 12, n° 3, 2013, p. 583. Ce texte a fait l'objet d'une seconde parution sous un titre semblable : *id.*, « Habiter Gatineau depuis la marge anglophone », Anne Gilbert et al., *La frontière au quotidien : expériences des minorités à Ottawa-Gatineau*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2014, p. 265-280.

⁶ *Ibid.*, p. 576-602. Gilbert et Veronis ont découvert un type de citoyenneté québécoise assez unique chez les Anglo-Gatinois, qui « modulent » leurs identités à différents niveaux : ils s'engagent dans leur quartier, qu'ils décrivent comme un lieu anglophone, mais nourrissent peu un sentiment d'appartenance à l'égard de la ville de Gatineau; bien qu'ils manifestent une identité québécoise, ils ressentent un certain attrait pour la ville d'Ottawa.

Nous nous attacherons plus précisément à dégager des propos d'élèves et de la presse leurs perceptions du français, pour mieux en évaluer l'harmonie ou les contradictions, et voir en quoi elles trouvent ou non écho dans la langue écrite de ces jeunes. Notre analyse s'appuiera sur deux corpus, l'un formé d'articles de journaux et l'autre, de questionnaires par lesquels nous avons recueilli les usages écrits et représentations d'élèves du deuxième cycle du secondaire. Quels grands discours métalinguistiques ressortent des journaux provinciaux et régionaux en circulation à Gatineau? Dans quelle mesure les élèves que nous avons interrogés s'en distinguent ou présentent des opinions et des moyens argumentatifs semblables? Les participants envisagent-ils la langue des jeunes différemment que ne le font les auteurs d'articles journalistiques, extérieurs à ce groupe social? Les fautes linguistiques commises dans les questionnaires correspondent-elles aux faiblesses linguistiques que les participants et les journaux attribuent à la jeune génération? La situation frontalière de ces participants québécois semble-t-elle laisser des traces sur leurs représentations et leurs usages linguistiques? Voilà autant de sous-questions auxquelles nous apporterons des éléments de réponse par notre mise en parallèle de perceptions et d'usages réels.

Notre réflexion sera présentée en quatre chapitres. Au chapitre 1, nous situerons la contribution de notre étude en précisant la problématique qui lui sert de fondement et en survolant les notions théoriques et les études antérieures susceptibles de l'éclairer. Puis, dans trois chapitres d'analyse, nous étudierons tour à tour : les opinions et les stratégies discursives mises de l'avant dans le corpus d'articles journalistiques amassé (chapitre 2), les représentations linguistiques d'élèves que nous avons récoltées par questionnaire peu après la parution de ces articles (chapitre 3) ainsi que le français écrit de ces mêmes élèves dans leur questionnaire (chapitre 4). Des comparaisons entre corpus seront établies au fil des chapitres, puis synthétisées en conclusion de notre thèse.

Notre démarche, nous l'espérons, convaincra le lecteur de l'importance de s'intéresser aux jeunes locuteurs non seulement par les perceptions qui en sont véhiculées dans la sphère médiatique, mais aussi par la rencontre de ces locuteurs eux-mêmes. Nathalie St-Laurent *et al.*, qui ont pour leur part interrogé de jeunes adultes québécois sur leur langue, posent le constat suivant :

Alors que la question linguistique revient de manière récurrente dans les médias, certains s'interrogent sur l'intérêt réel des jeunes à l'égard de la défense de la langue française au Québec. Le fait qu'ils ne prennent pas toute la place dans le discours public sur l'avenir du fait français au Québec ne signifie pas qu'ils n'ont rien à dire ou qu'ils n'ont pas d'avis sur la question⁷.

De façon semblable, nous verrons que le point de vue d'adolescents se fait très rare dans notre corpus journalistique, où le soin de commenter la langue (y compris celle des jeunes) est laissé à d'autres acteurs sociaux. Les opinions des jeunes que nous avons interrogés viennent offrir une sorte de contrepoids à certains discours médiatiques. Elles méritent en ce sens d'être mieux connues de la population québécoise, d'autant plus que les jeunes participent eux aussi, en tant qu'acteurs sociaux, au visage francophone du Québec d'aujourd'hui et de demain.

⁷ Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 105.

Chapitre 1 : Pour une approche multidimensionnelle des rapports à la langue

Introduction

Au sein d'une collectivité, la langue joue un rôle déterminant dans la cohésion sociale. Intimement liée à l'identité, elle facilite la socialisation, en permettant à l'enfant d'appréhender le réel et de le nommer, et elle favorise le partage d'activités et la définition de valeurs collectives, en servant de mode de communication commun à un ensemble d'individus. Ainsi, des trois principaux facteurs de l'identité ethnique identifiés par Selim Abou¹ – langue, religion et race –, la langue constitue, selon la linguiste Chantal Bouchard, « le facteur d'organisation de la pensée et d'intégration sociale le plus puissant² ». Le plus puissant, car la langue « transcende les autres éléments [de la culture,] dans la mesure où elle a le pouvoir de les nommer, de les exprimer et de les véhiculer³ ». Elle permet donc d'énoncer les croyances et pratiques qui orientent la vie d'un groupe et qui suscitent chez ses membres un sentiment d'appartenance collective.

Si la langue concourt à la cohésion sociale, elle est aussi facteur de différenciation. En effet, un groupe peut se définir d'une part de l'intérieur, par ce qui unit ses membres, d'autre part dans son rapport à l'Autre, par ce qui le distingue d'autres groupes. Ce processus de différenciation linguistique s'appuie sur des idéologies linguistiques, que Judith T. Irvine et Susan Gal définissent comme « the ideas with which participants and observers frame their understanding of linguistic varieties and map those understandings onto people, events,

¹ À propos des facteurs centraux de l'identité ethnique circonscrits par Abou et repris par Bouchard, se référer à Selim Abou, *L'identité culturelle. Relations interethniques et problèmes d'acculturation*, Paris, Éditions Anthropos, 1981.

² Chantal Bouchard, *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2002 [1998], p. 34.

³ Selim Abou, *op. cit.*, p. 33, cité par Chantal Bouchard dans *op. cit.*, p. 31.

and activities that are significant to them⁴ ». Afin de s'expliquer les différences linguistiques qu'ils remarquent autour d'eux, les locuteurs les rattachent plus largement à leur perception de phénomènes sociaux, par des processus tels l'iconisation et l'effacement⁵. Le premier processus mène à la catégorisation des groupes sociaux par des traits linguistiques qui leur semblent inhérents. C'est le cas lorsque des francophones, s'appuyant sur le rayonnement de l'italien par l'opéra, disent des Italiens qu'ils parlent une langue musicale et noble⁶. Le second processus consiste à évacuer de la vision d'une langue ou d'un groupe linguistique tout élément qui en briserait l'unité. Prenons l'idée selon laquelle tous les Français s'exprimeraient bien et parleraient *le français de France* : cette idéologie d'une langue une et pure renforce une image nationale de la France qui occulte la variation linguistique entre ses régions. Bref, ces processus de construction des idéologies linguistiques font appel à l'essentialisation et à la simplification. En ce sens, ils ont en commun de faciliter le positionnement de soi face à l'Autre⁷.

De façon semblable, Cécile Canut explique que, dans un jeu de pouvoirs, l'identité d'une nation peut être bâtie en mettant de l'avant une présumée uniformité de sa langue :

Que l'on prenne la construction politique de la nation française entre les XVII^e et XIX^e siècles ou, plus tard, les réactions issues des régions (promotion des langues régionales, discours autonomistes, indépendantistes), il s'agit à chaque fois de tracer des frontières et d'inventer des groupes afin d'instituer une entité homogène, un territoire, un groupe, une nation, une communauté, une langue, etc. [...] Qu'il s'agisse de l'imposition d'une langue dans une nation ou dans une région, le fonctionnement discursif sera toujours le même : c'est par opposition à une mise en frontières extérieure, c'est-à-dire la nomination explicite des « eux » par le « nous », qu'un nouveau « nous » se constitue, s'invente et s'homogénéise⁸.

⁴ Judith T. Irvine et Susan Gal, « Language Ideology and Linguistic Differentiation », Paul V. Kroskrity (dir.), *Regimes of Language. Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, 2000, p. 35. Notre traduction : « les idées à partir desquelles des locuteurs et leurs observateurs construisent leur compréhension des variétés linguistiques et appliquent ces conceptions à des personnes, des événements et des activités qui sont pour eux signifiants ».

⁵ Nous traduirons ainsi de l'anglais les processus d'« iconization » et d'« erasure » examinés par Irvine et Gal. *Ibid.*, p. 35-83.

⁶ Sur cet exemple et plusieurs autres, lire entre autres Marina Yaguello, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil, coll. « Le goût des mots », 1988.

⁷ Judith T. Irvine et Susan Gal, *loc. cit.*, p. 39.

⁸ Cécile Canut, *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007, p. 119.

Cerner les idéologies linguistiques qui prévalent dans une communauté ouvre ainsi la voie à une meilleure compréhension de sa construction et de sa dynamique identitaires.

Comment accéder à ces idéologies? Il s'agit, pour le chercheur, de se pencher sur les représentations linguistiques véhiculées dans les discours sur la langue. À propos de la distinction entre idéologies et représentations linguistiques, Annette Boudreau précise que les idéologies forment une sorte de « matrice » qui regroupe les représentations, tandis que ces dernières, plus « restreinte[s] », se rapportent par exemple à un locuteur⁹. L'étude des discours sur la langue qui circulent dans une communauté revêt alors un grand intérêt : en plus de refléter les idéologies linguistiques existantes, ils alimentent les représentations, qui influencent les pratiques linguistiques. Ainsi, un locuteur convaincu de son incapacité à bien parler français peut, à l'oral, laisser paraître son insécurité par des hésitations, un comportement d'hypercorrection, une tendance à garder le silence, etc.¹⁰.

Dans le présent chapitre, nous établirons le cadre général dans lequel s'inscrit notre étude. Nous approfondirons une à une les trois sphères qu'elle convoque, c'est-à-dire les discours sur la langue, les représentations linguistiques¹¹ et les usages linguistiques. Pour chacune d'elles, nous survolerons les principaux travaux qui y ont été consacrés et en délimiterons les notions théoriques pertinentes à notre étude.

⁹ Annette Boudreau, « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, 2009, p. 440-441.

¹⁰ Annette Boudreau et Lise Dubois, *loc. cit.*, p. 48.

¹¹ Notons que les discours et les représentations se recoupent puisque les premiers, par leurs manifestations bien tangibles, donnent au chercheur accès aux secondes. Pour ajouter à la clarté des comparaisons que nous ferons entre deux sources de discours, nous tendrons toutefois à réserver le terme de *discours métalinguistiques* à ceux plus largement diffusés dans l'espace public, tels les discours journalistiques de notre chapitre second. Nous qualifierons surtout de *représentations linguistiques* celles présentées au chapitre trois, car elles se rapportent à des locuteurs qui, interrogés individuellement, nous ont révélé leur imaginaire dans une dimension plus personnelle et détaillée.

1. Du discours métalinguistique

Dans cette première partie, nous circonscrivons le discours métalinguistique en tant qu'objet de recherche. Nous expliciterons la nature de son contenu et de ses possibles formes, puis nous l'exemplifierons par quelques-unes de ses déclinaisons bien documentées autour de la langue française. Enfin, pour situer plus précisément notre recherche, orientée vers le cas québécois, nous brosserons un portrait des grands discours métalinguistiques qui ont marqué le Québec depuis le début du XIX^e siècle, soit l'époque à laquelle remontent leurs premières traces écrites diffusées publiquement par la presse.

1.1 Le discours métalinguistique dans tous ses états

Le discours métalinguistique désigne, dans un sens assez large, tout discours tenu sur la langue. Quelques définitions succinctes en ont été proposées. Ainsi, pour Bouchard, il se résume à « ce qu'on dit de la langue¹² »; pour Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, une pratique métalinguistique consiste à « tenir un discours sur sa langue et sur les manières de parler des autres¹³ ». Précisons que, malgré leur emploi des verbes *dire* et *parler*, ces définitions ne se limitent pas à la parole. Elles recouvrent des discours qui portent tant sur la langue orale qu'écrite et qui peuvent être exprimés aussi bien à l'oral qu'à l'écrit.

Le discours métalinguistique emprunte une grande diversité de médiums écrits et oraux. Il apparaît tantôt dans les chroniques de langue, les œuvres littéraires, le courrier des lecteurs, les blogues et les forums de discussion, tantôt dans les conversations quotidiennes, la publicité, la chanson, le cinéma, les spectacles d'humour et les émissions de télévision et de radio. À ces formes discursives et bien d'autres encore, sont conviés des acteurs sociaux

¹² Chantal Bouchard, *op. cit.*, p. 18.

¹³ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert, 2008, p. 39.

de divers horizons, personnalités publiques comme gens ordinaires. Du grammairien à l'écrivain, du journaliste à l'enseignant, de l'internaute au touriste, tous sont susceptibles d'exprimer leur point de vue sur la langue et de réactualiser, consciemment ou non, les discours métalinguistiques qui circulent autour d'eux¹⁴.

Quels types de propos ces locuteurs tiennent-ils sur la langue? Notre étude explorera le discours métalinguistique sous ses aspects tant descriptif que normatif et appréciatif. Nous nous inscrirons ainsi dans une certaine tendance des chercheurs à catégoriser les remarques sur la langue selon une typologie ternaire. Pensons à Marina Yaguello, à Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier ou encore à Danièle Noël, qui recourent à une taxinomie fort semblable. Dans son *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Yaguello identifie comme attitudes linguistiques possibles celles de nature *explicative*, *normative* et *appréciative*¹⁵, auxquelles correspondent grosso modo les discours *descriptif*, *normatif* et *esthétique et idéologique* qui sous-tendent le purisme selon Paveau et Rosier¹⁶. Noël s'est pour sa part intéressée aux discours métalinguistiques en vigueur au XIX^e siècle au Canada français. Elle dit inclure dans son corpus des discours *descriptifs*, *prescriptifs* et porteurs de propos sur les *qualités intrinsèques* de la langue, telles « la beauté et la richesse de la langue française, la force et l'énergie de la langue anglaise¹⁷ ». Le discours métalinguistique semble donc suivre trois grandes orientations : il peut se vouloir objectif en relevant des emplois linguistiques à des fins de description ou d'explication, tendre à imposer ou à réprimer certains emplois, ou

¹⁴ Pour un portrait plus approfondi des acteurs qui participent à la diffusion des discours sur la langue, se référer à *ibid.*, p. 83-98. Les figures du purisme y sont regroupées en trois catégories : les « figures patrimoniales » (des figures d'autorité linguistique passées à la postérité), les « amoureux de la langue » (des non spécialistes de la langue qui éprouvent néanmoins pour elle un intérêt marqué) et « monsieur tout le monde » (par exemple l'humoriste, dont le discours sur la langue se fait plus populaire).

¹⁵ Marina Yaguello, *op. cit.*, p. 13.

¹⁶ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 52.

¹⁷ Danièle Noël, *Les questions de langue au Québec. 1759-1850*, Québec, Conseil de la langue française, 1990, p. 14.

encore témoigner, par des jugements de valeur, de l'appréciation personnelle d'une langue en termes de beauté, de musicalité, de clarté, etc. En d'autres mots, il porte sur « *ce qui se dit* », « *ce qui doit se dire* » ou ce qu'on affirme « *aimer/ne pas aimer* » dans la langue¹⁸.

Ce phénomène discursif a été observé à divers moments de l'Histoire, et il semble se manifester dans toutes les cultures¹⁹. Mentionnons, à titre d'exemple, les discours qui traduisent une impression de dégradation de la qualité de la langue. « Il est essentiel de souligner que ce type de discours n'est pas le propre de notre époque ni de notre langue ou de notre pays [la France]²⁰ », insistait avec justesse Jean-Michel Eloy en 1995. Déjà aux XVII^e et XVIII^e siècles, des discours sur la détérioration du français étaient relayés par des remarqueurs. « Il est [...] ordinaire d'en trouver [des écoliers de Rhétorique] qui n'ont aucune connoissance des regles de la Langue Françoisse, & qui en écrivant, pechent contre l'Orthographe dans les points les plus essentiels²¹ », déclarait Pierre Restaut en 1730. De pareils discours débordent le seul cadre de la langue française, comme le montre entre autres l'ouvrage collectif *La crise des langues*²². Les textes y éclairent la prétendue crise du français par l'examen de « crises » analogues qui affectent des langues de tous les continents (anglais, espagnol, hongrois, serbo-croate, coréen, etc.). Cette crise est aussi perçue comme externe à la langue, puisqu'en raison d'une complexe combinaison de facteurs liés à l'économie et à la

¹⁸ Nous empruntons ces formulations à Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 52.

¹⁹ Marina Yaguello, *op. cit.*, p. 93. Selon cette auteure, des prises de position sur la langue auraient lieu chez tous les peuples, même ceux sans écriture.

²⁰ Jean-Michel Eloy, « Les qualités de la langue : une question à prendre au sérieux », Jean-Michel Eloy (dir.), *La qualité de la langue? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Politique linguistique », 1995, p. 393.

²¹ Pierre Restaut, *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, Paris, J. Desaint, 1730, p. vij.

²² Jacques Maurais (dir.), *La crise des langues*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert, 1985.

politique internationale, le français se trouve dans une situation d'intense concurrence linguistique²³.

1.2 Discours sur la langue et francophonie

Parmi la multitude de langues qui font l'objet de discours, le français se démarque par la grande abondance des propos métalinguistiques qu'il a générés au cours de son histoire. Cette langue a été si féconde en discours métalinguistiques qu'il est « classique », notent Paveau et Rosier, de rattacher le purisme linguistique à une attitude proprement francophone²⁴ : d'après le grammairien Marc Wilmet, par exemple, le français serait la langue ayant suscité le plus grand nombre de chroniques grammaticales²⁵.

Les discours métalinguistiques qui ont traversé l'histoire de la langue française se rapportent pour la plupart à l'idéologie d'une langue une. Quoique la variation linguistique accompagne le français depuis sa naissance²⁶, il est très courant depuis la fin du XVIII^e siècle que des remarqueurs disent cette langue homogène ou expriment une volonté de l'homogénéiser²⁷. Cette lutte esthétique et politique contre la pluralité sous-tend

²³ La mondialisation de l'économie, notamment, contribue à accroître la mobilité des personnes et des biens (im)matériels (et donc les contacts entre langues) de même qu'une certaine suprématie de l'anglais. Voir Jean-Marie Klinkenberg, « Dominantes et dominées. Le français sur le marché des langues », *La langue et le citoyen*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La politique éclatée », 2001, p. 81-97.

²⁴ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 37.

²⁵ Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, Duculot, 2003 [1997], p. 21, cité dans Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 37 : « la France et les pays de tradition française rassemblent la plus vaste collection qui soit de chroniqueurs grammaticaux, savants ou ignares, “d'amateurs de beau langage” et de “gendarmes de lettres” ».

²⁶ Rappelons que le français est né au IX^e siècle, dans un contexte d'évolution et de contacts linguistiques, et qu'il a continué d'être marqué par la variation au fil des siècles. À ce sujet, voir entre autres Jacques Chaurand (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999 et Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e- XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011.

²⁷ Si l'idée d'une langue une a véritablement pris son essor à partir de la Révolution française, elle existait cependant auparavant, mais de façon plutôt secondaire : les remarqueurs des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ont surtout montré une tolérance à la diversité linguistique et une tendance à guider les classes sociales supérieures vers un français perçu comme prestigieux (Paul Cohen, « Langues et pouvoirs politiques en France sous

principalement les idéologies de pureté linguistique et de langue nationale, que nous résumerons ici vu leur pertinence pour notre étude.

Dans leur ouvrage consacré au purisme, Paveau et Rosier définissent cette posture « comme une attitude normative face aux emplois considérés comme déviants ou non légitimes en regard d’une langue “homogène”, emplois que la linguistique appelle *variation*²⁸ ». Le discours puriste s’est répandu à partir du XVI^e siècle, alors que les « inventeurs du bon usage²⁹ » ont cherché à établir une norme linguistique dans les premiers dictionnaires et grammaires du français, et que des gens de lettres ont œuvré à ériger la langue française en monument national³⁰. Le purisme s’est intensifié au XVII^e siècle, avec l’important processus de standardisation linguistique qui visait le renforcement du pouvoir royal³¹. Cette époque marquera profondément l’imaginaire puriste des siècles suivants : c’est au XVII^e siècle que se sont développées les idéologies de clarté, de pureté et de génie de la langue qui, bien tenaces, apparaissent de nos jours comme des « traits définitoires du français » dans les discours de francophones sur leur langue³². Au XVIII^e siècle s’est poursuivie cette consécration du français. Les grammairiens désiraient unifier la langue française afin, disaient-ils, de la ramener à son état originel (non altéré par des termes populaires, des emprunts à d’autres langues, etc.), mais aussi d’en faire ressortir toute la logique et le caractère civilisé :

l’Ancien Régime : cinq anti-lieux de mémoire pour une contre-histoire de la langue française », Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *op. cit.*, p. 109-143).

²⁸ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 36.

²⁹ Nous empruntons cette expression à Danielle Trudeau, qui a examiné les discours sur le français légitime aux XVI^e et XVII^e siècles : Danielle Trudeau, *Les inventeurs du bon usage. 1529-1647*, Paris, Éditions de Minuit, 1992.

³⁰ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 37.

³¹ *Ibid.*, p. 35.

³² *Ibid.*, p. 11 et 35.

On aboutit à la sacralisation d'une langue de culture, sacralisation qui ne cessera plus : le français, plus que les autres [langues], est considéré comme la langue de la clarté, symbole d'une adéquation parfaite entre la pensée et le langage. Ce discours sera exporté, notamment dans les colonies³³.

À partir du XIX^e siècle, observe Canut, un glissement se produira dans la visée des discours promouvant l'unité du français : il s'agira dorénavant moins de « faire coïncider la langue et la civilité », et plus de « renforcer le lien entre l'âme du peuple et la langue du peuple »³⁴. Dans la foulée de la Révolution française, on a cherché à faire du français la langue de tous les citoyens, dans une entreprise d'unification politique de la République. Cette construction d'une unité nationale par une unification linguistique a été fermement soutenue par le discours de l'institution scolaire³⁵, qui a sévèrement réprouvé les langues régionales, et par celui de figures politiques tel l'abbé Grégoire, ardent défenseur de l'éradication des patois³⁶, perçus comme menaçants en ce qu'ils permettaient un sentiment d'appartenance distinct du sentiment d'identité nationale³⁷. Cette conception du français national comme reflet de la nature profonde d'une nation nourrit encore aujourd'hui les discours métalinguistiques des Français qui, pour la plupart selon Yaguello, « considèrent comme allant de soi qu'une langue coïncide avec une identité nationale et s'imaginent que tous les Chinois parlent le chinois³⁸ »³⁹.

³³ Cécile Canut, *op. cit.*, p. 89.

³⁴ *Ibid.*, p. 61.

³⁵ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 29-32.

³⁶ En tant que député à la Convention, l'abbé Grégoire a présenté un célèbre rapport sur le sujet : Henri Grégoire, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*, 1794. Aussi en ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/gregoire-rapport.htm>

³⁷ Sur la notion d'unité de la langue, devenue le symbole de la Révolution par opposition à la diversité associée à l'Ancien Régime, lire Brigitte Schlieben-Lange, *Idéologie, révolution et uniformité de la langue*, Christine Le Gal (trad.), Sprimont, Mardaga, coll. « Philosophie et langage », 1996. « Le français, *langue nationale*, acquiert alors une signification primordiale en tant que symbole et véhicule de la nouvelle organisation qui remplace le vide économique, juridique, politique et symbolique : en tant qu'instrument et symbole de l'unité révolutionnaire, elle se doit de devenir uniforme afin d'être enfin universalisée », explique la chercheuse (*ibid.*, p. 106). L'universalisation du français implique l'éradication des langues autres que le français, celles-ci ne seyant pas au programme politique d'une « *nation une et indivisible* » (*ibid.*, p. 105).

³⁸ Marina Yaguello, *op. cit.*, p. 47.

Les discours puriste et identitaire qui se sont déployés autour du français au fil des siècles ont considérablement contribué à forger la francophonie actuelle, où subsiste une résistance notable à la variation et au changement linguistiques⁴⁰. Cela se traduit par la présence d'innombrables discours sur une supposée dégénérescence du français. Cette idée de décadence, bien ancrée depuis le XVIII^e siècle, découle d'après Yaguello du caractère fortement normé du français⁴¹. Pour de nombreux francophones, tout écart de la norme linguistique peut être perçu comme une atteinte à la qualité de la langue française et à leur identité, car « tout a été fait pour leur présenter leur langue comme une entité homogène et prestigieuse⁴² ». Bref, qu'ils traitent d'une langue pure, civilisée, nationale ou encore dégradée, les discours métalinguistiques ont en commun, dans la francophonie, de s'articuler autour d'une certaine vision de la norme linguistique.

1.3 Le Québec : une riche tradition écrite de discours sur la langue

Si les discours métalinguistiques tenus au Québec s'insèrent dans ces grands mouvements discursifs, ils se démarquent toutefois par leur rapport particulièrement aigu à la qualité de la langue et à l'autodépréciation.

La langue se retrouve au Québec au cœur de débats politiques et identitaires majeurs, ce qui s'explique entre autres par la spécificité historique de la situation linguistique québécoise :

³⁹ Notons que ce lien entre langue et nation n'est pas le propre du français et caractérise aussi d'autres langues. Voir Benedict Anderson, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 2006 [1983].

⁴⁰ L'actuel discours sur la francophonie met de l'avant, non sans contradictions, la diversité culturelle et l'universalisme de la langue française (Jean-Marie Klinkenberg, « La fabrique du francophone. Une construction discursive », Annette Boudreau et Laurence Arrighi (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », à paraître).

⁴¹ Marina Yaguello, *op. cit.*, p. 96-98.

⁴² Cécile Canut, *op. cit.*, p. 62. Canut parle ici des Français, mais ses propos nous semblent pouvoir s'appliquer plus largement à d'autres francophones.

Toute l'histoire de la langue française du Québec montre un incessant combat pour assurer la survie du peuple francophone de la seule province française du Canada. La langue et le peuple sont tellement imbriqués l'un dans l'autre qu'il est impossible de parler des Québécois sans parler de leur langue⁴³.

À cela s'ajoute une spécificité géographique :

Le français joue au Québec un rôle unique en Amérique du Nord. En effet, le Québec est le seul territoire nord-américain où le français est à la fois la langue maternelle d'une large majorité de la population et langue officielle. Bien sûr, le fait que les francophones du Québec constituent un groupe linguistique minoritaire au sein du Canada et de l'Amérique du Nord joue aussi un rôle de première importance dans le développement de cette communauté et de son parler, l'élaboration de ses politiques linguistiques et son attitude ambivalente envers le français, cette langue qui lui tient tant à cœur mais dont il doute souvent qu'elle lui appartienne⁴⁴.

Dans ce contexte, la langue agit tel l'« élément central⁴⁵ », le « symbole⁴⁶ » de l'identité québécoise. Elle joue un rôle essentiel dans l'expression, par les Québécois francophones, de leur appartenance au Québec et de leur différence avec d'autres groupes culturels⁴⁷.

Cet attachement des Québécois à la langue française se manifeste de nos jours à travers deux principaux débats. Le premier oppose endogénistes et exogénistes, qui défendent les uns le bien-fondé d'une norme proprement québécoise, les autres l'adhésion à un français dit « international »⁴⁸. Le second gravite autour du niveau de maîtrise du français. Julie Auger parle de « malaise profond » des Québécois vis-à-vis de la qualité de leur langue : « l'insécurité linguistique qui caractérise la quasi-totalité des Québécois, incluant les

⁴³ Jacques Leclerc, « Réorientations et nouvelles stratégies. De 1982 à nos jours », *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne], thème *Histoire du français au Québec*, mis à jour le 16 novembre 2012, <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/index.html>. Précisons qu'il serait plus juste, en matière de langues officielles, de dire que le Québec est la seule province canadienne *exclusivement* francophone. N'oublions pas que le Nouveau-Brunswick, avec son statut bilingue, est lui aussi francophone.

⁴⁴ Julie Auger, « Un bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 39.

⁴⁵ Chantal Bouchard, *op. cit.*, p. 14.

⁴⁶ Joseph Yvon Thériault, « La langue, symbole de l'identité québécoise », Michel Plourde et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008 [2000], p. 318-324.

⁴⁷ Wim Remysen, « Le recours au stéréotype dans le discours sur la langue française et l'identité québécoise : une étude de cas dans la région de Québec », Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2004, p. 95-121.

⁴⁸ Lionel Meney par exemple fait partie des exogénistes, et Jean-Claude Corbeil, des endogénistes. Lionel Meney, *Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Montréal, Liber, 2010; Jean-Claude Corbeil, *L'embarras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, 2007, p. 295-333.

plus instruits et les dirigeants, semble pousser le débat à des hauteurs inconnues même des Français »⁴⁹. Nous survolerons ici les principales études menées sur le discours métalinguistique au Québec, qui ont en commun de témoigner de ce rapport problématique des Québécois à la langue.

Le discours métalinguistique relève au Québec d'une riche tradition écrite⁵⁰ dans le domaine médiatique. Elle remonte selon Noël⁵¹ aux premières chroniques de langage, parues dans *L'Aurore* en 1817 et attribuables au journaliste, historien et poète Michel Bibaud. Tandis que Noël a étudié les discours sur la langue ayant précédé 1850⁵², Bouchard⁵³ a réalisé une éclairante synthèse de ceux de 1850 à 1970, du *French Canadian Patois* à la querelle du joul. Cette linguiste montre que, pendant cette période, les discours métalinguistiques ont véhiculé une image fort négative de la langue, rattachée à la dégradation du statut social et de l'estime collective des Canadiens français après la Conquête⁵⁴. Dans un autre ouvrage⁵⁵, la chercheuse a approfondi les causes de cette autodépréciation linguistique, qu'elle attribue principalement à l'écart qui s'est creusé, sous

⁴⁹ Julie Auger, *loc. cit.*, p. 68 et 66.

⁵⁰ Nous nous restreindrons dorénavant aux discours *écrits* puisque les sources orales, récentes, ne permettent pas d'aborder aussi bien le discours métalinguistique dans une perspective historique.

⁵¹ Danièle Noël, *op. cit.*, p. 146-147.

⁵² *Ibid.*, p. 371. L'auteure conclut à l'expression d'un rapport de pouvoir dans ces discours. Elle constate que les Britanniques, dominants, étaient enclins à propager un « discours de l'unité » faisant coïncider une langue et une nation. Les Canadiens français, dominés, ont plutôt tenu un « discours de la diversité linguistique » pour défendre leur fidélité à la nation tout en justifiant leur emploi du français.

⁵³ Chantal Bouchard, *op. cit.*

⁵⁴ Précisons que des chroniqueurs ont aussi cherché à atténuer ce discours de dégradation dominant en posant des jugements normatifs favorables sur certains emplois canadiens, dont des archaïsmes (lire à ce sujet les travaux de Wim Remysen, par exemple « L'évaluation des emplois canadiens à l'aune de leurs origines françaises : le point de vue des chroniqueurs de langage », Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2010, p. 241-265). Ajoutons que la langue a également fait l'objet de traitements différents dans les discours sur le Canada français, selon que l'on en parlait dans la presse traditionaliste ou libérale (Jean-Philippe Croteau, Yves Frenette et France Martineau, « Les représentations du Canada français et de sa langue dans la presse en 1912-1913 », Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », à paraître).

⁵⁵ Chantal Bouchard, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2011.

le régime britannique, entre la langue des Canadiens français et le nouveau modèle du français légitime issu de la Révolution française⁵⁶. Bien que Bouchard ait examiné bon nombre d'articles journalistiques, elle n'a toutefois pas privilégié une approche aussi systématique que celle de Cajolet-Laganière et Martel⁵⁷, qui ont analysé la totalité des propos tenus sur la qualité de la langue dans le journal *La Presse*, de 1960 à 1993. La langue des Québécois a continué d'être jugée, pendant ces trente-trois années, de façon « extrêmement sévèr[e]⁵⁸ » : plus de 90 % des 1071 articles de presse étudiés en traduisent une perception négative. Cette tendance à la négativité pourrait s'expliquer par le médium journalistique lui-même, qui pourrait surtout attirer des locuteurs cherchant à faire part de leur indignation.

À la lecture de ces études et d'autres travaux qui abordent plus sommairement les discours sur la langue dans la presse québécoise, deux constatations se sont imposées à nous. Premièrement, depuis l'entreprise de Cajolet-Laganière et Martel, qui repose sur des textes recueillis il y a déjà près de vingt ans, il y a un manque manifeste d'études qui examineraient un corpus d'écrits journalistiques plus récents. Selon des chercheurs tels qu'Elatiana Razafimandimbimanana et Chantal Bouchard, un nombre appréciable d'articles de presse souligneraient, encore de nos jours, une maîtrise insuffisante de la langue chez les

⁵⁶ Avant Bouchard, Jean-Denis Gendron a fait une démonstration semblable en matière de prononciation : si en quelques décennies à peine, les jugements des voyageurs sur l'accent canadien sont passés de l'éloge à la réprobation, c'est qu'avec la Révolution française, il y a eu changement de modèle linguistique en France, où s'est imposée la prononciation de la bourgeoisie. Jean-Denis Gendron, *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l'origine des accents*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord », 2007. Sur les différences entre usages canadiens et français au XIX^e siècle, voir aussi France Martineau, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *op. cit.*, p. 227-317, et *id.*, « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, n° 4, 2014, p. 16-41.

⁵⁷ Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Diagnostic », 1995.

⁵⁸ *Ibid.*, p. 17.

Québécois. Tandis que la première chercheuse ne cite que deux articles de journaux⁵⁹, la seconde avance ceci, sans s'appuyer sur des données quantitatives puisque tel n'est pas son objectif :

On lit encore régulièrement dans les journaux des commentaires de journalistes ou de lecteurs qui traduisent une perception négative de la langue parlée à la radio et à la télévision, de celle de la publicité, de celle des jeunes, ou de tel ou tel segment de la société, quand ce n'est pas celle de la société dans son ensemble. Les résultats aux examens obligatoires de français à la fin du secondaire, ou du cégep, à l'entrée à l'université, et tout particulièrement dans les facultés d'éducation chargées de la formation des maîtres, font invariablement l'objet de nombreux articles dans les journaux, pour souligner, en général, les taux d'échec toujours jugés inquiétants⁶⁰.

Il nous apparaît essentiel de vérifier ces intuitions. À quelle fréquence paraissent aujourd'hui dans la presse québécoise des articles qui traitent du français? Dans quelles proportions émettent-ils un jugement positif ou négatif sur cette langue? Quelles idéologies les sous-tendent? Quels traits linguistiques louent-ils ou stigmatisent-ils? Ces questions s'avèrent cruciales pour évaluer le rôle des discours de la presse dans l'alimentation des inquiétudes linguistiques des Québécois. Si une image négative de la langue était largement diffusée par les journaux, cela pourrait en partie expliquer que tant de voix décrient encore la qualité de la langue au Québec⁶¹, alors que des spécialistes de la langue y relèvent pourtant une nette amélioration du français dans leurs domaines respectifs et chez la population en général⁶².

Deuxièmement, nous avons remarqué, dans nos lectures sur le discours métalinguistique, que les chercheurs tendent à identifier les jeunes comme cible principale des discours journalistiques récents sur le français. St-Laurent *et al.*, par exemple, soutiennent que :

⁵⁹ Elatiana Razafimandimbimanana, *Français, franglais, québé-quoi? Les jeunes Québécois et la langue française : enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2005, p. 78.

⁶⁰ Chantal Bouchard, « La question de la qualité de la langue aujourd'hui », Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Montréal, Fides, 2005, p. 388-389.

⁶¹ Pensons notamment aux audiences tenues dans le cadre de la commission Larose, que Bouchard résume ainsi : « plus de 70 % des doléances exprimées [...] concernaient la qualité de la langue » (*ibid.*, p. 387).

⁶² Il s'agit entre autres de la position de Bouchard et de spécialistes de divers domaines (enseignement, lexicographie, médias, etc.) qui ont participé, à l'aube des années 2000, à une table ronde sur la qualité de la langue au Québec (*ibid.*, p. 389).

Les médias font mention de façon récurrente d'études, de sondages d'opinion, d'interventions d'experts ou de personnalités publiques sur la piètre maîtrise de la langue. [...] Au banc des accusés : les médias, les personnalités publiques, les maîtres et futurs maîtres, le système d'éducation (et en particulier les réformes), les nouvelles technologies (dont Internet et le clavardage) *et, surtout, les jeunes*⁶³.

« L'un des thèmes linguistiques les plus fréquents dans les chroniques québécoises est la pauvreté de la langue française au Québec, *en particulier chez les jeunes*⁶⁴ », estime pour sa part Razafimandimbimanana. La langue des enfants et des adolescents québécois est-elle vraiment critiquée davantage par les médias que celle des autres groupes sociaux? Nous chercherons à départager perceptions et faits autour de cette question, Marty Laforest ayant souligné toute l'importance, dans l'étude des discours sur la langue, de distinguer « états d'âme » et « états de langue »⁶⁵.

En somme, aucune étude, à notre connaissance, n'a été consacrée ni aux discours de la presse québécoise sur la langue des jeunes ni à l'analyse approfondie d'un corpus récent de discours journalistiques québécois sur la langue⁶⁶. Par l'analyse d'un tel corpus, nous évaluerons l'importance numérique des articles de presse qui abordent la langue par rapport à ceux qui n'en parlent pas, la place accordée aux jeunes par rapport aux autres locuteurs et la relation au français prêtée à ce groupe. Plus encore, il convient d'étudier le bien-fondé de ces propos métalinguistiques et la possibilité qu'ils soient partagés par les jeunes, en reliant ces discours aux représentations linguistiques d'adolescents québécois.

⁶³ C'est nous qui soulignons. Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 35.

⁶⁴ C'est nous qui soulignons. Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 78.

⁶⁵ Marty Laforest, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Montréal, Nota bene, 2007 [1997].

⁶⁶ Signalons ici deux publications de Chiara Molinari, qui s'appuient sur les articles de quelques journaux québécois parus de 2011 à 2013 et contenant les syntagmes « langue française » ou « le français ». Les grands discours diffusés au Québec n'y sont cependant traités que brièvement, parmi d'autres discours de l'espace francophone. Chiara Molinari, « La langue française en France et au Québec : la presse comme source et réceptacle de représentations », *Repères-Dorif*, [en ligne], vol. 2, n° 2, juillet 2013, <http://www.dorif.it/ezine>; *id.*, « La "langue française" dans la presse francophone : idéologies, représentations et enjeux discursifs », *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n° 1, printemps 2015, p. 153-172.

2. Les représentations linguistiques

Les discours métalinguistiques de la presse écrite méritent examen puisqu'ils offrent au chercheur une porte d'entrée sur les façons dont une communauté perçoit sa langue et d'autres langues, et exprime dans la sphère publique ses perceptions sur la langue. La presse constitue en effet un important lieu de production et de reproduction des représentations linguistiques⁶⁷, lesquelles sont liées aux pratiques linguistiques. Dans cette deuxième partie de notre chapitre consacrée aux représentations linguistiques, nous préciserons en quoi celles-ci consistent, puis nous situerons l'apport de notre recherche par un survol des principales études liées aux représentations de jeunes Québécois.

2.1 Qu'est-ce que les représentations linguistiques ?

Le concept de représentation linguistique découle du concept plus général de représentation sociale, qui a été développé par les sciences humaines⁶⁸. Nicole Gueunier, chercheuse pionnière en matière de représentations chez les francophones, introduit sa notice sur les représentations linguistiques par cette définition de Denise Jodelet : les représentations sociales sont « une forme courante (et non savante) de connaissance, socialement partagée, qui contribue à une vision de la réalité commune à des ensembles

⁶⁷ À propos du rôle des discours de presse dans l'alimentation des représentations linguistiques, voir entre autres Annette Boudreau et Susan M. DiGiacomo. Boudreau affirme que, grâce à leur grand tirage, les journaux acadiens *L'Évangéline* et *Le Moniteur acadien* sont « dev[enus] une source majeure des représentations les plus répandues » en Acadie et « ont joué un rôle fondamental dans le maintien et le développement de la langue et de l'identité francophone en Acadie » (Annette Boudreau, *loc. cit.*, p. 444). À travers le débat linguistique opposant la Catalogne et l'Espagne dans la revendication des Jeux olympiques de Barcelone, DiGiacomo illustre pour sa part le double rôle des journaux dans la diffusion des idéologies linguistiques : ils produisent ces idéologies dans leurs éditoriaux et reproduisent les discours métalinguistiques d'acteurs sociaux dans les articles, les interviews et le courrier des lecteurs (Susan M. DiGiacomo, « Language ideological debates in an Olympic city. Barcelona 1992-1996 », Jan Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 105-142).

⁶⁸ Nicole Gueunier, « Représentations linguistiques », Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 246.

sociaux et culturels⁶⁹ ». Ces systèmes de croyances se manifestent principalement sous la forme de discours, d'attitudes et de pratiques. Comme le précise Michel Francard, également spécialiste des représentations linguistiques, « [l]es représentations sociales sont à la fois des *processus*, c'est-à-dire des systèmes sociocognitifs qui aident les acteurs à comprendre leur environnement et à y vivre, et des *productions* qui s'actualisent notamment dans des attitudes et des comportements⁷⁰ ». Elles se rapportent à une grande diversité de thèmes en lien avec la réalité sociale : représentations de la santé, de la femme, de la religion, etc. Les *représentations linguistiques* désignent quant à elles les représentations sociales qui touchent plus précisément à la langue.

Un imaginaire linguistique assez semblable habite généralement une bonne partie des locuteurs d'un groupe social, à divers degrés selon l'âge, le sexe, la classe sociale, etc. Pour Boudreau, les représentations linguistiques se définissent en effet comme « les images, les opinions, les préjugés qui circulent sur les langues et qui sont partagés, inégalement, par un ensemble de locuteurs dans une communauté donnée⁷¹ ». On comprend alors qu'elles puissent favoriser le renforcement de l'identité d'un groupe.

Comme le résume Louis-Jean Calvet, qui a contribué à leur théorisation, les représentations linguistiques se rattachent à trois principaux thèmes : la fonction identitaire des langues, leur statut et leur forme⁷². En d'autres mots, elles portent surtout sur la perception qu'on peut avoir des spécificités linguistiques d'une communauté, de la légitimité linguistique et des rapports entre norme et usages linguistiques. Dans chacun de ces cas, les représentations linguistiques font évidemment appel à la subjectivité des locuteurs : « [e]lles

⁶⁹ Denise Jodelet, « Les représentations sociales. Regards sur la connaissance ordinaire », *Sciences humaines*, n° 27, avril 1993, p. 22-24, cité par Nicole Gueunier dans *loc. cit.*, p. 246.

⁷⁰ Michel Francard, « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *op. cit.*, p. 371.

⁷¹ Annette Boudreau, *loc. cit.*, p. 441.

⁷² Louis-Jean Calvet, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999, p. 167.

sont en partie fondées sur une auto-évaluation de la pratique du locuteur, et se pose alors le problème de savoir dans quelle mesure celui-ci sait réellement ce qu'il parle, en d'autres termes comment il s'auto-évalue⁷³ ».

Les représentations linguistiques prennent appui sur des jugements posés par le locuteur, qui les reprend souvent de discours tenus par d'autres acteurs sociaux. Elles sont ainsi des *constructions*, des *productions* attribuables à l'individu, mais aussi à la collectivité. Par exemple, le discours prescriptif de l'institution scolaire (et plus généralement de la société) amène les locuteurs à se forger une certaine conception de la norme linguistique et de la (non) légitimité de leur propre langue⁷⁴. Pensons aussi aux discours médiatiques, qui contribuent à façonner les représentations des locuteurs d'une communauté⁷⁵. Bref, les discours sociaux sont porteurs d'idéologies linguistiques qui alimentent les représentations individuelles. Des chercheurs distinguent en ce sens les représentations des idéologies linguistiques. Afin de bien délimiter le concept de représentations linguistiques, examinons maintenant les frontières le séparant de concepts connexes.

2.2 Autour des représentations : les concepts d'idéologies et d'attitudes linguistiques

Les idéologies et les représentations linguistiques entretiennent des rapports si étroits qu'il peut sembler difficile de les dissocier. Par souci de clarté, nous tenterons néanmoins de

⁷³ *Ibid.*, p. 162.

⁷⁴ *Ibid.*, p. 172.

⁷⁵ À ce sujet, voir par exemple les travaux d'Annette Boudreau et de Lise Dubois sur les discours de la presse et de radios communautaires en Acadie : Annette Boudreau, *loc. cit.*; Annette Boudreau et Lise Dubois, « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Estudios de Sociolingüística*, vol. 2, n° 1, 2001, p. 37-60; *id.*, « La radio communautaire en milieu minoritaire : légitimation identitaire, diversification du marché linguistique et changement linguistique », Régine Delamotte-Legrand (dir.), *Les médiations langagières. Volume II : Des discours aux acteurs sociaux*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2004, p. 177-187.

démêler les unes des autres en nous appuyant sur la distinction proposée par Boudreau. Leur différence en serait surtout une de niveaux :

Si les idéologies renvoient à « l’englobant », à la nature institutionnelle de la langue, les représentations renvoient souvent à une dimension plus restreinte de la langue, soit au locuteur (dimension individuelle), soit au groupe ou à une communauté (dimension collective) [...] ⁷⁶

Les idéologies et les représentations linguistiques sont donc unies par une relation de dépendance allant du général au particulier, de l’englobant à l’englobé. De chaque idéologie linguistique découle en fait un ensemble de représentations. Prenons l’idéologie du standard, qui consiste à reconnaître la légitimité d’une seule des variétés linguistiques d’une langue. Elle pourrait par exemple amener un Québécois francophone à se faire une image négative de sa variété régionale, à se représenter le français de France comme supérieur et à percevoir les anglicismes et les écarts de la norme comme une menace à la qualité de la langue.

Une autre notion partage des frontières plus ou moins définies avec les représentations linguistiques. Il s’agit des attitudes linguistiques, dont l’étude s’est développée dans les années 1960 grâce aux travaux fondateurs de Wallace E. Lambert *et al.* ⁷⁷. Nicole Gueunier a suggéré que l’étude des attitudes s’effectuerait surtout à partir des méthodes quantitatives de la psychologie sociale; celle des représentations serait plutôt le propre des méthodes ethnologiques, et elle se concentrerait en sociolinguistique sur l’analyse des contenus et des formes des discours sur la langue ⁷⁸. À l’instar de Gueunier, Dominique Lafontaine associe les attitudes linguistiques à la psychologie sociale du langage, qui appelle des participants à évaluer des langues, des variétés linguistiques et des locuteurs parlant une

⁷⁶ Annette Boudreau, « La construction des représentations linguistiques : le cas de l’Acadie », p. 441.

⁷⁷ Ces chercheurs se sont intéressés au bilinguisme français/anglais à Montréal. Au moyen de la technique du locuteur masqué, ils ont demandé à des participants anglophones et francophones d’évaluer, à partir d’enregistrements audio, la personnalité (gentillesse, intelligence, etc.) de locuteurs francophones et anglophones. Pour en savoir plus sur cette étude, se référer à Wallace E. Lambert *et al.*, « Evaluation reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, p. 44-51.

⁷⁸ Nicole Gueunier, *loc. cit.*, p. 247-248.

certaine langue ou variété de langue⁷⁹. Cependant, précise Lafontaine, l'usage de ce concept déborde le cadre de cette discipline :

Dans son acception la plus large, le terme d'*attitude* linguistique est employé parallèlement, et sans véritable nuance de sens, à *représentation*, *norme subjective*, *évaluation subjective*, *jugement*, *opinion*, pour désigner tout phénomène à caractère épilinguistique qui a trait au rapport à la langue⁸⁰.

Suivant une pratique fréquente dans les études sociolinguistiques, nous recourrons pour notre part au terme *représentations linguistiques* pour désigner tant les attitudes que les représentations, par souci de comparaison avec d'autres études ne distinguant pas les unes des autres.

Maintenant que nous avons fait ces précisions théoriques sur les représentations linguistiques, rappelons les principales enquêtes de terrain qui se sont aidées de cette notion pour étudier le rapport de jeunes Québécois à leur langue.

2.3 Principales enquêtes sur les représentations d'adolescents québécois

Au sein de la francophonie, les représentations linguistiques ont surtout été étudiées à la lumière des notions de sécurité et d'insécurité linguistiques, qu'on peut définir ainsi :

Il y a dès lors insécurité dès que l'on a une image assez nette de la norme [qu'on reconnaît], mais que l'on n'est pas sûr d'avoir la maîtrise de cette variété légitime. Il y a au contraire sécurité dans le cas où la production d'un usager est conforme à la norme qu'il reconnaît, et dans celui où son usage n'est pas légitime, mais sans qu'il ait une conscience nette de la non-conformité⁸¹.

L'insécurité linguistique est donc étroitement liée à la question de la légitimité linguistique : il s'agit en fait d'une « manifestation d'une quête non réussie de légitimité⁸² ». Héritée des

⁷⁹ Dominique Lafontaine, « Attitudes linguistiques », Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 57.

⁸⁰ *Ibid.*, p. 56-57.

⁸¹ Jean-Marie Klinkenberg, « Le français : une langue en crise? », *Études françaises*, vol. 29, n° 1, printemps 1993, p. 185. Cet article a fait l'objet d'une première parution dans Marc Wilmet et al., *Le français en débat*, Bruxelles, Service de la langue française, Direction générale de la culture et de la communication, coll. « Français et société », n° 4, 1992, p. 25-45.

⁸² Michel Francard, *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français et Société », n° 6, 1993, p. 13.

travaux fondateurs de William Labov⁸³ et de Pierre Bourdieu⁸⁴, la notion d'insécurité linguistique a, à ses débuts, été exploitée dans le monde francophone par Gueunier *et al.*⁸⁵ en France, puis Francard⁸⁶ en Belgique. L'un des principaux apports théoriques de Gueunier *et al.* consiste à avoir esquissé un lien entre insécurité linguistique et situation diglossique (au sens de contact entre le français et des dialectes régionaux). En cherchant à vérifier ce rapport, Francard a découvert que c'était surtout l'institution scolaire et sa valorisation du « bon » français qui, plus que la diglossie, nourrissent l'insécurité de Belges francophones en contact avec le wallon. Plus récemment, d'autres chercheurs ont proposé de raffiner la notion d'insécurité linguistique. Pensons à Calvet, qui a étendu son application aux situations interlinguistiques et distingué entre sécurité/insécurité *formelle*, *statutaire* et *identitaire*⁸⁷.

Du côté de l'Amérique du Nord, la notion d'insécurité linguistique a été d'un précieux secours aux chercheurs qui s'intéressent au milieu francophone minoritaire. Elle apparaît dans plusieurs publications de Boudreau et Dubois, dont certaines ont particulièrement retenu notre attention en raison de leurs liens à l'éducation. Ces chercheuses ont montré toute l'importance, dans l'apprentissage du français, d'enrayer les perceptions négatives que peuvent avoir de leur langue les élèves acadiens du secondaire⁸⁸. Les élèves québécois nécessiteraient-ils une intervention semblable? Afin d'évaluer leurs besoins

⁸³ William Labov, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1976.

⁸⁴ Pierre Bourdieu, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

⁸⁵ Nicole Gueunier *et al.*, *Les français devant la norme : contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Honoré Champion, 1978.

⁸⁶ Michel Francard, *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*; Michel Francard *et al.* (dir.), « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 19, n^{os} 3-4, 1993-1994.

⁸⁷ Ces trois types de sécurité/insécurité peuvent être combinés entre eux et sont liés à « ce que les locuteurs pensent de leur façon de parler » (type formel), à « la valeur qu'ils accordent à ce qu'ils parlent » (statutaire) et à la langue qu'ils croient « caractéristique de leur communauté » (identitaire). Pour plus de détails, voir Louis-Jean Calvet, *op. cit.*, p. 164-171.

⁸⁸ Annette Boudreau et Lise Dubois, « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français »; *id.*, « Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire », Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 145-175.

d'apprentissage en matière de langue, il importe de mieux connaître leurs représentations linguistiques, ce à quoi ne se sont attachées que quelques études.

Des quatre grandes enquêtes menées à ce sujet depuis la fin des années 1970, trois ont été publiées par le Conseil de la langue française, devenu le Conseil supérieur de la langue française (CSLF⁸⁹) en 2002. Créé en 1977 avec la Charte de la langue française, le Conseil a mené dès 1978 une première recherche sur la conscience linguistique des jeunes Québécois⁹⁰, afin de mesurer la portée de la Charte sur leur quotidien. Les auteurs, Édith Bédard et Daniel Monnier, justifient ainsi la nécessité de leur étude auprès de ce groupe :

Puisque l'avenir appartient aux jeunes générations, il importe de connaître à ce moment-ci jusqu'à quel point les jeunes Québécois francophones partagent les idéaux linguistiques traditionnels de leur société. [...] Cette étude est importante puisque l'avenir du français chez nous est à un tournant. On pourrait appeler la période qui va de la conquête jusqu'à nos jours, l'époque du combat pour la survivance. Si l'on admet que la survivance de la langue française est maintenant acquise (ce qui n'est pas l'opinion de tous), une seconde période commencerait, celle du développement et du rayonnement du français au Québec. [...] Logiquement, les jeunes devraient devenir les principaux artisans du développement et du rayonnement de la langue française au Québec⁹¹.

Bédard et Monnier ont cherché à évaluer, au lendemain de l'adoption de la Loi 101, l'effet de différents milieux linguistiques sur la conscience linguistique d'élèves québécois. Les milieux retenus sont, par ordre décroissant d'indice de francité, Jonquière, Québec, Montréal francophone, Hull, Montréal anglophone et Montréal allophone⁹². Au moyen d'un questionnaire à choix multiple, les chercheurs ont interrogé dans ces milieux un total de 2095 élèves en 4^e ou 5^e secondaire. À partir d'un portrait quantitatif des réponses obtenues à

⁸⁹ Désormais, nous désignerons le Conseil supérieur de la langue française par le sigle CSLF.

⁹⁰ Les résultats de cette recherche sont présentés en quatre tomes. Nous ne traiterons ici que du premier tome, qui s'intéresse comme notre propre recherche à des élèves francophones du deuxième cycle de l'école secondaire : Édith Bédard et Daniel Monnier, *Conscience linguistique des jeunes Québécois. Tome I. Influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau secondaire IV et V*, Québec, Conseil de la langue française, coll. « Dossiers du Conseil de la langue française. Études et recherches », n° 9, 1981. Le lecteur intéressé par la conscience linguistique d'élèves anglophones et d'étudiants au niveau collégial pourra consulter les autres tomes.

⁹¹ *Ibid.*, p. 21-22.

⁹² Cet indice de francité a été calculé par les auteurs en tenant compte de neuf variables susceptibles d'influencer la « potentialité de vivre en français dans un milieu » : unilinguisme français de la population selon le recensement canadien de 1971, rapport entre le nombre de stations de radio et de télévision en français ou en anglais, etc. (*ibid.*, p. 26-28 et 109-125).

des questions ou groupes de questions, ils ont pu analyser chacune des trois composantes qu'ils attribuent au concept de *conscience linguistique* : les comportements linguistiques en matière d'activités culturelles, la connaissance de la situation linguistique et les attitudes à l'égard de la situation linguistique. Cette dernière composante peut être rapprochée des représentations linguistiques, le terme « attitudes » étant employé par les auteurs au sens d'*opinions*, de *jugements*, de *valeurs* en lien avec la langue⁹³.

Bédard et Monnier remarquent que, de façon générale, les adolescents interrogés partagent des attitudes assez semblables, peu importe le milieu. Par leur accord ou désaccord avec une série de propositions, les participants se montrent attachés à la langue française dans une proportion similaire (entre 58 et 60 % des jeunes selon le milieu) et paraissent en majorité optimistes (entre 65 et 73 % des répondants selon le milieu) par rapport à la situation du français au Québec. Nous avons néanmoins été frappée par la récurrence des remarques qui distinguent le milieu Hull des autres ou qui le rapprochent du milieu Montréal anglophone. L'ancienne ville de Hull, aujourd'hui secteur de la ville de Gatineau, a ceci de particulier qu'il s'agit d'une ville frontalière avec Ottawa, capitale fédérale et ville ontarienne à majorité anglophone⁹⁴. Il ressort de l'étude de Bédard et Monnier que les jeunes Hullois entretiennent un rapport particulier avec l'anglais. Des six milieux d'enquête, c'est par exemple à Hull que les jeunes prennent le plus de mesures extrascolaires pour apprendre l'anglais et que la plus grande proportion de temps est hebdomadairement consacrée à la radio, à la télévision et à la lecture en anglais. Le milieu des adolescents hullois semble avoir des répercussions sur leurs représentations linguistiques, comme en témoignent ces

⁹³ Étant donné le cadre de notre propre étude, c'est cette troisième composante qui retiendra surtout notre attention. Nous traiterons aussi quelque peu de résultats liés à la première composante, lorsqu'ils indiquent une différence entre les répondants de Hull et ceux des autres milieux.

⁹⁴ Mentionnons néanmoins qu'une présence francophone marque davantage certains quartiers ottaviens.

conclusions des chercheurs : « les jeunes du milieu Hull demeurent proportionnellement moins nombreux (56 %) à entretenir une impression favorable des anglophones [avec lesquels ils ont eu des contacts]⁹⁵ »; ils sont les plus nombreux (69 %) à exprimer leur désaccord avec l'énoncé « trop d'importance est accordée à la question de la qualité du français au Québec »⁹⁶; ils croient aussi en plus grand nombre (43 %) qu'il y a eu détérioration du français de la génération de leurs parents à la leur⁹⁷; enfin, en matière d'optimisme à l'égard de la situation du français au Québec, « Hull fait exception avec une proportion moyenne d'optimistes de 65 %, ce qui donne un écart de 5 % à 8 % par rapport aux autres milieux⁹⁸. » Cette étude nous a amenée à nous questionner sur les spécificités des représentations linguistiques des jeunes Québécois vivant en milieu frontalier. Ces jeunes seraient-ils davantage susceptibles de souffrir d'insécurité linguistique? Partageraient-ils certaines ressemblances avec les jeunes de milieux francophones minoritaires comme l'Acadie, où Boudreau et Dubois ont relevé « un degré de causalité entre le degré d'exposition à la langue dominante (en l'occurrence, l'anglais) et les sentiments d'insécurité linguistique⁹⁹ »?

Ces interrogations nous ont suivie tout au long de notre lecture des résultats d'une deuxième enquête du Conseil de la langue française sur les rapports de jeunes Québécois au français. Menée en 1990 par le sociologue Uli Locher¹⁰⁰, cette enquête s'inscrit en continuité avec celle de Bédard et Monnier. Elle en constitue une sorte de mise à jour douze ans plus

⁹⁵ Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.*, p. 67. Un écart de 4 à 15 % sépare à ce sujet Hull des autres milieux.

⁹⁶ *Ibid.*, p. 68-69. Les résultats des autres milieux se situent plutôt entre 61 et 63 %.

⁹⁷ *Ibid.*, p. 93-94. De 4 à 16 % moins de participants croient en cette détérioration dans les autres milieux.

⁹⁸ *Ibid.*, p. 70.

⁹⁹ Annette Boudreau et Lise Dubois, « Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire », p. 156.

¹⁰⁰ Uli Locher, *Les jeunes et la langue. Tome I. Usages et attitudes des jeunes qui étudient en français (de la 4^e année du secondaire à la fin du collégial)*, Québec, Publications du Québec, coll. « Dossiers CLF », n° 39, 1993.

tard, cette fois auprès d'une génération de jeunes n'ayant vécu que sous la Loi 101. Grâce à un questionnaire très semblable distribué à des jeunes des mêmes établissements scolaires, Locher peut procéder à la comparaison de certains de ses résultats avec ceux de 1978¹⁰¹. Trois tendances nous semblent ressortir de son étude en matière de représentations linguistiques¹⁰². D'abord, tous milieux confondus, les élèves francophones ont une opinion plus favorable de leur maîtrise du français qu'en 1978 : leur indice de compétence linguistique¹⁰³ a passé de 0,71 en 1978 à 0,76 en 1990¹⁰⁴. Ensuite, l'attachement au français s'est accru d'une enquête à l'autre :

La jeunesse francophone [de 1990] révèle donc un attachement sans ambiguïté à sa langue et elle est décidée à la protéger et à la transmettre à la prochaine génération. Cet attachement s'est même renforcé depuis 1978, au point qu'un tiers des répondants se trouvent maintenant dans la seule catégorie [identification linguistique] « très forte »¹⁰⁵.

Enfin, dans ce qui nous apparaît une contradiction entre perceptions sur soi et sur la collectivité, le pessimisme des jeunes quant à la situation de la langue française au Québec a grandi : « il s'est produit un changement radical dans la perception des jeunes francophones; l'optimisme qui régnait en 1978 à [sic] cédé la place à une inquiétude très marquée¹⁰⁶ ». Locher explique notamment ce revirement par un changement de conjoncture, l'enquête de

¹⁰¹ Soulignons que Locher traite en un tout les résultats des participants du secondaire et du collégial. Il compare ses résultats avec ceux obtenus en 1978 par Édith Bédard et Daniel Monnier (*op. cit.*) pour le niveau secondaire, mais aussi par Pierre Georgeault pour le niveau collégial (*Conscience linguistique des jeunes Québécois. Tome II. Influence de l'environnement linguistique chez les étudiants francophones de niveau collégial I et II*, Québec, Conseil de la langue française, coll. « Dossiers du Conseil de la langue française. Études et recherches », n° 10, 1981). Nous devons donc nous contenter de rapporter les résultats de Locher pour ces deux groupes d'âge confondus, en dépit de l'intérêt marqué de notre étude pour les élèves de la fin du secondaire.

¹⁰² Notons que Locher, pas plus que Bédard et Monnier, n'emploie l'expression « représentations linguistiques ». Elle nous semble néanmoins pouvoir s'appliquer, dans les deux enquêtes, à la composante « attitudes » du concept de conscience linguistique.

¹⁰³ À propos de cet indice de compétence linguistique, Locher explique qu'« une valeur de 1,0 signifie que les élèves disent comprendre, lire, écrire et parler une langue “parfaitement”, tandis qu'une valeur de 0,0 indique qu'ils la comprennent, la lisent, l'écrivent et la parlent “très mal” ou “pas du tout” » (Uli Locher, *op. cit.*, p. 28).

¹⁰⁴ *Ibid.*, p. 36.

¹⁰⁵ *Ibid.*, p. 89.

¹⁰⁶ *Ibid.*

1978 ayant eu lieu dans l'enthousiasme de l'adoption de la Loi 101 et la suivante, peu après l'échec de l'Accord du lac Meech, qui a déçu les attentes de nombreux Québécois¹⁰⁷.

Locher innove en proposant de mesurer la conscience linguistique à l'aide d'un indice spécialement conçu à cette fin¹⁰⁸. À propos de Hull, le chercheur souligne qu'il s'agit, en 1978 comme en 1990, de la région d'enquête où l'indice de conscience linguistique se montre le plus faible¹⁰⁹. Selon lui, ces résultats s'expliqueraient notamment par une exposition plus marquée des jeunes Hullois au monde anglophone :

Il va presque de soi que la conscience linguistique doit être la plus faible là où la collectivité est le plus exposée à une possibilité culturelle puissante et attrayante, c'est-à-dire dans la région d'enquête de Hull. C'est là que l'indice a ses moyennes les plus basses en 1990 autant qu'en 1978¹¹⁰.

Ces propos gagneraient à être quelque peu nuancés. Locher conclue un peu trop facilement à une équation entre anglicisation, contexte frontalier et conscience linguistique peu élevée. Il nous semble isoler Hull des autres régions d'enquête, alors qu'un mince écart seulement sépare son indice de conscience linguistique du second indice le plus faible (celui de Montréal, supérieur de 0,03 point seulement en 1978 et de 0,04 en 1990). On s'étonne également que Locher omette de commenter les indices de chacune des trois composantes qui entrent dans le calcul de la conscience linguistique. Certes, l'indice de conscience

¹⁰⁷ Précisons que cette interprétation des résultats nous semble devoir être accueillie avec prudence, puisque les participants n'ont pas été directement interrogés sur l'Accord du lac Meech. Locher ne leur a posé que des questions générales sur leur connaissance et leur perception de la situation linguistique : « Vous estimez-vous bien informé(e) sur la situation de langue française au Québec? », « Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord [avec la phrase suivante]? Le français est en perte de vitesse au Québec », etc.

¹⁰⁸ Cet indice se situe entre 0,0 (conscience linguistique faible) et 1,0 (conscience linguistique forte). Il a été obtenu par l'addition de trois autres indices correspondant aux composantes de la conscience linguistique : comportements, attitudes et connaissances de vérités de base. Un premier indice a été construit à partir des réponses à six questions sur l'usage du français dans les activités culturelles, un second à partir de six questions sur l'identification linguistique et un troisième à partir de quatre questions sur les convictions au sujet du français. Voici, pour chacun de ces trois indices, un exemple de question entrant dans sa composition : « De façon générale, accomplissez-vous les activités suivantes en français ou en anglais? »; « Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec [la phrase suivante]? Lorsque je suis empêché(e) de parler ma langue, je me sens privé(e) d'un droit fondamental. »; de même pour la phrase « Je pense que tous les débats sur le français au Québec sont de vains débats. »

¹⁰⁹ L'indice de conscience linguistique mesuré à Hull est de 0,70 pour 1978 et de 0,65 pour 1990. Uli Locher, *op. cit.*, p. 107.

¹¹⁰ *Ibid.*, p. 108.

linguistique est plus faible à Hull que dans les autres régions d'enquête, mais seulement à cause de sa composante « comportements », qui le fait chuter significativement. Si les jeunes Hullois consomment considérablement moins de produits culturels en français¹¹¹, leurs indices pour les composantes « attitudes » et « connaissances » sont cependant égaux ou même légèrement supérieurs à ceux des autres régions d'enquête. Contrairement à Bédard et Monnier, Locher ne détaille que peu souvent et assez superficiellement les résultats obtenus par région d'enquête. De plus, il regroupe sous une même région d'enquête tous les établissements scolaires montréalais, alors que Bédard et Monnier traitent séparément les milieux Montréal francophone, Montréal anglophone et Montréal allophone. Par conséquent, l'étude de Locher ne permet guère de dégager les représentations linguistiques propres aux jeunes en milieu frontalier ou d'évaluer si, en 1990, ces représentations s'apparentent comme en 1978 à celles de jeunes Montréalais en milieu anglophone.

Alors que l'enquête de Locher glisse bien vite sur la question du milieu frontalier, il n'y a nulle trace de ce milieu dans la plus récente enquête auprès d'adolescents menée en collaboration avec le CSLF. Cette « minienquête » de Sandra Roy-Mercier *et al.*¹¹² se limite aux régions de Montréal et de Québec, où 349 élèves du secondaire âgés de 15 à 17 ans ont été interrogés en 2011-2012 à l'aide d'un questionnaire inspiré de ceux de 1978 et 1990. Elle se démarque des enquêtes précédentes par son ajout d'un volet d'analyse qualitative¹¹³ et la plus grande place qu'elle accorde aux représentations linguistiques. Plutôt que de s'intéresser au concept de conscience linguistique (dont les « attitudes » ne forment que l'une des

¹¹¹ La composante « comportements » mesure l'importance de l'usage du français par rapport à l'anglais dans les activités culturelles (cinéma, télévision, radio, quotidiens, revues et livres). À Hull, cette composante est de 0,65 en 1978 (soit de 0,11 à 0,24 point de moins que dans les autres régions) et de 0,59 en 1990 (soit de 0,13 à 0,26 moins que dans les autres régions). *Ibid.*, p. 107.

¹¹² Sandra Roy-Mercier *et al.*, *Minienquête sur le français au Québec : perceptions et opinions d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2012.

¹¹³ En plus des questionnaires, des groupes de discussion ont été tenus auprès de 23 élèves.

composantes), Roy-Mercier *et al.* font des représentations leur principal objet d'étude, en se posant la question de recherche suivante : « Plus généralement, quelles sont les représentations des élèves québécois quant à la langue française au Québec¹¹⁴? » Ils concluent notamment, à partir d'un traitement quantitatif et qualitatif de diverses réponses des participants, que « la langue que parlent les jeunes à la maison ainsi que la région où ils vivent ont une influence sur leurs représentations et leurs pratiques culturelles¹¹⁵ ». Par exemple, en ce qui a trait aux représentations sur l'état du français au Québec¹¹⁶, les élèves de Montréal sont proportionnellement plus nombreux que ceux de Québec à exprimer leur désaccord avec ces énoncés :

- *Depuis quelques années, la situation du français au Québec s'est considérablement améliorée* (78,0 % des élèves de Montréal désapprouvent cet énoncé contre 60,1 % des élèves de Québec);
- *On accorde beaucoup trop d'importance à la question de la qualité du français au Québec* (61,5 % contre 50,9 %).

De plus, davantage de participants de Montréal que de Québec se disent en accord avec les énoncés suivants :

- *Il ne faudrait, pour rien au monde, abandonner nos efforts pour garder le français au Québec* (87,4 % contre 78,4 %);
- *La situation du français au Québec me motive à faire des efforts dans mon cours de français* (45,6 % contre 34,1 %);
- *Cela me fatigue lorsque j'entends des gens parler un français plein de termes anglais* (49,7 % contre 32,5 %).

Les élèves montréalais, qui évoluent dans un milieu linguistique plus hétérogène, perçoivent donc plus négativement la situation du français au Québec et jugent davantage nécessaire d'agir en vue de préserver la langue française et sa qualité.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 1.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 89. Il s'agit des deux variables que ces chercheurs disent avoir « choisi de mettre en évidence » dans le traitement de leurs données quantitatives comme qualitatives (*ibid.*, p. 8). Il nous est difficile de savoir si ce résultat était dès le départ attendu, car le choix méthodologique des régions de Montréal et Québec reste peu explicite. Il est seulement expliqué que « [l]es écoles ont été choisies par les membres de l'équipe en fonction de leur connaissance du milieu scolaire »; on comprend implicitement que l'équipe de recherche avait peut-être le désir de sélectionner six écoles différentes par leur profil socioéconomique, leur milieu urbain ou rural et leur enseignement public ou privé, puisque ces renseignements servent à décrire les établissements retenus (*ibid.*, p. 7).

¹¹⁶ *Ibid.*, p. 38-47.

Ce constat de Roy-Mercier *et al.*, qui prouve que la région de résidence influence la construction des représentations, rappelle dans une certaine mesure ceux de Bédard, Monnier et Locher. Il a renforcé notre intérêt pour les particularités des représentations linguistiques des adolescents en milieu francophone frontalier, qui demeurent à ce jour peu connues. Comme ce milieu a en commun avec Montréal une exposition marquée à l'anglais, nous pouvons supposer que les représentations des jeunes y sont aujourd'hui, comme à Montréal, teintées par une situation linguistique aux enjeux particuliers. Ajoutons que la région frontalière pourrait abriter des représentations d'autant plus distinctes d'autres régions (y compris Montréal) qu'elle est en contact avec l'Ontario, soit un milieu dont le français n'est pas la langue officielle.

Une dernière étude sur les représentations linguistiques d'adolescents québécois a retenu notre attention, surtout pour des raisons méthodologiques. Il s'agit de l'enquête sociolinguistique d'Elatiana Razafimandimbimanana¹¹⁷, réalisée en 2001-2002 auprès d'environ 300 élèves québécois de 12 à 17 ans¹¹⁸. Cette chercheuse avait pour principale visée « de connaître et de faire connaître la perception qu'ont les jeunes [du secondaire] de leur langue¹¹⁹ ». Elle a donc opté pour un questionnaire comportant des questions ouvertes, de façon à permettre aux élèves une plus grande liberté d'expression. Elle insiste sur la nécessité de recueillir les opinions de locuteurs québécois sur leur langue, eux qui sont les principaux concernés par la situation linguistique du Québec et qui n'ont pourtant vu que très peu d'ouvrages consacrés à leur point de vue sur le français¹²⁰. D'après la chercheuse, les

¹¹⁷ Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*

¹¹⁸ Six établissements scolaires ont accepté de participer à l'enquête. Ils se trouvent en périphérie de Montréal et de Québec, dans les villes et municipalités de Drummondville, Laval, Terrebonne, Bois-des-Filion, Saint-Gabriel-de-Valcartier et Vaudreuil-Dorion.

¹¹⁹ Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 87.

¹²⁰ Selon Razafimandimbimanana, « la plupart des ouvrages disponibles sur le français au Québec sont essentiellement centrés sur les aspects linguistiques ou historiques. Lorsqu'il est question de la langue, les

adolescents, plus particulièrement, « sont souvent la cible de critiques quant à l'usage de leur langue, ce qui peut être relativisé en leur donnant la parole¹²¹ ». De fait, son traitement qualitatif de résultats la mène notamment à conclure à un attachement des participants à leur langue : il y a une « inquiétude [associée à l'anglais] récurrente dans les rédactions personnelles », et « qu'ils soient passionnés ou révoltés, [les jeunes] ne restent que très rarement indifférents à leur langue »¹²².

Animée par cette même volonté de donner une voix aux jeunes, nous avons nous aussi invité des adolescents à remplir un questionnaire composé de questions à court développement. Nous avons vu dans cette approche l'occasion d'aborder leur langue sous un angle novateur et nuancé, en apportant un éclairage supplémentaire aux propos sur la langue des jeunes tenus par d'autres acteurs sociaux. Quoique l'étude de Razafimandimbimanana soit peut-être la plus détaillée qui existe sur le rapport des jeunes Québécois à la norme linguistique, elle présente une vision toujours incomplète de leur réalité linguistique : elle n'approfondit ni les discours médiatiques susceptibles de se répercuter sur les représentations des jeunes ni les usages réels que ceux-ci font du français écrit. Là résidera le cœur de notre propre étude.

3. Mise en relation des discours journalistiques, des représentations et des usages des jeunes

Pour étudier sous différents angles les rapports que des adolescents québécois entretiennent avec leur langue, il nous apparaît essentiel de rapprocher ces trois composantes : les discours métalinguistiques de la presse auxquels sont exposés les jeunes et

lectures les plus répandues sont ensuite uniquement basées sur les questions linguistiques, sans prendre en compte les locuteurs. » *Ibid.*, p. 85.

¹²¹ *Ibid.*, p. 87.

¹²² *Ibid.*, p. 98.

leur communauté, les représentations linguistiques de ces jeunes et leurs usages linguistiques. Nous avons déjà souligné l'important rôle que jouent les discours journalistiques dans la construction et le relais des représentations linguistiques. Ces dernières sont d'un grand intérêt étant donné leurs interactions avec les usages.

3.1 Les usages linguistiques d'adolescents : quelques considérations et études existantes

Les *usages linguistiques*, ou emplois faits du système linguistique, se rapportent à l'aspect intralinguistique de productions langagières, soit à la grammaire, au vocabulaire, etc. Cependant, les usages portent aussi les traces de leur contexte de production, c'est-à-dire de facteurs externes comme l'âge, la classe sociale, le contact entre langues, les habitudes linguistiques d'un locuteur, etc. C'est pour cette raison que tout en nous concentrant sur les usages linguistiques d'adolescents, il nous arrivera de les éclairer par d'autres pratiques linguistiques. Par exemple, pour traiter du rapport de jeunes à l'anglais, nous signalerons principalement leurs anglicismes, mais aussi le contexte d'exposition de ces jeunes à l'anglais, par des habitudes telle la consommation d'émissions télévisées dans cette langue.

Les études menées auprès d'adolescents québécois ont surtout cherché à connaître leurs pratiques linguistiques en matière d'activités culturelles. Pensons aux trois enquêtes du Conseil de la langue française et du CSLF qui ont retenu notre attention. Toutes ont demandé à des jeunes d'évaluer la part occupée par le français et l'anglais dans leurs activités de divertissement (regarder la télévision, écouter la radio, lire les journaux, etc.). De 1978 à 1990, Locher a observé un recul général de l'usage du français dans l'ensemble des activités culturelles et ce, dans chacune des régions d'enquête¹²³. Roy-Mercier *et al.* n'ont malheureusement pas standardisé leurs résultats de façon à pouvoir les comparer à ceux des

¹²³ Uli Locher, *op. cit.*, p. 51-59.

enquêtes précédentes. Nous observons néanmoins ceci : de leur analyse comme de celles qui leur sont antérieures, il ressort que les élèves qui vivent dans un milieu où l'anglais est plus présent pratiquent plus qu'ailleurs des activités culturelles dans cette langue¹²⁴.

Si notre étude traitera dans une certaine mesure de tels choix et habitudes linguistiques, elle se penchera surtout sur les usages d'adolescents québécois : nous examinerons leur français en contexte écrit et formel, auquel peu d'études se sont récemment intéressées. L'enquête du groupe DIEPE¹²⁵, qui porte plus largement sur les usages d'adolescents francophones, remonte déjà à près d'une vingtaine d'années. Ce projet d'une ampleur remarquable a documenté et comparé les usages du français écrit d'un peu plus de 7000 élèves de 9^e année du Québec, du Nouveau-Brunswick, de la France et de la Belgique. Au moyen d'une épreuve de rédaction, le groupe de chercheurs a évalué les forces et faiblesses de chaque population étudiée¹²⁶. Grâce à leur score global de 69,6 %, les élèves québécois se classent au 2^e rang, avec des résultats très près de ceux des élèves belges (70,7 %) et français (68,7 %). Avec un score global de 59,4 %, les élèves néo-brunswickois se trouvent quelque peu à l'écart de leurs homologues. En examinant plus précisément les scores obtenus pour chacune des composantes de la grille de correction – *langue*, *texte*, *communication* et *qualités particulières* –, on constate que les élèves québécois arrivent au troisième rang, derrière les Français et les Belges, pour les composantes *qualités particulières* (pertinence, originalité, etc.) et *langue*. En matière de langue, ils éprouvent davantage de difficulté en *syntaxe* qu'en *orthographe*, en *ponctuation* et en *vocabulaire*. Les

¹²⁴ Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.*, p. 50; Uli Locher, *op. cit.*, p. 57-58; Sandra Roy-Mercier *et al.*, *op. cit.*, p. 51.

¹²⁵ Groupe DIEPE, *Savoir écrire au secondaire. Étude comparative auprès de quatre populations francophones d'Europe et d'Amérique*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Pédagogies en développement », 1995.

¹²⁶ Les résultats détaillés dans le reste de ce paragraphe apparaissent aux pages 196 à 205 (*ibid.*).

élèves québécois sont les deuxièmes plus performants après les Français en *communication* (lisibilité, adaptation aux lecteurs, etc.) et les plus performants pour structurer leur *texte*.

Analyser la maîtrise de l'écrit chez les jeunes Québécois s'avère nécessaire pour vérifier l'adéquation entre l'évaluation que fait la presse du français écrit et oral¹²⁷ des jeunes, l'autoévaluation des jeunes eux-mêmes et leurs usages réels. Et si, par exemple, des productions écrites d'adolescents ne comportaient que peu d'anglicismes alors que la presse disait leur langue trouée d'anglicismes et que les jeunes partageaient eux aussi cette croyance? Il importe de mettre en relation discours journalistiques, représentations des jeunes et usages pour voir si ces jeunes manifestent de la sécurité ou de l'insécurité linguistique. Or, à notre connaissance, aucune étude approfondie n'a évalué la cohérence de ces trois composantes clés de la réalité linguistique d'adolescents québécois. C'est ce que nous proposons de faire¹²⁸ en prenant pour cadre plus précis le milieu frontalier.

3.2 À la découverte d'un milieu francophone frontalier : le cas de Gatineau

L'analyse des liens entre des discours médiatiques et la façon dont les jeunes perçoivent et utilisent la langue française revêt un intérêt supplémentaire en situation frontalière. Les rares enquêtes qui ont abordé les représentations linguistiques de jeunes québécois en milieu frontalier¹²⁹ montrent tout l'intérêt de poursuivre l'examen des rapports de ces locuteurs au français : elles soulèvent en effet que la concurrence de l'anglais ressentie

¹²⁷ Nous ajoutons ici l'adjectif *oral* car nous avons aussi retenu des propos sur ce mode d'expression dans notre corpus de presse. Ce choix méthodologique s'explique par le fait que de nombreux propos métalinguistiques, nous le verrons, n'établissent pas de distinction entre l'oral et le mode qui nous intéresse plus précisément, l'écrit.

¹²⁸ Étant donné l'espace dont nous disposons dans cette thèse, nous nous limiterons aux usages faits du français dans un certain type de production (le questionnaire écrit). Notre mise en relation d'usages et de discours médiatiques restera donc imparfaite, puisque ces discours portent plus largement sur l'emploi de l'écrit et de l'oral, dans différentes situations de communication.

¹²⁹ Voir Uli Locher et Édith Bédard et Daniel Monnier (*op. cit.*) à propos d'élèves du secondaire, et Nathalie St-Laurent *et al.* (*op. cit.*) à propos de jeunes adultes âgés de 25 à 35 ans.

dans ce milieu distingue celui-ci des autres types de milieux québécois majoritairement francophones. Les préoccupations linguistiques pourraient alors s'y apparenter à celles de francophones minoritaires. L'espace frontalier mérite en ce sens d'être mieux connu, tant en questionnant ses habitants qu'en étudiant les discours médiatiques qui y circulent.

Nous prendrons pour terrain d'étude la ville québécoise de Gatineau. Située à côté d'Ottawa, capitale du Canada et ville ontarienne majoritairement anglophone, Gatineau présente un grand intérêt de par ses spécificités linguistiques : elle compte après Montréal le plus de citoyens québécois de langue maternelle anglaise¹³⁰, et sa région regroupe le plus haut pourcentage (59,1 %) de Québécois de 15 ans et plus déclarant maîtriser l'anglais et le français¹³¹. De plus, dans une récente enquête menée auprès de Québécois de 25 à 35 ans¹³², seuls des participants gatinois se sont dits inquiets, en région, d'une forte présence dans l'espace public de l'anglais, perçu par certains comme une menace à l'accessibilité aux services en français. Plusieurs Gatinois entretiennent donc des contacts nombreux avec des anglophones, notamment en raison d'une mobilité interprovinciale des travailleurs : 38 % des travailleurs résidant à Gatineau, surtout des employés de la fonction publique fédérale, traversent chaque matin la rivière des Outaouais pour aller travailler dans la province voisine, à Ottawa¹³³. Les Gatinois francophones côtoient non seulement la communauté anglophone, mais aussi un certain nombre d'allophones : ces derniers forment à Ottawa-

¹³⁰ Recensement canadien de 2011 : <http://www.statcan.gc.ca> [Statistique Canada]. En 2011, 29 060 Gatinois (soit 11,0 % de la population gatinoise) ont déclaré avoir l'anglais comme unique langue maternelle.

¹³¹ *Ibid.*

¹³² Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 73.

¹³³ Cela correspond à 49 390 des 129 835 travailleurs qui ont une adresse fixe de travail. Des Gatinois travaillant dans leur propre ville sont aussi exposés à l'anglais par le biais de leurs collègues ottaviens, car à l'inverse, 4,2 % des travailleurs ottaviens (soit 17 700 personnes) ont pour lieu de travail Gatineau. Emploi-Québec, « Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi. Ville de Gatineau », [en ligne], mis à jour en janvier 2015, <http://www.emploiquebec.gouv.qc.ca/publications-et-formulaires>. Données compilées par Emploi-Québec Outaouais à partir du recensement canadien et de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011.

Gatineau 17 % de la population, soit l'une des plus importantes concentrations au pays¹³⁴.

Un tel contexte linguistique semble parfaitement approprié à notre projet, la conscience linguistique y apparaissant exacerbée et susceptible d'être en partie nourrie par les médias. Nous pourrions ainsi évaluer si les discours métalinguistiques de journaux locaux et provinciaux semblent avoir une résonance particulière sur les représentations linguistiques de jeunes à la fois gatinois et québécois, puis s'ils correspondent vraiment aux usages du français écrit que nous avons récoltés auprès de ces adolescents.

Notre analyse se fera en trois temps. D'abord, à l'aide de l'analyse du discours, nous étudierons un corpus d'articles de journaux traitant du français au Québec. Nous nous intéresserons à ce que disent les discours journalistiques de cette langue ainsi qu'aux stratégies argumentatives qu'ils mettent en œuvre. Ensuite, nous présenterons les résultats d'une enquête par questionnaire que nous avons menée auprès d'élèves gatinois du secondaire dans le but de mieux connaître leurs représentations linguistiques. Nous ferons notamment ressortir les compétences que ces jeunes croient posséder, de sorte à enfin confronter leurs prétendues habiletés à leurs véritables forces et faiblesses, repérées dans un échantillon de leurs écrits (leurs réponses à notre questionnaire).

L'originalité de notre projet réside donc dans son intérêt pour la langue de jeunes Québécois en milieu frontalier. La langue de tels locuteurs, jusqu'à présent peu étudiée à la fois en contexte scolaire, à l'écrit et en situation de contact linguistique¹³⁵, mérite pourtant

¹³⁴ Statistique Canada, *loc. cit.*

¹³⁵ Les corpus recueillis auprès d'adolescents canadiens en situation plus marquée de contacts linguistiques ont principalement documenté la langue *orale* (formelle ou informelle). Sans en faire une liste exhaustive, mentionnons trois corpus : *Le français en contexte : milieux scolaire et social* de Shana Poplack et Johanne S. Bourdages (2005), le corpus de Raymond Mougion qui s'inscrit dans le projet « *A Real-Time Study of Sociolinguistic Change in Four Franco-Ontarian Communities* » (1978/2004-2005) et le *Sous-corpus variationniste France Martineau-Raymond Mougion de Welland 2011*, qui fait partie du Corpus FRAN (<http://continent.uottawa.ca/fr/corpus-et-ressources-electroniques/corpus/>) [Corpus du français en Amérique du Nord, recueilli dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage*

d'être mieux connue, en tant que possible indicateur de l'évolution et du changement linguistiques¹³⁶. Et surtout, si les discours métalinguistiques des médias, ceux des jeunes et les usages linguistiques des adolescents québécois ont séparément fait l'objet de travaux, rarement les a-t-on fait dialoguer¹³⁷. Bâtir entre eux des ponts contribuera, nous l'espérons, à mieux distinguer ce qui relève de perceptions fausses ou fondées dans les discours sur les jeunes et leur langue.

(dir. France Martineau)). Le premier corpus rassemble des enregistrements menés à Gatineau, en partie en milieu scolaire. Le second comprend des entrevues réalisées à plus de 25 ans d'écart auprès d'élèves de Cornwall, Hawkesbury, Pembroke et North Bay. Le troisième corpus réunit des entrevues menées à Welland, notamment auprès d'adolescents.

¹³⁶ Une nuance s'impose ici. Si certains traits de la langue des jeunes peuvent indiquer un changement en cours, d'autres pourraient relever d'un effet de mode particulier à la jeunesse et s'effacer quand celle-ci sera « mieux intégr[e] dans le tissu social », une fois l'âge adulte atteint (Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, Gap, Ophrys, coll. « L'Essentiel français », 2003, p. 89).

¹³⁷ C'est encore plus particulièrement le cas des discours journalistiques que des représentations linguistiques et usages de jeunes, qui ont quelques fois été rapprochés.

Chapitre 2 : Discours métalinguistiques de presse : portrait en trois thèmes

Introduction

Au précédent chapitre, nous avons souligné l'intérêt d'une étude qui s'intéresse à la fois aux discours métalinguistiques de la presse et aux représentations et usages linguistiques d'adolescents québécois. De plus, nous avons constaté un manque de recherches se penchant sur les discours d'un corpus journalistique récent, et la nécessité de vérifier les intuitions de chercheurs qui croient en une forte présence de discours de presse dépréciatifs et principalement orientés vers les jeunes. Pour toutes ces raisons, nous avons nous-même rassemblé un corpus d'articles¹.

Notre corpus se constitue d'articles provenant des principaux journaux francophones qui sont en circulation dans le milieu frontalier gatinois, soit *LeDroit*, *La Revue*, *La Presse* et *Le Devoir*. Nous avons retenu deux journaux régionaux et deux quotidiens lus à la grandeur du Québec, dans le but de recueillir des discours liés tant à Gatineau qu'au Québec (et donc susceptibles d'alimenter les représentations linguistiques de jeunes à la fois gatinois et québécois). Un choix de plusieurs journaux aux profils différents s'est imposé afin de représenter le plus possible la variété de discours auxquels avaient été récemment exposés les adolescents que nous allions interroger. Il était essentiel d'inclure *LeDroit*, le quotidien francophone de la région d'Ottawa-Gatineau, puisqu'il y rejoint des dizaines de milliers de lecteurs, qu'il s'intéresse aux enjeux locaux et provinciaux, et qu'il joue depuis plus de cent ans un rôle clé dans les questions linguistiques²; l'hebdomadaire *La Revue*, qui est distribué

¹ Nous désignerons dorénavant tout texte de notre corpus, peu importe l'appellation qui l'accompagne (« éditorial », « article », « lettre », etc.), par le terme « article » employé au sens large de « [t]exte paru dans un journal écrit » (Jacques Le Bohec, *Dictionnaire du journalisme et des médias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact Communication », 2010, p. 51).

² <http://www.ledroit.org/redaction/100ans> [*LeDroit*]

gratuitement aux citoyens, adopte une perspective proprement gatinoise, avec pour « pierres angulaires » « [l]es nouvelles communautaires, municipales et sportives³ »; le choix de *La Presse* était nécessaire vu la place qu'elle s'est taillée depuis ses débuts, la diversité de ses points de vue et l'importance de son tirage, d'ailleurs en hausse au moment de rassembler notre corpus⁴; enfin, malgré son tirage plus restreint, *Le Devoir* mérite attention comme journal indépendant qui, à partir de sa fondation, « prendra toujours une part très active à la défense du français⁵ » et « s'impos[era] comme un chef de file⁶ » en la matière.

À l'aide de la base de données *Eureka.cc*, nous avons recherché les mots-clés *ling**, *lang**, *franco** et *françai**⁷ parmi la totalité des articles parus dans les six mois précédant notre rencontre d'élèves gatinois⁸, puis nous avons survolé un à un les 10 781 textes contenant au moins l'un de ces mots, pour ne conserver que ceux qui tenaient vraiment un discours métalinguistique⁹. Tout propos subjectif sur la langue a été retenu, peu importe le statut de son auteur¹⁰ (journaliste, lecteur, expert cité, etc.) ou du texte (article,

³ Sylvain Dupras, « Région 7. Outaouais », Jean-Pierre Malo (dir.), *Histoire de la presse hebdomadaire au Québec. Abitibi-Témiscamingue, Outaouais*, Montréal, Hebdos Québec, 2008, p. 69.

⁴ Éric Trottier, « *La Presse*, seul grand quotidien canadien à enregistrer une croissance de son tirage », *La Presse*, 5 mai 2012, p. A2.

⁵ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril*, p. 110.

⁶ Marie-Éva de Villers, *Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois*, Montréal, Québec Amérique, 2005, p. 29.

⁷ Cette méthode nous semblait la plus efficace pour effectuer rapidement un premier tri assez exhaustif des 43 916 articles parus pendant cette période. Nous sommes néanmoins consciente que quelques articles auraient pu nous échapper, dans le cas où leur discours métalinguistique aurait été dépourvu de l'un de ces mots-clés.

⁸ Il s'agit des mois de juin à novembre 2012. Nous souhaitions ainsi étudier les discours qui, récemment lus par les jeunes ou relayés jusqu'à eux, étaient susceptibles d'influencer leurs réponses à notre questionnaire. Notre corpus aurait pu s'étendre sur une plus longue période, mais cela aurait été nettement moins approprié au temps et aux ressources dont nous disposions. De plus, le nombre considérable d'articles recueillis pour six mois allait amplement suffire à alimenter notre réflexion.

⁹ Nous avons par exemple rejeté les textes où le mot « français » renvoyait à la nationalité française plutôt qu'à la langue, ou dans lesquels un fait, et non une opinion, était exprimé sur la langue. Pour être retenu, un texte devait donc simplement présenter une opinion sur la langue, que son sujet principal soit ou non linguistique.

¹⁰ Par « auteur », nous entendons désormais tout individu à la source de propos métalinguistiques, qu'il s'agisse de la personne ayant rédigé l'article ou de celle dont sont citées ou rapportées les paroles.

chronique, lettre, etc.). Il en est ressorti un corpus de 519 articles à la forme et au contenu substantiels¹¹.

La répartition temporelle de ce corpus révèle une présence continue du discours métalinguistique, qui a suscité une production hebdomadaire moyenne de près de 20 articles. Comment expliquer l'accroissement notable du nombre d'articles lors de certaines semaines? Des chercheurs affirment que les discours sur la langue apparaîtraient encore souvent dans la presse en raison d'événements cycliques¹². Notre corpus permet de confirmer un tel lien avec l'actualité. La presque totalité des articles (94,2 %; 489 articles/519) se rattachent à un événement précis et parmi eux, la majorité (59,7 %; 292/489) sont plus d'un à traiter d'un même événement¹³. La fécondité de certaines semaines pourrait tenir à des événements qui viendraient gonfler la production habituelle : Forum mondial de la langue française, campagne électorale provinciale, Semaine québécoise de l'école publique, sortie des résultats du recensement de 2011, etc.¹⁴.

Pour rendre compte avec cohérence de ce corpus à la taille appréciable et aux voix si variées, il nous fallait en faire ressortir les fils conducteurs du discours. Par conséquent, une approche par thèmes semblait appropriée. En plus d'avoir l'avantage de tenir compte de la totalité des articles de ce corpus assez dense, notre analyse thématique facilitera au chapitre suivant une comparaison avec les réponses à notre questionnaire. Chaque article se rapporte

¹¹ Pendant la période couverte par notre corpus, ce sont donc 1,2 % des articles publiés par les journaux étudiés (519 articles/43 916) qui ont traité de la langue.

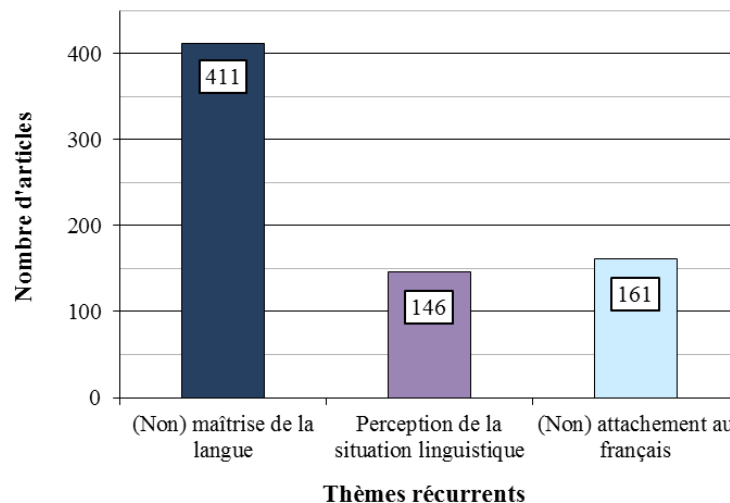
¹² Par exemple, Bouchard mentionne la parution annuelle des résultats aux examens obligatoires de français (Chantal Bouchard, « La question de la qualité de la langue aujourd'hui », p. 388-389).

¹³ Cela est parfois favorisé par le fait que *LeDroit* et *La Presse* (tous deux la propriété du groupe Gesca en 2012) publient un même article (alors compté comme deux articles dans notre corpus).

¹⁴ Ces événements occupent du moins une forte proportion des articles. Lors de leurs semaines respectives, le forum a suscité près de la moitié (47,4 %) des articles, la campagne, la moitié ou plus (61,9 %, 72,7 % et 50 %), et les deux autres événements, plus du tiers (31,8 % et 31,0 %).

à au moins un de ces trois thèmes¹⁵ récurrents : la qualité prêtée à des productions linguistiques (thème dominant avec 411 articles), la perception de la situation linguistique dans son ensemble (146 articles) et l'importance identitaire ou sentimentale accordée au français (161 articles).

Graphique 1 – Présentation des thèmes récurrents du corpus, selon le nombre d'articles qui en traitent¹⁶



Nous cernerons dans ce chapitre les grands discours de notre corpus à la lumière de ces thèmes, que nous analyserons un à un pour savoir ce qu'il en est dit et comment.

1. La maîtrise de la langue, entre louanges et critiques¹⁷

Porteurs des traces d'une tradition discursive québécoise, les discours métalinguistiques québécois se soucieraient encore abondamment et fréquemment de la compétence d'individus ou de groupes à maîtriser le français. « Dans l'opinion publique,

¹⁵ Nous employons ici « thème » au sens que lui attribue Maingueneau, pour désigner ce dont un texte « parle » (Dominique Maingueneau, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2009 [1996], p. 126).

¹⁶ Puisque certains articles traitent de plus d'un de ces thèmes, la somme des colonnes de ce graphique excède le nombre total d'articles du corpus (519).

¹⁷ Étant donné l'ambiguïté de la notion de *qualité de la langue*, nous lui préférons celle de *maîtrise de la langue*, qui a l'avantage de référer clairement à l'évaluation de productions linguistiques plutôt qu'à celle de la langue française elle-même. Consulter à ce sujet : Conseil supérieur de la langue française, *Réflexion sur la place que devraient occuper les notions de « maîtrise » et de « qualité » de la langue dans un rapport sur la situation linguistique au Québec*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009.

l'idée que le français en usage au Québec est de mauvaise qualité est encore assez répandue¹⁸ », lit-on dans un document du CSLF. Dans la presse, les opinions négatives et inquiétantes demeureraient bien présentes selon Bouchard¹⁹. Devant un manque de travaux récents permettant de mesurer cette intuition, notre corpus s'est avéré fort utile pour vérifier la part exacte de tels textes négatifs.

1.1 Vue d'ensemble : quelle place pour les discours positifs et négatifs?

Dans notre corpus, il y a une présence notable de discours qui jugent défavorablement la maîtrise du français : plus de la moitié (51,8 %) des 411 articles sur ce thème en présentent une opinion négative²⁰. Quoique non négligeable, cette présence doit être relativisée : les textes négatifs sont côtoyés par presque autant d'articles positifs ou nuancés²¹ (48,2 %), ce qui suggère une amélioration depuis l'étude de Cajolet-Laganière et Martel (ces derniers ont relevé entre 1960 et 1993 une perception négative de la langue des Québécois dans plus de 90 % des articles de *La Presse*²²). Nous nous attendions à une prédominance d'articles négatifs plus marquée, car divers travaux donnent l'impression que les journaux québécois se limitent presque seulement à des discours sombres et alarmistes²³.

¹⁸ Robert Vézina, *La question de la norme linguistique*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009, p. 10.

¹⁹ Bouchard exprime ainsi son point de vue : « [...] de nombreux facteurs qui contribuaient à compromettre la qualité du français écrit et parlé ont vu leur influence réduite notablement. [...] Dans ces conditions, on peut se demander pour quelles raisons tant d'inquiétudes persistent à l'égard de la qualité de la langue. On lit encore régulièrement dans les journaux des commentaires de journalistes ou de lecteurs qui traduisent une perception négative de la langue parlée à la radio et à la télévision, de celle de la publicité, de celle des jeunes, ou de tel ou tel segment de la société, quand ce n'est pas celle de la société dans son ensemble. » (Chantal Bouchard, « La question de la qualité de la langue aujourd'hui », p. 388-389). Voir aussi *id.*, *La langue et le nombril*, p. 13-14.

²⁰ Bien entendu, nos résultats ne sont valables que pour la période et les journaux couverts par notre corpus, et ne doivent donc pas être généralisés à l'extérieur de ce corpus.

²¹ Par « article nuancé », nous entendons tout article qui présente à la fois des propos négatifs et positifs sur la maîtrise linguistique, ou encore qui reste plutôt neutre, en parlant de celle-ci sans la dire bonne ou mauvaise.

²² Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, *op. cit.*, p. 17.

²³ Citons Cajolet-Laganière et Martel, pour qui la nature médiatique des journaux mène à une évacuation presque complète des opinions positives sur la langue : « les idées et les points de vue véhiculés par la presse sont le plus souvent alarmistes ou négatifs et très rarement optimistes. C'est là une caractéristique médiatique;

Au premier abord, notre corpus présente donc un relatif équilibre numérique entre les articles qui posent sur la maîtrise du français un jugement négatif ou plus favorable. Lorsque l'on distingue les articles qui traitent des jeunes (78/411) des autres articles (333/411), on s'aperçoit que ce groupe n'est guère traité différemment. Des 78 articles sur les jeunes, 53,8 % sont négatifs et 46,2 %, positifs ou nuancés; parmi les 333 articles qui ne parlent pas des jeunes, la proportion d'articles négatifs est fort semblable (51,4 %). Pour bien circonscrire les discours de ce corpus, il nous faut aussi les explorer plus en profondeur. Quand ils se font négatifs, se montrent-ils pour autant « alarmistes » ou empreints d'« inquiétudes », comme lors des dernières décennies²⁴? Quels éléments retiennent l'attention des auteurs? La maîtrise du français par les jeunes et les Gatinois fait-elle l'objet d'un traitement particulier? Examinons à qui et à quoi se rapportent les principaux jugements positifs et négatifs sur la maîtrise de la langue.

1.2 Des groupes qui font bonne ou mauvaise figure

Nous avons déjà dit avoir observé, chez plusieurs chercheurs, une tendance frappante à identifier les jeunes comme cible des propos qui circulent, dans la sphère publique, sur la non maîtrise du français. Ce serait l'un des groupes les plus visés selon certains chercheurs, voire le principal selon d'autres²⁵. Il y a lieu de se demander si cette intuition des chercheurs,

en matière de langue, il est plus facile de faire la *nouvelle* avec une *mauvaise nouvelle* qu'avec une bonne! » (*ibid.*, p. 32). Bouchard, elle, questionne les motivations des médias, « [qui] ne manquent jamais une occasion de relayer les opinions négatives à l'égard de la langue des Québécois » : « Suffit-il d'écrire que le français se détériore au Québec pour vendre de la copie? » (Chantal Bouchard, *La langue et le nombril*, p. 13-14).

²⁴ Ces termes, déjà cités dans les notes ci-haut, sont ceux de Cajolet-Laganière et Martel ainsi que Bouchard.

²⁵ Les jeunes sont soit énumérés aux côtés d'autres cibles, soit mis en évidence (ils apparaissent alors seuls, en tête de liste ou précédés d'adverbes tels « plutôt », « surtout » ou « en particulier »). Parmi les travaux qui les disent une cible, voir notamment Chantal Bouchard, *La langue et le nombril*, p. 21; *id.*, « La question de la qualité de la langue aujourd'hui », p. 388-389; Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel, *op. cit.*, p. 25-30; Jean-Marie Klinkenberg, « Conférence d'ouverture : Cette langue est à vous! », Léonore Pion et Robert Vézina (dir.), *Le français, une langue pour tout et pour tous?*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009, p. 28; Pierre-Étienne Laporte, « Aspects historiques et politiques de la question de la qualité de la

non appuyée par des données quantitatives, est fondée. Notre corpus s'en prend-il vraiment plus souvent ou durement aux jeunes qu'à d'autres groupes? Pour le savoir, identifions les groupes les plus respectés ou attaqués pour leur maîtrise du français.

Les propos sur la compétence linguistique s'appliquent toujours, dans notre corpus, à un groupe précis ou à un individu présenté comme membre d'un groupe. C'est que le discours puriste tend à catégoriser, de façon « globalisant[e]²⁶ » et par des « typologies sociales²⁷ », ceux qu'il évalue. Chaque fois qu'est commentée la maîtrise linguistique d'un groupe ou d'un individu, celui-ci peut être rangé sous l'une ou plusieurs des catégories suivantes, pour un total de 809 occurrences²⁸ : la profession, l'origine géographique, la langue maternelle, l'âge ou l'activité médiatique²⁹. Précisons que la plupart du temps, les jeunes sont désignés dans un même article par plusieurs termes (« adolescents », « élèves », etc.) qui renvoient à la fois à leur âge et à leur occupation d'élèves. Nous faisons donc apparaître doublement les occurrences qui les concernent dans le graphique suivant, sous « âge » et « profession ».

langue : le cas du français québécois », Jean-Michel Eloy (dir.), *La qualité de la langue? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Politique linguistique », 1995, p. 215-216; Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 78; Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 35. Cela s'observe aussi dans des réflexions qui ne concernent pas exclusivement le Québec (par exemple celle de Jean-Michel Eloy, *loc. cit.*, p. 395).

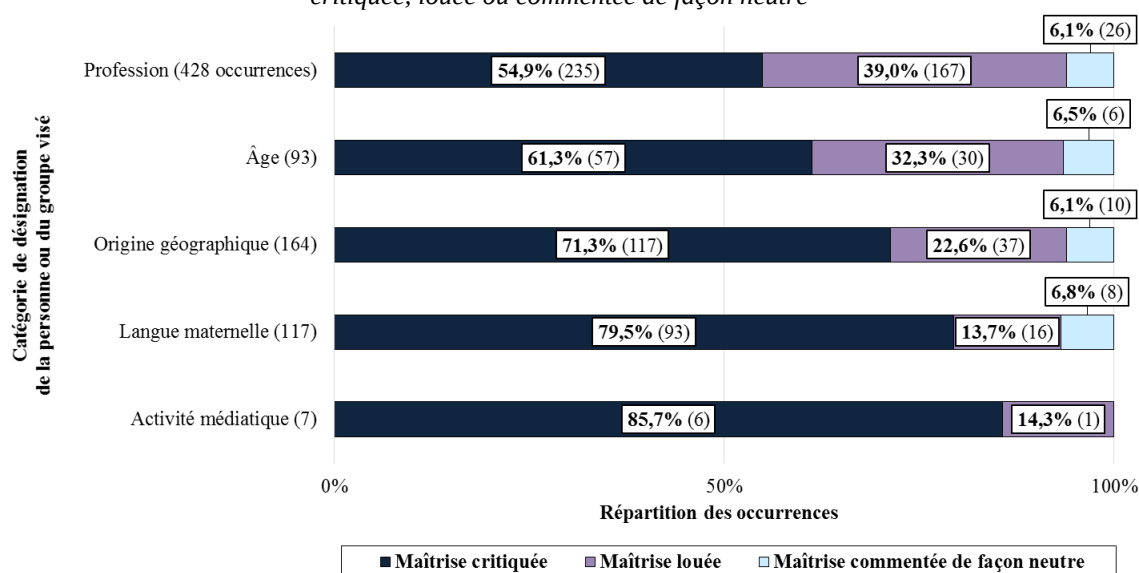
²⁶ Eloy (*ibid.*) résume ainsi cette caractéristique puriste : « Le jugement puriste est souvent globalisant : *les jeunes parlent mal, les journalistes parlent mal, les enseignants parlent mal*, etc. »

²⁷ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier (*op. cit.*, p. 108) proposent à ce sujet un tour d'horizon des « classes sociologiques », « politiques », « anthropologiques », « psychologiques » et « ethnologiques ».

²⁸ Un même article du corpus peut compter plusieurs occurrences. Un texte jugeant la langue des « politiciens québécois » sera ainsi classé à la fois sous « profession » et « origine géographique ». De même, un article prêtant à la fois des forces et des faiblesses aux travailleurs sera compté deux fois dans la catégorie « profession », sous « maîtrise critiquée » et « maîtrise louée ».

²⁹ Cette dernière catégorie comprend les discours qui jugent la langue des médias en général. Comme des personnes d'horizons divers s'expriment, en plus des journalistes, dans les médias, nous avons créé cette catégorie plus englobante et distincte de celle de la profession. Les propos qui portent plus précisément sur les journalistes, eux, se trouvent sous la catégorie « profession ».

Graphique 2 – Répartition, au sein de chaque catégorie, des occurrences où la maîtrise du français est critiquée, louée ou commentée de façon neutre



On remarque que la maîtrise est dévalorisée plus souvent selon la profession (235 occurrences), l'origine (117) ou la langue (93) que l'âge (57). Comme la catégorie « âge » est presque réservée aux jeunes (ils y occupent 88 des 93 occurrences), ces derniers ne semblent pas si critiqués, d'autant plus que la répartition des occurrences à l'intérieur de la catégorie « âge » montre une plus petite part de critiques (61,3 %) et une plus grande part d'éloges (32,3 %) que pour la plupart des catégories.

Les jeunes constituent néanmoins une cible notable. En délaissant ces cinq catégories pour en comparer les groupes détaillés à l'Annexe 1 (francophones, jeunes, Gatinois, etc.), nous avons décelé une tendance considérable des auteurs à viser les jeunes, tant par leur âge que leur occupation d'élève. Parmi les 28 groupes recensés, quatre arrivent en tête de liste avec un certain nombre d'occurrences (voir la dernière colonne du Tableau 1). Il s'agit des travailleurs des arts et de la culture, des anglophones, des élèves et des jeunes. Quasi omniprésents, ils occupent à eux seuls presque la moitié des remarques³⁰.

³⁰ Parmi toutes les occurrences qui ciblent un groupe précis, 46,6 % (377/809) portent sur ces quatre groupes.

Tableau 1 – Groupes dont la maîtrise du français est commentée le plus souvent³¹

Groupes	Catégories	Nombre d'occurrences où la maîtrise linguistique du groupe est...			Total des occurrences
		critiquée	louée	commentée de façon neutre	
Travailleurs des arts et de la culture	Profession	30	71	8	109
Anglophones	Langue maternelle	69	15	5	89
Élèves (adultes dans trois occurrences)	Profession	55	30	6	91
Jeunes	Âge	52	30	6	88
Travailleurs en politique	Profession	41	13	3	57
Habitants de la région du grand Montréal	Origine	36	14	1	51
Individus nés ou habitant hors du Canada	Origine	36	12	2	50
Travailleurs en gestion	Profession	29	6	2	37
Habitants d'une province canadienne	Origine	25	5	5	35
Travailleurs des communications	Profession	13	16	0	29
Travailleurs des sports	Profession	16	9	1	26
Habitants de la région de l'Outaouais	Origine	18	5	2	25

Les discours de notre corpus nous informent sur les acteurs sociaux qui, érigés en modèles ou rabaissés pour leurs faibles compétences, ont pu alimenter les représentations des élèves que nous avons interrogés. Aussi faut-il présenter ici les particularités des groupes commentés, pour plus tard pouvoir les comparer à celles des modèles identifiés par ces jeunes.

Toutes catégories confondues, les travailleurs des arts se démarquent nettement des autres groupes par le nombre élevé de commentaires sur eux (109). Ils suscitent plus de remarques positives que négatives. Ces remarques portent le plus souvent sur un artiste précis, mais évaluent différemment sa relation à la norme selon son domaine. Les acteurs et chanteurs sont surtout salués pour leur maîtrise de l'oral jugée exemplaire. Par exemple, il est dit d'acteurs qu'ils « font entendre la langue de Molière à la perfection » et de la chanteuse Marilou, qu'elle double un film « correctement », c'est-à-dire « dans un français international impeccable » (1P³², 2L et 3P). Les auteurs sont plutôt encensés pour leur

³¹ Dans un souci d'allègement, nous nous limitons ici, parmi les 28 groupes recensés, à ceux comportant un minimum de 25 occurrences.

³² Pour la référence complète des articles du corpus journalistique que nous mentionnerons dans ce chapitre, se reporter à la bibliographie. Les articles du corpus seront dorénavant codés de la façon suivante dans le corps de

créativité langagière³³, qui fait le bonheur des critiques culturels. Leur maîtrise d'une langue précise ou populaire est appréciée pour sa puissance même si elle implique des écarts normatifs : la langue d'un écrivain montréalais « frappe fort » en faisant « dans l'outrancier, la vulgarité », et un autre auteur emploie « une langue précise, sans fioriture, qui fait parfois très mal » (4D et 5P). Grâce à son texte *De peigne et de misère* présenté sur scène, Fred Pellerin incarne la figure d'auteur la plus célébrée. Sa maîtrise linguistique exceptionnelle contribue certainement au « génie » (6P) qui lui est attribué. La façon dont il *trituration*, *rabote*, *contorsionne* et *épice* la langue suscite une telle admiration qu'elle transforme l'état physique du spectateur et fait changer d'avis un chroniqueur qui n'appréciait pas Pellerin auparavant³⁴. Plutôt que de recourir à une langue crue, Pellerin a ceci de particulier : la langue appuie chez lui une démarche folklorique.

Hormis les artistes, seulement trois des 27 groupes restants sont plus encensés que critiqués (pour le détail des occurrences, voir l'*Annexe 1*). Ils sont tous en lien avec la catégorie « profession », comme si ce facteur était le plus déterminant pour se faire une image favorable de la maîtrise d'un groupe. Outre les travailleurs en général, ce sont des travailleurs en enseignement et en communication, parmi lesquels sont surtout perçus favorablement des journalistes, des chroniqueurs, des commentateurs sportifs et des professeurs de cégep et d'université³⁵. Par la connaissance de la norme et les positions

notre texte : chacun sera numéroté selon son ordre d'apparition dans le chapitre, puis suivi d'une lettre indiquant s'il provient du journal *La Presse* (P), *Le Droit* (L), *Le Devoir* (D) ou *La Revue* (R).

³³ Paveau et Rosier mentionnent à juste titre que les auteurs peuvent être loués tant pour leur respect que leur subversion de la norme linguistique (Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 88-89). Voir aussi Lise Gauvin sur l'effet joual de Michel Tremblay (Lise Gauvin, « Michel Tremblay et le théâtre de la langue », *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000, p. 123-141).

³⁴ Voir les critiques enthousiastes qui sont faites du spectacle de Pellerin dans 6P, 7P et 8D.

³⁵ Parmi ces travailleurs, des figures sont mentionnées plus d'une fois : Lise Payette, pour la « langue à la fois simple et élégante » de ses chroniques, et Yves Boisvert, pour la « qualité de [son] expression », qui lui vaut un prix du CSLF (9D, 10D, 11P et 12D).

puristes associées à leurs métiers, ces groupes sont perçus comme des « amoureux de la langue³⁶ ». Cela contribue sûrement à ce qu'ils soient vus comme des modèles linguistiques.

Les groupes professionnels restants sont parfois complimentés. Pour deux d'entre eux se précise une tendance. Dans les sports, les entraîneurs et athlètes félicités sont des anglophones qui font l'effort de s'exprimer publiquement en français (et donc d'apprendre cette langue ou d'en améliorer leur maîtrise). Cette attitude attirerait à ces travailleurs et à leur équipe l'amour des partisans et le respect du public³⁷. En politique, une homogénéité des modèles s'installe : à part Jean Charest, dont est appréciée « la qualité de sa langue bien au-dessus de celle de ses adversaires³⁸ » (16P), les politiciens provinciaux loués sont tous affiliés au Parti québécois. Cela n'est sans doute pas étranger aux idéologies de ce parti, qui s'est démarqué au cours de son histoire par sa promotion de la langue et de la culture québécoises.

En matière d'origine géographique, les personnes immigrantes sont plus souvent félicitées que les Québécois de souche (10 occurrences contre 3). Cela s'observe surtout dans des portraits d'individus ou de société, quand de jeunes immigrants sont congratulés pour

³⁶ Voir à ce sujet Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 86-96.

³⁷ La compétence à s'exprimer en français est ainsi perçue favorablement chez un entraîneur de l'Impact et des anciens joueurs de baseball et de hockey : « Comme tant d'autres entraîneurs et joueurs avant lui, [Marsch] a promis d'apprendre le français en débarquant à Montréal. Avec cette différence : il a tenu parole. S'il fallait que le prochain coach ne parle pas le français, ou ne l'apprenne pas aussi vite que son prédécesseur, l'Impact perdrait une partie de son capital de sympathie. » (13P); « Sa volonté d'apprendre le français, son implication sociale et ses excellentes prestations sur le terrain lui ont gagné [à Rusty Staub] plusieurs partisans à Montréal. » (14L); « Tout le monde aimait Gord Donnelly, qui parlait français comme vous et moi. » (15P).

³⁸ Cela peut paraître surprenant, compte tenu que la prononciation de Jean Charest se caractérise par une variante « franchement antérieure » du /*ā*/, soit une variante qui, au Québec, est stigmatisée par des humoristes et rappelle « des locuteurs provinciaux, plus âgés et moins exposés à la force d'intercourse qui caractérise les contacts linguistiques au sein d'une grande métropole » (André Thibault, « Koinésation et standardisation en français laurentien : le rôle des humoristes », communication présentée dans la section « *Dynamics of dialectal change in French* » au congrès international *Methods in Dialectology XV*, Groningen, 14 août 2014, à paraître dans un volume d'hommages). Dans notre corpus, ce compliment pourrait découler du contexte qui a motivé sa publication : il s'insère dans la lettre d'un lecteur gatinois qui, tenant à souligner la démission de Jean Charest, dépeint cet homme politique dans ses forces et faiblesses. Sans doute pour augmenter ses chances d'être lu, ce lecteur a fait parvenir des versions semblables de sa lettre à deux journaux, l'un local, l'autre provincial : 16P et 17L.

leur apprentissage du français³⁹ ou qu'un journaliste remarque la bonne maîtrise linguistique d'un interviewé. Dans ce cas, le discours sur la langue, anecdotique, rend l'interviewé plus attachant. Un journaliste dépeint ainsi l'intégration réussie d'une dame : « Mme Khammao porte d'ailleurs fièrement son nom de jeune fille, signe d'une québécoisité affranchie, et parle un français impeccable. » (19D) Le commentaire peut se faire plus élogieux encore :

« Muzungu est arrivé ici et ne parlait pas un mot de français », avait noté Rabemananjara. Aujourd'hui?

Cette machine de course parle aussi bien qu'il foule le sol. Il est bien articulé [sic]. Sa maîtrise de sa langue d'adoption lui vaudrait une autre médaille. (20L)

À nouveau, cela rend l'interviewé sympathique et magnifie ses succès personnels. Comme anglophones ou allophones, les immigrants bénéficient donc d'un capital de sympathie semblable à celui d'athlètes et d'entraîneurs anglophones s'efforçant de maîtriser le français.

Si les habitants de l'Outaouais et du grand Montréal obtiennent quelques remarques positives (respectivement 5 et 14), les sphères d'activité des individus complimentés diffèrent selon la région⁴⁰. De plus, les commentaires positifs qui se rapportent à l'Outaouais ont ceci de particulier qu'il leur arrive de traiter d'un *individu* gatinois, mais aussi d'envisager, par des propos plus englobants, la *communauté* gatinoise. Il se dégage de deux commentaires un certain esprit de collectivité, une image linguistique de la ville de Gatineau, par exemple quand est rapporté ce résultat d'un sondage : la majorité des Gatinois croit important, pour parvenir à la réussite professionnelle, de maîtriser le français et l'anglais (21L). À l'opposé, jamais dans notre corpus les Montréalais ne sont loués dans leur ensemble; ces locuteurs n'y sont félicités que sur une base individuelle.

³⁹ Par exemple, une enseignante d'une commission scolaire qui accueille de nombreux élèves allophones souligne leurs compétences : « Les enfants sont de véritables éponges. Ils réussissent généralement à s'intégrer et à apprendre le français rapidement » (18P).

⁴⁰ Ce sont des auteurs et un entraîneur chez les Gatinois, et surtout des travailleurs des ventes et services (mais aussi un homme politique et des élèves anglophones et allophones) chez les Montréalais.

En somme, des groupes liés à la profession, à la langue et à l'origine géographique s'illustrent par la maîtrise linguistique qui leur est prêtée. Les mieux perçus, c'est-à-dire ceux qui sont plus souvent loués que critiqués (voir l'*Annexe 1*), sont évalués selon leur relation à la norme. Ce sont les travailleurs des arts, des communications et de l'enseignement. Des travailleurs des sports, des anglophones, des politiciens, des nouveaux arrivants et des citoyens gatinois et montréalais sont aussi présentés comme des locuteurs modèles un certain nombre de fois, dans des discours aux visées très diverses (témoigner de la sympathie envers un politicien ou un parti, apprécier esthétiquement une œuvre artistique, valoriser l'image d'un individu et de son parcours, etc.). Cela montre bien que les propos sur la langue peuvent s'inviter dans des discours aux sujets très variés, laissant ainsi aux jeunes que nous avons interrogés un certain éventail de choix pour forger leurs représentations du « bon français ».

Passons aux groupes qui font moins bonne figure. Les anglophones, les élèves ainsi que les jeunes font le plus de fois parler d'eux négativement, avec 69, 55 et 52 remarques dévalorisantes, mais ils n'ont pas si mauvaise presse : la répartition des propos sur eux révèle, nous l'avons vu, une certaine part de remarques positives⁴¹. Examinons plutôt les groupes aux proportions de remarques négatives les plus élevées⁴².

Parmi les secteurs professionnels surtout malmenés, nommons les services sociaux et gouvernementaux, la gestion et les ventes. Un personnel électoral non francophone est jugé « inacceptable » (22P), la nomination d'unilingues anglophones à la tête d'entreprises soulève la controverse, un Gatinois rapporte, « abasourdi », que des commerçants ne connaissent aucun mot français ou « baragouin[ent] » cette langue incompréhensiblement

⁴¹ Chez les anglophones, 16,9 % des occurrences (15/89) leur sont favorables. Présentés sous un meilleur jour encore, les élèves jouissent de 33,0 % de remarques positives (30/91) et les jeunes, de 34,1 % (30/88).

⁴² Chaque profession mentionnée dans les paragraphes suivants détient de 71,4 % à 80 % de commentaires négatifs.

(23L)... Le plus souvent blâmés pour leur méconnaissance du français, ces travailleurs contribuent à une perception d'anglicisation de Gatineau et de Montréal. Au discours d'indignation s'ajoutent ici et là des discours teintés de partisanerie ou d'idéologies politiques : des adversaires du premier ministre dénoncent le fait que les Québécois ne puissent se faire servir en français dans des commerces montréalais (24D, 25L, 26D et 27P); partant de calques de l'anglais entendus dans le message d'un ministère, un chroniqueur qualifie le français de langue dominée au Québec, puis convoque le « nationalisme décomplexé » des Catalans opposé à celui, « moribond », des Québécois (28D).

Le discours métalinguistique se mêle aussi au politique quand il vise des politiciens et la police. Le langage « ordurier » (29P), « obscène, blasphématoire ou injurieux » (30D) des policiers fait couler bien de l'encre pendant la grève étudiante. De plus, les sacres et d'autres traits de vocabulaire du tristement célèbre « matricule 728 » retiennent maintes fois l'attention, selon une mécanique discursive qui associe, tel ici, violence policière et langagière :

[Gilles Vigneault] a déjà affirmé : « La violence, c'est un manque de vocabulaire. » La policière devenue une grande vedette avait un certain vocabulaire, n'est-ce pas ? Mais quel vocabulaire atrophié, « barbare » et haineux, lequel n'ouvre assurément pas de larges horizons intellectuels [...] Il va falloir que les étudiants en techniques policières soient amenés à comprendre qu'un policier, ce n'est pas seulement un agent de la répression aveugle et systémique. (31D)

Un dernier groupe professionnel reçoit une bonne part de critiques, sans doute parce qu'on s'attend de ces travailleurs qu'ils incarnent « la » norme linguistique : ce sont les professionnels de la langue, dont font partie les traducteurs. Les auteurs d'articles adoptent alors une posture puriste en se faisant « cueilleurs⁴³ » d'écarts normatifs dans des traductions. Les francismes et les anglicismes agacent tous deux, mais pour des raisons distinctes. Des

⁴³ Nous reprenons cette expression métaphorique de Paveau et Rosier. Les puristes ramassent des mots comme d'autres récoltent des végétaux : par une « sociolinguistique spontanée », ils « not[ent] », « collect[ent] », « consign[ent] » des mots perçus comme des « variations » qui dérogeraient à la pureté du français (Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 28-29 et 53).

critiques littéraires se désolent de ne pas pouvoir apprécier pleinement un livre, faute de s'identifier à sa variété de français. Il en va ainsi d'une traduction « visiblement pensée pour le marché français, où quelques tournures accrochent le lecteur d'ici » (32D). Du côté des anglicismes, pensons à cette chercheuse de l'Outaouais qui s'attaque à la qualité des traductions de textes utilitaires tels les modes d'emploi.

Les structures sont anglaises, le vocabulaire, très souvent aussi, et, surtout, l'esprit. Et ça, c'est une attaque à la culture. Non, en français, on ne cuit pas des gâteaux [...] Tout ça, c'est de l'anglais, à la manière de l'anglais. Tant qu'on traduira dans ce français-là, de cette manière-là, la langue d'ici sera fragile et, conséquemment, trop faible pour porter une identité. (33D)

Peut-être que de tels « cueilleurs » d'anglicismes s'activent à Gatineau en raison de la situation de contact avec l'anglais qui caractérise cette ville. Comme dans bien des exemples cités jusqu'à présent, la maîtrise d'un groupe (ici les traducteurs) se mesure à son rapport à l'anglais.

Cela soulève la question de la relation à l'Autre. Par la différenciation linguistique sont circonscrits d'une part les locuteurs d'un « bon » français, d'autre part ceux qui incarneraient une menace extérieure. Quoiqu'écrit dans une perspective intergénérationnelle et un contexte social différent de celui du Québec, ce constat de Martine Garsou résume bien l'esprit de nos propres observations sur différents groupes : « Il est intéressant de remarquer que s'il y a crise de la langue, elle concerne les autres et non soi-même⁴⁴. »

Ce rapport à l'Autre touche aussi des groupes linguistiques et géographiques. Les auteurs d'articles traitent leur propre groupe linguistique différemment des autres : 5 fois seulement le groupe des francophones est dévalorisé, contre 69 et 19 occurrences pour les anglophones et les non francophones. De même, les commentaires négatifs sur les personnes

⁴⁴ La chercheuse renvoie ici à des francophones qui prêtent à leurs parents des compétences linguistiques inférieures aux leurs. Martine Garsou, « L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois », Bruxelles, Service de la langue française, Direction générale de la culture et de la communication, coll. « Français et société », n° 1, 1991, p. 26.

non originaires du Canada (36) sont 1,7 fois plus nombreux que ceux sur les Québécois (21). Bref, d'un point de vue discursif, la non maîtrise de la langue sert souvent d'outil pour plus largement rejeter les comportements de l'Autre dans lesquels on ne se reconnaît pas (une attitude répressive chez les policiers, une intégration incomplète à la société québécoise chez des anglophones ou des immigrants, etc.).

Dans cette section, nous avons relevé des discours négatifs relayés sur divers groupes pour leur niveau de langue jugé bas, leurs erreurs et, surtout, leur relation à d'autres variétés de français ou à d'autres langues. Notons que l'anglais ressort à tel point de ces doléances que celles-ci ont peut-être plus pour cible principale une langue que des groupes de locuteurs. Cela suit d'ailleurs une tendance des discours métalinguistiques québécois à juger sévèrement les traces de cette langue⁴⁵. En plus des groupes de locuteurs qui font parler d'eux pour leurs liens à l'anglais, un autre fil de trame traverse le thème de la maîtrise du français : le groupe des jeunes⁴⁶. Comme ce groupe revêt une importance particulière dans notre étude, il convient d'en présenter une analyse plus approfondie.

1.3 Et les jeunes?

Près d'un article sur cinq (19,0 %; 78/411) juge la compétence linguistique en parlant des jeunes. Ce groupe, nous l'avons vu, fait beaucoup parler de lui : il suscite le deuxième

⁴⁵ À ce sujet, voir par exemple Bouchard et Larrivée, qui lient le rejet sévère des anglicismes par les Québécois à l'histoire sociale de ce groupe : Chantal Bouchard, *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, conférence prononcée en mai 1998 à l'Université Laval, Montréal, Fides, coll. « Les grandes conférences », 1999; Pierre Larrivée, *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2009. Ces chercheurs font état d'une différence d'attitudes, entre Québécois et Français, envers les anglicismes. Des raisons socioculturelles permettent d'expliquer cette divergence entre les deux communautés. Si les emprunts à l'anglais sont plus mal perçus par les Québécois, c'est que la (non) stigmatisation de ces emprunts tient notamment, pour reprendre les termes de Bouchard, à leur « origine sociale » dans la « culture emprunteuse » et aux perceptions entretenues sur la « culture prêteuse ».

⁴⁶ Puisque les groupes des « jeunes » et des « élèves » se recoupent grandement, nous en parlerons dorénavant comme d'un seul et même groupe.

plus grand nombre de remarques négatives (après les anglophones) et positives (après le domaine des arts)⁴⁷. Par leur nombre notable, mais aussi leur contenu, ces remarques portent à croire que les jeunes font l'objet d'un traitement singulier par rapport au reste du corpus.

S'exprimer sur la compétence linguistique d'autrui revient à aborder la question du « bon français ». Pour conclure à une maîtrise suffisante ou déficiente, les auteurs de discours doivent en effet recourir à la vision subjective qu'ils se font d'une langue correcte. Quels critères guident leurs prises de position? Par un examen minutieux de chaque article, nous avons identifié 23 traits qui servent à justifier, dans notre corpus, les opinions sur la maîtrise du français. Ces traits, détaillés à titre informatif à l'Annexe 2, font appel aux grandes composantes de la langue (grammaire, vocabulaire, orthographe ou prononciation) ainsi qu'à d'autres notions diverses (richesse, registre, variété de français, etc.). Toutefois, il arrive souvent qu'une opinion ne soit pas étayée : l'auteur juge la maîtrise du français bonne ou mauvaise, sans même se donner la peine de préciser ce qu'il applaudit ou déplore. Cette déclaration de la porte-parole de la Semaine québécoise de l'école publique en témoigne :

Est-ce qu'on aime notre langue? Veut-on la garder? Si on répond oui à ces deux questions, il faudrait peut-être alors prêcher par l'exemple et faire l'effort de *bien parler le français*. Je suis toujours consternée d'entendre des gens, dans un vox-pop par exemple, *mal s'exprimer* en français. Il faut faire un effort pour *rehausser la qualité du français* au Québec. Et c'est d'abord la responsabilité des adultes. Comment voulez-vous exiger des enfants qu'ils parlent un *meilleur français* si les adultes en sont incapables? (34D)⁴⁸

S'il est clair que la porte-parole appelle les Québécois à donner l'exemple, encore faudrait-il pour cela qu'ils sachent ce qu'elle entend par « bien » ou « mal » parler le français... La notion de « bon français » semble ici renvoyer à une image idéale et statique de la langue

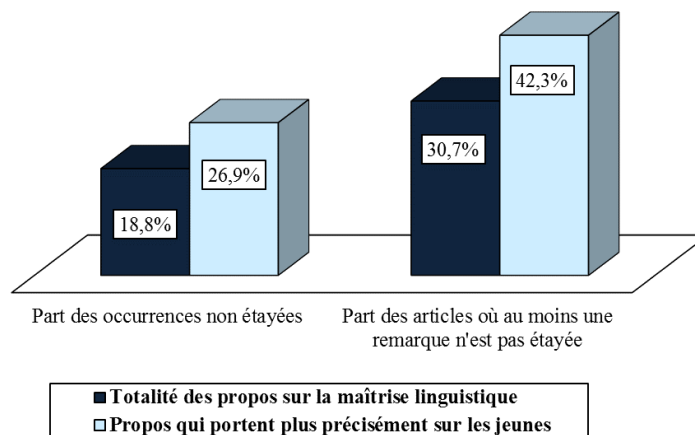
⁴⁷ Rappelons que les jeunes sont critiqués 52 fois et loués 30 fois pour leur langue. On constate, parmi les autres groupes recensés à l'Annexe 1, que seuls les anglophones sont davantage dévalorisés (69 occurrences) et que seuls les travailleurs des arts sont davantage félicités (71 occurrences).

⁴⁸ C'est nous qui soulignons.

alors qu'en réalité, elle peut varier d'un locuteur à l'autre, au gré des représentations linguistiques des groupes et des individus.

Les jeunes sont plus particulièrement victimes de ces conclusions rapides. Comme le montre le *Graphique 3*, ils sont davantage condamnés ou vantés sans que l'on en sache les raisons : les occurrences non étayées et la tendance à ne pas détailler tous les propos d'un article sont plus présentes lorsqu'il est question d'eux que dans l'ensemble du corpus. Puisqu'un même article peut présenter plusieurs occurrences de propos étayés et de propos non étayés, le *Graphique 3* offre deux aperçus, l'un du corpus pris dans son ensemble (à gauche), l'autre du corpus segmenté en articles (à droite). Parmi les occurrences du corpus qui détaillent ou non la maîtrise linguistique, 18,8 % (132/702) sont non étayées; parmi les remarques qui se rapportent plus précisément aux jeunes, 26,9 % (36/134) sont non étayées. On compte au moins une occurrence non étayée dans 126 des 411 articles sur le thème de la maîtrise linguistique (30,7 %), et dans 33 des 78 articles (42,3 %) traitant des jeunes. Les propos non étayés ne se restreignent donc pas à une poignée d'auteurs seulement.

Graphique 3 – Place tenue par les propos non étayés sur la maîtrise linguistique : comparaison des jeunes à l'ensemble du corpus



Devant les nombreux discours qui affirment « que la “qualité de la langue” se dégrade, qu’elle est mauvaise aujourd’hui », Eloy insiste sur le fait que c’est « un thème trop

facile à développer parce qu'on n'a pas à en donner de preuves »⁴⁹. Chez les jeunes de notre corpus, cette absence de preuves se voit doublée d'une non mention des traits linguistiques évalués. Ces non-dits en disent long : par eux, l'auteur se différencie des jeunes, qu'il catégorise en un groupe « homogène » auquel il suppose des spécificités⁵⁰. Cela peut révéler, plus que la condamnation de traits linguistiques, une stigmatisation du groupe des jeunes lui-même. Eloy dit d'ailleurs ceci des jugements du type « *les jeunes parlent mal* » : « Ce qui reste de ces jugements, ce qui se retient, n'est pas proprement linguistique : c'est l'anathème, l'acte de juger, la distance prise par rapport à des catégories de sujets sociaux »⁵¹.

Si l'absence de justifications se montre révélatrice par les stéréotypes qu'elle recèle, la présence de justifications, elle, nous renseigne sur ce qui est attendu d'un « bon » ou d'un « mauvais » français chez les jeunes. Par les traits linguistiques qu'ils abordent, les discours sur ce groupe font aussi paraître celui-ci comme distinct. Par rapport à l'ensemble du corpus, des traits y sont surexploités et d'autres, passés sous silence. La complexité est un trait apprécié deux fois dans le corpus, mais jamais mentionné à propos de la langue des jeunes. De même, pour ce groupe, l'approximation est fort évoquée⁵². Le tout est logique : on n'associe jamais les jeunes à une langue complexe, car leur langue est plutôt perçue comme approximative.

De toutes les remarques sur la maîtrise d'un trait précis, 17,2 % s'appliquent à des jeunes (pour un portrait détaillé de ces remarques, consulter l'*Annexe 2*). Or, dans le cas de certains traits, que nous avons retranscrits ci-dessous, les jeunes sont surreprésentés dans la mesure où l'on s'intéresse à eux plus de 17,2 % du temps.

⁴⁹ Jean-Michel Eloy, *loc. cit.*, p. 393.

⁵⁰ Rappelons que divers travaux ont souligné cette tendance à juger la langue des autres en simplifiant et fragmentant la réalité linguistique en groupes sociaux supposés homogènes. Pensons à Judith T. Irvine et Susan Gal (*loc. cit.*), qui s'intéressent aux processus par lesquels s'effectue cette différenciation linguistique.

⁵¹ Jean-Michel Eloy, *loc. cit.*, p. 395.

⁵² La majorité des occurrences qui dénoncent une langue approximative (4/6) ont trait aux jeunes.

Tableau 2 – Traits qui servent davantage à évaluer la maîtrise linguistique des jeunes

Traits linguistiques	Part des occurrences sur les jeunes	Traits (suite)	Part des jeunes (suite)
Approximation	66,7% (4/6)	Vocabulaire	27,6% (16/58)
Richesse	50,0% (3/6)	Registre	26,1% (12/46)
Orthographe	35,7% (5/14)	Fautes/sans fautes	20,0% (3/15)
Force et aisance	33,3% (6/18)	Grammaire	19,6% (9/46)
Pauvreté	30,0% (3/10)	Précision	18,2% (2/11)
Génie	28,6% (6/21)	Anglicismes et anglais	17,9% (10/56)

Voyons, à partir de ces traits où les jeunes sont surreprésentés, comment est décrite leur maîtrise du français. De façon générale, ce groupe est dit en processus d'apprentissage. Sa langue resterait donc imparfaite, notamment à cause d'« approximations » (35D). Difficile de dépeindre ces imprécisions, puisqu'aucun auteur n'en fournit d'exemple. Il est plusieurs fois affirmé que le vocabulaire des jeunes n'est pas encore assez étendu⁵³. Plus largement, c'est l'ensemble de leurs compétences linguistiques (vocabulaire, grammaire et orthographe) qui resteraient à parfaire. « Mon parti est très critique par rapport à l'idée d'introduire une langue étrangère⁵⁴ alors que l'on commence à maîtriser les concepts, la grammaire, la syntaxe et le vocabulaire de sa langue maternelle » (39P et 40P), déclare une ministre réticente à l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année. Ce sujet d'actualité est celui qui entraîne le plus de discours détaillés sur la maîtrise linguistique des jeunes. Plusieurs personnes s'opposent à ce projet parce que l'anglais menacerait l'apprentissage du français. À cet âge de « balbutiements » (41D), cela aggraverait « la faiblesse des élèves en français » (42D). Un argument supplémentaire émerge de la région de l'Outaouais :

De toute évidence, le gouvernement Charest n'avait pas suffisamment évalué les conséquences possibles de lancer tête baissée tous les jeunes francophones du Québec dans un programme d'immersion anglaise à l'âge où ils peinent à maîtriser leur propre langue maternelle *et dans un contexte où les pressions assimilatrices de l'anglais s'intensifient, notamment dans la grande région de Montréal, à Gatineau et dans le Pontiac*⁵⁵. (43L)

⁵³ Des mots utilisés par Molière dans *Le malade imaginaire* leur seraient inaccessibles, des jeunes en classe d'intégration ou avec des troubles du langage souffriraient d'un manque de vocabulaire, etc. (36P, 37D et 38D).

⁵⁴ Notons que l'emploi de cet adjectif pour désigner une langue seconde a suscité de vives réactions.

⁵⁵ C'est nous qui soulignons.

Dans cet extrait et bien d'autres, la maîtrise incomplète des jeunes sert une prise de position politique. Ce thème devient alors prétexte à épouser ou rejeter les discours de politiciens. François Legault est ainsi félicité pour avoir fait de l'éducation un enjeu électoral.

Au lieu de flagorner « la belle jeunesse travaillante québécoise », Jean Charest et Pauline Marois ne devraient pas avoir peur de dire ce qu'ils pensent du décrochage scolaire, du faible taux de diplomation, de la pauvreté de nos bibliothèques, de la pauvreté langagière (l'oral et l'écrit) de trop d'étudiants, etc. (44P)

Des auteurs font des liens si faciles entre une supposée non maîtrise des jeunes et une réflexion plus vaste qu'on peut se demander s'ils voient là une occasion de faire sensation. Ce chroniqueur qui déplore les examens à choix multiple clôt le sujet par un glissement inattendu : « Lorsqu'on en est rendu à évaluer les étudiants en leur faisant cocher de petites cases, il ne faut pas se surprendre de voir tant de diplômés écrire et parler une langue approximative. » (45D) Il amalgame absence de développement de la pensée par des mots et approximation de la langue, dans une critique plus générale du système pédagogique québécois, implicitement qualifié d'inférieur à celui de la France⁵⁶. Le thème de l'incompétence nourrit du moins les généralisations hâtives. Citons un itinérant devant l'erreur d'un jeune artiste de rue : « Eille. Il a écrit "J'ai" avec un e. J'aie. C'est ça : les étudiants sortent dans la rue, ils prennent de la coke et ne savent pas écrire le français... » (46D) Bref, en faisant les frais de stéréotypes qui dépassent leur seule maîtrise linguistique, les jeunes se voient dans une certaine mesure marginalisés, plus généralement pour leur âge et leur statut d'êtres en apprentissage.

Peut-être parce qu'ils sont conscients des essentialisations sur les jeunes, d'autres auteurs les reconduisent de façon subversive. Ils utilisent pour cela diverses stratégies

⁵⁶ Le chroniqueur fait contraster son expérience personnelle avec celle qu'un père québécois a partagée dans la presse : « Je pourrais compter sur les doigts d'une main le nombre de fois où ma fille a été soumise à de tels questionnaires faits pour les analphabètes pendant ses études secondaires dans une école publique d'un quartier populaire de Paris. » (45D)

argumentatives dont l'ironie, par exemple quand un chroniqueur dit avec humour qu'une publicité a été pensée en fonction des compétences linguistiques des jeunes clients⁵⁷. À nouveau, la langue des jeunes n'est pas le sujet principal de l'article; elle apporte de l'eau au moulin dans une réflexion plus large sur les pratiques publicitaires. L'argument d'autorité et la relativisation, respectivement illustrés dans ces deux exemples, sont aussi employés : une enseignante se dit bien placée pour savoir que les préjugés sur la langue des jeunes sont discutables⁵⁸, et une éditorialiste affirme que le vocabulaire des jeunes est parsemé d'approximations, mais que celui des « vieux » (35D) l'est aussi. Dans les deux cas, le discours défavorable aux jeunes se trouve affaibli. Dans une portée encore plus grande, la contre-argumentation permet carrément de renverser ce discours. Pensons à un élève qui signale que les textos, loin de nuire au français des jeunes, sont une preuve des compétences de ces derniers. Il impose son point de vue par d'intéressants moyens discursifs. Il reprend une appellation péjorative comme pour en dénoncer une dureté abusive, et il cherche à faire consensus grâce à la concession.

Également, il faut être conscients que les adolescents *ne sont pas que des crétins analphabètes* : les lettres ou les groupes de mots qu'ils retirent volontairement de leurs textos prouvent que ces gamins, passez-moi l'expression, sont de véritables experts de l'orthographe français [sic], *même s'ils éprouvent quelques difficultés*⁵⁹. (49P)

L'image d'une mauvaise maîtrise linguistique des jeunes se voit aussi atténuée lorsque d'autres acteurs sociaux sont accusés à leur place. Par exemple, l'« indigence du vocabulaire » des humoristes et leur vulgarité (50D) seraient à la source du registre vulgaire et de la pauvreté linguistique des jeunes. À la lumière des exemples cités, les critiques nous

⁵⁷ « Je ne devrais pas m'étonner, c'est la suite logique des choses : on ne corrige plus les fautes à l'école pour ne pas traumatiser les enfants, alors quand ils deviennent grands, on fait des fautes pour qu'ils comprennent au moins la pub et achètent des téléphones. » (47P)

⁵⁸ « Tout au long du printemps, vous [Léo Bureau-Blouin] avez fait mentir tous ceux qui disent que les jeunes ne connaissent plus "leur français" – ce qui est une généralisation abusive, j'en sais quelque chose, étant enseignante de français et presque (!) jeune. » (48D)

⁵⁹ C'est nous qui soulignons.

semblent découler de deux différentes conceptions des jeunes. Soit une mauvaise maîtrise du français est considérée comme intrinsèque à ce groupe parce qu'il est en apprentissage, soit les jeunes sont visés en tant que tranche d'une société problématique dans son ensemble, auquel cas on les blâme en tant que messagers de divers maux : on condamne à travers eux la société de consommation, l'humour, le système d'éducation, les nouvelles technologies, etc.

Somme toute, la maîtrise linguistique des jeunes jouit d'un traitement plutôt équilibré : elle est dévalorisée de nombreuses fois, mais il arrive aussi qu'un renversement de stéréotypes, voire des remarques dithyrambiques fassent contrepoids aux critiques. La grève étudiante de 2012 a ainsi donné lieu à plusieurs éloges sur l'aisance, la richesse et le génie linguistiques de ses leaders et des étudiants en général. L'« éloquence » (51D) qualifie inlassablement les étudiants, dans des discours tant en faveur de leur mouvement que du gouvernement. Les jeunes font ici doublement bonne figure. En plus d'être saluée en elle-même, leur maîtrise est dite supérieure à celle de politiciens expérimentés.

Comme l'enseignante mise en scène par Philippe Falardeau, répétant inlassablement le mot « violence », nos ministres n'ont jamais su trouver les mots pour décrire la réalité. J'avais parfois l'impression de me retrouver devant des handicapés linguistiques enfermés dans une pensée exiguë faute de mots pour nommer le monde. Il est d'ailleurs flagrant de constater la pauvreté linguistique de nos dirigeants face à des leaders étudiants qui font preuve d'une aisance souvent étonnante dans leurs discours. On ne s'étonnera pas de la faiblesse de l'autorité de celui qui ne sait pas nommer les choses. (52D)

M. Bureau-Blouin, il m'a fait plaisir de vous entendre lors de votre discussion télévisée avec Lucien Bouchard. Votre maîtrise de la langue orale m'a réjouie à nouveau; à côté de vous, l'ancien premier ministre ne faisait pas le poids en la matière! (48D)

Cette comparaison est établie tantôt pour déplorer la conduite des dirigeants politiques, tantôt pour valoriser les leaders étudiants. Les jeunes en sortent gagnants dans les deux cas, grâce à l'image enviable qu'ils projettent.

2. Perception de la situation linguistique : une déclinaison d'images

Un autre thème récurrent de notre corpus est la situation générale, favorable ou défavorable, dans laquelle se trouverait la langue française au Québec. Il se distingue de celui de la maîtrise linguistique par un regard plus englobant. Plutôt que de s'exprimer sur la qualité de facteurs intralinguistiques (grammaire, vocabulaire, etc.), les discours de la presse contemplent de plus loin la langue dans son ensemble, pour se prononcer sur sa « santé » globale et sa capacité à faire face aux défis extérieurs telle la concurrence des langues.

Les 146 articles qui traitent de la situation linguistique s'intéressent souvent à une supposée *détérioration* ou à la *place* occupée par le français au Québec. Ces deux idées, parfois traitées au sein d'un même texte, sont respectivement présentes dans 81 et 69 articles. Nous brosserons un portrait de leur contenu et de leur traitement en nous penchant sur trois de leurs manifestations majeures : l'association d'un discours de détérioration à une recherche de légitimité de l'auteur, l'exploitation des champs lexicaux de la santé et du combat, et la défense d'une place enviable ou menacée du français. Les trois ont en commun de faire appel à diverses images, respectivement par : 1) la valorisation de la figure de l'auteur ou la dévalorisation de celle d'autrui, qui augmente la crédibilité de l'auteur; 2) un vocabulaire imagé qui permet de s'exprimer avec éclat; et 3) de supposées qualités du français (et de l'anglais) qui influenceraient la place réservée au français dans la société québécoise.

- (1) J'en suis venu à croire qu'il vous manque des qualités essentielles pour être chef [...] La situation du Québec est dans un état de très grande urgence, surtout en ce qui concerne la langue [...] Pour que nous ne disparaissions pas en tant que peuple francophone, je vous en conjure, Madame Marois, partez avant qu'il ne soit trop tard, pour que quelqu'un de plus compétent reprenne le flambeau. (53D)
- (2) Nous ne partageons pas l'avis de ceux qui disent que le français n'est plus *menacé*. La *bataille* a changé de forme. Il est vrai que nous avons acquis des droits linguistiques, mais les efforts doivent être constants. Pour ne pas nous faire *éliminer*⁶⁰. (54D)

⁶⁰ C'est nous qui soulignons, dans cet extrait et le suivant.

- (3) Nos nouveaux dirigeants politiques sont vraiment obsédés avec leurs projets de restrictions de l'enseignement de l'anglais de peur qu'il y ait diminution de l'usage du français chez les citoyens. Les souverainistes devraient plutôt promouvoir le bon parler français au Québec pour montrer aux autres Canadiens que le français est une *belle* langue, qu'il vaut la peine de l'apprendre et de bien la parler, au lieu de restreindre la connaissance de l'anglais, une langue *universelle*. (55P)

Bien que les images qui gravitent autour de la situation linguistique s'étendent au-delà des seuls discours sur les jeunes, elles méritent examen parce qu'elles éclairent ces discours. Pour mieux saisir les inquiétudes manifestées sur le niveau de maîtrise linguistique des jeunes, il faut mettre celles-ci en contexte. Elles font partie d'un sentiment plus large (le français est une « belle » langue, il faut « se battre » pour lui, etc.), d'où le désir de veiller à la qualité du français des jeunes. De plus, il faut nous pencher sur ces stratégies discursives parce qu'elles sont susceptibles d'être employées par les jeunes que nous avons interrogés : eux aussi se prononcent sur la situation linguistique et sur les personnalités dont ils croient les propos sur la langue (il)légitimes.

2.1 Gagner en autorité

L'idéologie d'une langue en dégradation est assez répandue au Québec. Il n'est donc pas étonnant que notre corpus contienne des propos qui supposent le français atteint ou guetté par la détérioration. Les images stéréotypées présentent une intéressante « force argumentative⁶¹ » pour celui ou celle qui cherche à justifier ses opinions sur la langue⁶². Pour créer un effet de légitimité susceptible de convaincre, les auteurs de notre corpus appellent le lecteur à se représenter leur figure d'auteur et celle de l'Autre.

⁶¹ Wim Remysen, « Le recours au stéréotype dans le discours sur la langue française et l'identité québécoise », p. 101. Remysen écrit entre autres à ce sujet : « il paraît difficile d'argumenter l'importance de la langue dans son identité et, dès lors, les répondants recourent en grande partie à des images stéréotypées pour appuyer leur position (recours à l'histoire, à l'esthétique de la langue) » (*ibid.*, p. 110).

⁶² Il paraît d'autant plus utile de faire gagner ces opinions en légitimité que la subjectivité, le savoir populaire ou l'émotivité qu'elles renferment pourraient, il nous semble, dissuader le destinataire d'y adhérer. Parmi les chercheurs qui ont souligné ces traits définitoires du discours sur la langue, voir entre autres Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 57 et Marty Laforest, *op. cit.*

2.1.1 S'appuyer sur une image positive de soi

Cette première stratégie consiste à rendre crédibles des propos par une image positive de soi. L'auteur mise sur l'éthos, cette notion héritée d'Aristote qui peut être définie comme une « [i]mage de sincérité, de sympathie et de compétence que l'orateur veut montrer à son auditoire, afin de lui inspirer confiance⁶³ ». Dans notre corpus, la légitimation du discours repose grandement sur une image de compétence, que les auteurs prennent soin de manifester par leur statut professionnel. Ce dernier apparaît dans la majorité des textes sur la détérioration (84 %; 68 articles/81); la plupart des non journalistes signalent leur profession dans leur texte d'opinion (55,2 %; 16/29)⁶⁴, tandis que tous les propos rapportés ou émis par des journalistes (100 %; 52 articles/52) sont accompagnés de la profession de leur auteur.

Pourquoi un tel souci de la profession? Grâce à l'aura de respectabilité associée à leur profession, certains auteurs croient sans doute pouvoir influencer favorablement la réception de leurs propos. Ils prennent alors la parole en tant que spécialistes de la langue, comme psycholinguiste, traducteur, professeur de français, porte-parole de l'opposition officielle en matière de langue, etc. « L'énonciateur doit légitimer son dire : dans son discours, il s'octroie une position institutionnelle et marque son rapport à un savoir⁶⁵. » Autrement dit, une image de soi convaincante fait souvent intervenir l'autorité professionnelle de l'auteur.

Des auteurs d'autres domaines d'expertise vont même jusqu'à signer des textes non pas comme simples citoyens, mais bien comme médecin, avocat ou autre professionnel au prestige élevé. Ces titres peuvent faire oublier que l'auteur n'est pas qualifié pour s'exprimer

⁶³ Hendrik van Gorp *et al.*, *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques », 2005, p. 186. Sur l'éthos en analyse du discours, voir notamment Dominique Maingueneau, qui regroupe sous les termes de « corporalité » et de « caractère » les traits psychologiques et physiques (habillement, sévérité, etc.) qu'un auteur laisse paraître à son lecteur (Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 60-61).

⁶⁴ Les autres (44,8 %; 13/29) ont préféré mentionner leur ville de résidence plutôt que leur profession.

⁶⁵ Ruth Amossy, « Éthos », Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p. 239.

sur la situation du français, puisque l'autorité permet qu'une opinion soit acceptée sans preuve, « non pas sur l'examen de la conformité de l'énoncé aux choses elles-mêmes mais en fonction **de la source et du canal** par lequel l'information a été reçue⁶⁶ ». Des lecteurs ont peut-être adhéré à ces propos d'une collaboratrice avocate, qui s'oppose à l'intention d'un ministre d'étendre la Charte de la langue française aux centres de la petite enfance (CPE) :

Bien qu'elle [la loi 101] profiterait assurément d'une cure de rajeunissement, histoire de s'adapter aux nouvelles réalités sociales et technologiques, il ne subsiste néanmoins aucun doute quant au bien-fondé de son existence. La loi 101 n'a toutefois pas sa place dans les CPE, pas plus que dans les cégeps, d'ailleurs. Il est totalement farfelu de prétendre que la survie du français est menacée parce que des enfants de moins de 5 ans ne le parlent pas couramment dans leur milieu de garde. (56P)

L'auteure justifie son désaccord en ridiculisant le discours de l'Autre, qu'elle réduit à la loufoquerie, mais aussi à la fausseté⁶⁷. Son ton catégorique camoufle sa subjectivité par le choix de verbes au présent de l'indicatif et par des adverbes tels « assurément », « aucun doute » et « totalement »⁶⁸. L'auteure conclut bien hâtivement à une absence de lien entre la détérioration de la situation linguistique et le manque d'exposition au français. Or, cela pourrait échapper au lecteur vu l'apparente légitimité du « canal » (*La Presse*) et de la « source » (une auteure doublement présentée comme compétente, par les titres d'« avocate » et de « collaboratrice⁶⁹ »).

Les chroniqueurs et éditorialistes usent aussi de leur autorité pour exposer leurs idées sur la situation linguistique. Puisqu'ils signent des textes où une certaine subjectivité est

⁶⁶ Christian Plantin, « Autorité », Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, op. cit., p. 85.

⁶⁷ Selon Dominique Maingueneau (op. cit., p. 119), le verbe *prétendre* « présuppose que la proposition qui suit est fausse ».

⁶⁸ Cette observation rejoint en quelque sorte celle de Remysen, pour qui « [les] embrayeurs modaux qui marquent la certitude » vont de pair avec « une argumentation peu développée » (Wim Remysen, « Le recours au stéréotype dans le discours sur la langue française et l'identité québécoise », p. 106).

⁶⁹ *La Presse* accole une image d'experts à ses collaborateurs : « Souvent, ce sont des spécialistes qui sont réputés avoir développé une expertise dans leur sphère d'activité professionnelle tout au long de leur carrière. Parfois, ils s'expriment à titre personnel en commentant avec sensibilité des phénomènes qui touchent notre société. » (<http://www.lapresse.ca/debats/nos-collaborateurs> [*La Presse*]).

attendue⁷⁰, ils projettent une image forte d'eux-mêmes, allant parfois jusqu'à attirer l'attention du lectorat sur ce que ce dernier n'arriverait pas à voir lui-même. André Pratte réfute dans un éditorial (57P) les interprétations alarmistes du recensement qui concluent à un « recul » du français. Il signale qu'elles sont incomplètes et il en vient, par une analyse plus approfondie, à guider son lectorat vers une autre direction : « ce déclin apparent cache une réalité à la fois plus complexe et plus favorable au français », estime-t-il. Bref, par sa capacité d'analyse, l'éditorialiste peut disposer d'une vision plus globale et renverser un discours de détérioration de prime abord acceptable. Pierre Allard donne aussi l'impression de jouir d'un regard privilégié sur la langue. Il décrit l'aveuglement des Québécois, qu'il juge nombreux à « accepter sans questionner » l'enseignement intensif de l'anglais en 6^e année :

Pour leur part, bien des francophones semblent prêts à s'y aventurer *les yeux fermés*. N'ayant pas eu à subir les effets assimilateurs d'écoles bilingues comme les francophones hors Québec (qui les ont bannies), trop de Québécois suivent comme des moutons un berger *qui ne voit pas le précipice*⁷¹. (58L)

La capacité d'Allard à étendre son regard critique au-delà des frontières québécoises n'est sans doute pas étrangère à sa position professionnelle. En tant qu'éditorialiste à Ottawa-Gatineau, il a acquis une certaine expérience en matière de comparaisons interprovinciales.

En plus de donner accès à un point de vue privilégié, le statut d'éditorialiste fournit la possibilité de lancer un appel à l'action. Tel un gardien de la langue qui s'élève au-dessus de la mêlée, Allard rappelle aux citoyens et aux candidats électoraux que, malgré le « brouhaha » de la campagne qui s'annonce, il est de leur devoir de ne pas passer sous silence l'« enjeu négligé » de l'anglais intensif. Selon une stratégie d'appel commune, des

⁷⁰ En effet, l'éditorial se définit comme « l'opinion de l'éditeur d'une publication » ou d'un membre de son équipe éditoriale, et la chronique « repose sur une vision subjective de la réalité, sur une lecture fortement personnelle » qu'un journaliste fait de l'actualité (Pierre Sormany, *Le métier de journaliste. Guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 2011 [1990], p. 139 et 141).

⁷¹ C'est nous qui soulignons.

chroniqueurs projettent d'abord une image sympathique par des propos légers et joyeux. Une fois une complicité tissée avec le lecteur, ils usent de leur autorité pour le rappeler à l'ordre. Pensons à cette chronique où l'humour sert de tremplin à Pierre Foglia pour parler de sa lecture du *Cornwall Express*, un hebdomadaire francophone d'une ville ontarienne :

Un aperçu : Gordon est un partisan forte de la communauté... il est aussi la dernière chaise du conseil de technologie de Kingston et serve un certain nombre des comités provinciaux... Je vous vois sourire comme lorsque vous tombez sur une mauvaise traduction dans un mode d'emploi, sauf qu'on est ici à la première page du journal francophone d'une communauté francophone du Canada et il n'y a absolument rien de drôle à regarder mourir une langue. Surtout quand c'est la nôtre. (59P)

Foglia laisse d'abord son lectorat rigoler devant ces perles (il le « voi[t] sourire », comme si une proximité les unissait) puis, investi d'un devoir, il prend au moyen d'adverbes un ton ferme. Il tente de remédier à l'aveuglement de ses lecteurs en leur faisant « regarder », remarquer la détérioration de la situation linguistique. Par le pronom « nôtre », il les convie enfin à penser comme lui.

L'expérience personnelle est aussi à la source d'un regard qui surplomberait la situation du français. Avec leur image de personnes au riche vécu, des auteurs disent avoir aperçu, grâce à un événement précis (déménagement de l'Ontario au Québec, voyage en France, etc.), ce que d'autres ne verraient pas. Leurs propos paraissent alors légitimes, car on reçoit généralement sans preuve ceux des individus que l'on juge « bien placés pour savoir⁷² ». Des abonnés du *Droit* pourraient avoir accepté l'argument d'autorité d'un lecteur qui raconte être monté, au Québec, à bord d'un autobus au chauffeur unilingue anglophone. Le texte de ce lecteur se conclut ainsi : « Certains jovialistes croient que le fait français n'est pas menacé au Canada et au Québec. Il l'est, mais ça ne paraît que si peu... La mort sera douce, mais ce sera quand même la mort. » (60L) Vu sa généralisation hâtive⁷³ d'un cas

⁷² Christian Plantin, *op. cit.*, p. 85.

⁷³ Notons que la généralisation hâtive s'insère couramment dans les discours qui font appel à l'expérience personnelle : « Dans la vie de tous les jours, ce paralogisme prend souvent la forme d'un argument anecdotique,

unique à une conclusion sur le Canada entier, ce lecteur a peut-être pour but véritable de s'exprimer sur la situation générale du français plus que sur les services d'une compagnie.

Nous avons montré que les auteurs, en s'appuyant sur une image avantageuse d'eux-mêmes, ont sans doute pour objectif d'éveiller leur lectorat à la menace de détérioration qu'ils voient poindre à l'horizon. C'est la crainte de cette menace qui semble les pousser à faire entendre leur voix : en témoigne l'image puissante de la mort qui vient souvent clore leurs textes⁷⁴. Un autre motif récurrent incite aussi à tenir pareil discours : discréditer autrui.

2.1.2 Ternir l'image d'autrui

En tournant en ridicule d'autres personnes, l'auteur joue cette fois doublement avec l'image : la sienne gagne en supériorité au détriment de celle de son adversaire. Cette stratégie a ceci d'intéressant qu'elle est souvent guidée par des intentions, des idéologies qui débordent la sphère linguistique. Ce n'est pas un phénomène récent dans les journaux canadiens-français : par des propos d'apparence métalinguistique, des chroniqueurs de langue des XIX^e et XX^e siècles ont par exemple laissé filtrer un conflit entre individus d'allégeances libérale et conservatrice, peut-être exacerbé par la jalousie⁷⁵. À la lumière des notions d'image et de légitimité, nous illustrerons comment, dans notre corpus, la situation linguistique devient souvent prétexte à dévaloriser le discours d'autrui, mais aussi à ternir

c'est-à-dire qu'il invoque une expérience personnelle pour appuyer un raisonnement. » (Normand Baillargeon, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux, coll. « Instinct de liberté », 2005, p. 62-63).

⁷⁴ À titre d'exemple, prenons la fin mortifère des trois derniers articles que nous avons analysés (58L, 59P et 60L) : Allard affirme que si le projet d'anglais intensif en 6^e année n'est pas remis en question, « [n]ous aurons été, collectivement, les fossoyeurs du français dans nos propres écoles »; Foglia rappelle qu'« il n'y a absolument rien de drôle à regarder mourir une langue. Surtout quand c'est la nôtre »; selon le lecteur du *Droit* enfin, « [l]a mort sera douce, mais ce sera quand même la mort. »

⁷⁵ Gabrielle Saint-Yves, « L'idéologie à travers les questions de langue : riposte de Firmin Paris à la chronique de langue de Louis Fréchette », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 2, 2003, p. 123-146.

plus largement l'image d'un parti ou d'une personnalité politique. Il arrive même que l'auteur éclabousse la crédibilité d'autrui par des arguments *ad hominem*⁷⁶.

En disant leur désaccord avec les orientations d'un parti, les auteurs font plutôt bonne figure à côté de ce parti et de son chef, dont ils mettent de l'avant des traits négatifs. Rétrograde, négligent, incompetent, voire dangereux... l'Autre voit son image minée par des termes péjoratifs. Par exemple, le Parti libéral du Québec (PLQ) et le premier ministre Jean Charest ont été la cible de bien des reproches pendant trois mois riches en événements politiques⁷⁷. Les discours sur la langue jouent un rôle frappant dans le portrait brossé de ce gouvernement. Un chroniqueur qui veut montrer que la langue serait « mal en point » au Québec dépeint ce gouvernement comme « en retard d'une mode » et qualifie le comportement du Québec et de son premier ministre de « négligent » (61D et 62D). Des adversaires du PLQ⁷⁸ lui reprochent d'être un « danger » pour les Québécois, dont il aurait fait « recul[er] » la situation linguistique (63L et 64D); d'être « néfaste » et incapable de « progrès réels » en matière de langue (65D); de manquer de « vigilance » dans l'application de la Charte de la langue française, qu'un autre parti ferait « mieux [...] respecter » (24D et 25L); de laisser le Québec « paralysé par divers maux » (dont la situation linguistique) et l'Outaouais avec une langue promue de façon « lamentable » (66D et 67L). Les questions linguistiques sont la « pelure de banane », « le talon d'Achille » de Jean Charest, qui « s'éteint, perd de son intérêt » et semble « las, fatigué » en abordant ce sujet, affirme un

⁷⁶ En d'autres mots, une personne se voit alors directement attaquée sans même que ne soient commentés ses propos. Selon Baillargeon, ce moyen serait l'un des plus « répandus » et « efficaces » en matière d'argumentation et s'avérerait utile à ceux qui « souhaite[nt] par là discréditer une proposition en discréditant la personne qui l'énonce » (Normand Baillargeon, *op. cit.*, p. 65).

⁷⁷ Rappelons que les mois de juin, juillet et août 2012 ont été marqués entre autres par une importante grève étudiante qui a donné du fil à retordre aux libéraux, par la tenue du Forum mondial de la langue française à Québec et par le déclenchement d'une campagne électorale provinciale.

⁷⁸ Dans cette phrase sont rapportés les propos de candidats à l'élection (Pauline Marois, François Legault et Gilles Aubé), d'un cinéaste et d'un citoyen se positionnant contre le PLQ.

éditorialiste (68L). Cette liste non exhaustive de « faiblesses » porte un dur coup à l'image de ce chef et de son parti.

Le thème linguistique s'insère plus largement dans une critique du gouvernement en place. Il se glisse dans les articles comme un *exemple* parmi d'autres pour renforcer une position plus large. En campagne électorale, cette exemplification permet de ternir l'image d'un (chef de) parti dans un inventaire non exhaustif.

- (4) Si tant de Québécois et Québécoises aspirent au changement dans un contexte où le système est paralysé par divers maux - *corruption, chômage et perte de la langue française, auxquels s'ajoutent le ras-le-bol d'une jeunesse en face de l'augmentation des droits de scolarité et notre système de santé malade* -, il faut dire que l'heure est grave⁷⁹. (66D)
- (5) Je n'ai pas d'illusions sur ce que pourrait un gouvernement du Parti québécois. Mais je suis convaincu qu'il serait moins néfaste pour le bien commun et l'avenir du Québec et qu'il pourrait, sur certains fronts (*entre autres sur celui de la langue*), offrir des progrès réels. (65D)
- (6) Je crois qu'il est essentiel qu'on revienne aux questions identitaires parce que le Parti libéral a complètement mis de côté cette réalité, a-t-elle d'abord affirmé. (...) Je crois que le Québec a reculé avec les libéraux au pouvoir, *en particulier en matière linguistique*. (63L et 64D)

Cette exemplification se déploie à divers degrés. La situation linguistique peut être utilisée comme un exemple présenté parmi d'autres (4), un exemple mis en valeur parmi d'autres non mentionnés (5) ou l'exemple parfait (6), introduit par « en particulier », « surtout », etc.

La rectification de propos permet aussi d'entacher l'image d'autrui. Selon un lecteur gatinois par exemple, le président du Mouvement Québec français, qui dit le français menacé au Québec, ne saurait pas identifier les véritables responsables de cette situation déplorable :

Il blâme la faiblesse de la Charte, Harper et Charest bien sûr, les anglophones, les allophones, les téléphones, et j'en passe. En somme, c'est la faute d'à peu près tout le monde, sauf des principaux intéressés. Comprendront-ils que la survivance du français dépend des francophones eux-mêmes? (69L)

L'Autre est ridiculisé : ses arguments sont repris pour ensuite être mieux démolis⁸⁰ et, surtout, sa crédibilité est mise à mal par la sarcastique suite anglophones/allophones/téléphones. L'humour peut servir d'outil efficace pour faire la leçon

⁷⁹ C'est nous qui soulignons dans cet extrait et les deux suivants.

⁸⁰ C'est ce que Baillargeon nomme l'« homme de paille » (Normand Baillargeon, *op. cit.*, p. 79).

à une personnalité publique tout en faisant bonne figure. Denis Gratton prend ainsi plaisir à signaler l'incohérence du communiqué d'un candidat :

J'ai lu son communiqué de presse et j'ai souri en lisant le paragraphe suivant :

« Il y a pas si longtemps (pas de n', comme dans il n'y a pas si longtemps), Benoît Pelletier, un autre député de l'Outaouais démissionnait, car toutes les positions plus nationalistes qu'il proposaient (sic) restaient toujours lettre morte alors que John James Charest (et lisez bien ce qui suit) laissait la situation du français se détériorer... ».

Donc si je comprends bien, si le candidat péquiste Jean-François Primeau est incapable d'écrire une phrase sans faire de fautes, c'est à cause de John James Charest qui a laissé la situation du français se détériorer.

C'est ça? (70L)

En soulignant l'inadéquation entre la non maîtrise linguistique et les propos de Primeau, ce chroniqueur affaiblit la crédibilité du candidat, qu'il ridiculise par des parenthèses, un résumé boiteux de sa pensée et la reprise de « John James Charest ». Gratton pourrait avoir comme visée de rétablir l'image de Jean Charest, qu'il jugerait victime d'un raisonnement fallacieux⁸¹. En reprenant le nom anglophone du premier ministre, il fait à tout le moins perdre de sa force à cette charge. Par un argument *ad hominem* semblable à celui de Primeau, Gratton s'amuse à renverser la situation et à faire de ce candidat un arroseur arrosé.

Parfois, la réputation d'un politicien est démolie avec tant de force et d'insistance que l'objectif visé nous semble dépasser la rectification ou le désaccord. Une auteure citée plus haut faisait gagner en légitimité ses propos par son titre d'avocate et un ton catégorique⁸². Désapprouver l'intention du PQ d'appliquer la Loi 101 aux CPE, voilà le but avoué de l'auteure. Or, elle sort de ce désaccord ponctuel pour rabaisser plus généralement l'image du PQ depuis son élection. Elle décoche flèche après flèche à ce parti, par un vocabulaire dégradant et souvent intégré à la comparaison et à la métaphore. Elle associe ce parti aux champs du risible, de la bestialité, du contrôle démesuré et de la maladie : elle le dit

⁸¹ Cela serait plausible, d'autres auteurs ayant clairement tenté de redorer l'image de Jean Charest après que ce dernier ait été attaqué pour son nom anglophone (voir par exemple l'article 71L).

⁸² Rappelons son affirmation : « Il est totalement farfelu de prétendre que la survie du français est menacée parce que des enfants de moins de 5 ans ne le parlent pas couramment dans leur milieu de garde. » (56P) Les autres passages cités dans ce paragraphe proviennent du même article.

« amus[ant] » et « divertissant », affirme qu'il a « tout faux » et qualifie son projet « farfelu » de « lubie »; Pauline Marois, « la chef du troupeau », doit sans cesse « calmer les ardeurs de ses étalons fringants », ses ministres étant empressés de « se frotter le sabot » tels des « chevaux confinés à l'écurie depuis trop longtemps »; le PQ exercerait « une dictature linguistique », « un contrôle linguistique obsessif et maladif » et « des mesures répressives et des lois contraignantes »; son « syndrome de persécution », sa « berlue » et ses « inquiétants symptômes de paranoïa » nécessiteraient qu'on lui amène « vite un médecin ». L'auteure écorche la crédibilité du parti avec acharnement, dans plus d'une phrase sur deux⁸³. La profusion de ces images est telle qu'à nos yeux, elle discrédite le propos. Par son insistance à détruire l'Autre, le discours nous apparaît ici dépasser l'enjeu de la situation linguistique et devenir prétexte à la diffusion d'idéologies politiques.

2.2 *La situation linguistique : sa santé, son combat*

Outre les figures de l'auteur et de l'Autre, d'autres images ressortent particulièrement de notre corpus lorsqu'il est question de situation linguistique. Ce sont celles de la santé et du combat qui, par leur personnification de la langue, insufflent force et vie aux discours.

Plusieurs chercheurs ont déjà remarqué la présence de ces images dans des discours supposant une détérioration de la langue. Canut décrit les principales « métaphores de la pureté » en s'attardant surtout à la métaphore biologique : tel un « organisme vivant » et mal portant, la langue est mise en danger par l'impureté de tout « corps étranger »⁸⁴. Plus synthétique, Bouchard conclut, sur la contamination du français par l'anglicisme, qu'un certain vocabulaire véhicule trois métaphores, celles « guerrière », « biologique » et

⁸³ En effet, 14 des 24 phrases de son texte ternissent l'image de ce parti politique.

⁸⁴ Voir Cécile Canut, *op. cit.*, p. 59-64.

« spirituelle »⁸⁵. De façon semblable, Paveau et Rosier regroupent les « termes » des métaphores puristes de la sorte :

D'abord la perte ou la chute morale à travers les termes de *décadence*, *dépravation*, *déchéance*, *avilissement*, *souillure* [...]; ensuite la maladie transmissible (*épidémie*, *contagion*, *contamination*) combinée à un hygiénisme remédiateur [...]; enfin le domaine militaire, de la *défense* au *combat* en passant par la *défaite*, le *massacre* [...]⁸⁶

Ces quatre chercheuses ont surtout repéré les champs lexicaux de la santé et du combat là où il était question de détérioration *interne* de la langue. Dans notre corpus, nous avons remarqué que ces champs peuvent s'étendre à la situation linguistique en général.

Avant même de faire place aux métaphores biologique et guerrière, les auteurs font déjà *voir* leur pensée. Selon qu'il porte sur une détérioration enclenchée ou imminente, le discours est traversé par les champs lexicaux du déclin ou de la menace, qui mobilisent des termes très visuels. Le champ du déclin appelle le lecteur à se représenter la dégénérescence d'une situation irréversible, selon une pente descendante. Par exemple, les auteurs parlent de *déclin*, de *recul*, d'*érosion*, voire de *disparition* prochaine du français; selon eux, seul un *miracle* pourrait renverser ce mouvement *inexorable*, *inéluçtable*; ils s'attardent sur le rythme auquel se déroulerait la *perte de vitesse/terrain* du français (certains veulent la *freiner*, d'autres la décrivent comme *lente*, d'autres encore la disent *accélérée* ou en marche *à vitesse grand V*)⁸⁷. Le champ de la menace, lui, dépeint la langue dans un état de fragilité et de danger. Les auteurs disent la situation du français *menacée*, en *danger*, *précarisée* et *vulnérable*; de plus, ils font gagner leur texte en intensité par un vocabulaire très émotif (ils traitent d'*inquiétude*, de *préoccupation*, de *crainte*, d'*urgence*, de situation *alarmante* ou

⁸⁵ Pour plus de détails sur cette typologie du « vocabulaire de l'anglicisme », voir Chantal Bouchard, *La langue et le nombril*, p. 175-179.

⁸⁶ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 56.

⁸⁷ À titre d'information, les termes que nous venons de mentionner comptent respectivement, toutes déclinaisons de classes confondues, 20, 20, 4 et 5 occurrences; 1, 1 et 3 occurrence(s); 8, 2, 2, 2 et 1 occurrence(s). Au total, nous avons relevé 76 occurrences de termes liés au champ du déclin.

catastrophique)⁸⁸. Au moins l'un des deux champs lexicaux apparaît dans 82,7 % (67/81) des articles⁸⁹, ce qui fait de ces champs un outil récurrent pour véhiculer la détérioration. Comme nous l'avons vu en 2.1, les auteurs ont tout intérêt à susciter l'adhésion du lecteur et, par conséquent, à alimenter son imagination par des termes évocateurs et plus concrets.

S'ajoutent à ces champs des termes biologiques et guerriers⁹⁰. La langue est imagée comme un corps en mauvaise santé par trois catégories de mots. C'est au moyen de la classe nominale que les auteurs associent le plus souvent l'état de la langue à un état de santé (ils parlent de sa mauvaise *santé*, de sa *survie*, de sa *mort* attendue, du *mal* qu'elle constituerait pour la société et de son exposition à un *corps étranger* (l'anglais), pour ne mentionner que les termes employés plus d'une fois). Deuxième classe la plus nombreuse, les adjectifs servent à qualifier l'état chétif et souffreteux du français (la langue est dite *malade*, *faible*, *fragile*, etc.), mais aussi de ses locuteurs⁹¹. La classe verbale, enfin, appuie plutôt deux différents discours, qui opposent l'inaction et l'action. Elle met de l'avant l'état de passivité lié à la blessure ou à la maladie (l'état de la langue « s'aggrav[e] », celle-ci « se blesse souvent », on la « regard[e] mourir », etc.; 73L, 62D et 59P), mais elle soutient aussi des propos plus encourageants, qui rapprochent la langue d'un organisme capable de guérison et de vigueur. Le lecteur est appelé à soigner la situation linguistique comme il prendrait en main sa propre santé (il serait du devoir de tous de *fortifier*, *renforcer* et *traiter* la langue).

⁸⁸ Les termes ici fournis comme exemples apparaissent 22, 4, 2 et 1 fois; 8, 5, 2, 1, 4 et 1 fois. Au total, le champ de la menace regroupe 54 occurrences.

⁸⁹ Parmi les 81 articles qui tiennent un discours sur la détérioration de la situation linguistique, le lexique exprime plus précisément dans 29 articles l'idée de déclin seulement, dans 30 articles l'idée de menace seulement et dans 8 articles les deux.

⁹⁰ À titre d'information, nous avons compté 44 occurrences de termes biologiques répartis dans 21 articles, et 36 occurrences de termes guerriers apparaissant dans 11 articles.

⁹¹ Pensons à une chronique fort controversée où Christian Rioux a écrit que la langue des chansons de Radio Radio, cette « sous-langue d'êtres *handicapés* en voie d'assimilation » qui « exerce sur [lui] une fascination *malsaine* », « pourrait représenter l'avenir du français chez nous [au Québec et au Canada] » (72D). C'est nous qui soulignons ces adjectifs liés au champ lexical de la santé.

La métaphore du combat se manifeste par une plus grande proportion de verbes encore. La moitié des mots du champ guerrier (18/36) sont des verbes, et donc des porteurs d'action. Il est question de *garder*, *défendre* et *fortifier* la langue telle une forteresse, de *résister*, de *gagner*, etc. Peu de verbes expriment la défaite ou la passivité comme le fait *céder*; les verbes marquent plutôt la lutte et l'ardeur. Cela nous semble aller de pair avec l'appel lancé par de nombreux auteurs qui, nous l'avons vu, désirent amener le lecteur à ouvrir les yeux et à s'impliquer plus activement dans le « combat » pour le français. Cet éveil face à un antagoniste – l'anglais – est aussi recherché au moyen d'adjectifs, qui font prendre conscience au lecteur de sa condition d'*assiégé*, et de noms tels que *bataille* et *victoire*, qui rendent la situation linguistique grave et palpitante en la plaçant au cœur d'intenses images de champs de bataille.

Par leur charge émotive et leur rappel d'expériences marquantes (guerres, épisodes de maladie, etc.), les images biologiques et guerrières semblent destinées à émouvoir grâce au pathos et à faciliter la compréhension par un rapprochement avec une réalité connue du lecteur. Le penchant des auteurs pour l'illustration les entraîne même à multiplier les images, en rapprochant par exemple la langue non seulement d'un être vivant, mais aussi d'une ressource naturelle. Citons une chronique sur l'état des lacs québécois, qui prend la forme d'une conversation entre un homme et son petit-fils partis à la pêche :

- [...] Qu'est-ce qu'il a, notre lac, papi ?
- Il est malade. Bien malade. [...] Sur les 400 000 lacs québécois répertoriés, il y en a des milliers comme lui. En fait, je te dirais que nos lacs au Québec vont aussi mal que notre langue. Les deux sont très pollués.
- Silence de pêche... le petit Dilan rame dans ses pensées.
- Est-ce que ça veut dire que le lac va mourir, comme notre langue ?
- Tous les lacs vont mourir, mon petit. Dans des milliers d'années, ce lac sera devenu une tourbière. Et notre langue... du folklore de livres d'histoire. [...] Écoute, Dilan, y'a pas mille façons de régler les choses dans la vie. Faut se battre pour ce à quoi on tient, sa langue, sa culture, l'eau. Oui, l'eau. Y'a pas de vie sans eau. Elle fait partie de l'ADN des Québécois et ils la tiennent pour acquise. [...] Ne ferme pas les yeux, Dilan, ce serait déjà beaucoup. (74D)

Grâce à une métaphore filée, l'eau et la langue sont imagées de façon semblable, par leur mauvaise santé et le combat qu'elles devraient susciter. La chroniqueuse se sert ici de la situation linguistique pour mieux faire ouvrir les yeux sur la situation environnementale. Cependant les lacs, par leur état physique, se représentent mentalement plus facilement, et les images que le lecteur s'en fait permettent à leur tour de mieux imaginer la situation linguistique, elle immatérielle. Par cette superposition d'images collectivement partagées par les Québécois, la chroniqueuse s'appuie sur un plus grand nombre d'images mentales que si elle n'avait parlé que de langue ou d'eau, ce qui augmente ses chances de faire comprendre que l'heure est grave pour l'un et l'autre. De plus, son message est renforcé par des images sollicitant le pathos, que l'on pense à l'enfant naïf et songeur, à sa relation touchante avec son grand-père ou encore à l'eau érigée en composante essentielle à la vie et profondément incrustée dans l'ADN; comme celles liées à la maladie, à la mort et au combat, ces images qui font naître l'émotion peuvent aider l'auteur à faire adhérer le lecteur à l'idée de détérioration de la situation linguistique.

2.3 La place du français, à la fois enviable et menacée

La situation du français est aussi abordée comme un tout dont on évalue la place dans les sphères publique et privée. Elle suscite des discours qui disent cette place d'une part appréciable, en raison de qualités du français qui favoriseraient son rayonnement, d'autre part précaire, étant donné une place supposément grandissante et menaçante de l'anglais.

Nous avons mentionné au chapitre précédent qu'il est encore courant, de nos jours, que des francophones justifient la place de choix qu'ils accordent à leur langue (ou qu'ils souhaiteraient lui voir accordée) au moyen de qualités qui lui seraient inhérentes. Dans notre corpus, ces arguments s'insèrent dans des discours de type appréciatif. Le français y est mis

de l'avant par de prétendues qualités esthétiques (beauté et unicité) et pratiques (valeur sociale et internationale), afin d'appuyer des idéologies culturelles et politiques.

Des auteurs font ainsi appel à la beauté du français lorsqu'ils insistent sur la nécessité de « protéger » cette langue qui, parvenue à maturité, doit rester inaltérable. Dans la francophonie, explique Yaguello, la glorification esthétique s'emploie pour susciter la fierté à l'égard d'une langue dont on craint pour la vitalité. Cela peut même mener à un « chauvinisme linguistique [...] défensif⁹² ». Dans notre corpus, nous n'avons pas relevé de propos proclamant avec autant de force une supériorité esthétique du français sur d'autres langues. Cependant, une stratégie d'association entre beauté et préservation du français s'installe dans une poignée d'articles (3) de *La Presse* et du *Devoir*. Un lecteur prend la plume pour dire le français bel et bien « menacé » au Québec, contrairement à ce qu'en pense l'homme d'affaires Stephen A. Jarislowsky, qui qualifie cela de « mythe ». Ce lecteur invite M. Jarislowsky, et par un phénomène de généralisation, tous les Anglo-Québécois, à contrer cette menace. C'est en s'appuyant sur une supposée beauté intrinsèque du français qu'il justifie la nécessité de cet effort collectif :

Alors, Monsieur Jarislowsky, plutôt que de casser du sucre sur le dos des Québécois, pourquoi la communauté anglophone ne travaillerait-elle pas à faire en sorte que le français demeure très vivant au Québec et [sic] reconnaître que cette langue, si belle, qui est la nôtre, demeure un joyau dans la mosaïque culturelle nord-américaine? (75D)

La métaphore végétale allie aussi esthétisme et protection du français. Citons cette chronique sur un possible renforcement de la Charte de la langue française : « En suivant les débats sur l'avenir du français, tout se passe comme si l'on tentait d'ériger une clôture de plus en plus haute autour d'un magnifique jardin menacé. » (76P) Telle la métaphore joaillière, celle du jardin s'appuie sur l'idée que la préservation de la beauté nécessite un travail de l'humain.

⁹² Marina Yaguello, *op. cit.*, p. 116.

Dans ces deux extraits, la beauté du français n'est ni décrite ni expliquée au moyen de composantes intralinguistiques; elle est présentée comme indéniable et connue de tous⁹³. Il s'agit là d'une caractéristique typique du discours métalinguistique, qui se voit souvent truffé de « mots d'ordre⁹⁴ » et empreint d'un « sentiment d'«évidence»⁹⁵ ».

Les comparants des métaphores ci-dessus exaltent aussi le français par son caractère rare, précieux en Amérique du Nord. Rapproché tantôt d'un bijou d'exception (un « joyau »), tantôt d'espèces admirables (« un magnifique jardin »), le français gagne en valeur en étant présenté comme unique et grandiose. On souhaite protéger la fixité de sa beauté et son unicité : il « demeure » un joyau et « une haute clôture » vient le murer telle une espèce dont on craint l'extinction. La plupart des articles du corpus qui louent ces qualités esthétiques le font dans un même esprit : faire ressortir l'attrait, la valeur du français dans un contexte nord-américain de concurrence des langues. En effet, les qualités du français n'apparaissent jamais seules; c'est contre l'attrait menaçant de l'anglais qu'elles viennent faire le poids.

En Amérique du Nord, la langue française permettrait de s'extirper de l'hégémonie de la culture anglo-américaine. Son caractère distinct est valorisé pour le rempart qu'il offrirait contre l'homogénéisation culturelle. Tels les chroniqueurs canadiens-français d'autrefois⁹⁶, les auteurs veulent aujourd'hui éviter que la culture québécoise ne sombre dans le « *grand tout* anglo-américain⁹⁷ » de Tardivel.

Les anglophones du Québec devraient se réjouir, au contraire, de notre volonté de préserver notre culture francophone, car elle est un paravent culturel à la culture américaine anglophone qui envahit

⁹³ Comme l'explique Yaguello, les qualités prêtées à une langue tiennent du jugement de valeur, et non pas du discours scientifique tendant vers l'objectivité. Ainsi, pour les linguistes, « [a]ucune langue n'est ni plus belle, ni plus logique, ni plus souple, ni plus facile, ni plus harmonieuse, ni plus efficace dans la communication qu'une autre » (*ibid.*, p. 117).

⁹⁴ Cécile Canut, *op. cit.*, p. 47.

⁹⁵ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 262.

⁹⁶ De nos jours, les auteurs ne partagent toutefois pas les visées religieuses du discours de survivance du XIX^e siècle.

⁹⁷ Jules-Paul Tardivel, « La langue française au Canada », cité par Guy Bouthillier et Jean Meynaud dans *Le choc des langues au Québec, 1760-1970*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972, p. 294.

tout le Canada. Eh oui. Au moins au Québec, vous êtes assurés d'y trouver une culture unique et fière de ses origines. Ce qui devrait vous inciter à voter PQ... (75D)

La valorisation du caractère unique du français peut donc s'inscrire dans une stratégie de combat contre l'assimilation. Ce lecteur s'aide ici de deux procédés de différenciation linguistique⁹⁸. Par l'iconisation, il réduit les locuteurs du continent nord-américain à deux groupes « homogènes », d'une part les anglophones (Canadiens et Américains confondus), d'autre part les francophones nord-américains, qui semblent n'habiter qu'au Québec. Par l'effacement, il fait fi des frontières géopolitiques et de particularités culturelles (les Anglo-Canadiens se voient dépouillés des traits culturels qui les distinguent de leurs voisins du sud, et les minorités franco-canadiennes ne sont pas prises en compte). Convaincu que la culture francophone québécoise est une plus-value à la culture anglophone, ce lecteur suggère d'échapper à l'uniformisation en votant pour un parti politique défenseur du français.

Les auteurs de notre corpus journalistique jugent aussi de la bonne ou mauvaise posture du français par ses qualités utilitaires, encore une fois par rapport à l'anglais. Peu importe le journal étudié, l'utilisation du français serait avantageuse dans certains domaines de la vie quotidienne (sphère sociale) alors que dans d'autres (sphères économique et professionnelle), l'anglais favoriserait autant ou davantage la réussite des locuteurs.

Les Québécois l'ont exprimé on ne peut plus clairement dans une enquête tout juste dévoilée par le Conseil supérieur de la langue française (CSLF) : la réussite sociale passe par le français, mais pour garantir son avenir économique, l'anglais trône à côté du français. (77D)

Parler français ne semble même plus être un avantage sur le marché du travail, s'inquiète-t-il [un politicien en charge du dossier linguistique]. C'est l'anglais qui devient nécessaire. (78P)

Ces propos rejoignent plusieurs autres articles où le français se voit accorder un capital linguistique tantôt supérieur, tantôt inférieur à celui de l'anglais, selon que l'une ou l'autre langue semble plus à même de servir un désir d'avancement dans une sphère particulière.

⁹⁸ Ces procédés présentés au chapitre précédent sont tirés de Judith T. Irvine et Susan Gal, *loc. cit.*

Il ressort du corpus que le français jouit d'un caractère rassembleur à l'intérieur du Québec : c'est la langue légitime de l'espace social ou, comme le retient une journaliste de son entretien avec trois jeunes adultes, celle de la « réussite sociale » (77D). Mais à plus grande échelle, pour faciliter la réussite hors d'un cercle francophone, l'anglais semble très attrayant aux yeux des auteurs. Ils attribuent une qualité d'universalité à cette langue « combien essentielle », « universelle » et garante de « succès » (79P, 55P et 80D). Ce discours surgit surtout chez les partisans de l'enseignement intensif de l'anglais au primaire, un sujet d'actualité qui suscite l'essentiel des discours sur la situation linguistique où il est question des jeunes. Il est ici demandé à la ministre d'aller de l'avant avec ce projet : « Faire apprendre l'anglais correctement, c'est un cadeau à faire à nos enfants. » (81P)

Selon des auteurs, l'anglais, par ses qualités, gagnerait du terrain dans le marché du travail, les commerces et l'affichage, et la société en général. Christian Rioux, par exemple, donne l'impression qu'un tout « globish⁹⁹ » menace la place du français. Il ressort d'opinions émises sur Montréal et Gatineau qu'une forte anglicisation se ferait sentir dans ces deux villes, d'ailleurs comparées dans deux articles du *Droit*. La situation à Gatineau serait déjà pire qu'à Montréal (« Si les représentants de l'Office venaient s'informer de la situation [de l'affichage des commerces] à Gatineau et ailleurs en Outaouais, il y a fort à parier que les résultats seraient similaires, voire pires à certains endroits », 82L), ou en voie de le devenir autant (« vous devriez voter PQ [...] pour éviter l'anglicisation comme c'est le cas à Montréal », 83L). Notons d'ailleurs que l'anglicisation supposée des commerces et du milieu urbain suscite plus d'articles sur Gatineau que sur Montréal. Gatineau se distingue aussi par

⁹⁹ Rioux recourt plusieurs fois à cette expression, notamment lorsqu'il écrit sur le Forum mondial de la langue française : « Quelle fascination de voir ainsi notre langue, et elle seule, englober le monde, sans nier bien sûr les langues nationales d'Afrique et d'ailleurs, mais loin du globish que l'on nous sert généralement dans ce genre de rencontres internationales. » (62D)

de rares discours positifs sur sa situation linguistique, alors que nous n'en avons recensé aucun pour Montréal. Un Gatinois qui perçoit la mixité d'un bon œil salue ainsi la place équilibrée du français et de l'anglais dans sa ville : « c'est ça la beauté d'une communauté tissée serrée. Aylmer est un secteur privilégié de la Ville de Gatineau, avec son mix anglophone et francophone, c'est un atout » (84R). Cette diversité donnerait du « cachet » à la ville : « Gatineau est devenue administrativement une seule ville mais dans les faits, elle est toujours constituée d'un ensemble de communautés, chacune avec son histoire, ses traditions, ses espaces, son architecture, son patrimoine culturel et linguistique... » (100L)

Nous retenons que dans l'espace public québécois, de supposées qualités du français sont utilisées comme « armes idéologiques¹⁰⁰ » pour protéger la place de cette langue. Cela se fait presque toujours face à l'anglais, selon une tendance des auteurs à hiérarchiser les langues¹⁰¹. Cette stratégie discursive récurrente caractérise également les discours métalinguistiques émis *par* les jeunes, comme nous le verrons au chapitre suivant.

3. *Attachement identitaire ou sentimental à la langue*

Un troisième grand thème linguistique du corpus regroupe différents types d'attachement à la langue française. Le plus souvent (dans 105 des 161 articles sur ce thème), il s'agit d'un attachement *identitaire* : tel qu'exemplifié en (7) par « notre langue », le français est présenté comme une composante de l'identité individuelle ou collective. Il arrive aussi que l'attachement au français soit traité sous un angle *sentimental* (27/161). Tel en (8), il y a alors témoignage d'un sentiment d'amour pour le français, sans qu'il soit dit

¹⁰⁰ Nous reprenons cette expression de Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier (*op. cit.*, p. 36), qui l'emploient pour parler de la francophonie africaine.

¹⁰¹ Plus largement, la hiérarchisation consiste en une caractéristique du discours métalinguistique, comme le relèvent Paveau et Rosier (*ibid.*, p. 29) ainsi que Cécile Canut (*op. cit.*, p. 59 et 97) : certaines langues et certaines variations au sein d'une même langue sont par exemple perçues comme plus pures, et donc supérieures à d'autres langues ou variations.

d'un locuteur ou d'une communauté qu'ils se définissent à travers cette langue. Dans d'autres cas enfin, cet amour appuie un discours identitaire (29/161). Une importance à la fois sentimentale et identitaire est alors accordée à la langue française, comme en (9) où la première phrase exprime la passion et la seconde, l'appartenance.

- (7) Assez bizarrement, j'ai écrit toutes les paroles en anglais d'abord. Puis je me suis donné le défi de les adapter en français, parce que je crains pour notre langue. C'est bien beau d'être international, mais si on ne parle pas notre propre langue, si on ne la chante pas, qui le fera? (85P)
- (8) Direction Harvard pour un jeune Gatinois [...] Tout a commencé autour de la table de la salle à manger. Par les longs soupers familiaux, ponctués de débats et de discussions sur l'histoire, la politique, les aléas du quotidien. Amoureux de la langue, débateur redoutable, le Gatinois Jean-Christophe Martel ira parfaire son droit à Harvard grâce à l'obtention d'une prestigieuse bourse [...] (86L)
- (9) Nous [un collectif d'artistes] aimons la langue française du fond de nos tripes. Elle nous définit comme peuple et elle est au cœur de notre identité. Parce que nous sommes seulement 2 % à la parler en Amérique du Nord, et que nous vivons au milieu d'une mer anglophone, nous estimons qu'il est vital de protéger notre culture comme la prune de nos yeux. Une façon de la protéger serait de maintenir au Québec la propriété des moyens de diffusion de notre culture. (87D)

Ces extraits montrent bien que ce thème vient souvent se greffer à ceux de la maîtrise ou de la situation linguistiques. En (8), l'amour et la maîtrise de la langue sont juxtaposés pour expliquer le succès d'un jeune Gatinois et, dans les autres exemples, c'est une certaine vision de la situation linguistique qui pousse les auteurs à manifester leur attachement au français. En (7), comme bien d'autres auteurs du corpus, une chanteuse québécoise exprime son appartenance collective au moyen de la première personne du pluriel ou d'un pronom qui en a la valeur. Elle ne parle pas de *sa* langue, mais bien de *notre (propre)* langue, de celle qu'*on* parle en tant que groupe francophone qui prend sa place dans un contexte international marqué par une présence de l'anglais. Les autres artistes cités en (9) font de même, par un *nous* d'autant plus renforcé qu'il émane d'un collectif d'auteurs. Notons qu'en (7) comme en (9), c'est la perception du français comme langue menacée par l'anglais qui motive la prise de parole (« *parce que* je crains pour notre langue », « *Parce que* nous sommes seulement

2 % »). Exprimer son attachement au français permet alors de *justifier* les actions proposées pour améliorer la situation linguistique, notamment par la voie des arts.

Comme notre étude porte un intérêt particulier aux jeunes Gatinois, attardons-nous maintenant aux discours sur l'attachement au français prêté aux jeunes, puis aux Gatinois.

3.1 Quelle vision de l'attachement sentimental des jeunes au français?

Six articles se prononcent sur les sentiments que les jeunes voueraient à leur langue. On croit autant ce groupe désintéressé par le français (3 articles) que fier de l'avoir pour langue (3). Ce groupe incarne en ce sens une tranche sociale parmi d'autres, la tendance étant la même à plus grande échelle. Dans les articles où il est question des Québécois en général, ces derniers sont presque autant jugés attachés à leur langue (11 articles/25) que critiqués parce qu'ils ne manifesteraient pas suffisamment leur amour pour elle (14/25).

Les discours plus positifs sur les jeunes semblent favorisés par le désir de l'auteur d'aller à leur rencontre. Pensons aux entrevues qu'une journaliste a menées auprès de jeunes, soucieuse de personnifier les résultats d'une enquête récemment parue sur ce groupe d'âge.

Les jeunes interrogés sentent la « menace » pesant sur leur langue, reconnaissent l'extrême nécessité de la loi 101 même s'ils n'ont rien connu du contexte l'ayant rendu nécessaire et croient tous que le meilleur rempart du français demeure l'amour et la fierté qu'on éprouve pour lui. [...] « On parle sans cesse de règles, de balises, de lois. On ne parle pas beaucoup de l'amour de notre langue! Pourtant, c'est de là que tout démarre. » [...] « C'est par la sphère culturelle que ça doit se propager, l'amour d'une langue. » (77D)

Dans un autre article, le témoignage d'une élève anglo-qubécoise illustre bien le malentendu qui peut résulter de jugements sur un groupe différent du sien. En participant au Prix littéraire des collégiens, qui implique la lecture d'œuvres francophones, ses camarades et elle ont constaté ceci : « Les gens étaient surpris de voir que nous pouvions lire des livres en français dans des collèges anglophones. Ils pensaient que l'on n'aimait pas cette langue et

que, pire, on la méprisait. Ce qui est loin d'être le cas. » (88D) Par cette dernière phrase, l'élève rétablit une image plus favorable de certains jeunes dans leur relation au français.

3.2 L'identité gatinoise, carrefour de frontières

L'ambiguïté de perceptions liées à l'Autre se manifeste également dans les propos métalinguistiques qui traitent de l'identité des Gatinois. Les auteurs d'articles renvoient à la fois à une identité provinciale et régionale, en soulignant l'appartenance des Gatinois à la culture québécoise, mais aussi leur identité particulière de francophones en milieu frontalier.

Une équation est certainement tracée par les auteurs entre nation québécoise et langue française. En tant que ville de cette province officiellement francophone, Gatineau est perçue comme un lieu de résidence qui permet d'éprouver le sentiment d'être francophone et Québécois. C'est ce qui a motivé ce couple à habiter cette ville plutôt que l'Ontario : « Nous avons fait le choix de nous établir en Outaouais car nous voulions que nos enfants soient élevés dans la langue française et qu'ils soient en mesure de s'identifier à la culture québécoise. » (89L) Dans cet esprit, des auteurs rattachent plus largement l'attachement des Gatinois au français à celui des Québécois. Ainsi, à la fin de cet extrait, le cas gatinois sert à illustrer un enjeu identitaire qui caractérise l'ensemble de la sphère publique québécoise.

Si les francophones voulaient vraiment donner au Québec un visage français, conforme aux objectifs énoncés dans la Loi 101 depuis 1977, le débat serait clos depuis longtemps. Le simple fait que la ministre responsable de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, en soit encore à semoncer et menacer les détaillants qui ne respectent pas les règlements sur la langue d'affichage - et ils sont très nombreux - témoigne de la tiédeur du gouvernement et de l'indifférence du public. [...] En affichant le nom « Costco Wholesale » à Gatineau, l'entreprise a fait fi des francophones... Allez faire un tour, ils font des affaires d'or. Que faut-il en conclure? (82L)

Allard clôt ensuite son éditorial en élargissant ses propos au Québec (celui-ci serait « [peut-être] à proximité d'un carrefour identitaire »), ce qui confirme que l'« indifférence » des Gatinois se voit ici insérée dans un discours plus étendu.

L'attachement des Gatinois au français est aussi dépeint comme distinct de celui des autres Québécois, à cause d'un environnement linguistique jugé spécifique à la situation frontalière. Cette impression des Gatinois d'être distincts va bien au-delà de la question linguistique : « Il y a ici une réalité sociale et politique différente et nous nous devons d'insister [auprès du gouvernement provincial] pour que ce soit pris en considération », affirme un ancien député désireux que sa région préserve son « statut particulier » en santé (90L)¹⁰².

Cette identité « typiquement » gatinoise se voit définie, selon les discours, par des frontières géographiques et linguistiques variables. Pour éviter que l'attachement linguistique des Gatinois ne soit affaibli par un environnement teinté d'anglais, des auteurs font valoir le caractère distinct de Gatineau par rapport au reste du Québec, mais aussi à l'Ontario. Des discours différencient doublement les Gatinois des Ontariens. Par leur situation de francophones minoritaires, les Franco-Ontariens auraient plus de mal que les Gatinois à s'épanouir dans leur identité francophone, selon une lectrice qui a choisi de déménager à Gatineau¹⁰³. Les Anglo-Ontariens, eux, sont vus comme une menace à l'identité gatinoise lorsqu'ils viennent s'établir à Gatineau sans s'efforcer de s'intégrer à la vie publique en français. « [Ils] sont les bienvenus, mais ils doivent comprendre que nous sommes une nation à majorité francophone et dont la langue officielle est le français. Ils doivent bien comprendre cela » (67L), insiste par la répétition de cette idée un candidat aux élections, lorsqu'il dénonce l'inaction d'un parti adverse en la matière. L'affirmation d'une identité gatinoise francophone sert aussi d'argument pour faire valoir des opinions politiques au sein

¹⁰² Signalons que depuis 2007, le gouvernement provincial accorde à l'Outaouais un « statut particulier » en santé pour contrer l'exode du personnel vers l'Ontario.

¹⁰³ « Natifs de l'Ontario, mon époux et moi avons vite compris l'importance d'élever notre famille du côté québécois afin de lui assurer une maîtrise de sa langue et de sa culture. » (91L)

de Gatineau même. Les citoyens gatinois sont alors scindés en deux groupes : les francophones incarnent l'identité québécoise et les unilingues anglophones, l'Autre. Ces derniers « pratiquent un unilinguisme d'exclusion, anglicisant et défrancisant » (92L), reproche-t-on aux dirigeants gatinois qui ne veilleraient pas à l'harmonie du corps social. Une conseillère municipale souhaite signifier plus clairement aux anglophones du secteur Aylmer que « Gatineau est la porte d'entrée francophone du Québec » (93R), et un candidat électoral suggère de nationaliser le parc de la Gatineau pour y retirer l'affichage bilingue.

Pour beaucoup de personnes d'Ottawa qui déménagent à Gatineau, c'est comme changer de quartier. Les touristes qui traversent la rivière des Outaouais n'ont pas l'impression d'être au Québec, mais plutôt dans la capitale fédérale. Si on ne s'affiche pas comme « c'est chez nous et que [sic] ça se passe en français ici », ces gens-là ne le sauront jamais. (94L)

Ces trois derniers exemples témoignent tous d'une volonté politique de renforcer l'identité culturelle de Gatineau par la mise en valeur de son attachement au français.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons mis en lumière trois grands thèmes de notre corpus journalistique, ce qui nous a menée aux constats suivants. Les propos se font plus inquiets et alarmistes pour le thème de la situation linguistique; la compétence linguistique et l'attachement au français, eux, présentent somme toute un relatif équilibre entre remarques positives et négatives. Retenons également que le discours sur la langue en est un fortement imagé. Diverses stratégies y sont mises en place pour mieux illustrer le propos et le rendre convaincant, que l'on se rappelle notamment la force qu'y insufflent la métaphore guerrière, une image favorable de l'auteur ou l'image de l'Autre. Cette dernière stratégie sert à stigmatiser davantage certains groupes sociaux, tels les jeunes et les anglophones.

La différence est plus largement incarnée par l'anglais, qui sert d'étalon de mesure récurrent peu importe le thème. Les groupes dont la compétence est dévalorisée se voient *associés à la langue anglaise*, et la situation du français est menacée *par l'anglais*. Même dans les discours positifs sur la place du français, celui-ci est valorisé *par ses qualités mesurées à celles de l'anglais*. De plus, faire valoir publiquement l'importance sentimentale ou identitaire du français revient à *répliquer à l'anglais* environnant, et l'identité gatinoise en est une qui s'affirme *devant l'anglais*.

En tant que membres de la société québécoise, les jeunes Gatinois baignent dans de tels discours, qui sont donc susceptibles de teinter leurs opinions métalinguistiques, leurs mécaniques argumentatives et les types d'acteurs sociaux qu'ils choisissent pour modèles linguistiques. Comment des élèves gatinois s'approprient-ils ces discours qui maintes fois ciblent leur groupe d'âge ou leur statut de francophone, de Québécois ou de Gatinois? Le prochain chapitre se consacrera à leurs représentations linguistiques, qui constituent, tel notre corpus journalistique, un lieu de mise en frontières entre marge et inclusion.

Chapitre 3 : Des représentations linguistiques teintées par le milieu frontalier

Introduction

À l'instar des discours métalinguistiques, les représentations linguistiques sont révélatrices d'un positionnement de soi par rapport aux autres : elles nous renseignent sur les idées qu'un individu entretient à l'égard de sa propre langue, mais aussi de celles des autres, qui peuvent lui servir d'étalon. Calvet s'appuie sur ce double objet des représentations pour cerner l'essence de celles-ci, qu'il définit « de façon vague comme ce que les locuteurs disent, pensent, des langues qu'ils parlent (ou de la façon dont ils les parlent) et de celles que parlent les autres (ou de la façon dont les autres les parlent)¹ ». Dans le corpus journalistique examiné au chapitre précédent, les jeunes incarnent principalement l'Autre, la mise à l'écart, ceux sur qui se posent le regard et les jugements. Selon un net déséquilibre, les membres de ce groupe font beaucoup parler d'eux pour leur relation au français, mais ne s'expriment eux-mêmes que rarement sur le sujet. À preuve : 83 des 519 articles du corpus s'intéressent à ce groupe, mais six seulement font entendre le discours de jeunes dans leurs propres mots. Parmi eux, une seule lettre d'opinion a pour auteur un adolescent, et cinq articles rapportent les propos de jeunes par le discours direct. Devant le silence journalistique des jeunes, le présent chapitre propose de leur offrir la parole et d'ainsi faire contrepoids aux points de vue qui leur sont extérieurs. Au même titre que leurs aînés, les jeunes sont témoins et acteurs de la réalité linguistique et possèdent sur elle leurs propres opinions. Comment se positionnent-ils, au sujet de la langue, en tant qu'adolescents, Gatinois, Québécois, locuteurs francophones, etc.? Il importe de se poser la question, car l'on ne peut tenir pour acquis que

¹ Louis-Jean Calvet, *op. cit.*, p. 145-146.

leurs représentations linguistiques soient en tous points semblables à celles manifestées par des adultes dans les journaux.

Placer la voix de jeunes Québécois au centre de notre réflexion s'avère d'autant plus pertinent que peu d'études ont opté pour une telle démarche. Il est crucial de mieux connaître comment les jeunes perçoivent la langue française, car ces représentations jouent un rôle déterminant dans leurs pratiques linguistiques, leur identité et leur apprentissage. Elles nous renseignent sur la direction que cette génération donnera possiblement aux pratiques linguistiques car, comme le résume Calvet, « les représentations agissent sur les pratiques, changent la “langue”² ». Suivant ces propos sur l'impact identitaire des représentations linguistiques, nous supposons qu'elles puissent aussi amener les jeunes à s'identifier à une communauté et à s'y impliquer, ou bien les en dissuader :

Si les discours en circulation dans une communauté projettent l'idée que le français de la communauté est illégitime, les locuteurs s'identifiant à ces discours pourraient se voir privés (ou se priver eux-mêmes) de la distribution des ressources symboliques et matérielles (dans tous les domaines), laquelle est régie par une idéologie très rigide sur le plan des compétences linguistiques. Or, si les compétences ne sont pas forcément liées aux représentations que l'on se fait de ses pratiques linguistiques, il reste que les représentations linguistiques peuvent influencer sur le choix de participer ou non en tant que francophone à telle ou telle activité dans la sphère publique, que ses compétences soient conformes ou non³.

Enfin, s'il est utile de mieux cerner les représentations des locuteurs francophones en général, cela l'est grandement dans le cas plus précis d'adolescents gatinois vu leur âge, leur situation d'apprentissage et leur forte exposition à l'anglais, qui n'est pas sans rappeler celle qui peut générer de l'insécurité linguistique chez des élèves en milieu francophone minoritaire. « L'insécurité [...] est l'un des facteurs importants, à notre avis, qui peut nuire à

² *Ibid.*, p. 158.

³ Annette Boudreau et Lise Dubois, « Les espaces discursifs de l'Acadie des Maritimes », Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes, 2003, p. 105-106. Pour un autre exemple de lien entre usages et représentations, cette fois entre le (non) maintien d'une langue dans une communauté et la vitalité linguistique plus ou moins grande perçue dans cette communauté, voir Rodrigue Landry et Richard Y. Bourhis, « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality : An Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, 1997, p. 23-49.

l'apprentissage d'une langue en milieu scolaire, surtout aux niveaux secondaire et universitaire, là où la conscience linguistique est le plus développée⁴ », écrivent Boudreau et Dubois. Dans un article plus récent, elles précisent les conséquences néfastes d'une telle insécurité :

Dans le domaine de l'enseignement en milieu minoritaire francophone, l'insécurité linguistique nous semble une donnée incontournable en vue de comprendre les comportements et les pratiques linguistiques. En effet, l'insécurité linguistique agit sur les pratiques linguistiques et influence le choix de parler telle langue plutôt que telle autre ou telle variété plutôt que telle autre, la décision de prendre la parole ou de se taire, la mise en scène de traits stigmatisés comme emblème identitaire ou, encore, l'occultation de ces mêmes traits par peur du ridicule⁵.

Pour vérifier si des élèves gatinois nourrissaient, entre autres choses, des perceptions négatives envers leur langue, nous sommes allée à la rencontre d'élèves et les avons invités à répondre à notre questionnaire écrit pendant l'un de leurs cours de français⁶.

1. À la rencontre d'adolescents gatinois

1.1 Élèves ciblés et recrutement

En raison de notre approche surtout qualitative, de la nature de notre questionnaire et des ressources dont nous disposions, nous avons favorisé un échantillon de petite taille, composé de trois classes d'élèves. Nous avons néanmoins porté une attention particulière à la représentativité de cet échantillon, en recrutant des participants de différents secteurs de la ville de Gatineau et d'établissements d'enseignement public comme privé. Cette variété de secteurs apparaissait essentielle compte tenu de la diversité de cette ville qui, d'est en ouest, de Masson-Angers à Aylmer, compte cinq secteurs qui correspondaient, il y a quelques

⁴ Annette Boudreau et Lise Dubois, « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », p. 48.

⁵ *Id.*, « Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire », p. 145-146.

⁶ Dans le but d'entreprendre cette démarche auprès d'élèves, il nous a fallu, au préalable, obtenir l'approbation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université d'Ottawa (dossier 08-12-09). Celui-ci a évalué en détail la procédure que nous prévoyions suivre pour le recrutement d'élèves, notre collecte de données de même que la conservation de ces données. Par le fait même ont aussi été approuvés les lettres d'information, les formulaires de consentement et le questionnaire auxquels nous allions recourir.

années à peine, à autant de villes différentes; il en résulte une pluralité de milieux de vie, entre zones urbaines et rurales, français langue maternelle fortement ou à peine majoritaire, immigration faible ou marquée, proximité ou distance du paysage anglophone d'Ottawa, etc.⁷.

Pour prendre part à notre étude, les participants potentiels devaient fréquenter une école secondaire francophone établie sur le territoire de la ville de Gatineau et être inscrits au deuxième cycle du secondaire, étant donné l'âge décisif des élèves de la troisième à la cinquième secondaire en matière de conscience linguistique⁸. Nous avions initialement prévu interroger quatre groupes d'élèves répondant à ces critères, dont une classe d'une école publique de chacun des trois secteurs les plus peuplés de la ville (Aylmer, Gatineau et Hull) et une classe d'une école privée qui accueille des élèves de tous les secteurs. Finalement, la participation d'un collège privé et d'une seule école publique a suffi à satisfaire nos objectifs de recrutement. Un enseignant du réseau public nous a en effet proposé de rencontrer deux de ses groupes du programme d'éducation internationale, composés d'élèves issus de divers secteurs. Ces groupes, ajoutés à celui que nous avons déjà interrogé dans un collège, nous ont permis d'atteindre le nombre de participants et la diversité géographique recherchés.

⁷ Pour illustrer ces réalités diverses, prenons les secteurs de Masson-Angers et d'Aylmer, situés aux extrémités est et ouest de la ville. Dans le premier secteur, 94 % des résidents déclarent avoir pour langue maternelle le français, contre 59 % dans le deuxième. Un certain écart s'observe aussi en matière d'immigration : 2 % de la population de Masson-Angers en est issue, comparativement à 14 % à Aylmer. De plus, le degré d'exposition à l'anglais varie significativement d'un secteur à l'autre : alors que les Massonnois sont peu nombreux (20 %) à utiliser l'anglais au travail (seul ou avec le français), que 4 % d'entre eux se disent de langue maternelle anglophone et qu'une quarantaine de minutes en automobile les séparent du centre-ville d'Ottawa, les Aylmerois sont 58 % à avoir l'anglais comme langue(s) au travail, côtoient davantage d'anglophones dans leur secteur (25 % des résidents s'y déclarent de langue maternelle anglaise) et n'ont qu'à traverser un pont de la rivière des Outaouais pour mettre les pieds dans la capitale fédérale. Les pourcentages mentionnés dans la présente note en bas de page sont tirés de ce document, préparé par la ville de Gatineau à partir des données du recensement et de l'enquête nationale auprès des ménages de 2011 : Service de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Gatineau, « Profil démographique et socioéconomique », *Portrait de Gatineau*, vol. 5, nos 1 et 24, juin 2014.

⁸ Puisqu'en contexte scolaire, cette conscience s'acquiert davantage avec l'éducation secondaire et post-secondaire (Annette Boudreau et Lise Dubois, « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », p. 48), nous avons opté pour une tranche d'âge en quelque sorte médiane.

Le recrutement des participants s'est déroulé de la façon suivante. Les directeurs des deux établissements concernés ont accepté de transmettre notre lettre d'invitation aux enseignants de français du deuxième cycle, puis un enseignant de chaque école nous a manifesté son intérêt pour notre étude. Ces enseignants ont distribué dans leurs classes respectives trois documents destinés aux élèves et à leurs parents (le lecteur trouvera copie de ces documents à l'*Annexe 3*) : une lettre de présentation de notre projet, un document d'information plus détaillé et un formulaire de consentement du parent et de l'élève à remplir tant en cas de réponse favorable que défavorable. La presque totalité des élèves ont accepté de se prêter à l'exercice; les autres ont soit refusé de participer pour des raisons personnelles, soit oublié de rapporter leur formulaire de consentement parental dûment signé.

1.2 Présentation du questionnaire utilisé

La collecte de données a eu lieu à la fin de l'automne 2012, en salle de classe. Ce lieu nous est apparu le plus judicieux pour que les élèves remplissent notre questionnaire par eux-mêmes, sans aide extérieure, et qu'ils soient portés à prendre le temps nécessaire pour soigner la qualité de leurs réponses. Ils ont disposé d'une période complète de leur cours de français (cinquante ou cinquante-cinq minutes selon l'école) pour remplir individuellement et de façon manuscrite ce questionnaire, que nous avons nous-même distribué puis ramassé.

Cet outil de collecte a été conçu selon une double visée, de sorte à nous ouvrir une porte d'accès privilégiée tant sur les représentations linguistiques des jeunes que sur leurs usages, qui seront au cœur du chapitre suivant. La première partie de ce questionnaire est destinée à établir, par des questions fermées ou à réponses brèves, le profil des sujets en ce qui a trait à des caractéristiques de base (par exemple leur âge) ainsi qu'à leurs habitudes en matière de divertissement francophone et anglophone, de lecture et d'écriture. La seconde

partie, qui vise à recueillir leurs représentations linguistiques, privilégie les questions à développement afin de favoriser l'expression d'opinions personnelles et de sentiments. Ce choix méthodologique s'imposait de par notre volonté de « donn[er] la parole⁹ » aux jeunes, dans un esprit semblable à celui qui anime la démarche de Razafimandimbimanana¹⁰. Cela nous a aussi permis de récolter un échantillon de leurs usages, en vue de comparer leurs véritables compétences linguistiques – du moins à l'écrit et en contexte formel – à celles qu'ils croient posséder.

Le questionnaire, que l'on trouvera à l'*Annexe 4*, comporte au total 28 questions. Les 21 premières exigent des réponses courtes; les suivantes se prêtent plutôt à une réponse de quelques lignes. Si quelques questions servent à établir le profil des participants et leurs habitudes linguistiques, la plupart sont surtout destinées à cerner les représentations qu'ils se font de la langue française en général, mais aussi de leur propre langue et de celle des autres.

Tableau 3 – Présentation du questionnaire par thèmes

Questions (n ^{os})	Thèmes	Aux fins d'analyse...		
		du profil des participants	des représentations linguistiques	des usages linguistiques
1 à 7	Renseignements de base (lieu de résidence, âge, etc.)	x		
8, 9, 12 à 17	Habitudes en matière de divertissement francophone et anglophone, de lecture et d'écriture			x
10, 11, 18 à 20	Degré d'exposition aux journaux du corpus et modèles linguistiques		x	
16, 21, 27	Autoévaluation des compétences linguistiques		x	
22, 24	Opinions sur le français des jeunes, des Gatinois et des Québécois		x	
23, 25, 28	Attachement à la langue française		x	
26	Appréciation des cours de français à l'école secondaire		x	
Toutes les questions exigeant une réponse orthographiée	Divers			x

⁹ Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 87.

¹⁰ Notre questionnaire écrit se distingue ainsi de ceux de ces trois enquêtes sur les représentations d'adolescents québécois publiées par le CSLF (autrefois le Conseil de la langue française) : Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.*; Uli Locher, *op. cit.*; Sandra Roy-Mercier *et al.*, *op. cit.* Nous limiter comme ces questionnaires à des questions fermées (ou exigeant parfois une réponse d'à peine deux ou trois mots) n'aurait pas convenu à notre objectif de laisser place à des réponses plus personnalisées et moins orientées.

Étant donné la nature de notre recherche, nous avons composé nous-même la plupart des questions. Cependant, afin de favoriser un rapprochement entre nos résultats et ceux d'études antérieures, nous avons quelques fois repris certaines de leurs questions de façon assez semblable¹¹. Voyons, à partir des réponses aux questions 1 à 7, quels principaux traits définitoires se dégagent du groupe de participants interrogés.

1.3 Portrait des participants

Au total, nous avons interrogé 68 participants. Leur répartition se montre plutôt équilibrée en termes d'âge, de scolarité et de sexe. Ces élèves de quatrième ou cinquième secondaire sont âgés de 15, 16 ou 17 ans¹². On en compte presque autant d'une école privée (31) que publique (37), et il y a un peu plus de participants de sexe masculin (38) que féminin (30). Cependant, en matière de provenance géographique, un secteur de la ville est particulièrement surreprésenté et un autre, sous-représenté. Au tableau ci-dessous, on constate qu'en comparaison avec la population totale de Gatineau, notre échantillon se compose d'une part de résidents plus grande pour le secteur Aylmer, plus faible pour le secteur Gatineau et semblable pour Hull, Buckingham et Masson-Angers. De plus, cinq élèves qui habitaient hors de Gatineau ont participé à notre étude puisqu'ils répondaient au critère de fréquentation d'une école gatinoise et qu'ils contribuaient ainsi à façonner le contexte linguistique gatinois¹³.

¹¹ Nous nous sommes inspirée de quelques questions de Razafimandimbimanana aux n^{os} 8, 14 et 15, du Groupe DIEPE aux n^{os} 13, 16, 21 et 25, et des enquêtes du Conseil de la langue française aux n^{os} 9, 23 et 25 (Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, Groupe DIEPE, *op. cit.*, Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.* et Uli Locher, *op. cit.*). Le plus souvent, nous en avons changé légèrement la formulation, par exemple pour transformer une question fermée en question ouverte.

¹² Il y a 27 participants de 15 ans, 34 participants de 16 ans, 6 participants de 17 ans et 1 participant dont le formulaire de consentement, incomplet, nous permet néanmoins de supposer qu'il a 15 ou 16 ans.

¹³ Ces élèves résident tous dans la municipalité régionale de comté (MRC) des Collines-de-l'Outaouais. Deux ont pour lieu de résidence Chelsea, deux autres « Luskville » (municipalité de Pontiac) et un L'Ange-Gardien.

Tableau 4 – Répartition par secteur de résidence :
comparaison entre les participants et la population gatinoise totale¹⁴

Lieu de résidence	Participants		Population gatinoise	
	<i>n</i>	%	<i>n</i>	%
Secteur Aylmer	38	55,9%	54 630	21,0%
Secteur Hull	14	20,6%	69 485	26,0%
Secteur Gatineau	11	16,2%	116 780	44,0%
Secteur Masson-Angers	0	0,0%	12 400	5,0%
Secteur Buckingham	0	0,0%	12 050	5,0%
Hors de Gatineau	5	7,4%	s.o.	s.o.
Total	68	100,0%	265 350	100,0%

En examinant le profil linguistique des participants, nous avons remarqué que le français était très présent dans leur milieu familial. Quelques participants seulement (7,4 %; 5/68) sont nés de l'union de deux parents n'ayant pas le français pour langue maternelle¹⁵. Presque tous les participants (92,6 %; 63/68) ont plutôt grandi aux côtés d'au moins un parent ayant pour langue maternelle le français; parmi ces 63 participants, la plupart comptent deux parents dont l'unique langue maternelle est le français (48 participants), tandis que d'autres ont été exposés à travers leurs parents à plus d'une langue, dont le français (15¹⁶).

¹⁴ Les chiffres sur la population gatinoise totale proviennent du Service de l'urbanisme et du développement durable de la Ville de Gatineau, *op. cit.*, n° 1, p. 6. Le total des deux colonnes n'est pas égal à la somme de leurs parties, ce que le Service explique par les « arrondissements aléatoires » faits par Statistique Canada. Mentionnons que des chiffres qui se restreindraient plutôt à la *jeune* population gatinoise permettraient une comparaison plus juste.

¹⁵ Deux de ces cinq couples sont anglophones tandis que les trois autres sont allophones (leur langue maternelle est l'arabe, le persan ou le mandarin).

¹⁶ Deux cas de figure s'observent dans les familles de ces 15 participants. Il s'agit soit de familles exogames (8) où l'un des parents est francophone et l'autre, anglophone ou allophone, soit de couples francophones dont au moins l'un des membres est bilingue ou trilingue (7; par exemple, un élève a nommé pour langues maternelles de son père comme de sa mère le français, le roumain et l'anglais). Il est possible que ces parents aient en fait une seule langue *maternelle* et que des élèves aient fait l'erreur d'inscrire toutes les langues *maîtrisées* par leurs parents. Comme nous ne pouvons le savoir avec certitude, nous avons respecté les langues maternelles des parents telles que déclarées par les participants, d'autant plus qu'il est possible qu'une personne ait véritablement plus d'une langue maternelle (le recensement canadien permet d'ailleurs d'en déclarer plus d'une).

Par conséquent, 20 participants¹⁷ ne sont pas issus d'un couple exclusivement francophone. Ce contexte linguistique se montre plus présent chez les participants d'Aylmer, sans toutefois leur être exclusif¹⁸. Peu importe le lieu de résidence des participants, l'anglais constitue la langue maternelle des parents la plus répandue après le français¹⁹.

En dépit du grand nombre de participants issus d'un couple endogame francophone, l'anglais se voit très répandu dans les pratiques des élèves interrogés. À la question 7, la majorité des participants (66,2 %; 45/68) nous ont répondu employer couramment l'anglais. Comme seulement 13 de ces 45 élèves ont un (ou des) parent(s) anglophone(s), communiquer avec un parent n'est de toute évidence qu'une des raisons qui motivent les participants à parler couramment l'anglais. Au sein des élèves dont l'unique langue maternelle des parents est le français, plus de la moitié (52,1 %; 25/48) utilisent fréquemment l'anglais. Aylmer semble se démarquer des autres secteurs à cet égard, avec un pourcentage plus élevé de participants (75 %; 18/24) qui font usage de cette langue sans pour autant s'insérer dans un milieu familial anglophone. Cela pourrait s'expliquer par le paysage linguistique d'Aylmer, où la population se caractérise par une proportion nettement plus élevée d'anglophones que dans les autres secteurs de la ville.

Dans quelles circonstances (où, avec qui, à l'oral ou à l'écrit, etc.) les participants disent-ils recourir souvent à l'anglais? D'abord, on sent chez plusieurs l'influence d'un

¹⁷ Cela correspond à l'addition des 5 et 15 participants précédemment mentionnés.

¹⁸ Voici comment se répartissent ces 20 participants : 14 habitent à Aylmer, 2 à Hull, 1 dans le secteur Gatineau et 3 à l'extérieur de la ville de Gatineau. Ainsi, 36,8 % des participants aylmerois à notre enquête (14/38) n'ont pas deux parents uniquement francophones et se retrouvent donc à la maison en présence d'une ou plusieurs langue(s) autre(s) que le français. Cette proportion est plus faible dans les secteurs Hull (14,3 %; 2/14) et Gatineau (9,1 %; 1/11). Pour les quelques participants qui habitent hors de Gatineau, la proportion est plus élevée (60 %; 3/5), ce qui n'a rien d'étonnant compte tenu que les populations de Chelsea et de Pontiac comptaient respectivement, au recensement de 2011, moins ou à peine plus de la moitié de locuteurs (47,0 et 55,7 %) ayant le français comme unique langue maternelle. Statistique Canada, *loc. cit.*

¹⁹ Il s'agit de l'anglais chez 13 des 20 participants, suivi de l'arabe chez 4 élèves, puis d'autres langues à occurrence unique.

environnement familial bilingue ou non francophone. Citons la réponse de cette élève qui a grandi dans une famille endogame anglophone : « À la maison je parle l'anglais et le français. Parfois à l'école aussi. Je lis et j'écris également en anglais. En fait, je fais tout dans les deux langues²⁰. » (57FA17²¹) Ce témoignage nous semble bien résumer l'esprit de bilinguisme qui caractérise le quotidien de certains des élèves interrogés. Ensuite, des participants font appel à l'anglais pour s'adapter à l'environnement de leurs loisirs ou de leur cercle social. Une adolescente s'intègre à son équipe sportive par cette langue : « Dans mon milieu sportif, je parle et écris anglais, car mon entourage est particulièrement anglophone. » (45FA16) Un jeune dit accommoder ses amis unilingues anglophones (« À l'écrit, pour parler avec des amis qui sont anglais et qui ne parlent pas français. » (40MA16)) et, de façon semblable, un autre passe à l'anglais pour faciliter ses échanges internationaux avec des inconnus non francophones (« Sur YouTube, sur PSN ou XBOX si je joue avec des Canadiens, Américains, Européens ou autres bilingues (Espagnols, etc.). » (28MH16)). Enfin, des participants qui ont moins d'aisance avec l'anglais recourent à leur connaissance passive de cette langue dans leurs loisirs (« Je l'utilise surtout pour écouter et lire (ex.: films, internet, équipe de hockey). » (38MA16)) ou cherchent à « [s]e pratiquer » (61MA16), à parfaire leurs compétences dans cette langue seconde.

En somme, deux constats généraux ressortent du profil linguistique des participants. Ces derniers sont pratiquement tous de langue maternelle francophone (parfois parmi une combinaison de langues) et nombreux à s'ouvrir à l'usage d'autres langues – principalement

²⁰ Dans ce chapitre, nous avons normalisé la transcription des propos des participants, afin que leurs fautes de français ne détournent pas l'attention du contenu de leurs réponses.

²¹ Afin de préserver l'anonymat des participants, nous avons attribué à chacun un code composé du numéro de son questionnaire et de renseignements personnels : numéro unique de 1 à 68, sexe féminin (F) ou masculin (M), lieu de résidence (ville de Gatineau secteurs Aylmer (A), Gatineau (G) ou Hull (H); municipalités de Chelsea (C), de L'Ange-Gardien (N) ou de Luskville (L)) et âge. L'élève ici citée a donc rempli le questionnaire n° 57, est de sexe féminin, réside à Aylmer et est âgée de 17 ans.

l'anglais – dans différentes sphères de leur vie (familiale, scolaire, culturelle et sportive, etc.). Cela permet de jeter un certain éclairage sur les représentations linguistiques de ces adolescents, que nous approfondirons comme au chapitre précédent par une structure ternaire, à travers les thèmes de la maîtrise linguistique, de la situation du français et de l'attachement à cette langue.

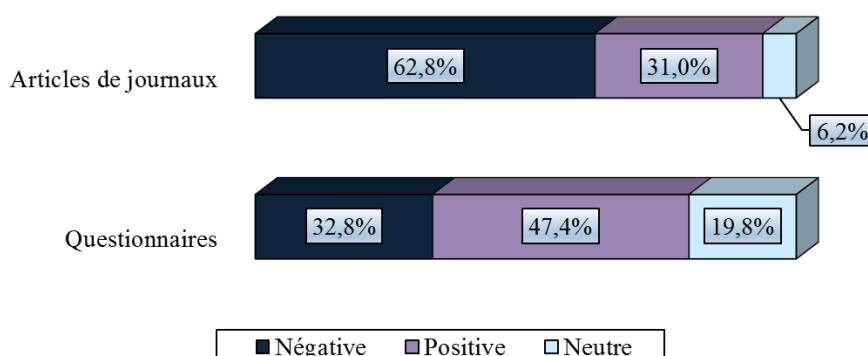
2. La maîtrise linguistique et les étiquettes

Lorsque les participants évaluent la maîtrise du français de locuteurs (jeunes ou non), se montrent-ils globalement plus ou moins sévères que les auteurs des articles journalistiques étudiés? Nous avons constaté que ces élèves penchent deux fois moins souvent vers des jugements négatifs (*Graphique 4*). Contrairement à la presse, ils croient la langue plutôt bien que mal maîtrisée. De plus, leur grande proportion de remarques neutres montre que les jeunes se contentent plus souvent que les journaux de partager leurs observations sans prendre position, par exemple en relevant la présence d'anglicismes, mais sans préciser si ces emprunts terniraient ou non le français des locuteurs²². Peut-être cela tient-il à la différente nature des deux corpus. Si les journaux favorisent la prise de position, c'est sans doute parce qu'on y recourt pour faire connaître publiquement ses opinions. Ajoutons qu'il serait profitable à la presse écrite d'attirer l'attention par des propos négatifs, voire alarmistes sur la maîtrise du français²³.

²² Voici à quoi ressemblent ces propos où la maîtrise du français n'est jugée ni bonne ni mauvaise : « Dans les autres régions du Québec, on utilise moins d'anglicismes et de mots anglais, on côtoie moins d'anglophones. » (18FH16)

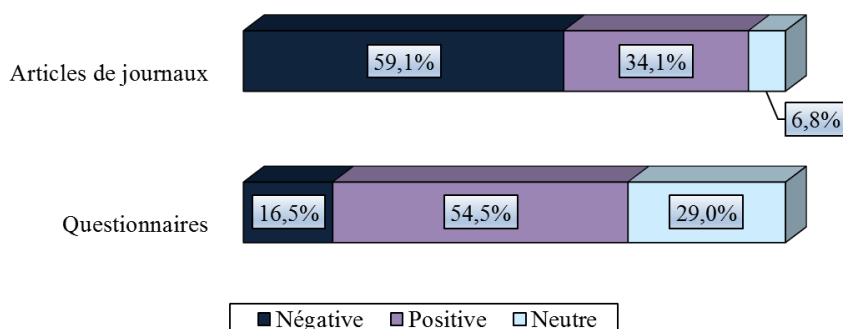
²³ Voir entre autres Hélène Cajolet-Laganière et Pierre Martel (*op. cit.*, p. 32), plus tôt cités à ce sujet.

Graphique 4 – Comparaison des corpus de questionnaires et d’articles de journaux : répartition de toutes les occurrences sur la maîtrise (jugée de façon négative, positive ou neutre)²⁴



De même, lorsqu’il est question de la maîtrise du français *par des jeunes* (Graphique 5), les jugements des participants paraissent moins tranchés que dans les journaux.

Graphique 5 – Comparaison des corpus de questionnaires et d’articles de journaux : répartition des occurrences qui portent plus précisément sur la maîtrise par des jeunes²⁵



Les pourcentages des journaux changent peu des *Graphiques 4 à 5*, les jeunes étant en ce sens jugés comme une tranche parmi d’autres de la société. Les participants se font une image plutôt favorable des jeunes, d’où l’intérêt d’interroger directement des adolescents

²⁴ Ces pourcentages ont été obtenus à partir des 809 occurrences de l’Annexe 1 dans le cas des journaux et de 1413 occurrences pour les questionnaires.

²⁵ Les questionnaires contiennent 334 occurrences qui renvoient à des jeunes (c’est-à-dire aux participants eux-mêmes ou aux jeunes en général) et le corpus journalistique, 176 occurrences sur des jeunes (voir les occurrences pour les groupes « jeunes » et « élèves » à l’Annexe 1).

pour mieux connaître, par l'intérieur et pas seulement par l'extérieur, les discours dépeignant ce groupe.

2.1 Une superposition de modèles linguistiques puisés dans l'entourage et l'espace public

Pour juger les compétences linguistiques d'individus ou de groupes, les participants doivent s'appuyer sur leurs perceptions du « bon français ». Razafimandimbimanana²⁶, qui se penche sur la norme telle que reconnue par des adolescents québécois, souligne la pertinence d'identifier leurs « modèles de référence » : ces personnes auxquelles est prêtée une maîtrise exemplaire du français « influenceraient » les représentations et usages de la jeunesse, par leur notoriété (telles les personnalités publiques appréciées des jeunes) ou leur rôle social de « guides » (tels les enseignants et parents). Si cette chercheuse montre un intérêt certain pour ces modèles des jeunes, son questionnaire ne comporte paradoxalement aucune question lui assurant une réponse de chaque participant à ce sujet. Puisque notre recherche s'intéresse au relais de discours sur la langue, nous avons demandé à nos participants, aux questions 18 à 20, quelles figures incarnaient ou non la norme selon eux. À ces réponses s'ajoutent des commentaires ici et là dans les questionnaires, pour un total de 1413 occurrences d'acteurs sociaux exemplaires ou non²⁷. Comme dans le corpus de

²⁶ Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 138-140.

²⁷ Une occurrence a été comptée chaque fois qu'un participant abordait la maîtrise linguistique d'un individu ou d'un groupe dans son questionnaire. Ce thème a été abordé par les participants à l'énoncé « J'écris bien » de la question 16 ainsi que dans les questions 18 à 28, mais nous n'avons pas ici tenu compte de la question 21, qui porte plus sur l'effort exigé que le résultat bon ou mauvais auquel croit parvenir l'élève (un participant qui trouve difficile de respecter l'orthographe pourrait néanmoins estimer qu'il arrive à bien orthographier les mots). Pour les questions à développement, la comptabilisation des réponses positives, négatives ou neutres s'est effectuée de la même manière que dans les articles de journaux au chapitre précédent. Pour les questions fermées (16, 18 et 19), nous considérons qu'une case cochée équivaut à une réponse positive et une case non cochée à son contraire, donc à une réponse négative (notons toutefois qu'une case non cochée pourrait plutôt signifier, pour certains élèves, « Je ne sais pas » ou « Je ne veux pas me prononcer sur la question »). Par exemple, à la question 16, l'énoncé « J'écris bien » a été coché dans 29 questionnaires et laissé vierge dans les 39 autres; les participants ont donc autoévalué leur maîtrise du français écrit 29 fois de façon favorable, et 39 fois de façon défavorable.

journaux, les élèves jugent la maîtrise linguistique de locuteurs à leur profession (596 occurrences), leur âge (237), leur origine géographique (125), leur langue maternelle (48) ou leur activité médiatique (14²⁸). Deux autres groupes émergent en plus des questionnaires : les participants (qui s’autoévaluent 217 fois) et leurs proches (les parents et amis, qui apparaissent 176 fois). Bien que le nombre total d’occurrences de chaque catégorie révèle des tendances thématiques du discours dans notre corpus journalistique, nous ne pouvons en dire autant dans le cas des questionnaires, puisque nos questions ont forcément guidé les répondants à parler davantage de certaines catégories telles que la profession. C’est donc plutôt ce qui est dit de ces groupes qui retiendra notre attention. Précisons qu’une attention particulière sera prêtée aux Gatinois de même qu’aux jeunes, aux points 2.2 et 2.3.

Nous avons invité chaque élève à partager son opinion sur quelques groupes professionnels susceptibles de lui servir de références par leurs habiletés communicationnelles, leur aura de respectabilité ou leur proximité des jeunes. Dans l’ensemble, ces groupes de travailleurs sont perçus surtout favorablement (61,4 % (366/596) des jugements sur eux sont positifs²⁹), mais pas démesurément : les participants font tout de même dans la nuance en ne s’empêchant pas de critiquer ces groupes bon nombre de fois (230/596; 38,6 %), même dans le cas de métiers socialement prestigieux tel celui de chanteur.

²⁸ Ces occurrences portent principalement sur les utilisateurs du langage texto.

²⁹ À cet égard, les participants se montrent à nouveau plus optimistes que les journaux, où la plupart des occurrences liées à la catégorie « profession » (54,9 %) sont négatives (*Graphique 2*, p. 48).

Tableau 5 – Groupes professionnels identifiés ou non par les participants comme des modèles positifs en matière de maîtrise du français³⁰

Groupes professionnels	a) Cochés...	b) Non cochés...	c) Loués...	d) Critiqués...	Servent de modèles linguistiques aux participants (total des colonnes a et c)	Ne servent pas de modèles linguistiques aux participants (total des colonnes b et d)
	aux questions 18 ou 19 en tant que "bons modèles en matière de maîtrise du français"		pour leur maîtrise linguistique par certains participants seulement, dans des questions ouvertes (questions 19, 20, 23, 25 ou 27)			
Écrivains	64	4	63	0	127	4
Professeurs	62	6	16	0	78	6
Journalistes	41	27	23	0	64	27
Chanteurs	18	50	23	0	41	50
Politiciens	13	55	12	0	25	55
Animateurs d'émissions télévisées	9	59	9	0	18	59
Commerçants qui servent leurs clients gatinois en anglais	s.o.	s.o.	0	29	0	29
Autres	s.o.	s.o.	13	0	13	0
Total des occurrences	207	201	159	29	366	230

Pour chaque profession considérée individuellement, les opinions sont plus polarisées : les professeurs, les écrivains et les journalistes servent clairement de modèles à de nombreux élèves, tandis que sont plutôt rejetées les professions de chanteur, de politicien et d'animateur d'émissions, ainsi que les commerçants qui servent les Gatinois francophones en anglais.

Qu'est-ce qui contribue à cette réputation d'excellence des professeurs? On peut s'en faire une idée à partir de la question 27. Lorsqu'ils expliquent en quoi leur langue leur semble varier en fonction du destinataire, plusieurs participants exemplifient leurs propos en affirmant s'adapter, en présence de leurs professeurs, à la langue de ces derniers. Ils sont conscients d'alors hausser leur niveau de langue, par l'adoption d'un français « soutenu », « formel », voire « recherché » ou « officiel ». Mus par une volonté d'écrire « comme il le faut », dans « un bon français », en « respect[ant] les règles de la langue », les participants tentent de se rapprocher de la norme qu'ils attribuent au corps enseignant : celle d'une langue au « vocabulaire riche » et à l'orthographe et à la syntaxe soignées, dépourvue de mots « familiers » ou « grossiers », d'« anglicismes », d'accords non réalisés, de phrases incomplètes et d'abréviations. Dans un discours récurrent, 13 participants opposent la

³⁰ Ce tableau réunit toutes les professions mentionnées dans les questionnaires, soit par l'ensemble des participants à des questions fermées (colonnes a et b), soit par certains élèves à des questions ouvertes (c et d).

maîtrise linguistique de leurs professeurs au français moins normatif de leurs amis³¹ : « Avec mes professeurs, j'utilise un bon français, donc à l'école, mais avec mes amis, j'utilise des anglicismes, des "slang" et des abréviations. » (67FA17) Les amis se voient d'ailleurs très peu souvent liés à une bonne maîtrise du français³². En leur présence, les participants se sentent clairement plus libres de « [s]e laisse[er] aller », de s'exprimer comme bon leur semble : « Quand j'écris à un ami (clavardage), je ne vérifie pas l'orthographe de mes mots et j'écris tout ce qui se passe dans ma tête. Par contre, quand j'écris un courriel à un professeur, je vérifie mes mots et ma syntaxe. » (43FH16) Cette liberté s'installe grâce à l'absence de conséquences aux écarts normatifs. Par exemple, une participante s'attend à des réprimandes de ses professeurs, mais pas de ses amis :

Lorsque j'écris à des professeurs, à des entraîneurs de basket ou à de la famille, j'écris plus formellement, comme il le faut. Avec des amis, en textos, je n'accorde pas toujours mes « é », je laisse des « er » car je le sais qu'ils vont me comprendre et ne me chialeront pas dessus. (23FG15)

Cette représentation du professeur qui à la fois incarne la norme et est tenu de la faire respecter se rapproche de celle observée par Razafimandimbimanana dans son enquête. Selon qu'elle implique des professeurs ou des amis, la relation à la norme est perçue différemment en raison de la position d'autorité et du rôle prescriptif des premiers, et de la solidarité des seconds :

Dans ce sens, l'appréhension des sanctions offre une explication au fait que tant de participants se disent contraints de « *faire attention* » lors de ces situations de communication. [...] Inversement, entre jeunes, ils disent pouvoir « *se relâcher* » [...] Une distinction qui s'avère signifiante pour eux puisqu'ils font souvent référence aux différentes conséquences de leurs « *fautes* ». Lorsqu'elles sont produites en présence d'un ami, plusieurs élèves précisent que « *c'est pas grave* ». Les effets ne sont visiblement pas les mêmes devant un adulte³³.

³¹ La différence de destinataire ne constitue bien entendu qu'une partie de l'équation. Cette opposition repose également sur une différence de contraintes formelles (par exemple celles d'un travail écrit comparativement à celles de textos), de types de relations interpersonnelles (de hiérarchie ou d'égalité), de comportements attendus à l'intérieur et à l'extérieur du cadre scolaire, etc.

³² Ils ne sont jugés positivement que dans 8 occurrences sur 87.

³³ Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 138-139.

Quoique nos participants soient bien conscients de cette relation d'autorité, celle-ci ne donne pas lieu à de l'insécurité linguistique. Il ne se dégage de leurs propos aucun sentiment de malaise, d'« intimidation », de « vulnérabilité », de « fragilis[ation] » ou de « soumis[sion] » qui s'apparenterait à ceux recueillis par Razafimandimbimanana³⁴. Bref, l'estime linguistique que ces jeunes portent à leurs enseignants n'est pas sans rappeler l'image somme toute positive dont jouissent les travailleurs en enseignement dans notre corpus journalistique.

Une autre profession présente aux yeux des participants une réputation presque sans tache : celle d'écrivain. À la question 20, au lieu de nommer des auteurs qui leur servent d'exemples, des élèves y vont de remarques englobantes telles que « Tous les écrivains ou à peu près. » (39MA16) Pour ces participants, il va de soi que les auteurs connaîtraient le bon français, une sorte de prérequis à l'exercice de ce métier (« Pour écrire des livres, ils doivent maîtriser la langue française », écrit une élève (12FG15)). Autrement dit, les écrivains se voient assimilés aux « amoureux de la langue », ces figures dont on peut imaginer qu'elles sont forcément compétentes en français à cause de leurs intérêts professionnels³⁵. Cette image idéalisée de l'écrivain n'est pas propre aux représentations des jeunes. Elle est très répandue ailleurs dans la société, comme en témoigne notre corpus journalistique³⁶.

Si les écrivains sont loués dans nos deux corpus, les raisons de leur mérite sont toutefois justifiées différemment par les jeunes. Au sein des écrivains mentionnés par les

³⁴ *Ibid.*, p. 139.

³⁵ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 86-96.

³⁶ Rappelons que parmi tous les groupes dont la maîtrise linguistique est commentée dans ce corpus, les travailleurs des arts et de la culture sont loués le plus de fois (voir l'*Annexe 1*). La représentation favorable de ce groupe s'observe bien entendu en dehors de notre propre étude. Pensons notamment aux résultats de Remysen, qui nous apprennent que « les gens qui travaillent avec la langue » (écrivains, traducteurs, etc.) comptent parmi les « modèles en matière linguistique » les plus cités par des enseignants et étudiants en enseignement dans une trentaine d'entrevues semi-dirigées (Wim Remysen, « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois », Pierre Bouchard (dir.), *La variation dans la langue standard. Actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70^e Congrès de l'ACFAS*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. « Langues et sociétés », 2004, p. 31).

participants se trouvent d'illustres auteurs des siècles passés. Ces derniers, perçus comme des « monuments » de la culture française, se voient associés à l'excellence littéraire et linguistique. Molière, La Fontaine et Hugo sont nommés par plusieurs élèves, sans doute parce qu'il s'agit de « classiques » étudiés à l'école³⁷. Les écrivains admirés par les participants sont le plus souvent des Québécois (28 exemples); il y a aussi des Français (17), mais très peu d'auteurs d'autres communautés francophones périphériques, sans doute moins lus en classe (on ne compte qu'un Suisse et un Belge). Il arrive qu'un même répondant ait pour modèles des auteurs de différentes nationalités, par exemple lorsqu'une adolescente énumère côte à côte Anne Robillard et Guy de Maupassant. Gilles Vigneault, Émile Nelligan, Hergé, Bryan Perro, Sylvie Desrosiers, Chrystine Brouillet, Patrick Senécal, la Comtesse de Ségur, Marc Levy, Émile Zola, Albert Camus, etc. : les auteurs cités se rapportent à une remarquable diversité de genres et de courants littéraires, du XVII^e siècle à nos jours. On peut toutefois supposer que ces figures littéraires ont en commun d'être associées par les participants à un français plutôt normatif³⁸. Ces élèves semblent évaluer la qualité du français des écrivains comme on évalue le leur en classe, selon une vision assez prescriptive qui se mesure par exemple à l'absence de fautes : « Je lis beaucoup, et je ne vois des erreurs que très rarement [chez les écrivains]. » (40MA16) Comme guidées par le cursus scolaire, de telles réponses paraissent aussi renforcées par le contexte didactique dans lequel sont découverts certains auteurs. Une participante le dit clairement : les écrivains dont la

³⁷ Dans le corpus journalistique, la mention d'écrivains passés à l'histoire se fait plus rare et sert surtout l'esthétisme ou l'idéologie de l'article par l'emploi d'une périphrase. Des journalistes font usage d'une langue fleurie en désignant métonymiquement la langue française par la « langue de Molière »; de façon semblable, d'autres valorisent la culture québécoise, notamment en parlant de la « langue d'Anne Hébert » dans un texte n'ayant pas pour sujet cette auteure.

³⁸ Une seule participante délaisse les critères normatifs. Elle explique que Patrick Süskind manie la langue avec brio parce que *Le parfum* « fai[t] ressentir des odeurs avec seulement des mots » (45FA16). Précisons qu'une poignée d'élèves ont de la sorte répondu par des noms d'auteurs non francophones, sans penser qu'ils évaluaient alors le français de traducteurs.

langue est excellente sont « ceux qu'on lit en classe » (66FA16) ou, en d'autres mots, ceux qui ont reçu le sceau de professeurs ou de l'institution scolaire. D'ailleurs, à l'opposé de notre corpus journalistique, les participants n'encensent pas les auteurs pour leur habileté à écrire dans une langue fortement populaire ou subversive. C'est que ces traits linguistiques s'éloignent de ceux, très standardisés, que valorisent l'école et la littérature pour la jeunesse, celles-ci étant plus à cheval sur la norme par leurs visées didactiques³⁹.

En plus des professeurs et des écrivains, un dernier groupe professionnel sert de modèle linguistique à une majorité d'élèves. Ce sont les journalistes, dont les exemples cités se rapportent davantage aux médias écrits qu'oraux (12 exemples contre 5). Cela signifie que les participants pourraient se représenter l'écrit comme étant de meilleure qualité que l'oral dans la sphère médiatique. Les journalistes s'exprimeraient bien parce qu'ils emploieraient un « langage soutenu » (12FG15), soit le registre qu'il importe d'adopter dans les journaux et les émissions d'information selon le premier conseiller linguistique de Radio-Canada : « [D]ans la plupart des pays, la langue des médias est un peu plus soignée que la langue populaire. Pour les communicateurs professionnels, la maîtrise de la langue demeurera toujours une exigence fondamentale. L'efficacité du message en dépend⁴⁰. » Les participants semblent bien conscients de ce lien entre langue correcte et efficacité communicationnelle.

³⁹ Depuis leur enfance, les participants ont été amenés à reconnaître un français de qualité à travers la littérature pour la jeunesse, qui leur sert encore de référence à en juger par l'importante quantité d'auteurs jeunesse qu'ils nomment comme modèles linguistiques. Or, d'après cette définition et celles d'autres chercheurs, l'un des traits définitoires de cette littérature résiderait dans la langue qui lui serait propre : « *Le choix du vocabulaire*, le traitement des thématiques sont des éléments qui posent les limites du classement [entre la littérature pour la jeunesse et la littérature pour adultes]. Les techniques narratives, *le langage*, le choix des thèmes sont aussi des caractéristiques travaillées, peaufinées et choisies par les auteurs et les éditeurs de jeunesse en fonction du lectorat ciblé » (c'est nous qui soulignons; Marie Fradette, « À la frontière d'une littérature, mais laquelle? », *Lurelu*, vol. 34, n° 2, 2011, p. 93). La littérature québécoise pour la jeunesse fait l'objet d'« un contrôle du vocabulaire et de la syntaxe », en réponse à une profonde crise de la lecture qui a sévi dans les années 1960 et 1970 (Françoise Lepage, *Histoire de la littérature pour la jeunesse. Québec et francophonies du Canada*, Orléans, Éditions David, 2000, p. 335). Depuis les années 1980, elle a subi une standardisation thématique et linguistique, dont elle se tire lentement à partir de la fin du XX^e siècle (*ibid.*, p. 334-336).

⁴⁰ Guy Bertrand, « La radio et la télévision : modèles linguistiques ou miroirs de société? », Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *op. cit.*, p. 449.

Les journalistes « [é]crivent et communiquent bien l'information », signale une élève (59FA16).

Du côté de la presse écrite, des chroniqueurs affiliés aux journaux *LeDroit* et *La Presse* sont principalement cités. Presque tous font partie de notre corpus journalistique; c'est le cas de Denis Gratton (*LeDroit*) et de Marc Cassivi, Pierre Foglia et Patrick Lagacé (*La Presse*). Leurs propos examinés au chapitre précédent sont donc susceptibles de s'être rendus jusqu'aux participants, d'autant plus que ces jeunes (ou un membre de leur famille) ont l'habitude de lire ces quotidiens. Le chroniqueur le plus nommé, Foglia, pourrait avoir alimenté une vision puriste de la langue chez certains jeunes⁴¹. Du côté des modèles oraux, tous sont radio-canadiens, ce qui n'est sans doute pas étranger au fait que cette société d'état possède une réputation de chef de file en matière d'impeccabilité du français⁴². Hormis Jean-René Dufort, les journalistes mentionnés (Céline Galipeau, Geneviève Asselin, Maxence Bilodeau et Joyce Napier) étaient, au moment de notre collecte de données, journalistes-présentatrices ou correspondants. Or, les bulletins d'information « font entendre le français

⁴¹ En effet, Foglia se montre puriste à ses heures, par exemple lorsqu'il épingle des fautes (parmi les articles du corpus, voir par exemple 47P et 95P). Mais son écriture se caractérise aussi par un usage subversif de la langue : il se dit conscient de parfois tomber dans la vulgarité (« parce que je dis fuck dans mes chroniques, et parce que je parle de cul parfois » (96P)). L'ouvrage *Foglia l'insolent* nous semble bien rendre compte de cette position ambiguë. Il y est question de l'importance de la langue française dans le « projet éducatif foglien » et du côté « moralisateur » de Foglia, qui stigmatise les enseignants de français dont la langue comporte des fautes et « vitupère [les personnes] qui se rendent coupables de “lalasiation” [sic] dans les médias (par exemple dans “ça l'a pas d'allure...” »); mais ce « lettré, original, champion du style » a aussi une personnalité bien à lui, qui l'amène notamment à user de mots vulgaires, dont il apprécie l'« effet cathartique » dans le discours. (Marc-François Bernier, *Foglia l'insolent*, Montréal, Édito, 2015, p. 213, 144, 218, 144, 316 et 232).

⁴² À ce sujet, Guy Bertrand écrit : « Quand les premiers artisans de la radio canadienne ont dû choisir une langue de diffusion, ils ont trouvé naturel d'opter pour une langue à la fois surveillée et accessible, une langue irréprochable qui aurait le mérite d'être comprise de tous. Au fil des ans, cette langue, qu'on a surnommée “français radio-canadien” s'est imposée comme la langue de référence des médias électroniques. » (Guy Bertrand, *loc. cit.*, p. 447-448). Cette image d'exemplarité reste actuelle, que l'on pense à cette opinion de jeunes adultes québécois recueillie par St-Laurent *et al.* : « De façon générale, [ils] considèrent que le niveau de langue des télévisions d'État (Radio-Canada et Télé-Québec) doit demeurer le français standard, puisqu'elles incarnent un modèle important à suivre pour la population. » (Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 49).

québécois à son niveau le plus corrigé⁴³ ». Ces personnalités pourraient servir de modèles par leur langue châtiée, mais aussi par leur tendance à adopter un français international, notamment dans certains traits de leur accent⁴⁴. Bref, la langue des journalistes (et particulièrement des chroniqueurs) est perçue très favorablement par les participants, dont les opinions se rapprochent en ce sens de celles observées dans notre corpus journalistique.

Les autres types de personnalités publiques du *Tableau 5* ne s'attirent pas l'approbation d'une majorité de participants. Comme dans les textes journalistiques examinés, la langue des politiciens est peu souvent jugée exemplaire, mais les députés du Parti québécois ou du Bloc québécois font exception, avec 7 des 9 occurrences d'individus modèles nommés par les élèves. Pauline Marois, première ministre du Québec au moment de remplir les questionnaires, est la plus citée. Mentionnons aussi l'intéressant cas de Léo Bureau-Blouin, qui fait doublement bonne figure, comme député d'un parti qui prône un français de qualité et comme ex-leader étudiant qui s'est mérité, pour ses habiletés de communicateur, de nombreux éloges de la presse pendant la grève étudiante de 2012. Pour ce qui est des quelques animateurs d'émissions télévisées qui servent de modèles aux jeunes, ils sont à la barre soit d'émissions jeunesse (Patrice Bélanger et Stéphane Bellavance), soit d'émissions de divertissement radio-canadiennes (Véronique Cloutier, Jean-René Dufort, Patrice L'Écuyer et Charles Tisseyre). Enfin, parmi les chanteurs, les modèles québécois surpassent en nombre cités les modèles français (16 contre 6). Une participante précise qu'elle

⁴³ Le linguiste Luc Ostiguy, cité par Stéphane Baillargeon dans « Parler les langues de chez nous. Réflexion autour des sociolectes dans les fictions québécoises », *Le Devoir*, 28 septembre 2013, p. E3.

⁴⁴ Quoique les élèves n'en fassent pas explicitement mention, cela reste plausible. Citons cette autre étude, dont une importante majorité de participants québécois dit avoir pour modèles les travailleurs des médias : « Les personnalités des médias – il s'agit surtout des lecteurs de nouvelles – sont réputées pour leur bonne prononciation et le français des médias se rapprocherait du français dit "international". » (Wim Remysen, « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois », p. 31-32). Remarquons que l'accent des présentateurs de Radio-Canada, s'il s'éloigne de traits vernaculaires telle la diphtongaison, conserve néanmoins des traits canadiens telle l'affrication.

trouve inspirants « surtout ceux qui valorisent la langue française » (46FA16). C'est fort probablement la raison pour laquelle se démarquent Loco Locass et son chanteur Biz (7 mentions), eux dont les positions politiques et bon nombre de chansons leur ont valu la réputation de groupe défenseur de la langue française. Pour ces jeunes, défendre le français semble revenir à bien le maîtriser, en dépit de l'usage subversif qu'en font Loco Locass ou Foglia en matière de registres de langue.

Outre les groupes professionnels, les groupes d'âge retiennent l'attention des élèves quand ces derniers évaluent la maîtrise d'autrui. Comme la section 2.3 sera plus loin consacrée aux commentaires de ces jeunes sur les jeunes, penchons-nous pour l'instant sur le cas des adultes. Les participants disent en majorité prendre exemple sur le français de leurs parents⁴⁵. Ces derniers ont en commun avec les professeurs d'être perçus comme des guides linguistiques en raison de leur rôle éducatif et de leur autorité. À la question 24, l'âge semble, aux yeux de bien des élèves, rendre les locuteurs adultes automatiquement plus expérimentés et compétents en français que les jeunes. Les adultes cumulent plus d'années de scolarité et de pratique du français, ce qui serait gage d'une meilleure maîtrise de cette langue : « comme les adultes ont souvent plus d'études derrière eux, ils ont une meilleure maîtrise », pense un élève (39MA16); « cela vient avec le temps », écrit un autre (36MA16); « [c]'est clair que les adultes ont une meilleure maîtrise car ils ont plus d'expérience », affirme catégoriquement un adolescent (19MA15). Le ton de cette dernière réponse, représentatif de celui de plusieurs élèves à la même question, rappelle d'autres opinions qui prennent l'apparence de faits par les mots « clair », « nettement » et « certainement ».

Hormis l'expérience, l'intérêt et le soin portés au français poussent à croire à une bonne maîtrise du français par les adultes, encore une fois selon un lien de cause à effet :

⁴⁵ À la question 18, 57,4 % des élèves (39/68) ont en effet coché la case « parents ».

« Puisqu'ils ont un plus grand intérêt pour la langue française, la génération de mes parents la maîtrise mieux. » (25FH15); « Mes parents sont plus soignés et maîtrisent mieux le français que les plus jeunes. » (33FA15) De plus, les adultes auraient grandi dans un environnement plus sévère quant à la correction de la langue⁴⁶ et plus francophone. La place de l'anglais dans le quotidien de la jeune génération ternirait la qualité du français de cette dernière, et pas seulement à Aylmer. « Je pense que les parents ont une meilleure maîtrise du français, parce que puisque les jeunes de nos jours sont plus anglicisés, ils écrivent plus mal » (24FG15), note une résidente du secteur Gatineau. Cette présence de l'anglais supposément grandissante est relevée par des participants à grande échelle, au Québec et ailleurs dans le monde, mais elle affecterait aussi plus précisément la maîtrise des jeunes de la région frontalière de l'Outaouais : « Le niveau de mes parents est supérieur puisque selon moi ils viennent d'une région moins anglophone. » (55MA16) Cette idée reçue semble persister depuis un certain temps. Il y a plus de trente ans, Bédard et Monnier notaient que, parmi les différents milieux québécois compris dans leur enquête, les adolescents des milieux mixtes, et plus particulièrement du milieu frontalier de Hull, croyaient davantage à une détérioration de la maîtrise du français, de la génération de leurs parents jusqu'à la leur⁴⁷. Chez les participants à notre étude, cette impression semble notamment liée à la perception d'une importante présence d'anglicismes dans leur région.

2.2 Les Gatinois emploieraient un français « manifestement » différent...

Le plus souvent, les élèves se contentent de signaler les particularités qu'ils prêtent aux locuteurs de différents endroits, sans les juger bonnes ou mauvaises. Mais dans 51 des

⁴⁶ « Les jeunes parlent moins bien que la génération de mes parents parce que les écoles et les parents sont moins sévères avec le niveau de français que les jeunes utilisent », conclut un participant (61MA16).

⁴⁷ Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.*, p. 93-94.

125 remarques liées à l'origine géographique, ils tranchent en faveur d'une maîtrise appréciable ou déficiente et nous renseignent ainsi sur leurs modèles linguistiques. Le rapport au milieu frontalier teinte les représentations de ces élèves sur divers groupes géographiques, surtout lorsque la maîtrise linguistique des Gatinois est comparée à celle d'autres groupes (question 22).

Des participants posent des jugements positifs sur leurs concitoyens au moyen d'arguments axiologiques, utilitaires ou esthétiques, en disant le français bon, utile ou beau. Le français serait « bien parlé » à Gatineau (9MH15) et l'écrit serait « excellent [...] au niveau du respect des règles » (39MA16). Les Gatinois maîtriseraient davantage qu'ailleurs le bilinguisme, une compétence jugée « utile dans la vie de tous les jours » (6FG15), et ils disposeraient d'expressions qui leur seraient propres et qui « apporte[raient] une beauté et un style à [leur] façon de communiquer » (27MA15). À côté de ces quatre opinions valorisantes, les commentaires négatifs se font toutefois plus nombreux (16). Le même discours revient sans cesse, 15 fois sur 16, pour critiquer un même trait : les anglicismes, supposément plus présents à Gatineau que dans le reste du Québec.

Loin d'être propre à Gatineau, cette image de l'anglicisme néfaste se transmet aussi à la grandeur de la province québécoise. Pour des raisons économiques, sociales et politiques⁴⁸, la perception d'une langue de piètre qualité a été véhiculée pendant un bon pan de l'histoire du Québec, et la présence d'anglicismes a historiquement servi à appuyer ce sentiment, toujours présent aujourd'hui : « Près de deux siècles après les premiers commentaires de Michel Bibaud, [les emprunts à l'anglais] sont toujours perçus comme la

⁴⁸ À ce sujet, voir par exemple les publications de Chantal Bouchard, *op. cit.* ou encore, dans une forme plus succincte, Robert Vézina, *op. cit.*

principale menace contre la qualité du français québécois⁴⁹ », écrit Bouchard. Si les élèves interrogés sont sans doute influencés par la réalité québécoise dans laquelle ils ont grandi, ils s'expriment pourtant sur les anglicismes avec une sensibilité qui leur paraît toute gatinoise, comme si leur situation de Gatinois éclipsait celle de Québécois. Ils semblent convaincus que par leur emplacement géographique, les résidents de leur ville se distinguent des autres Québécois en faisant un usage accru des anglicismes⁵⁰.

Persuadés de cette différence, les élèves l'expriment sans équivoque, par des termes marquant l'intensité ou la certitude. « Je trouve ça dommage qu'ici, à Gatineau, on s'exprime *si* mal », se désole l'une d'eux (26FH15); « Il est *certain* que la langue française en Outaouais est *énormément* influencée par les anglicismes », écrit une autre (35FA16); « Nous sommes *très* différents du reste du Québec », croit un adolescent (53MA16)⁵¹. Les répondants confrontent leur langue à celle de deux autres groupes géographiques qu'ils supposent homogènes : d'une part les autres Québécois, d'autre part les Ottaviens ou Ontariens. Le reste des Québécois seraient de meilleurs modèles de maîtrise que les Gatinois parce que plus éloignés des frontières anglophones, tandis les Anglo-Ontariens suscitent la réprobation parce qu'ils contamineraient le français des Gatinois. Les Montréalais font toutefois bande à part, comme dans notre corpus journalistique où jamais ils ne sont loués dans leur ensemble. Ils sont rapprochés des Gatinois par leur contexte de mixité : « Je pense que la qualité de la langue diminue. Beaucoup d'anglicismes sont rajoutés dans nos phrases et ce, dû à notre proximité avec l'Ontario, une source anglophone. Cela ressemble un peu à Montréal, je trouve. » (10MH15)

⁴⁹ Chantal Bouchard, *Méchante langue*, p. 88.

⁵⁰ Ce réflexe de tenir compte de la situation frontalière de Gatineau est si ancré que même ce participant, qui juge la maîtrise linguistique satisfaisante à cet endroit, se sent obligé d'inclure cette spécification : « Je crois que malgré la proximité d'Ottawa, le français reste dans une bonne situation, bien parlé et bien pratiqué. » (9MH15)

⁵¹ C'est nous qui soulignons.

Cette critique des anglicismes s'accompagne de la crainte que l'anglais ne supplante le français à Gatineau. Cette inquiétude ne se limite pas qu'au groupe d'âge des participants. Les propos recueillis par St-Laurent *et al.* auprès de jeunes adultes gatinois en témoignent :

Dans un contexte où l'anglais concurrence fortement le français comme à Gatineau, certains jeunes [adultes] sont d'avis que le recours aux anglicismes pour pallier un manque de vocabulaire ou de connaissances en français est problématique, certains évoquant même le danger de voir l'anglais prendre le pas sur le français⁵².

De façon semblable, ce participant estime que les anglicismes sont plus « dangereux » chez lui qu'ailleurs : « Je pense que la situation est critique car il y a de plus en plus de gens qui ont un français qui ressemble de plus en plus à l'anglais car nous sommes à la bordure de l'Ontario et ce n'est pas le cas des autres régions du Québec. » (8MG15) Cette hantise de l'impureté, d'une langue qui arriverait à son point de rupture, ne se manifeste évidemment pas que chez des locuteurs gatinois. Pensons simplement aux textes de Canadiens français examinés par Bouchard, qui situe la naissance de cette peur de l'hybridité au XIX^e siècle⁵³.

Les causes de détérioration du français peuvent être perçues comme provenant de part et d'autre des frontières d'une communauté⁵⁴. Dans notre corpus, des participants blâment certes les jeunes ou les résidents de quelques quartiers⁵⁵, mais ce sont surtout aux anglophones d'ailleurs qu'est attribuée la maîtrise linguistique déficiente des Gatinois francophones, dont le français se verrait influencé par l'anglais. Parmi les figures dites problématiques se trouvent les Ottaviens et les Ontariens anglophones de même que les États-Uniens. Dans Gatineau même, il est aussi reproché à des commerçants anglophones de

⁵² Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 39.

⁵³ Bouchard commente notamment des remarques de Michel Bibaud et de Thomas Maguire. Chantal Bouchard, *Méchante langue*, p. 151-152.

⁵⁴ Cécile Canut, *op. cit.*, p. 62 à propos de la France.

⁵⁵ Par exemple : « les jeunes utilisent trop d'anglicismes, ça massacre les phrases ainsi que la langue française » (22FA15); « Je crois que dans la région de Gatineau, les gens sont beaucoup trop anglicisés, et ils parlent mal. Je pense que ce serait principalement parce qu'Ottawa est tout proche, parce que dans d'autres villes du Québec, la situation du français est vraiment meilleure, par exemple à Trois-Rivières ou Québec. Je trouve cela inacceptable que dans certains quartiers, la langue principale soit l'anglais (par exemple Aylmer). » (24FG15)

ne pas maîtriser le français⁵⁶. Cette image défavorable de l'anglophone, déjà documentée il y a quelques décennies⁵⁷, a donc persisté au fil des ans chez les adolescents gatinois.

En plus des populations anglophones à proximité des Gatinois, des communautés francophones minoritaires sont deux fois présentées comme de mauvais modèles linguistiques. Un participant associe la langue des Acadiens à un français altéré et un autre, celle de sa famille ontarienne à un vocabulaire limité : « Je pense que si on continue à déformer le français de la sorte, d'ici quelques décennies le français ne sera plus une langue parlée au Québec ou sinon, ça va sûrement ressembler au français parlé en Acadie⁵⁸. » (8MG15); « Ma famille est franco-ontarienne donc des fois quand j'emploie des mots trop complexes, ils ne comprennent pas vraiment. » (51FA16) Comment expliquer ces perceptions plus défavorables qu'envers les Gatinois? L'anglais se fait encore plus présent en milieu minoritaire que frontalier majoritaire. Or, nous l'avons dit, les participants tendent à juger la maîtrise du français selon le rapport à l'anglais des locuteurs concernés. Ils rejoignent en ce sens les articles de presse que nous avons examinés et qui, eux aussi, veulent préserver le français de l'impureté, donc des anglicismes ramenés à l'altérité, à une influence extérieure menaçante⁵⁹. Nous verrons que cette prise en compte de l'anglais se fait également bien sentir dans les propos sur les jeunes.

⁵⁶ Vingt-neuf participants profitent de la question 23 pour critiquer la méconnaissance de la langue française chez des commerçants gatinois. Citons cette élève, qui voit là un manque de respect interculturel et s'appuie sur un parallèle entre touristes et nouveaux arrivants : « ce n'est pas approprié, car quand on voyage, on se doit de s'adapter à la culture, et donc les gens qui viennent ici devraient faire un effort de français » (17FH15).

⁵⁷ Édith Bédard et Daniel Monnier (*op. cit.*, p. 66-67) ont effectivement observé qu'à Hull (une ancienne ville aujourd'hui comprise dans Gatineau), de façon plus aigüe que dans les autres milieux étudiés, les jeunes entretenaient une perception assez négative des anglophones.

⁵⁸ L'opinion de cet élève pourrait avoir été influencée par des propos tels ceux de Christian Rioux dans l'article « Radio Radio » (72D). Ce participant, ailleurs dans son questionnaire, dit qu'il est un lecteur du *Devoir*, qu'au moins un des membres de sa famille l'est aussi et qu'il s'agit de l'un de ses journaux favoris.

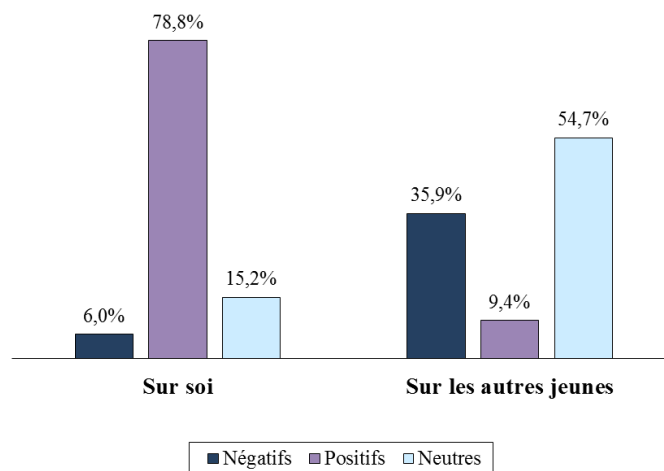
⁵⁹ Sur le désir d'instaurer des frontières entre langue pure et langue impure, lire Cécile Canut, *op. cit.*, p. 59-68.

2.3 ... et les jeunes aussi

À l’instar des auteurs de la presse écrite, les participants semblent se percevoir, eux et les autres jeunes, comme un groupe aux compétences et aux traits linguistiques différents de ceux des autres locuteurs. Prenons la question 24 : une majorité d’élèves croient que leur génération, par rapport à celle de leurs parents, emploie le français différemment, a un niveau d’intérêt différent pour cette langue et la maîtrise moins bien.

Nous avons déjà montré au *Graphique 5* (p. 101) que, dans leur ensemble, les représentations linguistiques qui portent sur des jeunes apparaissent plus favorables et modérées lorsqu’elles sont entretenues par de jeunes locuteurs. Il importe d’apporter une nuance à cette perception positive des jeunes par des jeunes. Nous avons découvert dans le corpus un clivage entre deux sous-groupes de locuteurs, les participants eux-mêmes et les jeunes en général ou, autrement dit, soi et les autres. L’autoévaluation révèle une grande confiance des participants en leurs propres habiletés alors que, devant la maîtrise des autres jeunes, ils semblent plus critiques ou réticents à parler de compétences bonnes ou mauvaises.

Graphique 6 – Nature des jugements sur la maîtrise du français (négatifs, positifs ou neutres), selon qu’ils sont posés par les participants sur soi ou sur les autres jeunes⁶⁰



⁶⁰ Ce graphique s’appuie sur les chiffres suivants : des 334 occurrences sur des jeunes, 217 renvoient à soi (dont 13 jugements négatifs, 171 positifs et 33 neutres), tandis que les 117 restantes portent sur les autres jeunes (dont 42 jugements négatifs, 11 positifs et 64 neutres).

Voyons en deux temps comment les participants dépeignent d'un côté le rapport au français des jeunes en général, puis d'un autre côté le leur.

2.3.1 La mise à distance : regards de jeunes sur la langue d'autres jeunes

Lorsqu'ils s'expriment sur la maîtrise des autres jeunes, les participants le font plus d'un tiers du temps par des réponses non étayées⁶¹, en passant sous silence les traits de langue qui sous-tendent leur prise de position. Nos corpus de questionnaires et d'articles de journaux partagent donc cette tendance à envelopper d'une certaine singularité le groupe des jeunes locuteurs, par des opinions tenues pour des faits. Ces propos d'Éloy cités au chapitre précédent résument aussi l'esprit des propos globalisants, étayés comme non étayés, tenus dans les questionnaires : « Ce qui reste de ces jugements, ce qui se retient, n'est pas proprement linguistique : c'est l'anathème, l'acte de juger, la distance prise par rapport à des catégories de sujets sociaux⁶² ». Certes, le groupe des jeunes ne se voit pas forcément condamné dans les questionnaires, mais il reste certainement mis à distance. Les participants posent souvent sur lui un regard extérieur (1), ou à tout le moins distancié (2). La posture s'apparente alors à celle d'adultes dans les journaux.

(1) Oui, je suis quelque peu scandalisé par la difficulté que beaucoup de jeunes ont à écrire, mais si la volonté n'y est pas, on ne peut pas faire grand-chose... (62MA16)

(2) Les jeunes de mon entourage emploient moins bien le français que la génération de mes parents, parce qu'ils disent énormément d'anglicismes, ce qui donne parfois l'impression d'un dialecte. (24FG15)

Par son indignation, le participant de l'exemple 1 exprime assez clairement qu'il ne s'inclut pas parmi ces jeunes au français déficient. Il y a fort à parier que l'élève de l'exemple 2 parle

⁶¹ Parmi les réponses qui abordent ce sujet, 35,9 % (42 réponses/117) sont non étayées, à l'instar de celle-ci : « Le niveau de maîtrise du français des jeunes de mon âge est plus bas que celui de la génération de mes parents. » (22FA15) C'est davantage que dans le corpus journalistique, où le quart des propos (26,9 %) se passent de détails.

⁶² Jean-Michel Eloy, *loc. cit.*, p. 395.

elle aussi un français semblable à celui qu'elle dénonce. Elle commente un milieu très près d'elle (son entourage), mais s'en éloigne pour le faire à la manière d'une observatrice.

Lorsque les participants explicitent les traits linguistiques sur lesquels repose leur image des jeunes, ils perçoivent globalement la maîtrise bien moins négativement et bien plus modérément que les journaux⁶³. Puisque la majeure partie du temps (58,8 %), les participants signalent ces traits sans les dire bons ou mauvais, nous sommes d'avis qu'ils y recourent surtout pour faire valoir une supposée *différence* des jeunes.

Penchons-nous sur les traits par lesquels les participants jugent différent leur groupe d'âge, tous types de jugements (positifs, négatifs et neutres) confondus. Contrairement aux journaux, les élèves traitent peu de *la* grammaire, *du* vocabulaire ou de *l'*orthographe dans leur ensemble. Ils s'intéressent plus à des traits spécifiques, dont les plus fréquents sont les abréviations, les registres de langue, l'attitude et, surtout, les anglicismes⁶⁴.

Ce qui fait l'objet du plus de remarques négatives (12), c'est l'attitude face à la langue. Les jeunes se voient prêter une certaine négligence qui nuirait à leur maîtrise du français. Par des termes semblables d'un élève à l'autre, il est dit des autres adolescents qu'ils font « moins attention » que les adultes (3MG15, 35FA16, 63MA17, 66FA16), qu'ils « soign[ent] » moins le français (33FA15, 44MA16), qu'ils ne s'en « souci[ent] » pas à l'écrit (14FH16), qu'ils y « donnent de moins en moins d'importance » (29MG15), qu'ils « s'appliquent moins » (67FA17) bref, qu'ils manquent de « volonté » (8MG15, 62MA16). L'attitude des jeunes, et non leurs capacités, serait en cause. « Ils peuvent maîtriser la langue

⁶³ Il y a, dans les deux corpus, un nombre semblable d'occurrences de traits linguistiques prêtés aux jeunes : 102 dans les questionnaires et 98 dans les articles de journaux. Dans les questionnaires, 34,3 % des occurrences rendent une image négative du français des jeunes, 6,9 % une image positive, et 58,8 % une image neutre. Dans le corpus journalistique, plus négatif et arrêté, ces proportions sont respectivement de 58,2 %, 32,7 % et 9,2 %.

⁶⁴ Les participants consacrent à ce dernier trait plus du quart de leurs occurrences étayées : 28,4 % d'entre elles (29/102) se rapportent aux anglicismes. Parmi ces 29 occurrences, 8 sont des critiques et 21, des commentaires plus neutres sur les anglicismes.

autant [que les adultes], mais les jeunes ont tendance à moins bien parler. » (64MA17) Une seule élève suppose que les jeunes adoptent une attitude favorable à un français maîtrisé⁶⁵.

La pauvreté du vocabulaire et les registres de langue sont aussi critiqués à quelques reprises (5 fois chacun). Un participant fait exception et dit trouver que le vocabulaire des jeunes s'enrichit au fil des générations. Les autres sont plutôt d'avis que la richesse lexicale fait défaut (les jeunes présenteraient « un manque de vocabulaire riche » (22FA15), « ne semblent pas avoir un vocabulaire très varié » (52FA16), etc.). Cela se manifesterait notamment par un emploi excessif des ponctuations du discours *tu sais*, *genre* et *comme*. Les jeunes sont aussi décrits par plusieurs comme utilisant « plus de sacres, de mauvais mots » (10MH15). En fait, les participants associent les jeunes aux registres familier, populaire et vulgaire plus qu'ils n'y associent les adultes. C'est le vocabulaire qui s'impose comme un indice de ces registres, explique notamment cette élève : « [Les jeunes de mon entourage] emploient le français de façon différente, c'est-à-dire avec un registre plus familier [...] (surtout certaines expressions). » (57FA17) Deux raisons sont proposées pour expliquer cette grande présence du registre familier, soit la mollesse des parents et de l'institution scolaire, jugés inadéquats dans leur rôle de gardiens de la norme, et l'influence de certains moyens de communication, dont les téléphones sans fil, l'internet et les médias sociaux⁶⁶. On a ici l'impression que les participants reproduisent des discours d'adultes qu'ils auraient lus ou entendus; des propos semblables se trouvent d'ailleurs dans notre corpus journalistique⁶⁷.

⁶⁵ Ils seraient « davantage conscients de l'importance de la langue qu'autrefois » (46FA16).

⁶⁶ Voici comment sont formulées ces critiques : « Les jeunes parlent moins bien que la génération de mes parents parce que les écoles et les parents sont moins sévères avec le niveau de français que les jeunes utilisent. » (61MA16); « Avec les réseaux sociaux, les nouvelles technologies, les jeunes utilisent un langage familier [...] et prennent de mauvaises habitudes. » (14FH16)

⁶⁷ Par exemple : « Les enfants sont surtout victimes d'un environnement (famille, télévision, médias sociaux, enseignants) où la grammaire et l'orthographe sont souvent malmenées, pour ne pas dire massacrées. » (97P)

Perçues comme une source de maux linguistiques divers (familiarité, anglicismes, fautes, etc.), les nouvelles technologies font beaucoup jaser d'elles, particulièrement en matière de langage bref. Celui-ci comblerait un désir de rapidité au détriment de la norme (« [les jeunes] préfèrent sauver du temps que d'écrire sans fautes » (29MG15)). Quelques participants condamnent le langage texto, mais la plupart mentionnent sans la juger une présence d'« abréviations », de « raccourcis », d'« inventions » et de « déformations » dans les écrits informels des jeunes. Dans un cas comme dans l'autre, cela met de l'avant la différence des jeunes. « On est différent, parce qu'on a plus de raccourcis. » (27MA15)

Un dernier trait suscite à plusieurs reprises la désapprobation : les anglicismes (8 critiques). Un lien de cause à effet est établi entre anglicismes et qualité du français, ici par coordination : « Nous utilisons plus d'anglicismes [que les adultes] et parlons un moins bon français. » (3MG15) Divers facteurs sont mentionnés pour tenter d'expliquer la présence d'anglicismes. Une participante, qui ne se reconnaît pas dans les usages linguistiques de sa génération, tient l'attrait de la langue anglaise responsable du trop-plein d'anglicismes dans la langue des jeunes Québécois.

Je suis un peu déçue car je trouve que l'anglais prend trop de place au sein du Québec. Je trouve que les jeunes de mon âge qui sont québécois veulent trop parler anglais. Par exemple, plusieurs vont écrire leur statut Facebook en anglais même s'ils ne parlent jamais anglais à la maison. Je trouve aussi que les jeunes utilisent trop d'anglicismes, ça massacre les phrases ainsi que la langue française. (22FA15)

D'autres élèves abondent dans le même sens en blâmant l'accès à l'anglais, qu'ils supposent grandissant, et le goût des jeunes pour la musique produite aux États-Unis.

Les représentations plus marginales d'une poignée de participants méritent d'être soulignées. À la question 24, les participants avaient le choix de dire les jeunes de leur entourage et la génération de leurs parents semblables, et d'ainsi exclure l'âge comme facteur de distinction quant à la maîtrise linguistique. Huit élèves vont plus loin et refusent

d'exprimer des opinions généralisatrices sur les groupes d'âge. Par une réponse du genre « Cela dépend [...] de l'individu » (39MA16), ils insistent sur le fait que le niveau de maîtrise du français ne peut être le même pour tout un groupe social parce qu'il varie d'un locuteur à l'autre. Ils attirent aussi l'attention sur d'autres facteurs : l'environnement interpersonnel du locuteur, le degré de francité de sa région, ses expériences de voyages et, surtout, son niveau d'éducation.

Il reste que la majorité des participants reconduisent une vision stéréotypée des autres jeunes, en organisant leurs représentations linguistiques selon deux groupes d'âge (adulte et adolescent) qu'ils supposent homogènes et linguistiquement distincts l'un de l'autre. Ces élèves cèdent ainsi aux processus de différenciation linguistique décrits par Irvine et Gal⁶⁸. Par iconisation, ils associent ces groupes à un niveau de maîtrise linguistique qui leur serait inhérent et par effacement, ils font fi des différences individuelles au sein de chaque groupe.

2.3.2 L'autoévaluation : une confiance contrastante des participants

On aurait pu croire qu'étant eux-mêmes jeunes, les participants projeteraient à leur propre égard une image de compétence semblable à celle qu'ils prêtent aux autres adolescents. Cependant, l'évaluation de soi et celle des autres sont loin de renvoyer parfaitement l'une à l'autre. Nous présenterons ici les points saillants de l'autoévaluation des participants et ses divergences avec les jugements sur les autres jeunes.

La grande majorité des répondants affirme écrire avec une certaine aisance. À la question 21, où il est demandé de mesurer l'effort individuellement fourni dans le but d'écrire correctement, 56 élèves sur 68 trouvent très ou assez facile de respecter l'orthographe; il en va de même pour la grammaire, la ponctuation, la recherche d'un

⁶⁸ Judith T. Irvine et Susan Gal, *loc. cit.*

vocabulaire riche et approprié puis l'évitement d'anglicismes, respectivement faciles pour 52, 66, 60 et 59 élèves⁶⁹. Attirons l'attention sur l'écart entre soi et les autres : les participants disent eux-mêmes arriver à utiliser un vocabulaire riche facilement, mais ils critiquent, nous l'avons vu, la pauvreté du vocabulaire chez d'autres jeunes; bien qu'ils parlent beaucoup de la présence d'anglicismes chez leur génération, presque tous se trouvent personnellement compétents pour contourner ces mots. La liste d'écarts se poursuit à d'autres questions, entre autres sur les registres de langue et l'importance accordée à la maîtrise du français. Les participants soulèvent des problèmes de registres chez les jeunes, mais s'efforcent pour leur part de s'adapter aux différentes situations de communication (seuls deux répondants disent ne pas écrire différemment en fonction du contexte à la question 27). De même, tous sauf deux affirment qu'il leur importe d'apprendre à maîtriser le français; or, bon nombre de répondants croient que la jeune génération a moins d'intérêt que la précédente pour le français et qu'elle ne soigne pas suffisamment cette langue⁷⁰.

Trois principales raisons pourraient expliquer ces incohérences. D'abord, peut-être les élèves parviennent-ils à s'autoévaluer plus favorablement parce que nous leur avons fourni des critères linguistiques précis, dont se passent souvent les discours sur les jeunes. Cette hypothèse est d'autant plus plausible qu'à la question 16, plus générale que d'autres, les jeunes sont tout à coup plus sévères envers eux-mêmes : seulement 29 d'entre eux se disent en accord avec l'énoncé « J'écris bien », ce qui paraît bien peu en comparaison avec le

⁶⁹ Sur ce point, les représentations des participants rejoignent celles d'autres adolescents québécois. Avant nous, le Groupe DIEPE (*op. cit.*, p. 243) a semblablement interrogé des élèves québécois en matière d'orthographe et de vocabulaire. Ces jeunes affichent aussi, en majorité, une certaine aisance : 53,8 % d'entre eux jugent très ou assez facile de « respecter l'orthographe » et 73 %, de « trouver des mots variés et adaptés à la situation ».

⁷⁰ Des études menées auprès d'un plus grand nombre de participants montrent d'ailleurs qu'au contraire, bien des jeunes Québécois se soucient de leur apprentissage personnel du français : la majorité des participants (soit 67 à 74 % selon le milieu) sont en accord avec la proposition « Il est important de bien connaître le français pour réussir dans le métier que je projette » dans l'enquête d'Édith Bédard et Daniel Monnier (*op. cit.*, p. 71), et 94,6 % des participants québécois à l'étude du Groupe DIEPE (*op. cit.*, p. 241) ont répondu positivement à la question « Est-ce important pour vous d'apprendre à vous exprimer par écrit de mieux en mieux? ».

nombre d'autoévaluations favorables sur des habiletés plus précises (orthographe, registres, etc.). C'est comme si l'écriture, perçue dans son ensemble, semblait plus exigeante parce que ramenée à un modèle de réussite scolaire qui nécessite aussi une certaine capacité à structurer le texte et la pensée. Cette différence de résultats montre bien l'importance de nuancer le discours sur la maîtrise linguistique en cherchant à détailler ce que signifie, pour le locuteur, *bien écrire*.

Ensuite, si les participants s'évaluent plus positivement que les autres jeunes, c'est sûrement parce qu'on s'examine différemment qu'on ne le fait pour l'Autre, en sous-estimant ou surestimant chez l'un et l'autre des traits linguistiques⁷¹. D'autres données de notre corpus pointent vers un tel écart, que l'on pense aux anglicismes perçus plus présents chez les Gatinois (dont font partie les participants) que chez les autres Québécois.

Enfin, sur les autres jeunes, les participants semblent reprendre des discours ambiants et adopter un regard extérieur, un peu à la manière des journaux⁷². Ce serait un groupe social distinct qui aurait un rapport problématique à l'anglais, qui ne porterait pas attention aux règles de l'écrit, qui serait désintéressé par la langue française, etc. Bouchard souligne que « [l]'opinion qu'on a de la langue est entièrement déterminée par des facteurs sociaux et, en premier lieu, par ce qu'on nous a appris à reconnaître comme modèle linguistique⁷³ ». Les participants reproduisent donc probablement des discours de leur environnement, d'autant

⁷¹ Voir à ce sujet Marty Laforest, *op. cit.*, p. 130.

⁷² La parenté entre des propos des deux corpus n'est sans doute pas étrangère au fait que bien des jeunes se trouvent en contact avec les journaux que nous avons étudiés. Ces journaux sont en effet lus parfois, assez souvent ou fréquemment par plusieurs des 68 participants (36 pour *LeDroit*, 30 pour *Le Devoir*, 25 pour *La Presse* et 24 pour *La Revue*). Bien des participants pourraient aussi avoir été exposés aux discours de ces journaux par l'intermédiaire d'un membre de leur famille. Au domicile de 28 élèves, au moins une personne autre qu'eux lit régulièrement *LeDroit*. C'est le cas chez 19 élèves pour *La Presse* et chez 17 élèves pour *Le Devoir* comme pour *La Revue*. Le fait qu'un foyer soit abonné à un journal incite d'ailleurs les jeunes à en lire au moins des parties de temps en temps : les jeunes Québécois interrogés par l'enquête LIS-élèves sont alors 94,5 % à le faire (Monique Lebrun (dir.), *Les pratiques de lecture des adolescents québécois*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2004, p. 199).

⁷³ Chantal Bouchard, *La langue et le nombril*, p. 14.

plus que leurs modèles linguistiques se trouvent surtout, nous l'avons vu, dans les milieux familial, scolaire et médiatique. Comme des adolescents entretiennent eux-mêmes de telles perceptions sur leur groupe d'âge, il importe encore plus de nuancer celles-ci en interrogeant ces jeunes sur le portrait détaillé qu'ils se font de leurs compétences individuelles.

Retenons du thème de la maîtrise linguistique qu'il y a saillance d'écarts entre soi et l'Autre. À cet égard, des propos sur l'anglais se manifestent avec récurrence, et les jeunes et les Gatinois sont mis à part d'autres groupes. Cette démarcation par rapport à l'Autre caractérise aussi les perceptions des participants sur la situation linguistique en général.

3. Représentations de la situation linguistique : les voisins et soi

« Que penses-tu de la situation du français dans ta région? En quoi comporte-t-elle des ressemblances ou des différences avec la situation du français ailleurs au Québec? »
« Comment vois-tu l'avenir du français au Québec? » Par ces questions, nous avons cherché à savoir dans quel état les participants se représentaient la situation générale du français, présente et future, à Gatineau et au Québec. Leurs réponses sur ce thème⁷⁴ révèlent qu'ils partagent un certain nombre de discours ambiants avec d'autres acteurs sociaux. Comme des journalistes, professeurs, etc. du corpus journalistique, ces élèves dirigent leur attention vers une prétendue détérioration de la situation linguistique ou vers la place avantageuse ou menacée qu'ils croient réservée au français. Si leurs représentations de la situation linguistique rejoignent sur le fond des discours journalistiques, elles comportent des différences observables dans la manière dont les participants prennent position en tant qu'adolescents québécois en milieu frontalier.

⁷⁴ En plus des questions 22 et 28 que nous venons de citer, d'autres questions ont amené des participants à traiter de la situation linguistique, pour un total de 212 réponses en lien avec ce thème.

3.1 Un recours moins marqué à l'image

Au chapitre précédent, nous avons insisté sur trois grandes catégories d'images destinées à apporter force et crédibilité aux opinions. Rappelons que les auteurs misent sur leur image personnelle ou celle d'autrui, sur les vocabulaires imagés de la santé ou du combat, ou encore sur une représentation assez visuelle de la place qui reviendrait au français dans la société. Les jeunes interrogés font, pour leur part, un usage moins prononcé de ces images.

Premièrement, ils vantent peu leur propre image; ils cherchent donc peu à augmenter, par une image favorable d'eux-mêmes, la légitimité de leurs propos sur la situation linguistique. Sans doute cela est-il lié à une divergence des modalités de la prise de parole entre les questionnaires et la sphère médiatique, car « les journaux servent [...] de médium aux positions publiques que prennent les dirigeants et les leaders d'opinion⁷⁵ ». Puisque les participants s'expriment hors de ce lieu public, ils ne répondent pas aux mêmes impératifs. Manifestement moins motivés par le désir de convaincre ou de guider idéologiquement un large pan de la population, ils ont un seul destinataire (nous-même), qu'ils savent intéressé à lire leurs opinions pour les documenter (et non les adopter ou les réfuter). Nul besoin alors de faire autorité ou de se prémunir contre de virulentes critiques qui leur feraient perdre la face, d'autant plus que la communication est unilatérale et anonyme.

Les rares fois où une image personnelle de compétence se faufile dans l'argumentation, c'est à des fins explicatives : « Je sais que certains voient l'avenir du français comme horrible, mais je n'y crois pas parce que je ne suis pas la seule à bien parler et écrire ma langue. Je garde espoir et croise les doigts pour le futur. » (26FH15) La

⁷⁵ Annette Boudreau et Lise Dubois, « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », p. 45.

valorisation de soi explicite simplement sur quoi s'appuie l'attitude optimiste de cette élève (soit sur une bonne maîtrise sentie chez elle-même et un groupe plus large). Cette approche contraste avec celle des journaux, où l'image de soi vient appuyer une opinion pour convaincre bon nombre de lecteurs de l'adopter.

Je vous vois sourire comme lorsque vous tombez sur une mauvaise traduction dans un mode d'emploi, sauf qu'on est ici à la première page du journal francophone d'une communauté francophone du Canada et il n'y a absolument rien de drôle à regarder mourir une langue. Surtout quand c'est la nôtre. (59P)

Alors que Foglia, par son autorité de chroniqueur, rappelle à l'ordre ses lecteurs pour les rallier à sa vision et les appeler à préserver leur identité, l'élève 26FH15 énonce une opinion qui n'implique qu'elle-même : elle nous *informe* de sa raison personnelle de croire à un avenir favorable du français, sans tenter de nous *inciter* à « croiser les doigts » avec elle.

Le plus souvent cependant, les répondants ne dévoilent pas une image aussi développée d'eux-mêmes. Leur subjectivité se limite plutôt à de fréquentes marques d'atténuation. « *Je veux* faire survivre la langue française » et « *Je crois* que le français pourrait disparaître si on ne lui fait pas attention », affirme le participant 27MA15. *Selon moi, pour moi, je trouve, j'ai l'impression* et d'autres marques encore ponctuent sans cesse les réponses. Autrement dit, les jeunes rappellent constamment au destinataire qu'il s'agit d'opinions personnelles, par exemple dans les trois quarts des réponses à la question 28 (49/66). Cela tranche avec le ton de certitude de bon nombre d'articles journalistiques, où des adultes font valoir leur statut social. Bref, les participants usent plus faiblement de l'image de soi, et ils s'en servent pour exposer leur pensée, et non s'attirer publiquement l'adhésion de destinataires. Cette différence entre corpus est aussi visible dans l'image de l'Autre. Alors que des auteurs cherchent à ternir l'image d'autrui, les participants ne mettent pas de l'avant des idéologies politiques en s'en prenant à des politiciens ou à des partis :

« [L’avenir du français] dépend de politique, je crois que si le Québec se sépare, nous pourrions assister à la disparition du français » (9MH15). Il arrive tout au plus que soit mise en place une association entre le Parti québécois et l’amélioration de la situation linguistique : « Avec tout l’effort que consacrent les Québécois (et leur gouvernement... Marois), je ne peux que voir le français grandir » (60FL16). À n’en pas douter, cette participante y voit une relation de cause à effet.

Deuxièmement, les élèves se distinguent des journaux en ne brandissant pas les « qualités » du français telles des « armes idéologiques⁷⁶ » pour promouvoir sa protection et sa place dans la culture québécoise. Dans une perspective plus personnelle, ils recourent à ces qualités comme de simples arguments pour dire l’importance qu’ils accordent à leur propre apprentissage de cette langue. La question 25 ne suggérait pas aux participants de telles qualités; ils les ont convoquées de leur propre chef, ce qui porte à croire qu’elles sont assez ancrées dans leurs représentations nourries par le milieu scolaire. Ils voient indéniablement des qualités pratiques en cette langue. Le plus souvent, ils disent vouloir la maîtriser car ce serait la langue des sphères sociale et professionnelle⁷⁷. Cela d’une part fait écho à des discours journalistiques que nous avons analysés et d’autre part s’en distingue; dans les journaux étudiés, le français est seulement présenté comme la langue de l’espace social⁷⁸, et non celle du marché du travail⁷⁹. Selon les jeunes, la langue française serait essentielle pour communiquer adéquatement, tant dans l’intimité que dans l’espace public (« Mon entourage est entièrement français » (37MA16); « la société dans laquelle je

⁷⁶ Rappelons que nous empruntons cette expression à Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 36.

⁷⁷ Cette image avantageuse du français, assez répandue, se trouve respectivement chez 24 et 14 des 68 participants pour chaque sphère.

⁷⁸ Par exemple, un ex-ministre et ex-député de l’Outaouais qualifie le français de « langue officielle » et de « langue de convergence, c’est-à-dire une langue de solidarité sociale, une langue de dialogue social » (98L).

⁷⁹ Alors que ces jeunes se projettent dans un milieu de travail francophone, des discours journalistiques déplorent que le bilinguisme apparaisse souvent comme une nécessité sur le marché du travail (voir par exemple l’article 99P).

vis parle en français » (25FH15)). Sans elle, les locuteurs sont non fonctionnels, sous-entend un élève⁸⁰. Des participants tournés vers l'avenir perçoivent aussi dans cette langue la réussite scolaire et professionnelle. Le français « m'ouvre des portes pour mon futur », pense notamment l'élève 1MH15. De plus, quelques jeunes trouvent la langue française utile pour sa portée internationale. Elle serait « très répandu[e] », « très utilisée » (27MA15, 48FA16). « C'est la langue de la culture et aussi l'une des langues les plus parlées dans le monde », écrit un élève (56MA16) en faisant aussi appel à l'argument du prestige culturel du français. Des qualités d'ordre esthétique justifient également, pour certains participants, le fait de faire place à cette langue dans leur quotidien. Cinq la disent « riche » ou « belle ». L'un d'eux ajoute à l'idée de beauté la plus-value de la rareté : « c'est une belle langue que peu de gens parlent » (26FH15). Le caractère unique de cette langue donne d'ailleurs lieu au seul commentaire du corpus qui, tel certains articles de journaux, se sert de supposées qualités du français pour défendre la préservation de cette langue : « [Le français] démontre une différence de culture. Je veux faire survivre la langue française. » (27MA15)

Les traits « inhérents » à la langue française contribuent aussi à des perceptions négatives. Elle souffre de sa comparaison avec l'anglais, notamment pour sa prétendue complexité. « Je trouve les détails de la langue plutôt embêtants, je préfère de loin l'anglais », confie l'élève bilingue 50FA16 qui dit, dans une autre réponse, utiliser l'anglais dans toutes les sphères de sa vie. Notons qu'il s'agit de la seule allusion d'un participant à la complexité du français, qui relève bien entendu d'une idée reçue⁸¹. Chez les jeunes

⁸⁰ Ce participant, qui se définit comme « chinois », soulève les limitations sociales de non francophones : il lui importe de connaître le français « [p]our pouvoir bien traduire ce que [s]es parents disent aux autres » (42MA16).

⁸¹ Voir par exemple Marina Yaguello, *op. cit.*, p. 127-135, qui soulève le problème des « critères de mesure objective de la difficulté d'une langue » et conclut que « [t]oute langue [...] est à la fois simple et complexe ».

questionnés par Razafimandimbimanana⁸², cette image de langue « difficile » est plus répandue : ils seraient « beaucoup » à la véhiculer (la chercheuse ne précise pas le nombre exact) et, en contrepartie, à trouver attrayante une certaine simplicité de l'anglais. Pour leur part, Bédard et Monnier⁸³ ont observé en 1978 que dans des milieux mixtes de leur enquête (Hull et Montréal anglophone), les adolescents étaient légèrement plus nombreux (respectivement 83 % et 86 %, contre 78 % à 82 % pour les autres milieux) à juger l'anglais « plus facile à apprendre » que le français. Contrairement à ces deux chercheurs, nous n'avons pas interrogé nos participants sur le degré de complexité qu'ils prêtent à ces deux langues, alors nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que la circulation de cette idée reçue se serait atténuée depuis. Néanmoins, il reste possible que cette qualité « intrinsèque » au français pèse peu dans les représentations de nos participants : à l'exception d'une élève, ceux-ci n'ont pas senti le besoin d'en parler, alors qu'ils auraient pu le faire en réponse à plusieurs de nos questions.

Les participants qui jugent l'anglais utile le voient occuper une place importante. Selon une élève d'une famille unilingue francophone (45FA16), l'anglais posséderait une valeur économique supérieure au français (ce serait la « langue du “business” ») et il garantirait l'accès à certains programmes d'études inexistantes en français. Ce serait aussi la langue dominante en matière de divertissement (internet, médias sociaux, télévision, chanson, cinéma, équipes sportives, etc.) selon six participants⁸⁴. Cinq d'entre eux sont pourtant issus de parents unilingues francophones; plus que leur langue maternelle donc, leur secteur de résidence pourrait influencer leur perception de la place de l'anglais. Tous sauf un

⁸² Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 99-100 et 162-163.

⁸³ Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.*, p. 83-84.

⁸⁴ « Tous les médias sociaux d'aujourd'hui sont majoritairement en anglais, ce qui oblige le jeune à utiliser cette langue » (4FA15); « l'anglais occupe une grande place dans les sports organisés » (38MA16); etc.

habitent en effet le secteur d'Aylmer, où le contact est accru et l'offre de produits culturels en anglais, variée et accessible (dans le secteur même ou juste à côté, à Ottawa). Une poignée de participants va plus loin en affirmant que l'anglais, par sa place grandissante, fera de l'ombre au français jusqu'à devenir la langue des Québécois : « L'anglais va *prendre de plus en plus de place* dans notre culture jusqu'à [ce que cette dernière se fasse] *absorber complètement* par la langue anglaise⁸⁵. » (41MA16)

Dans ce champ lexical réside la troisième grande différence, en matière d'images, entre les deux corpus. Les réponses des participants se distinguent des textes journalistiques par la récurrence de termes visuels liés davantage à l'espace qu'à la santé ou au combat. Certes, il arrive que les métaphores biologique ou guerrière s'invitent dans les discours (« je ne crois pas qu'elle [la langue française] va *mourir* » (53MA16), « l'anglais va toujours être très présent, mais le français va toujours *résister* un peu » (7MH15), etc.⁸⁶). Toutefois, ces deux champs lexicaux restent négligeables. Parmi toutes les réponses en lien avec la situation linguistique, le quart seulement (25,9 %; 55/212) est illustré par au moins l'un d'eux.

Des élèves pessimistes ou incertains de l'avenir linguistique du Québec l'entrevoient comme « flou », imaginent le français sur le point de « peut-être s'effacer un peu » ou le dépeignent comme déjà « en train de s'estomper », de « disparaître peu à peu » (5MG15, 13FC15, 12FG15 et 23FG15). À côté de ces termes qui font appel à la vue, plusieurs s'appuient en plus sur des images d'ordre spatial. Les représentations de bien des participants semblent indissociables d'un territoire mental qu'ils étiquettent comme devant être francophone; ses délimitations correspondent à celles du territoire physique et politique du Québec. Les élèves expriment leurs opinions sur la situation linguistique comme s'ils

⁸⁵ C'est nous qui soulignons.

⁸⁶ C'est nous qui soulignons.

esquissaient une carte linguistique du Québec où ils distingueraient graphiquement, à l'aide de deux différentes couleurs, l'étendue qu'ils croient occupée d'une part par le français, d'autre part par l'anglais. Parler de la place du français équivaut à parler de l'anglais. On le constate bien dans la pensée de cette élève (22FA15), qui revient toujours à la charge avec un même fil conducteur⁸⁷ : « L'anglais *prend trop de place*. »; « Je suis un peu déçue car je trouve que l'anglais *prend trop de place* au sein du Québec. »; « Je crois que l'on devrait appliquer la loi 101 avec des mesures plus strictes. Car c'est maintenant qu'il faut agir si on ne veut pas se faire *envahir*. »

Généralement, la sphère publique n'est pas illustrée comme un lieu de saine cohabitation entre le français et l'anglais. Les deux langues sont perçues comme s'y disputant l'espace. Il y a lutte – « l'anglais gagne du terrain de plus en plus » (40MA16) – et les places de l'une et l'autre sont conçues comme inversement proportionnelles : « Je crois que le français sera de moins en moins utilisé au Québec, car l'anglais prend beaucoup de place dans notre société. » (18FH16) Autrement dit, si l'une de ces deux langues avance, l'autre forcément se replie. Ce raisonnement se trouve aussi chez ceux qui croient en une place grandissante du français : « je ne peux que voir le français grandir et se “réapproprier sa province” », affirme une adolescente par une référence directe au territoire (60FL16).

Le défi consiste à tailler une place de choix au français à l'intérieur du Québec, mais aussi à tailler une place au Québec hors de ses frontières. Des participants embrassent du regard un territoire géographique encore plus grand, soit le monde entier ou l'espace nord-américain. Citons cette réponse qui, représentative de bien d'autres, suppose une place décroissante du français comme résultat d'une omniprésence de l'anglais : « [L']anglais est présent partout dans le monde. Le français devient rare. » (11MG15) Replacé dans son

⁸⁷ C'est nous qui soulignons.

contexte nord-américain, le Québec est décrit comme encerclé de populations anglophones. Un élève vante les avantages de surmonter les difficultés de cette situation géographique et culturelle : « Je sais que c'est difficile, mais si on réussit à faire notre place parmi ce monde anglais, on pourra faire de belles choses. » (3MG15) L'aspect encourageant de cette réponse rappelle dans une certaine mesure des articles du corpus journalistique qui usent de l'argument de minorité continentale pour valoriser de « précieuses » qualités du français (sa beauté, sa richesse, son caractère distinct qui ferait un pied-de-nez à l'homogénéisation culturelle). Des jeunes traitent aussi plus négativement de la position du Québec, alors pour expliquer des sentiments tels que la crainte⁸⁸ ou, dans l'extrait qui suit, un espoir plutôt ténu : « Je pense qu'il [le français] va toujours être là, mais il ne va pas être très fort, très puissant. Il va être une petite lueur faible qui ne va jamais s'éteindre dans la grande chambre noire de l'anglais. » (7MH15) Par son opposition entre le petit et le grand, le clair et l'obscur, cette métaphore accentue la démesure entre l'étroitesse et l'ampleur des places prêtées respectivement au français et à l'anglais. Cette dernière citation consiste probablement en la plus forte image spatiale du corpus.

3.2 Contrer le pessimisme : l'avenir du français au Québec, « pas si noir que ça »

Quand les jeunes font intervenir à répétition cette image mentale du Québec qu'ils estiment fidèle à la réalité, que disent-ils de l'avenir de la langue française dans cette province? Ils posent sur lui quatre grands types de jugements rapportés au *Tableau 6*. Les réponses les plus favorables au français (12/66) le font avec un optimisme sans tache. Les réponses les plus nombreuses (27/66) prédisent aussi que le français restera la langue des

⁸⁸ Citons cette réponse où la crainte est directement rattachée à la situation de minorité francophone : « j'ai peur qu'elle [la langue française] disparaisse, compte tenu du contexte anglophone dans lequel nous sommes » (49FA16).

Québécois, mais signalent toutefois une ombre au tableau. Les jugements les plus défavorables (16/66) se font entièrement négatifs : le français suivra une pente descendante, qui le mènera selon certains élèves jusqu'à son extinction. Mentionnons qu'un certain nombre de participants (11/66) se montrent incapables de trancher en faveur d'un avenir favorable ou défavorable, ou s'abstiennent de le faire par prudence. Bref, les élèves optent davantage pour une position nuancée (l'optimisme modéré) que plus tranchée (l'optimisme ou le pessimisme). La plupart d'entre eux ont une vision bien plus positive que négative⁸⁹ du sort que connaîtra le français au Québec.

Tableau 6 – Exemplification des quatre types de jugements posés à la question
« Comment vois-tu l'avenir du français au Québec? »

Type de jugement	Exemple de réponse	Nombre total de réponses
Optimisme	« Je [crois] que le français va très bien se porter plus tard, comme maintenant. » (59FA16)	12
Optimisme modéré	« Dans les régions proches de l'Ontario et des États-Unis, il va y avoir de plus en plus d'anglicismes, mais pour les autres régions, le français va rester fort. » (20MH15)	27
Pessimisme	« Je crois que le français disparaîtra peu à peu du territoire québécois pour laisser place à l'anglais. » (6FG15)	16
Neutralité	« Je n'en ai aucune idée. » (48FA16)	11

Pour dire le français en déclin, les élèves pessimistes s'appuient sur leur interprétation de différentes réalités : la place de l'anglais (qu'ils perçoivent comme envahissante et néfaste au français), mais aussi des phénomènes mondiaux ou démographiques (la mondialisation et, au Québec, le vieillissement de la population et l'immigration d'anglophones et d'allophones). La moitié des pessimistes (8/16) vont jusqu'à prévoir une disparition du français. Ils font valoir que la langue elle-même se détériore de façon significative ou que la place occupée par le français sera peu à peu grugée, dans son entier, par l'anglais. Un

⁸⁹ En effet, le total des deux premières catégories du tableau (39) est supérieur à celui de la troisième (16).

participant évoque même les deux raisons : « Considérant le fait que le français au Québec semble se dégrader et se faire surpasser par l'anglais de génération en génération, j'ai l'impression que notre langue finira par disparaître dans notre province. » (54MA16) Notons qu'il est chaque fois question d'une disparition progressive et non imminente. Elle se produira « peu à peu » (6FG15); d'abord le français « deviendra une minorité » (40MA16), puis « un jour » (51FA16) il s'évanouira complètement.

L'idée de disparition reste plus hypothétique aux yeux des participants neutres ou optimistes mais modérés. Devant un avenir qu'ils qualifient de « précaire » (34MC17), la vigilance s'impose, ce qui se traduit généralement par l'expression *faire attention* :

[Le français au Québec] est un peu en déclin dû à l'omniprésence de la langue anglaise, mais la situation n'est pas dramatique. Le simple fait que des gens se préoccupent de sa survie est un grand point positif. Il faut tout de même continuer à faire attention si on ne veut pas qu'il disparaisse. (15MG15)

Cet extrait est intéressant en ce sens qu'il cherche à « dédramatiser » la situation, en décrivant ce qu'elle *n'est pas*. Peut-être l'élève se montre-t-il ainsi conscient d'une forte circulation de discours négatifs. Cette adolescente, plus directe, dit savoir qu'elle s'inscrit à contre-courant de discours ambiants : « Je sais que certains voient l'avenir du français comme horrible, mais je n'y crois pas » (26FH15). Bref, nous avons remarqué, chez ces élèves et plusieurs autres, un besoin d'atténuer ou de contrecarrer les discours pessimistes ou alarmistes.

Comme animés par une même volonté, des jeunes sentent l'obligation de préciser que la disparition *ne guette pas* la langue française. Ils recourent à la concession, en disant le français menacé dans une certaine mesure, puis ils s'empressent d'ajouter « mais il ne va pas disparaître » (35FA16), « mais je ne crois pas qu'[il] va mourir » (53MA16), etc. L'importance d'adopter une certaine attitude face à l'anglais accompagne quelques fois ces

propos. La langue restera à condition de faire montre de prudence : « D’après moi, la langue n’est pas en voie de disparaître mais il faut faire attention à l’influence de l’anglais. » (47FA16) À l’opposé, ces participants, qui contredisent eux aussi l’hypothèse de la disparition, minimisent la portée de l’anglais : « Je ne crois pas que le français soit en danger. Honnêtement, le fait qu’on parle anglais n’efface pas nécessairement notre français. » (62MA16); « Je crois qu’il [l’avenir du français] n’est pas si noir que ça » (3MG15). Il est frappant de constater que malgré leur positionnement différent face à l’anglais, plusieurs participants emploient un procédé commun, celui de renforcer leur position par la réfutation de discours négatifs.

Tous participants confondus, le souci de cette autre langue ressort à un tel point à la question 28 que l’anglais apparaît dans 40 des 66 réponses et dans chacun des types de jugements présentés au *Tableau 6*. Il se fait cependant moins fréquent dans les jugements du premier type (« optimisme »), comme si une totale confiance en l’avenir du français devait généralement passer par une absence de comparaison avec l’anglais. Un seul élève pleinement confiant parle de l’anglais. Cela n’altère pas son optimisme, car plutôt que d’accoler une image péjorative à l’anglais, cet adolescent adopte un discours parallèle sur le bilinguisme. « Je crois qu’il [le français] restera aussi “puissant”, mais que de plus en plus de personnes seront bilingues, car la société de nos jours l’oblige quasiment. » (63MA17) Deux autres élèves, qui prédisent un avenir un peu moins favorable au français, voient dans le bilinguisme une occasion de réconciliation entre populations anglophone et francophone, une solution qui permettrait au français de subsister en n’étant plus menacé. L’un d’eux écrit ceci :

Je pense que l’anglais va être de plus en plus important et que le français va peut-être s’effacer un peu, mais pas complètement. Il y aura toujours des gens qui ne parlent que français au Québec, ainsi que des personnes qui ne parlent qu’anglais. L’idéal serait que tous soient bilingues. (13FC15)

L'anglais perd alors sa connotation négative, et sa valeur se rapproche de celle que les élèves associent à d'autres langues. Quand il est simplement question d'intérêt pour les langues en général, langues maternelle, seconde et étrangères se retrouvent côte à côte, par exemple dans cette énumération : « J'aimerais maîtriser le plus de langues possible. Français, anglais, et peut-être un jour espagnol et italien. » (13FC15) Lorsqu'il est sorti du contexte de sauvegarde du français, l'apprentissage d'autres langues est perçu comme une source d'enrichissement personnel ou un atout professionnel (« [C]'est toujours bien de connaître plusieurs langues, ça va te servir/avantager lorsque tu te cherches un emploi. Plus de portes s'ouvrent à toi. » (4FA15)). Dans cette perspective, la connaissance de l'autre langue officielle du Canada est valorisée, ce qui nous mène à une conclusion similaire à celle de St-Laurent *et al.*, et peu mise en valeur dans les discours sur les jeunes de notre corpus journalistique : « pour les jeunes, la maîtrise de la langue anglaise *en soi* représente moins une menace pour le français qu'un atout dans la société, en particulier dans le milieu du travail⁹⁰ ». Les participants qui encouragent l'apprentissage de l'anglais tiennent ainsi un discours favorable au bilinguisme, tout comme le font publiquement des acteurs sociaux qui se montrent plus précisément partisans de l'enseignement intensif de l'anglais au primaire⁹¹.

Par conséquent, dans ce corpus, les rapports à l'anglais oscillent entre discours positifs et négatifs, et entre atout individuel et avenir collectif; il importe de distinguer entre la maîtrise de l'anglais, qui génère des opinions qui lui sont favorables, et la présence de cette langue dans l'espace public québécois, qui menacerait la place du français et suscite donc la réprobation et quelquefois l'inquiétude. Sur ce point, les élèves interrogés ne présentent rien de singulier. Cette position d'ambivalence envers l'anglais a aussi été

⁹⁰ C'est nous qui soulignons. Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 31. Précisons que par « jeunes », les chercheurs désignent ici de jeunes adultes.

⁹¹ Rappelons cet extrait : « Faire apprendre l'anglais correctement, c'est un cadeau à faire à nos enfants. » (81P)

observée en d'autres lieux (notamment en milieu minoritaire acadien⁹²) et chez des Québécois d'autres groupes d'âge⁹³.

Les jugements sur l'avenir du français résumés dans cette section ont de particulier qu'ils reconduisent une vision globalisante du Québec. Les locuteurs québécois sont considérés comme un groupe homogène dans lequel s'incluent les participants⁹⁴.

3.3 Gatineau, la ville « collée à l'Ontario »

Quand vient le temps de comparer la situation linguistique de Gatineau au reste du Québec, les participants se rangent soudainement en bonne partie sous un groupe distinct : leur situation frontalière fait ressortir en eux des préoccupations différentes de celles d'autres adolescents québécois. Razafimandimbimanana constate ceci quant aux propos où les participants à son enquête s'expriment en tant que Québécois, dans une perspective collective :

[...] les différents groupes [...] disparaissent derrière une seule communauté dont la première marque semble être sa situation géographique. Celle-ci offre une distinction plurielle par rapport aux autres provinces canadiennes, aux pays voisins, aux autres continents, etc. Or, les jeunes n'effectuent généralement que des comparaisons avec les États-Unis et la France⁹⁵.

En comparaison, s'opère dans notre propre corpus un intéressant déplacement du regard posé sur les frontières québécoises. La situation outre-Atlantique est évacuée et, surtout, la question de la présence anglophone en Ontario est loin d'être éludée! Chez ces Gatinois qui font quotidiennement l'expérience du milieu frontalier, l'attention est davantage

⁹² Annette Boudreau et Lise Dubois, « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick ».

⁹³ Pensons aux jeunes adultes de l'étude de St-Laurent *et al.* D'une part ils estiment l'avenir du français compromis par la « force d'attraction de l'anglais », d'autre part ils croient que le bilinguisme favorisera leur réussite professionnelle, puisqu'ils considèrent l'anglais comme « un atout **de plus** » dans le processus de sélection de candidats (Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 27 et 65).

⁹⁴ Seuls deux élèves en fragmentent l'apparente unité pour différencier le sort de certaines régions (aux frontières ontariennes ou américaines) de celui du reste du Québec.

⁹⁵ Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 118.

ramenée à la proximité, c'est-à-dire aux territoires anglophones situés juste aux limites du Québec.

Nous avons vu à la section 2.2 que des participants déploraient la présence d'*anglicismes*, dans le français des Gatinois. La présente section délaissera ce point de vue intralinguistique pour s'intéresser non pas au français en lui-même, mais bien à ce qui l'entoure : il y sera question de la présence de *la langue anglaise* notée par les participants à l'*extérieur* du français, dans des discours tenus entièrement en anglais. C'est donc dire que l'anglais alimente, de façon complémentaire, les représentations sur la maîtrise du français, mais aussi celles sur l'environnement linguistique, sur les places qui seraient respectivement occupées par les locuteurs francophones et anglophones dans l'espace gatinois.

Le réflexe de presque tout rapporter à la langue anglaise se fait encore plus omniprésent dans les propos sur Gatineau que sur le Québec. Le thème de l'anglais est si ancré dans les réflexions des participants qu'il apparaît dans 94,1 % des réponses (64/68) à la question 22, « Que penses-tu de la situation du français dans ta région? En quoi comporte-t-elle des ressemblances ou des différences avec la situation du français ailleurs au Québec⁹⁶? » Quoique cette question ne mentionne pas l'anglais, on nous a répondu comme si elle le faisait : « C'est normal qu'on parle plus anglais ici qu'ailleurs au Québec parce qu'on est très proche de l'Ontario. » (13FC15) Même dans ce discours, plus rarement tenu, où l'anglais est au contraire jugé peu présent, la situation est dite favorable au français grâce à la même logique de concurrence : « Je pense que la situation du français dans ma région est bonne, la plupart ne savent même pas parler anglais qui est une langue très simple », affirme le participant 28MH16 au moyen de la juxtaposition, qui donne ici lieu à un rapport implicite

⁹⁶ En comparaison, 60,6 % des réponses (40/66) traitent de cette langue à la question 28, qui porte uniquement sur le Québec (et non sur Gatineau).

de causalité. Bref, peu importe l'opinion, il y a saillance du thème de l'anglais; c'est le point de comparaison de presque toutes les figures comparatives qui surgissent dans le discours⁹⁷.

Nous avons mentionné une plus grande neutralité chez les jeunes que dans les articles de journaux. La question 22 ne fait pas exception. Plus de la moitié des participants (36/68) « constate », *sans se risquer à préciser s'ils les jugent bonnes ou mauvaises*, des différences ou des ressemblances entre les contextes linguistiques de Gatineau et du Québec (et ce, généralement en lien avec l'anglais).

Dans quelles proportions les participants croient-il à des ressemblances ou à des différences? La plupart d'entre eux entretiennent très certainement sur Gatineau une représentation de ville québécoise linguistiquement distincte et reprennent par le fait même un discours présent dans les journaux⁹⁸. L'homogénéité des opinions est frappante compte tenu que la question 22 offrait autant la possibilité de s'approprier ou non ce discours, en pointant des « différences » ou bien des « ressemblances ». Parmi les élèves, 79,4 % sont convaincus que par rapport au reste du Québec, la situation du français est différente à Gatineau. Seulement 14,7 % la jugent semblable dans cette ville et au Québec. Enfin, une minorité de jeunes (5,9 %) mentionnent à la fois des ressemblances et des différences.

Cette différenciation semble grandement reposer sur la position géographique de cette ville frontalière, qui donne lieu à des propos sur l'anglais : 64 participants traitent de la présence de l'anglais, vu et entendu dans la ville, ou de la proximité de frontières anglophones, celles d'Ottawa, de l'Ontario ou des États-Unis. Dans tous les secteurs gatinois

⁹⁷ Avec son apparition chez 64 participants à la question 22, c'est de loin le point de comparaison le plus fréquent entre Gatineau (le comparé) et le Québec (le comparant). Les autres points de comparaison, répandus chez nettement moins d'élèves, renvoient peut-être eux aussi à l'anglais. Ce sont la place du français (12 élèves), une situation de menace (6), le bilinguisme (5), la maîtrise du français (5), l'immigration (2) et l'offre de loisirs (1).

⁹⁸ Dans notre corpus journalistique, la plupart des articles qui comparent Gatineau au reste du Québec (9 sur 12) concluent à une singularité de la situation gatinoise.

représentés, on se soucie de l'espace anglophone. Seuls 4 élèves du secteur d'Aylmer n'en font pas mention, peut-être parce qu'ils ont l'habitude de réalités plurilingues⁹⁹.

Par rapport à l'ensemble du Québec, Gatineau est décrite comme étant différemment atteinte par la présence de la langue anglaise. En tant que Gatinois, les participants disent vivre une réalité plus aigüe que les autres Québécois, ce qu'ils justifient presque immanquablement par leur situation frontalière. Ils le font à divers degrés, avec prudence (exemple 1), certitude (2) ou exagération (3), mais l'argument (en gras) reste le même¹⁰⁰ :

- (1) *Je crois que le français commence à prendre une plus petite place dans ma région, **probablement à cause de la proximité avec Ottawa** et de la commodité de la langue anglaise.* (17FH15)
- (2) *Il est certain que la langue française en Outaouais est **énormément** influencée par les anglicismes, **car elle est très près des frontières ontariennes**. Elle est *donc* davantage menacée par la langue anglaise.* (35FA16)
- (3) *Je crois que le français dans la région est menacé **car nous ne sommes entourés que d'anglais** et l'anglais est la langue dominante¹⁰¹.* (56MA16)

En plus de distinguer le milieu frontalier par ses relations avec l'extérieur, les participants traitent de particularités de la situation à l'intérieur de ses frontières. Ils remarquent la présence de nombreux anglophones dans Gatineau même. Plusieurs y réagissent en la disant *normale*, compte tenu de considérations géographiques. « Avec l'Ontario à nos portes, je crois qu'il est normal que notre région soit autant anglophone que francophone », écrit un adolescent (44MA16); une autre élève témoigne de cette « normalité » en expliquant que ses parents utilisent quotidiennement la langue anglaise au travail. Cinq élèves précisent à juste titre que c'est dans le secteur Aylmer que la population

⁹⁹ Chacun de ces participants vit une situation de bilinguisme à la maison. Au français s'ajoute dans leur famille l'anglais, le tagalog, le berbère ou l'arabe.

¹⁰⁰ C'est nous qui soulignons.

¹⁰¹ L'Outaouais n'est évidemment pas « entouré que d'anglais ». En partie délimité par une frontière interprovinciale, il est aussi voisin d'autres régions administratives du Québec.

anglophone est le plus élevé¹⁰². La seule élève avec un regard de l'extérieur affirme que c'est « inacceptable » que l'anglais y soit « la langue principale » (24FG15) dans l'espace public, tandis que les participants aylmerois notent cette présence anglophone sans la dire positive ou négative. Peut-être ces élèves d'Aylmer adhèrent-ils comme d'autres à l'idée de « normalité ». À plus petite échelle, l'anglais apparaît envahissant en milieu scolaire à Aylmer. « On entend trop parler anglais dans les corridors » et « le français est négligé [par] les gens qui parlent en anglais à l'école », se plaignent deux élèves du secteur (55MA16 et 66FA16). Bref, une sorte de métissage linguistique est ressenti tant dans le milieu frontalier lui-même qu'autour de lui. Un élève déclare que dans ce contexte, des organismes et personnalités publiques doivent veiller au respect de la place du français, dont Impératif français et son président Jean-Paul Perreault, d'ailleurs présentés comme des gardiens de la langue dans notre corpus journalistique¹⁰³.

La situation frontalière se voit aussi représentée sous le signe soit du bilinguisme soit de l'unilinguisme. La connaissance du français et de l'anglais y est jugée plus « utile » que dans d'autres régions du Québec (6FG15). De plus, des élèves ont l'intuition ou la certitude que les résidents de l'Outaouais sont plus bilingues que les autres Québécois¹⁰⁴. C'est alors le bilinguisme, plus que l'anglais, qui est en soi perçu comme une marque de distinction : « Contrairement à plusieurs autres régions au Québec, l'Outaouais est extrêmement bilingue,

¹⁰² « [C']est la partie anglophone de Gatineau » (4FA15), résume l'un d'eux en brisant la vision homogène que bon nombre de participants présentent de Gatineau lorsqu'ils comparent cette ville à d'autres lieux. Cette perception plutôt fragmentée de Gatineau est également peu courante dans le corpus journalistique, où elle n'apparaît que quand la spécificité d'Aylmer est soulignée ou qu'il est dit que Gatineau résulte de la fusion de cinq villes dont chacune avait son propre héritage linguistique (100L).

¹⁰³ Dans les articles 23L, 92L, 101L et 102L, cet organisme est décrit comme engagé dans des activités culturelles de valorisation de la langue française et positionné contre les anglicismes et l'unilinguisme d'Anglo-Gatinois.

¹⁰⁴ Précisons que cette perception est fondée, car il s'agit de la région administrative québécoise qui comporte le plus haut pourcentage de personnes disant connaître l'anglais et le français (60,4 %) selon le recensement canadien de 2011 (<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011> [Institut de la statistique du Québec]).

voire très “anglais”. » (60FL16) Des discours se concentrent plutôt sur les anglophones unilingues dans un contexte bien précis, celui de commerçants qui offrent un service en anglais¹⁰⁵. Jamais les participants ne traitent des unilingues anglophones dans leur ensemble, contrairement à des articles journalistiques de notre corpus qui, avec éclat, disent notamment que « des milliers » d’anglophones gatinois « ne se sont jamais donné la peine d’apprendre le français » (103L) et que des citoyens désapprouvent la distribution, dans les foyers d’Aylmer, de dépliants bilingues qui accommodent les résidents anglophones (104L).

Des participants sont si préoccupés par l’image de singularité qu’ils accolent à Gatineau qu’ils se centrent uniquement sur leur région (voire leur secteur gatinois), sans établir explicitement de comparaison avec le reste du Québec. Certains se replient sur leur situation régionale en supposant être les seuls Québécois à vivre dans une situation de contact aussi marquée ou à la frontière de l’Ontario. « Nous faisons [...] plus souvent face à la langue anglaise que dans les autres régions du Québec » (21FH15) et « nous sommes à la bordure de l’Ontario et ce n’est pas le cas des autres régions du Québec » (8MG15), lit-on entre autres dans les questionnaires. Par la formulation *les autres régions* (plus englobante que *d’autres régions* par exemple), l’ensemble des autres régions québécoises sont rassemblées et opposées à l’Outaouais. La diversité de ces régions est tue, de même que leurs similarités à l’Outaouais : la frontière que l’Abitibi-Témiscamingue partage avec l’Ontario, les régions limitrophes des États-Unis telle la Montérégie, la région administrative de

¹⁰⁵ La presque totalité des participants (92,6 %; 63/68) sous-entend à la question 23 avoir déjà vécu une telle situation, dont l’un si souvent qu’il précise s’y être « habitué » (54MA16). Une certaine utilisation de l’anglais aurait aussi caractérisé ce milieu frontalier en 1978, alors que 96 % des adolescents hullois interrogés par Édith Bédard et Daniel Monnier (*op. cit.*, p. 64) affirmaient s’être déjà fait servir en anglais dans des commerces. Étant donné les différences méthodologiques entre notre étude et la leur (formulation de la question, secteurs représentés, etc.), nous ne sommes évidemment pas en mesure d’interpréter l’écart entre ces pourcentages comme un léger recul de cette pratique.

Montréal pourtant composée d'une plus forte proportion d'anglophones que l'Outaouais¹⁰⁶, etc. sont passées sous silence. Cet effacement¹⁰⁷ se poursuit quand il est question de maîtrise du français. À cause de la situation linguistique apparemment unique de l'Outaouais, un élève croit que le français y est « truffé d'anglicismes, contrairement à celui du reste du Québec » (40MA16), comme si la langue des autres Québécois était exempte d'anglicismes.

Il importe de signaler qu'un discours plus positif est également soutenu par des élèves. Quoique moins fréquent¹⁰⁸, il présente une étonnante parenté avec les autres discours. Il fait également appel à l'emplacement géographique de Gatineau, mais pour soutenir la concession. Celle-ci tient à un éventail de mots : « *on ne peut pas le nier*, l'anglais fait partie du quotidien de tout le monde, *mais* je crois qu'on s'en sort bien *malgré cela*. » (3MG15); « Ici, il y a plus d'influence de l'anglais qu'ailleurs, *mais* la majorité parle français *quand même*. Je crois que le français se porte bien et est encouragé dans la région. » (59FA16); etc. Ces participants sous-entendent du coup être au fait de l'ambiguïté de leur opinion, qui pourrait sembler contradictoire à des personnes selon qui l'omniprésence de l'anglais va forcément de pair avec une place affaiblie du français. En quelque sorte influencés eux aussi par cette idée, ils sont incapables de simplement se dire satisfaits de la situation du français.

Bref, les remarques des répondants convergent presque en totalité vers une présence de l'anglais qu'ils jugent plus marquée dans l'espace frontalier gatinois qu'ailleurs au Québec¹⁰⁹. Cette perception de ville québécoise atypique paraît laisser des traces dans

¹⁰⁶ Selon le recensement de 2011 (Institut de la statistique du Québec, *loc. cit.*), 16,6 % des habitants de la région montréalaise se disent de langue maternelle anglaise, contre 14,2 % en Outaouais.

¹⁰⁷ Au sens de Judith T. Irvine et Susan Gal, *loc. cit.*

¹⁰⁸ Les réponses à la question 22, rappelons-le, expriment principalement la neutralité (36/68). Le tiers environ (24/68) tend vers une vision davantage négative de la situation gatinoise, tandis qu'un peu plus du dixième (8/68) en a une perception plutôt positive.

¹⁰⁹ Signalons que cette idée apparaît aussi dans les représentations d'autres francophones, qui de l'extérieur renvoient aux Gatinois une image de Gatineau définie par ses frontières. Pensons au *Droit* qui cite le journal français *Le Monde* : « Née en 1974 à Gatineau, "une petite ville située à une centaine de kilomètres de la

l'identité même des participants, qui se considèrent en tant que Gatinois des Québécois exceptionnels.

4. Québécois, Gatinois, francophone ou jeune : autant de cartes à jouer pour dire son attachement au français

4.1 Quand l'identité gatinoise prend le pas sur l'identité québécoise

Lorsque les participants expliquent leur sentiment d'une présence accrue de l'anglais dans leur région, il y a une saisissante uniformité de l'argumentation. Ce serait « à cause de la proximité d'Ottawa où les gens parlent anglais » (1MH15), « car nous sommes très proches d'Ottawa et des États-Unis » (2MH15), « [é]tant donné que nous sommes collés à l'Ontario » (3MG15), « vu de notre positionnement géographique » (4FA15), et ainsi de suite pour les participants suivants. Soulignons la récurrence de la première personne du pluriel¹¹⁰ pour marquer l'appartenance. Lorsqu'ils comparent la place de l'anglais à Gatineau et au Québec, les jeunes s'identifient d'abord à leur région frontalière. La conscience de leur position géographique particulière est si prononcée que leur identité gatinoise, aussi rendue visible par des déictiques de lieu¹¹¹, semble prendre le pas sur leur identité québécoise.

En plus de se positionner face à l'ensemble de la province, les participants à notre étude distinguent aussi leur identité de celles d'habitants d'autres villes dont Montréal et Québec. L'Autre est catégorisé selon une impression très vague, notamment dans cet extrait

frontière américaine», souligne Le Monde dans une entrevue avec la nouvelle élue, Axelle Lemaire a passé sa jeunesse dans la région de la capitale nationale. » (105L)

¹¹⁰ Les pronoms personnels ou déterminants possessifs liés à cette personne (*nous* ou *on* mis pour *nous*; *notre* ou *nos*) sont effectivement assez répandus à la question 22, où les deux tiers des élèves environ (45/68) les emploient. Selon Dominique Maingueneau (*op. cit.*, p. 20), ces mots seraient les plus fréquents quand des locuteurs s'autodésignent membres d'un groupe.

¹¹¹ D'après Maingueneau (*ibid.*, p. 118), les déictiques de lieu constituent également « des marqueurs privilégiés de "la subjectivité dans la langue" ». Cela est vrai dans notre corpus, où *ici*, *à Aylmer*, etc. rappellent plusieurs fois l'appartenance régionale des élèves. Un peu comme Pierre Larrivée (*op. cit.*, p. 111) donc, nous avons observé que dans le discours métalinguistique, « un simple déictique » peut suffire au locuteur pour situer sa communauté et ainsi marquer la différence de celle-ci par rapport à une autre.

où il y a une absence évocatrice d'exemple : « Je n'ai pas d'exemple concret mais nous utilisons plus d'anglicismes qu'à Montréal. » (45FA16) Il n'est pas rare, insiste Razafimandimbimanana, que les stéréotypes linguistiques sur d'autres communautés reposent sur l'approximation et une déficience de véritables expériences vécues auprès de l'Autre¹¹². Tout aussi grossièrement est opérée l'opposition rural/urbain : « Je crois que dans les grands centres urbains comme Montréal c'est pire [qu'à Gatineau], et que dans les plus petites communautés, la langue est mieux préservée. » (17FH15) Le concept de pureté, écrit Canut, paraît utile aux locuteurs qui cherchent à expliquer des différences linguistiques dans l'espace; la posture puriste se manifesterait surtout en milieu urbain, un milieu souvent plus multiculturel où se mesurent les uns aux autres des discours de différentes provenances sur la langue¹¹³. Cette adolescente y recourt en disant la langue plus altérée dans sa ville que dans les endroits de taille plus modeste.

Nos deux corpus ont en commun de mettre de l'avant l'idée de singularité gatinoise. Des articles de journaux véhiculent une image de la région de la capitale nationale distincte de celle du reste du Québec. Ils en soulignent les particularités d'institutions qui, bien que situées en territoire québécois, font place au bilinguisme parce qu'elles sont de compétence fédérale. Des Gatinois s'opposent à la trop grande place qu'occuperait ainsi l'anglais en sol gatinois¹¹⁴. De plus, les journaux alimentent l'idée que Gatineau, à l'instar de Montréal, serait en pire posture que les autres villes québécoises à cause d'une anglicisation supposément plus avancée ou imminente des citoyens et de l'espace public¹¹⁵. Dans les questionnaires, les jeunes présentent aussi la situation gatinoise comme différente du reste du

¹¹² Elatiana Razafimandimbimanana, *op. cit.*, p. 151.

¹¹³ Cécile Canut, *op. cit.*, p. 65-66.

¹¹⁴ Pensons à un citoyen (articles 106D et 107L) qui dénonce que plus (et non autant) de films soient présentés en anglais qu'en français au Théâtre IMAX du Musée canadien des civilisations (maintenant le Musée canadien de l'histoire).

¹¹⁵ Voir les articles 82L, 43L et 83L, cités au chapitre précédent.

Québec. Le point de comparaison, on s'y attend bien, demeure l'anglais, mais il arrive que les propos débordent la simple situation linguistique. Il n'y a qu'à lire ces extraits : « La situation de la langue française en Outaouais fait partie des nombreux enjeux socio-culturels de notre région » (60FL16) et « [a]illeurs au Québec, c'est beaucoup mieux dû au simple fait qu'ici, à Gatineau, à la frontière de l'Ontario, il y a plus d'anglophones profitant des maisons moins chères, toujours bénéficiant des impôts réduits » (28MH16). Cela nous porte à croire que les participants, par leur identité de Québécois en milieu frontalier, se sentent différents à bien des égards, et que les propos sur la langue ne constituent que l'une des manifestations de cette différence. Nous le croyons d'autant plus fermement que la presse agit comme courroie de transmission de discours différenciateurs aux préoccupations autres que linguistiques¹¹⁶. Ces propos d'un ex-député cités par *LeDroit* sont on ne peut plus clairs :

« [L]'Outaouais, sa population, doit s'affirmer davantage face au gouvernement pour faire valoir son statut de zone frontalière » affirme M. Pelletier. « Il faut être très insistant, dit-il. Il faut expliquer, et expliquer encore. Au Québec, on a une habitude d'avoir une norme commune pour toutes les régions, applicable en fonction de critères très mathématiques, explique l'ancien ministre. Notre région n'obéit pas à ces critères mathématiques. Il y a ici une réalité sociale et politique différente et nous nous devons d'insister pour que ce soit pris en considération. » (90L)

4.2 *L'identité québécoise : une façon supplémentaire de faire valoir la différence*

Une autre tendance se dégage de la seconde question sur l'Outaouais, soit « Comment te sens-tu et que fais-tu quand on s'adresse à toi en anglais dans un commerce de ta région? » (question 23). Étant donné la nature de cette question, cette fois, l'emplacement de Gatineau ne sert généralement plus à revendiquer une différence vis-à-vis des autres Québécois. Il est dit qu'il ne doit pas servir d'excuse pour accueillir les clients en anglais : « Je crois que les commerces du Québec, même très proches de la province ontarienne, devraient tous parler en

¹¹⁶ Parmi ces sujets, citons celui du « statut particulier » de l'Outaouais en santé. À travers lui, la spécificité gatinoise est soulignée à grands traits, à tel point que même des gens de l'extérieur en viennent à percevoir et reconnaître publiquement cette différence gatinoise. C'est le cas d'un chef de parti politique (François Legault) cité par Philippe Orfali dans « Volte-face du Dr Gaétan Barrette », *LeDroit*, 9 août 2012, p. 2.

français à leurs clients. » (2MH15) Les particularités des Gatinois se voient balayées, ceux-ci étant avant tout décrits comme des clients *québécois*. Les participants justifient leurs attentes d'un service en français par l'argument *nous sommes ici au Québec*, formulé de différentes façons : « Je demande à être servi par quelqu'un qui parle français car cela m'agresse de me faire parler en anglais *au Québec*. » (61MA16); « je serais surprise *car nous sommes au Québec* » (51FA16); etc. Peu importe leur nature, ces réactions découlent de l'image francophone que les jeunes se font du Québec; hors de cette province, un accueil en anglais n'est jugé ni agressant ni surprenant (« On ne s'adresse pas à moi en anglais dans ma région, seulement à Ottawa, où je trouve ça normal. » (25FH15)). Le contexte québécois rime avec devoir linguistique des marchands : « le commerçant *devrait*¹¹⁷ pouvoir me répondre en français » (49FA16). Cela semble une évidence pour les jeunes, qui souvent arrêtent là leur explication. Plus rarement, leur position est détaillée au moyen de la notion de majorité linguistique ou de la Charte de la langue française. Ils disent répondre au commerçant anglophone en français parce que « c'est à lui de se soumettre à la majorité francophone » (24FG15) ou que « la loi oblige les employés à parler français » (1MH15).

Les discours de personnalités locales pourraient, à cet égard, avoir influencé les représentations linguistiques des jeunes. Des figures politiques insufflent aux Gatinois le message que l'identité francophone et québécoise de leur ville doit être mieux préservée. Un candidat électoral pense que la Commission de la capitale nationale (CCN) nuit à l'identité québécoise des Gatinois par l'affichage bilingue dans ses parcs et son retrait « illégitime » (par rapport à la Loi électorale québécoise) de pancartes électorales sur une voie routière.

Ce n'est pas la première fois que M. Clennett livre une charge contre la CCN. Il y a dix jours, l'activiste notoire proposait de nationaliser le parc de la Gatineau, afin d'en faire un espace qui reflète davantage l'identité québécoise. « La CCN prend trop de place de ce côté-ci de la rivière en matière

¹¹⁷ C'est nous qui soulignons.

d'aménagement. On n'est plus dans le respect de la Charte de la langue française. Et là, on fait un pas de plus en limitant l'affichage selon les dispositions de la Loi électorale. » (108L)

D'autres acteurs sociaux entendent aussi mieux faire respecter la Charte en Outaouais¹¹⁸, et un éditorialiste s'étonne que les députés de la région passent sous silence des enjeux linguistiques provinciaux. *Parce que ces élus vivent en milieu frontalier* dit-il, forcément ils ont une opinion sur la question, et il attend d'eux qu'ils l'expriment publiquement (58L).

Dans ce contexte d'exigence d'une sphère publique davantage francophone, des participants sentent que leur identité québécoise n'est pas respectée quand des commerçants de la région s'adressent à eux en anglais. Une élève décrit qu'elle se sent alors « déboussolée, à la limite insultée » (35FA16). D'autres disent faire partie d'une collectivité francophone, dans un discours défensif tel « je suis un peu mécontent, car je trouve que nous devrions être servis en français *chez nous*¹¹⁹ » (38MA16). Deux élèves manifestent leur insatisfaction avec originalité, en faisant clairement entendre leur identité francophone : « Je lui réponds en français, jusqu'à ce qu'il comprenne qu'il n'a pas d'affaire à me parler en anglais. » (12FG15); « Je réponds en français et si la personne ne comprend pas, je prends l'accent le plus québécois possible et je réponds en anglais. » (44MA16)

Plusieurs réponses touchent à la notion de respect. Les jeunes se sentent bafoués lorsque leur identité francophone n'est pas prise en compte : « C'est un manque de respect total! », s'insurge un élève (55MA16). Ce n'est pas tant la qualité du français qui leur importe comme un peu de considération : ils souhaitent que ces travailleurs fassent « un petit effort » en utilisant le français « au moins un peu », ne serait-ce que « [s]eulement 3 mots » (23FG15, 15MG15 et 56MA16). En marge de telles réactions se lit chez deux adolescentes la

¹¹⁸ Ils le disent avec fermeté : « Il est grand temps que Gatineau prenne des “moyens musclés” afin de “préserver le visage francophone de la ville et respecter la Loi 101”, croit la conseillère Denise Laferrière. » (104L); « Nous voulons que les règles du jeu soient claires, ajoute M. Aubé. Ici, c'est en français que ça se passe. » (67L)

¹¹⁹ C'est nous qui soulignons.

revendication d'une identité plus canadienne et bilingue. L'une écrit « Personnellement, ça ne me dérange pas. Après tout, l'anglais est l'autre langue officielle du Canada »; elle se montre néanmoins sensible aux limites des unilingues francophones, et peut-être aux partisans d'une identité plus québécoise, en ajoutant « mais je comprends que ça puisse offusquer certaines personnes, qui n'auraient pas appris l'anglais, par exemple » (6FG15). L'autre suggère que « [p]our travailler dans un magasin au Québec on devrait être bilingue » (13FC15). Ce point de vue est sans doute influencé par le fait que cette participante réside dans une municipalité au statut bilingue, qu'elle fréquente une école francophone et qu'elle soit fille d'un couple exogame et d'une entrepreneure de langue maternelle anglaise¹²⁰.

Les opinions prennent aussi une dimension collective à la question 25. Il importe à des jeunes de bien maîtriser le français « parce que c'est notre langue officielle » (23FG15) et « la langue que notre société parle » (68MN1x¹²¹). Il est dit de la langue française qu'elle est une partie intégrante de la culture des Québécois, voire l'essence qui résume à elle seule leur identité : « c'est ce qui nous représente et c'est notre identité » (46FA16). Ce discours « revient alors à affirmer la particularité de la culture québécoise au sein de l'Amérique du Nord¹²² », observe Remysen. Aux yeux de quelques participants, le français aurait justement l'avantage de faire des Québécois des êtres uniques.

Il faut d'autant plus préserver cette identité unique qu'elle est le fruit d'importantes luttes, affirment certains en convoquant l'Histoire pour renforcer leurs propos : « Depuis les débuts du Canada, on se bat pour avoir une reconnaissance, et cela commence avec une

¹²⁰ La vitalité ethno linguistique de la communauté, l'exogamie et la francité familioscolaire jouent un rôle dans la construction identitaire bilingue de jeunes francophones nord-américains, entre autres selon Rodrigue Landry, Réal Allard et Kenneth Deveau, « Vitalité ethno linguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue », *Éducation et francophonie*, vol. XXXIV, n° 1, 2006, p. 54-81.

¹²¹ Ce participant, qui ne nous a pas clairement informée de son âge, a probablement 15 ou 16 ans.

¹²² Wim Remysen, « Le recours au stéréotype dans le discours sur la langue française et l'identité québécoise », p. 108.

culture bien ancrée. » (29MG15) Cet enracinement passe par la langue, à travers laquelle les jeunes se sentent liés à leurs ancêtres¹²³. « [C]'est un legs de nos ancêtres et [ça] représente d'où on vient » (34MC17), et « C'est ma langue, c'est la langue de mes ancêtres et de ma famille, je me dois de la respecter comme je le peux » (36MA16), déclarent des élèves.

À cet attachement se greffent, à la question 28 sur l'avenir du français, des traits qui dépeindraient les Québécois. Il est question de leur fierté : « le peuple québécois est trop fier » pour perdre son français (35FA16), lit-on par exemple dans un questionnaire. La ténacité est aussi associée à ce « peuple incroyable qui n'abandonnera jamais le français » (44MA16). Les efforts passés ainsi que la détermination présente des Québécois garantiraient un avenir au français. « Les gens sont attachés [à leur langue et y tiennent] alors ils vont tout faire pour la conserver » (14FH16), estime une élève.

À la question 28, bilingues et unilingues se sentent interpellés par cet effort collectif. Près de la moitié (32/68) prennent la parole comme membres de la société, par un ton engagé repérable à des pronoms et déterminants de la première personne du pluriel. De plus, des participants se sentant investis d'un devoir collectif lancent un appel à l'action. Cinq disent qu'« il faut » agir, deux insistent sur l'importance de « sensibiliser » ou « mobiliser » la population (3MG15 et 21FH15) et une autre, chez qui il y a un sentiment d'urgence, demande aux Québécois de faire attention à ne pas se laisser « acculturer » (24FG15).

¹²³ Cette perception de la langue vue comme un héritage semble largement répandue chez les adolescents québécois. Dans le questionnaire d'Uli Locher (*op. cit.*, p. 75-76 et 115), l'énoncé avec lequel le plus de participants (90,6 %) se sont montrés en accord faisait appel à l'Histoire et se formulait comme suit : « Il ne faudrait, pour rien au monde, abandonner nos efforts pour garder au Québec le français de nos pères. »

4.3 *L'attachement au français, entre perceptions sur la jeune génération et intérêt individuel*

Il ressort des réflexions sur l'avenir un attachement significatif des répondants à leur langue. Plus du quart d'entre eux (19/68) abordent la question de façon personnelle en disant importante *pour eux* la continuation d'un Québec francophone. Ces réponses sont présentées à la première personne du singulier et riches en verbes marquant le souhait (*espérer, garder espoir, croiser les doigts, rêver*, etc.). Celles plus pessimistes expriment semblablement l'attachement par des modalités évaluatives¹²⁴ : « C'est triste » (64MA17), « c'est assez dommage » (33FA15), jugent deux élèves qui concluent l'une à une dégradation prochaine de la maîtrise linguistique, l'autre à une utilisation de moins en moins fréquente du français.

Une certaine identité générationnelle transparaît dans les perceptions de l'avenir. Il y aura « implication » de la jeune génération dans la promotion de la langue française, disent des adolescents, car « nous sommes conscients des dangers de la perdre » (36MA16) et « nous sommes davantage conscients de l'importance de la langue [que les générations antérieures] » (46FA16).

Des participants croient à un intérêt supérieur de la génération de leurs parents pour le français, entre autres à cause d'un contexte politique différent (« [les parents] ont connu les référendums et tout ça, alors ils sont plus “patriotiques” » (24FG15)) et d'une prétendue tendance des jeunes à « déformer » la langue, à l'opposé de leurs aînés réputés entretenir une vision inaltérable du français (« Les jeunes de mon entourage utilisent plus les anglicismes et le langage des textos [...] Je crois que la génération de mes parents est plus portée à garder le français tel quel. » (45FA16)). Mais d'autres participants, conscients de la circulation d'un discours sur le supposé désintérêt des jeunes dans l'espace public, sentent un besoin de

¹²⁴ Nous désignons par là un processus de modalisation par lequel des « traces » de l'évaluation personnelle d'un énoncé sont laissées grâce à des mots comme « triste, regrettable » (Dominique Maingueneau, *op. cit.*, p. 88).

nuancer les idées reçues : « il y a autant de défenseurs de la langue dans les deux groupes d'âge », relativise un élève (15MG15); « Même si l'anglais est présent [dans la vie des jeunes], on se soucie quand même de notre langue maternelle », souligne une autre comme pour faire taire des propos qu'elle aurait déjà entendus (14FH16). Dans une perspective plus individuelle, quelques adolescents font valoir que leurs intérêts ou expériences personnelles les rendent plus sensibles au sort du français que leurs parents. C'est le cas d'un Aylmerois qui raconte « vi[vre] à tous les jours des méfaits » (55MA16), au contraire de ses parents.

Une idée cependant reçoit l'appui de la quasi-totalité des élèves (63/68) : l'importance d'apprendre à bien maîtriser le français. Outre des qualités jugées intrinsèques au français, diverses raisons viennent justifier cet attachement à la langue. Ce sont le plaisir, l'environnement scolaire et professionnel, l'identité collective ainsi que l'identité individuelle (limitée au participant ou élargie à sa famille). En voici respectivement des exemples (sauf pour l'identité collective déjà approfondie plus haut) : « j'adore le français » et donc son apprentissage (62MA16); « C'est assurément dans cette langue que je travaillerai plus tard. » (14FH16)¹²⁵; « c'est une langue [à laquelle je peux m'] identifier, je suis fier de parler cette langue » (7MH15) et « pour ma famille et moi, le français est très important » (5MG15). Toutes raisons confondues, il ressort plus généralement que 26 jeunes tiennent à maîtriser le français parce que c'est *leur* langue. Ils recourent à une formulation récurrente souvent placée en tête de phrase (*Car c'est ma langue maternelle/primaire/première*) ou ils expriment la possession (« mon français » (63MA17)) ou l'habitude (« C'est dans cette langue que je m'exprime le plus souvent. » (14FH16)). Plusieurs fois, un argument pratique

¹²⁵ Parmi les seize participants qui mentionnent la langue dans laquelle ils souhaitent étudier ou travailler plus tard, quatorze (87,5 %) choisissent le français et deux seulement, l'anglais. La perception de l'utilité du français sur le marché du travail pourrait s'être améliorée depuis l'enquête d'Édith Bédard et Daniel Monnier (*op. cit.*, p. 71). À l'époque, seuls les deux tiers des participants hullois (67 %) avaient acquiescé à la proposition « Il est important de bien connaître le français pour réussir dans le métier que je projette. »

vient aussi justifier l'importance individuelle accordée à l'apprentissage du français : « Car c'est ma langue maternelle et que je l'utilise fréquemment » (17FH15), « [p]arce que [...] j'en ai besoin pour communiquer » (26FH15), etc.

En plus des cinq réponses à la question 25 où des élèves jugent non importante la maîtrise du français, une minorité de réponses à la question 23 (24/68) – dans lesquelles les participants paraissent indifférents au fait que des commerçants leur parlent en anglais – pourraient dissimuler un plus faible attachement au français. Cependant, il est aussi possible que ces réponses traduisent davantage la résignation ou la prise de certaines habitudes dans une région où est perçue une mixité linguistique. Par exemple, des élèves disent *ne pas avoir de sensation particulière* quand un commerçant leur parle en anglais, mais ne perdons pas de vue qu'ils disent aussi répondre à ce commerçant *en français*, ce qui témoigne d'une préférence pour la langue française. De même, tous les élèves bilingues ou trilingues sauf une se disent certes à l'aise qu'on les serve en anglais, mais *en raison de leurs bonnes compétences dans cette langue* (et non parce qu'ils voudraient voir l'anglais remplacer le français). De plus, six participants de langue maternelle française associent à la *normalité* l'anglais dans les commerces gatinois : « En fait, je trouve ça assez normal car nous vivons proche d'Ottawa, qui est une région anglophone. » (33FA15) Cela ne les empêche pas de se montrer attachés au français à d'autres questions. Toutes ces raisons nous portent à croire que même les jeunes qui ne revendiquent pas des services en français peuvent éprouver un sentiment d'attachement envers cette langue.

Enfin, par des réponses qui parlent explicitement de l'attachement aux deux langues officielles, nous avons clairement constaté qu'une ouverture à l'anglais à la question 23 n'empêche pas d'éprouver un attachement considérable pour le français. Cette répondante bilingue le montre très bien : « [J]e vois les deux langues comme mes langues maternelles.

Elles ont la même importance. » (59FA16) Citons ce constat de la conclusion de l'enquête de St-Laurent *et al.* :

Se déclarant majoritairement bilingues (du moins à l'oral), les jeunes se disent fortement attachés à la langue française (qui, pour nombre d'entre eux, est d'ailleurs intimement liée à l'identité québécoise), tout en étant également ouverts à la présence de l'anglais et des autres langues dans le milieu du travail et dans l'espace public notamment¹²⁶.

Cela résume très bien la tendance observée dans notre propre corpus. Bien qu'ils jugent la connaissance de l'anglais avantageuse et la culture américaine influente, les participants montrent un réel intérêt pour la langue française. En plus des discours déjà examinés (dont le souhait presque unanime de maîtriser le français), les goûts et habitudes des participants témoignent de cet attachement : la plupart écrit plus souvent en français qu'en anglais (59/68), près de la moitié participe à des activités qui promeuvent la langue française (33/68) et une seule personne est incapable de nommer des activités qu'elle aime faire dans son cours de français.

Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons examiné au moyen de notre questionnaire les opinions de jeunes, presque absentes du corpus journalistique. Elles se scindent en deux tendances discursives. Par la première, des participants se mettent à distance du groupe des jeunes; au moyen de généralisations, ils nourrissent tels les journaux une vision stéréotypée de ce groupe. Par la seconde, ils évaluent bien plus favorablement leurs propres compétences et leur intérêt pour la langue qu'ils ne le font pour leur groupe d'âge. Là réside l'intérêt de recueillir les représentations d'adolescents sous un angle individuel : à côté de jugements plus négatifs sur la situation linguistique, cette confiance et cet attachement doivent être pris

¹²⁶ Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 105.

en compte, plaident des chercheurs¹²⁷, pour évaluer l'avenir que la jeune génération réserve au français. Cette deuxième tendance mérite attention parce qu'elle donne accès à des représentations inédites en comparaison avec les grands discours journalistiques étudiés.

Par rapport aux auteurs d'articles journalistiques, les jeunes, qui ne s'expriment pas dans un même contexte de communication, posent des jugements moins négatifs et plus neutres sur plusieurs sujets. Ils recourent à l'image plus pour illustrer leur différence que la réprobation, et ils favorisent les marques de subjectivité plutôt que de présenter leur opinion comme un fait pour mieux convaincre. De plus, des participants conscients de l'omniprésence de discours négatifs se positionnent contre ceux-ci, notamment en refusant de poser un regard globalisant sur leur génération.

Dans les deux corpus, Gatineau est envisagée comme une ville québécoise distincte et les trois thèmes examinés (maîtrise, situation et attachement linguistiques) sont fréquemment traités en lien avec l'anglais. Retenons de ce chapitre qu'aux yeux des adolescents interrogés, la langue française constitue assurément un facteur d'identification à la communauté. Leurs représentations correspondent à un monde de mises en frontières qui s'élargissent ou se rétrécissent au gré de l'argumentation : ils se positionnent en tant que membres tantôt de la jeune génération, tantôt de la communauté gatinoise, tantôt de la société québécoise. Peu importe la facette identitaire qui prend le dessus, les opinions sont traversées par le sentiment d'être linguistiquement *différent*.

La conscience de vivre en situation frontalière occupe une si grande place dans les représentations entretenues par ces jeunes qu'il y a lieu de se demander si elles possèdent des similitudes avec celles d'adolescents canadiens issus de milieux francophones minoritaires. Certes, au contraire de communautés hors Québec, l'insécurité quant aux compétences

¹²⁷ Mentionnons par exemple Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.*, p. 63 et Uli Locher, *op. cit.*, p. 115.

linguistiques semble minime parmi les participants. En ce sens, nos observations contrastent fortement avec celles, alarmantes, que Locher a posées sur d'autres jeunes Québécois il y a deux décennies¹²⁸; c'est que l'insécurité linguistique se serait depuis « atténuée¹²⁹ » au Québec. Il reste que les jeunes que nous avons interrogés ont l'impression d'être entourés d'anglais à un point tel qu'ils s'autodifférencient des autres Québécois¹³⁰.

Par notre corpus journalistique, nous savons que la perception d'une différence gatinoise est notamment transmise à travers un quotidien régional. Comme le journal *LeDroit* s'adresse à des Québécois, mais aussi à des Franco-Ontariens, il y cohabite des articles sur le français en milieu frontalier et d'autres sur celui en milieu minoritaire¹³¹. Il a été suggéré qu'en contexte minoritaire canadien, « les médias francophones auraient un effet “conscientisant” à l'égard de la vulnérabilité de la communauté francophone¹³² ». Il est permis de se demander si un tel effet pourrait trouver écho dans les représentations linguistiques des Gatinois, qui se trouvent, entre autres par *LeDroit*, exposés aux préoccupations de francophones minoritaires. On sait à tout le moins que les médias jouent

¹²⁸ Locher parlait alors d'une « mentalité d'assiégés » et d'une « angoisse » des jeunes sur l'avenir de leur langue, allant jusqu'à affirmer que « leur anxiété à cet égard semble faire partie de leur identité même » (*ibid.*, p. 80 et 111).

¹²⁹ Larrivée, entre autres, parle d'une récente « atténuation sensible » de cette insécurité chez les Québécois (Pierre Larrivée, *op. cit.*, p. 39). Chez les jeunes plus précisément, St-Laurent *et al.* notent que les participants à leur étude font preuve de « vigilance », et non d'« alarmisme » (Nathalie St-Laurent *et al.*, *op. cit.*, p. 107).

¹³⁰ Une présence marquée de l'anglais ressort aussi de représentations en milieu minoritaire, que l'on pense par exemple à celles entretenues par des Franco-Ontariens de Hearst : les anglicismes sont le trait linguistique le plus cité par les participants de Dan Golembeski pour décrire le français dans cette ville à majorité francophone, mais située dans une province où les francophones sont minoritaires. Dan Golembeski, « À l'écoute des Franco-Ontariens : les représentations sociolinguistiques des francophones de Hearst », France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011, p. 149-191.

¹³¹ Il arrive même que ces deux milieux retiennent l'attention dans un même article. Citons un éditorialiste du *Droit* qui, en commentant la parution du recensement canadien, traite dans une même phrase des francophones hors Québec et de ceux de Montréal et de l'Outaouais : « S'il faut absolument tirer une conclusion précoce, c'est que la situation du français, notamment à l'extérieur du Québec mais aussi dans la région de Montréal et de l'Outaouais (Gatineau, Pontiac, vallée de la Gatineau), continue de s'aggraver mais à un rythme plus lent que certains auraient pu prévoir. » (73L)

¹³² Rodrigue Landry, Réal Allard et Kenneth Deveau, « Médias et développement psycholangagier francophone en contexte minoritaire », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, été 2007, p. 12.

un rôle particulier dans le milieu frontalier gatinois, puisqu'il a été observé que les jeunes Québécois de milieux mixtes consultaient davantage les médias pour se tenir informés de la situation linguistique¹³³. Outre ce recours plus prononcé aux médias, d'autres liens mériteraient d'être approfondis entre situations minoritaire et frontalière, par exemple pour voir si dans les deux milieux, les locuteurs se positionnent de façon semblable face à la langue d'autres groupes que le leur.

« Notre perception [des usages] est filtrée par nos convictions et nos attitudes sur la langue¹³⁴ », écrit Laforest. Le présent chapitre en a bien rendu compte, en mettant en évidence les différents écarts pointés par nos participants entre jeunes et adultes, et entre Gatinois et Québécois. Le chapitre suivant s'intéressera également à l'écart, cette fois entre les représentations linguistiques et les usages réels des participants.

¹³³ Édith Bédard et Daniel Monnier, *op. cit.*, p. 56. Les chercheurs émettent deux hypothèses sur ce phénomène. Peut-être que les médias des milieux mixtes traiteraient davantage du thème linguistique ou que les jeunes seraient plus sensibles à ce sujet étant donné leur réalité linguistique particulière.

¹³⁴ Marty Laforest, *op. cit.*, p. 130.

Chapitre 4 : Au-delà des usages

Introduction

Les discours et représentations sur la langue, qui sont modelés par des perceptions, des idéologies et une certaine émotivité, correspondent à des opinions. Ces visions subjectives ne coïncident pas forcément avec les emplois véritables de la langue : elles peuvent déformer la réalité linguistique, en en grossissant ou sous-estimant des traits, ou en tenant pour un fait ce qui n'en est pas¹.

Dans nos corpus, où ne concordent pas d'une part l'autoévaluation plutôt favorable des participants, d'autre part la perception plus négative de la maîtrise linguistique des jeunes en général, certains propos s'y posent assurément en décalage avec les usages réels des élèves interrogés. Parmi ces deux tendances qui se dégagent l'une des questionnaires seulement, l'autre des deux corpus, laquelle se rapproche avec le plus de justesse de ces usages linguistiques, celle qui ne porte que sur soi ou celle qui envisage également ou exclusivement autrui? Il apparaît évident que les jugements sur d'autres personnes puissent être infondés : ils se caractérisent souvent par des arguments peu ou non étayés, un contenu stéréotypé et un regard englobant sur la maîtrise linguistique, dont sont alors évacuées les composantes plus précises (orthographe, grammaire, etc.).

En ce qui a trait à la perception de ses propres compétences, on peut en principe se connaître mieux qu'on ne connaît les autres. Néanmoins, nous ne pouvons écarter la possibilité que des facteurs socio-culturels ou individuels creusent un écart entre le français tel qu'utilisé par un élève et l'opinion qu'il s'en fait. De tels facteurs jouent certainement un

¹ C'est notamment le cas quand des groupes sont présentés comme homogènes en fonction de traits supposément partagés (langue, territoire, identité, etc.). Cela relève, insiste Canut, de processus qui mettent de l'avant une unité illusoire à des fins identitaires ou politiques. Il importe, signale-t-elle, d'« éviter de prendre ces constructions pour les faits du réel » (Cécile Canut, *op cit.*, p. 123).

rôle dans les résultats obtenus par le groupe DIEPE auprès d'élèves de quatre communautés francophones : bien que les participants québécois et néo-brunswickois soient ceux qui ont jugé le plus favorablement leur maîtrise individuelle de l'écrit, ils se sont paradoxalement classés troisièmes et quatrièmes à la composante « langue » de l'épreuve écrite, derrière leurs homologues belges et français². Voilà une illustration éloquent du caractère relatif des autoévaluations linguistiques.

Bref, tant la perception de soi que des autres peut s'avérer inexacte. Pour vérifier si les principaux discours et représentations que nous avons recueillis rendaient fidèlement compte du français écrit de jeunes Gatinois, nous les avons confrontés aux usages contenus dans les 16 674 mots³ que totalisent les réponses de 64 de nos 68 participants⁴. Nous avons examiné l'ensemble des réponses de ces élèves, car qu'elles soient courtes (partie A du questionnaire), longues (partie B) ou ajoutées en marge sous forme de commentaires, toutes avaient le potentiel de révéler des usages linguistiques particuliers (règles du code écrit transgressées, emploi de québécismes de registre courant, etc.).

L'objectif n'est pas de faire l'analyse exhaustive des usages des participants; l'espace manquerait, et cela servirait mal notre visée de comparaison avec les tendances discernées aux deux chapitres précédents. Nous nous concentrerons plutôt sur les usages qui se démarquent par leur récurrence, de sorte à les mettre en relation avec ceux dont parlent les participants et les auteurs des articles journalistiques étudiés.

² Groupe DIEPE, *op. cit.*, p. 99 et 198.

³ Comme ce nombre de mots a été calculé par logiciel, deux mots non séparés par une espace ont été comptabilisés comme un seul, par exemple en cas d'élision (« l'anglais »).

⁴ Consciente que des élèves pourraient ressentir de l'insécurité à l'idée que nous évaluions leur français écrit, nous avons demandé à chaque participant, dans son formulaire de consentement (*Annexe 5*), s'il acceptait que nous étudions ses habiletés linguistiques en plus du contenu de ses réponses. Quatre ont préféré que nous n'examinions que leurs représentations linguistiques, ce qui explique que nous n'ayons pris en considération que 64 des 68 questionnaires en matière d'usages.

Dans les deux corpus, nombreux sont les propos qui n'établissent pas de distinction entre l'écrit et l'oral. Il arrive que ces deux modes d'expression soient jugés de maîtrise égale (exemple 1), perçus comme liés l'un à l'autre (2) ou simplement non mentionnés (3).

- (1) À regarder la qualité actuelle du français *parlé et écrit*⁵ [au Québec], il reste un bon bout de chemin à faire. (43L)
- (2) Je trouve que les jeunes de mon âge qui sont québécois veulent trop parler anglais. Par exemple, plusieurs vont *écrire* leur statut Facebook en anglais même s'ils ne *parlent* jamais anglais à la maison. (22FA15)
- (3) Puisque nous habitons près de l'Ontario, *notre français* comporte plusieurs anglicismes. (52FA16)

Devant cette indissociation courante, nous avons décidé, au moment de constituer nos corpus, d'y inclure tous les jugements sans égard au(x) mode(s) évoqué(s) (aucun, un seul ou les deux). Ratisser aussi large était nécessaire en vue d'identifier les principales idées entretenues sur la langue française, qui ne se restreignent pas toutes à l'écrit ou à l'oral⁶. Dans ce chapitre toutefois, notre analyse se limitera aux usages *écrits*, étant donné la forme manuscrite de notre questionnaire, d'ailleurs conçu pour recueillir des représentations sur le français surtout écrit.

Deux raisons expliquent ce choix méthodologique. Premièrement, il nous fallait recueillir auprès des mêmes élèves et au même moment leurs usages et représentations. En comparaison avec une collecte de données orales (entrevues individuelles, groupes de discussion, etc.), le questionnaire écrit avait l'avantage de pouvoir être rempli rapidement par de nombreux participants, de nous assurer une réponse de chacun d'eux à chaque question et de générer des usages représentatifs de ceux employés en cours de français.

Deuxièmement, quand des discours s'intéressent à la maîtrise du français, souvent ils portent en bonne partie (voire exclusivement) sur le français *écrit* valorisé par l'institution

⁵ C'est nous qui soulignons, ici de même qu'en (2) et (3).

⁶ Signalons que l'écrit et l'oral, malgré leurs différences, sont deux codes qui relèvent d'une seule langue. Voir à ce sujet Marie-Louise Moreau, « Français oral et français écrit : deux langues différentes? », *Le français moderne*, vol. 45, 1977, p. 204-242.

scolaire. Celui-ci est perçu comme *la* forme noble de cette langue, son expression la plus standardisée et parfaite. « Une [...] idée très largement répandue veut que l'écrit soit la forme la plus pure de la langue française et que la langue parlée ne puisse être qu'une forme dégradée de cet idéal⁷ », résume Lodge. Si les locuteurs voient l'écrit comme une « forme parachevée », c'est qu'ils sont exposés à une « idéologie du standard », véhiculée entre autres par des ouvrages de référence⁸; il en résulte ce que Gadet nomme dans son ouvrage une « prégnance de la culture de l'écrit », une « survalorisation de l'écrit »⁹. Il serait donc indispensable, pour quiconque prétend maîtriser le « vrai » français, d'exceller à l'écrit.

Considération faite de ces perceptions entourant l'écrit et le rôle de l'institution scolaire, l'examen d'usages écrits en situation formelle et scolaire nous semblait tout indiqué pour répondre aux propos des participants et des journaux qui, par « maîtrise du français », traitent généralement des aptitudes des jeunes à respecter une forme de français reconnue comme *la norme*. Or, cette norme – qui est à la fois objective (elle renvoie aux règles d'usage d'une langue, à ce qui est « normal ») et subjective (les locuteurs valorisent une forme plutôt qu'une autre en prenant appui sur des jugements de valeurs) – se base sur l'écrit¹⁰.

Dans ce chapitre subdivisé en deux parties qui vont du général au particulier, nous verrons que les opinions se font tour à tour miroir et distorsion du français écrit des jeunes Gatinois interrogés. D'abord, il sera question des grandes catégories linguistiques

⁷ R. Anthony Lodge, *Le français : Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard, 1997, p. 13. Marina Yaguello (*op. cit.*, p. 33-34) va plus loin encore en affirmant que pour bien des locuteurs, une langue sans écriture ne peut s'appeler une langue : « Selon l'opinion la plus répandue dans le public, une langue est un code écrit et structuré par une grammaire de type scolaire, qui possède un statut *national* et/ou *officiel* ainsi qu'une tradition littéraire. Une langue est conçue comme un ensemble homogène, clos sur lui-même et surtout identifiable [...] Tout ce qui ne semble pas correspondre à la définition ci-dessus est taxé de patois ou de dialecte. »

⁸ Françoise Gadet, *op. cit.*, p. 18.

⁹ *Ibid.*, p. 71 et 115.

¹⁰ Françoise Gadet, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1997, p. 8 et 9.

(orthographe, grammaire, ponctuation et vocabulaire) les plus ou les moins maîtrisées par les participants. Leurs forces et faiblesses se situent-elles là où se dirigent leur attention et celle des journaux? Puis, nous détaillerons chacune de ces catégories pour y signaler les erreurs ou particularités fréquentes. Compte tenu de l’omniprésence du thème de l’anglais dans nos corpus, une sous-section supplémentaire sera consacrée au cas plus précis des anglicismes. Ces deux sections seront suivies d’une conclusion destinée à mesurer, en relation avec les chapitres précédents, l’écart entre usages réels et pressentis.

1. Les catégories linguistiques les mieux ou les moins bien maîtrisées : tantôt méconnues, tantôt reconnues

1.1 Correction des questionnaires

Évaluer dans sa globalité la qualité d’un texte écrit en milieu scolaire, voilà qui n’est pas une mince tâche, comme le soulèvent Lemonnier et Gagnon¹¹. Sur quels critères s’appuyer? Que faire devant la multiplicité des composantes à apprécier, leur importance plus ou moins grande et l’imbrication ou l’autonomie des unes et des autres? Par leur présentation et leur exemplification extrêmement détaillée d’une grille d’analyse « multidimensionnelle » qu’elles ont appliquée à plus de trois cents textes d’adolescents, ces chercheuses guident leurs lecteurs dans la compréhension des quatre aspects (général, syntaxique, lexico-morphologique et textuel) qui contribuent à la qualité linguistique et textuelle d’écrits. Nous retenons de cet ouvrage l’esprit de ses « clés d’interprétation » applicables à notre corpus – plus le nombre d’erreurs syntaxiques, lexicales ou

¹¹ France H. Lemonnier et Odette Gagnon, *La qualité du français écrit. Comment l’analyser? Comment l’évaluer? Proposition d’une grille multidimensionnelle et d’une démarche*, Québec, Presses de l’Université Laval, 2010, p. 1.

orthographiques, ou textuelles est faible, plus le texte sera de qualité¹² – ainsi que la nécessité de recourir à des critères d'évaluation bien définis.

Afin d'assurer constance et cohérence à notre correction de performances écrites, nous avons établi au préalable les critères d'évaluation du français pertinents à notre analyse. Il nous fallait d'abord tenir compte de la situation de communication dans laquelle nous avons amassé ces usages écrits : les élèves se trouvaient en salle de classe, pendant une période réservée à leur cours de français, avec pour destinataire une étudiante universitaire effectuant une recherche sur les idées et pratiques entourant le français écrit. Dans ce contexte, nous attendions d'eux qu'ils modulent en conséquence leur registre de langue et s'efforcent d'écrire dans un français respectueux des règles enseignées en classe¹³. C'est pourquoi nous avons relevé dans leurs réponses tout écart *par rapport à la norme linguistique valorisée par l'institution scolaire québécoise*. Ce modèle que doivent viser les élèves à l'écrit, le *Programme de formation de l'école québécoise* le désigne sous l'appellation de « langue standard (soignée) »¹⁴. Selon ce document, il faut amener l'élève à :

- Se représenter la norme linguistique comme [...] explicite (ex. consignations des dictionnaires et des grammaires) et implicite (ex. mots et expressions propres à un groupe)
- Se représenter le français standard en usage au Québec comme : la variété de référence pour situer les autres variétés de langue; l'usage socialement valorisé au Québec; comportant tout le vocabulaire (mots, sens, expressions) que les Québécois tendent à utiliser dans leurs échanges écrits et oraux quand ils veulent s'exprimer de façon correcte; présent dans les textes soignés; conforme aux normes de la grammaire et respectueux du code linguistique¹⁵

Ce programme, qui distingue les français familier, standard et soutenu, encourage en général l'emploi du second en classe, mais précise que quelquefois, le troisième peut aussi

¹² *Ibid.*, p. 26, 56 et 113. Lemonnier et Gagnon incluent sous l'aspect textuel la cohérence événementielle, référentielle et énonciative.

¹³ Nous avons fait part de cette attente aux participants dans leurs formulaires d'assentiment et de consentement : nous les avons informés de notre intention d'« évaluer [leurs] pratiques linguistiques, un peu comme le ferait [leur] enseignant », et nous les avons prévenus que remplir notre questionnaire ressemblerait à « certaines activités d'écriture qu'il [leur] arrive de pratiquer en classe ».

¹⁴ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Programme de formation de l'école québécoise. Domaine des langues. Français, langue d'enseignement », [en ligne], mis à jour en juin 2009, <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/seconaire2>, p. 140.

¹⁵ *Ibid.*

convenir¹⁶. Nous avons jugé correcte l'utilisation de l'un ou l'autre (standard ou soutenu) dans nos questionnaires¹⁷.

Une fois les écarts normatifs (au sens de fautes, d'erreurs, d'anomalies) repérés dans notre corpus, nous en avons réparti chaque occurrence dans l'une de ces grandes catégories linguistiques : l'orthographe, la grammaire, la ponctuation et le vocabulaire¹⁸. Comme cette typologie est quelque peu variable d'un ouvrage de référence à l'autre, précisons que nous avons regroupé sous *grammaire* les erreurs de syntaxe et sous *orthographe*, les erreurs d'orthographe d'usage et d'orthographe grammaticale¹⁹. Notre classification est donc semblable à celle que présente par exemple Pascale Lefrançois²⁰.

Cette façon de procéder présente plusieurs avantages, dont celui d'ordonner avec une certaine flexibilité un ensemble d'écarts normatifs assez nombreux et hétérogènes. Dans une perspective comparative, elle offre une grande compatibilité avec les traits linguistiques mentionnés dans les articles de notre corpus journalistique et se prête aisément à une mise en relation avec les représentations des participants. Rappelons qu'à la question 21, nous avons demandé à ces derniers de s'autoévaluer en lien avec ces mêmes catégories, qui reprennent l'essentiel des critères de correction auxquels se soumettent les adolescents québécois en

¹⁶ *Ibid.*

¹⁷ Cela s'imposait d'autant plus que les deux font partie des représentations du bon français chez les participants : à la question 27, ces élèves nous ont dit tendre vers une langue « sans faute », « soutenue », « recherchée », etc. lorsqu'ils s'adressent à leurs professeurs. On peut supposer qu'ils nous ont rangée sous un type semblable de destinataire et qu'ils ont abordé notre questionnaire un peu comme un travail scolaire écrit.

¹⁸ Nous traiterons la ponctuation séparément, puisqu'elle se démarque par ses occurrences nombreuses et que cela affinera notre analyse comparative avec les représentations spécifiquement recueillies à son sujet à la question 21. Nous n'avons pas tenu compte de la dernière catégorie linguistique qu'est la prononciation, car notre corpus n'est ni de nature orale ni propice à représenter la langue parlée, par exemple à la manière de certaines œuvres littéraires.

¹⁹ Nous avons choisi d'inclure l'orthographe grammaticale sous *orthographe* (et non sous *grammaire*) de façon à nous rapprocher des critères de correction auxquels sont soumis les élèves québécois. Comme nous le verrons, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport réunit sous un même critère d'évaluation les erreurs liées à l'orthographe grammaticale et à l'orthographe d'usage.

²⁰ Pascale Lefrançois, *Français écrit pour futurs enseignants : théorie et exercices*, Montréal, Éditions JFD, 2013, p. 15-16.

milieu scolaire : ces différents aspects de l'écrit sont notés par l'enseignant tout au long de l'année scolaire, et c'est aussi en fonction d'eux que sera mesuré le degré de réussite à l'examen ministériel de fin du secondaire. Le cadre d'évaluation des apprentissages par l'enseignant²¹ et la grille d'évaluation de l'épreuve unique²² se rejoignent en ce sens, avec des critères de maîtrise linguistique identiques : « adaptation à la situation de communication », « cohérence du texte », « utilisation d'un vocabulaire approprié », « construction des phrases et ponctuation appropriées », et « respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale ». En raison de nos objectifs de recherche et du type d'usages récoltés (des réponses à un questionnaire), nous avons délaissé les deux premiers critères, plus textuels que linguistiques. Par exemple, pour le premier critère, il ne convenait pas d'analyser la « pertinence du contenu »; nous cherchons à documenter des représentations linguistiques, pas à les juger valables ou non. De même pour le second, il était impossible d'examiner l'« organisation du texte », notre questionnaire n'ayant pas permis aux participants d'organiser leurs réponses en un texte continu²³.

En fonction de récurrences observées dans chacune de nos quatre catégories, nous avons procédé au regroupement d'erreurs semblables dans des sous-catégories. Par exemple,

²¹ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Cadre d'évaluation des apprentissages. Français, langue d'enseignement. Enseignement secondaire, 1^{er} et 2^e cycle », [en ligne], mis à jour le 21 avril 2011, <https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/evaluation>.

²² *Id.*, « Épreuve unique. Enseignement secondaire, 2^e cycle. Document d'information. Français, langue d'enseignement. 5^e année du secondaire », [en ligne], mis à jour le 21 octobre 2014, <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications>. À défaut de trouver, sur le site web du ministère, le document d'information sur les épreuves de juin 2013 et 2014 (auxquelles allaient se soumettre les participants à notre recherche), nous nous sommes référée à la plus proche version disponible en ligne, soit celle pour 2015-2016.

²³ C'est d'ailleurs pour des raisons semblables que nous n'avons pas suivi la grille d'analyse de France H. Lemonnier et Odette Gagnon, *op. cit.* Au-delà des « anomalies » (ou écarts face à la norme) qui nous intéressent, cette grille contient des critères inutiles à notre démarche (parce que trop pointus) ou inapplicables à notre corpus. Par exemple, il nous importe de savoir si nos participants construisent correctement ou non leurs subordonnées, mais pas de comptabiliser celles-ci et de les répartir en 49 types de propositions selon leur nature, leurs propriétés syntaxiques et leur niveau d'enchaînement. De plus, il est impossible d'analyser des facteurs tels l'agencement des paragraphes dans notre questionnaire, qui ne consiste pas en un texte suivi.

nous avons subdivisé les erreurs de *punctuation* en quatre, selon qu'elles concernent l'emploi de la *majuscule*, du *point* ou de la *virgule*, ou qu'il s'agit d'*autres* erreurs plus isolées. Mais avant de présenter dans le détail pareilles erreurs à la section 2, nous verrons plus globalement quelles grandes catégories rassemblent le plus ou le moins d'occurrences d'erreurs. Insistons ici sur *le plus ou le moins*, qui n'est pas à prendre au sens de *combien*. Nous n'avons d'ailleurs pas réalisé d'analyse statistique comparative, par exemple entre les erreurs et les non-erreurs. Le nombre d'occurrences d'une catégorie ne nous intéresse pas en lui-même; on ne peut en faire qu'un usage prudent et limité vu la taille de notre échantillon. Ces données quantifiées ne nous serviront que d'indicateurs, dans le seul but d'enrichir par des ordres de grandeur les grands mouvements signalés dans notre analyse qualitative. L'objectif consiste en effet à identifier les principaux usages fautifs pour voir s'ils s'arriment aux erreurs que commettraient le plus les jeunes selon les participants et les journaux.

1.2 Les écarts normatifs : surtout une affaire d'orthographe, de grammaire, de punctuation ou de vocabulaire?

Dans les 64 questionnaires, nous avons relevé un nombre total de **1314 écarts normatifs**, soit une moyenne de 20,5 par participant²⁴. Selon une fourchette assez large, le plus faible nombre d'erreurs dans un questionnaire est de 2 et le plus élevé, de 49. Notons aussi, à propos de la dispersion des résultats individuels, que la moitié des participants compte donc 20 erreurs ou moins et l'autre moitié, 20 erreurs ou plus²⁵. De plus, la moitié des élèves ont fait entre 14 et 27 erreurs; leurs résultats sont ainsi plutôt rapprochés les uns

²⁴ La différence d'année scolaire n'a aucun impact important sur le nombre moyen d'erreurs par élève, ce nombre étant quasiment identique pour la quatrième secondaire (20,6 erreurs par participant) et la cinquième secondaire (20,5). Notre analyse n'établira donc pas de distinction entre les performances écrites de ces deux groupes.

²⁵ La médiane est donc de 20. Les quartiles inférieurs et supérieurs, quant à eux, sont de 14 et 27.

des autres et s'étalent assez similairement de part et d'autre de la médiane. C'est chez les 25 % d'élèves qui ont fait le plus de fautes que celles-ci se distribuent le plus largement (de 27 à 49 fautes).

Le nombre total d'écarts observés paraît plutôt élevé en regard du seuil de réussite prévu par la grille d'évaluation ministérielle ci-haut mentionnée²⁶. Lorsque l'on soumet nos questionnaires aux critères proprement linguistiques de cette grille²⁷, les participants sont respectivement 9, 23, 20, 7 et 5 à obtenir la mention globale A, B, C, D ou E, selon leur compétence dite *marquée, assurée, acceptable, peu développée* ou *très peu développée*. Une grande majorité de participants semble avoir atteint le seuil de réussite, mais c'est sans tenir compte d'un détail d'importance : cette grille a été conçue en fonction du nombre d'erreurs attendu dans un texte de 500 mots, alors que chacun de nos questionnaires n'a récolté que la moitié de ces mots environ²⁸. Plusieurs facteurs pourraient expliquer que les participants dévient environ deux fois plus souvent de la norme que ne doit le faire un élève pour réussir son examen ministériel : les répondants ne disposaient d'aucun ouvrage de référence pour la correction de leurs réponses, tandis que l'épreuve unique autorise l'emploi d'un dictionnaire, d'une grammaire et d'un recueil de conjugaison; notre questionnaire a probablement fait l'objet d'une révision linguistique moins poussée, l'enjeu étant moindre pour l'élève que dans le cas d'un texte déterminant dans l'obtention de son diplôme d'études secondaires; sans la tenue d'une activité scolaire au même moment que notre cueillette de données, davantage d'élèves auraient peut-être pris part à notre recherche et diminué la moyenne

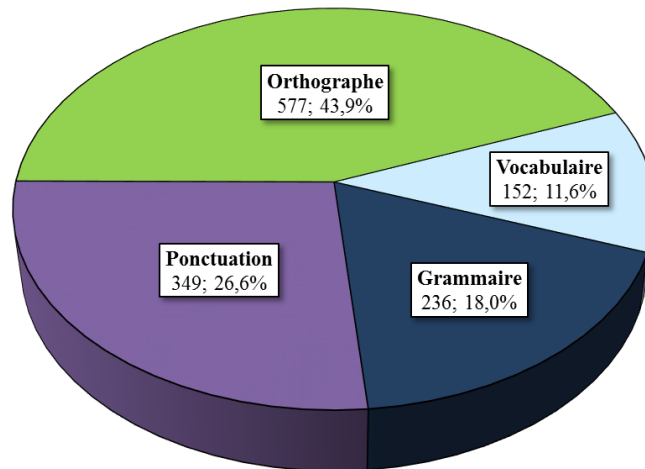
²⁶ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Épreuve unique. Enseignement secondaire, 2^e cycle. Document d'information. Français, langue d'enseignement. 5^e année du secondaire », p. 11-12.

²⁷ Ces critères, rappelons-le, sont l'« utilisation d'un vocabulaire approprié », la « construction des phrases et [une] ponctuation appropriées », et le « respect des normes relatives à l'orthographe d'usage et à l'orthographe grammaticale ». Pour chaque critère, un nombre précis de points est accordé à l'élève en fonction du nombre de fautes commises. Ces trois critères valent pour 50 % de l'épreuve. Un texte sans faute se verra attribuer 5 points pour le premier critère, 20 pour le deuxième et 25 pour le troisième.

²⁸ Notre corpus compte 16 674 mots rédigés par 64 participants, soit en moyenne 261 mots par questionnaire.

individuelle d'erreurs; etc. La quantité d'écarts observés dans notre corpus ne nous permet donc pas de conclure à une maîtrise insuffisante du français. Ce qui nous importe bien davantage que ce total, c'est l'identification des principales difficultés des participants, et donc la répartition de ces occurrences selon leur nature, en grandes catégories linguistiques.

Graphique 7 – Répartition des 1314 écarts normatifs du corpus selon la catégorie linguistique



Constatons d'emblée l'inégalité de cette répartition. Ce sont la ponctuation et, surtout, l'orthographe qui posent globalement problème aux participants : plus de 70 % des erreurs sont liées à ces deux catégories. La grammaire et le vocabulaire sont aussi des sources d'écarts normatifs, mais dans une mesure bien moindre. En somme, les composantes du français écrit sont, de la moins à la plus maîtrisée, l'orthographe, la ponctuation, la grammaire puis le vocabulaire. Par rapport aux usages fautifs des jeunes dont se préoccupent les journaux et les participants, c'est le monde à l'envers²⁹.

²⁹ Nous sommes consciente que dans le cas de la ponctuation, cela pourrait en partie s'expliquer par la forme de notre questionnaire. Comme les participants devaient y formuler de courtes réponses, ils pourraient avoir moins respecté les majuscules, les points, etc. qu'ils ne le font habituellement à l'écrit.

1.2.1 Le regard des participants et des journaux, en décalage avec les réels usages des jeunes

Un écart sépare indéniablement les pratiques des participants et les discours négatifs de notre corpus journalistique. Au total, 57 fois des traits linguistiques précis sont reprochés au groupe des jeunes par les journaux. Parmi ces critiques, certaines sont directement liées au vocabulaire, à la grammaire ou à l'orthographe³⁰, et retiendront notre attention dans ce paragraphe. Les critiques journalistiques les plus nombreuses (17/57; 29,8 %) se concentrent paradoxalement sur la composante la mieux maîtrisée par les participants, soit le vocabulaire. Au contraire, les compétences orthographiques des jeunes sont assez peu stigmatisées par les journaux (4/57; 7,0 %), et leur habileté à ponctuer correctement est carrément passée sous silence (0/57). Pourtant, c'est clairement là que le bât blesse dans la langue écrite des participants. Les journaux ne rejoignent notre corpus d'usages qu'en matière de grammaire : celle-ci leur apparaît peu de fois problématique (7/57; 12,3 %), de même qu'elle occupe une faible proportion des erreurs de nos participants.

De la même façon, les difficultés réelles des participants ne correspondent pas aux lacunes linguistiques que ceux-ci associent aux autres jeunes. Quand ils se prononcent sur la jeunesse en général, jamais les répondants ne lui attribuent explicitement une grammaire, une ponctuation ou une orthographe déficientes. Ils focalisent plutôt leur attention sur le vocabulaire, auquel sont peut-être reliées toutes leurs 35 critiques étayées sur le français des jeunes. On voit au *Tableau 7* que 12 critiques s'y rattachent certainement et 23, possiblement.

³⁰ Des 57 critiques, 28 sont directement liées soit au vocabulaire, soit à la grammaire, soit à l'orthographe. Parmi les critiques restantes, 25 pourraient renvoyer implicitement à une ou plusieurs de ces catégories (c'est le cas lorsqu'un auteur dénonce une mauvaise maîtrise des « registres » de langue et pense donc sans doute à la grammaire et au vocabulaire); 4 autres, qui portent sur des lacunes en prononciation et un manque de génie, n'ont aucun lien possible avec les catégories étudiées.

Tableau 7 – Répartition, selon leur lien au vocabulaire, des traits linguistiques que les participants jugent négativement chez les jeunes en général³¹

Traits critiqués	Nombre d'occurrences...	
	en lien avec le vocabulaire	possiblement en lien avec le vocabulaire
Anglicismes lexicaux ou sémantiques	3	
« Anglicismes »		5
Pauvreté du vocabulaire	4	
« Pauvreté »		1
Registres (mots familiers et sacres)	3	
« Registres »		2
Vocabulaire en général	1	
Variété de français (manque de québécoisismes)	1	
« Fautes »		1
« Abréviations »		2
Attitude de négligence envers la langue		12
Sous-totaux	12	23

Soulignons que dans les deux corpus, l'intérêt des participants et des journaux pour le vocabulaire des jeunes s'observe non seulement dans les opinions négatives, mais aussi dans les remarques neutres ou positives sur la maîtrise linguistique. Parmi les 67 commentaires positifs ou neutres des participants sur des traits linguistiques des jeunes, nombreux sont ceux qui renvoient de façon certaine ou probable au vocabulaire (58/67). Du côté des journaux, nous avons dit au chapitre 2 de cette thèse que parmi les traits linguistiques qui servent à évaluer la maîtrise du français, plusieurs sont davantage exploités dans le cas des jeunes locuteurs. Nombre de ces traits surreprésentés sont partiellement ou entièrement liés au vocabulaire (approximation, précision, richesse et pauvreté linguistiques, vocabulaire en général, registre, anglicismes et fautes).

1.2.2 Le regard sur ses propres usages, plus fidèle à la réalité

À propos des difficultés des autres jeunes, les participants effleurent donc à peine l'orthographe et la grammaire, et portent une grande attention au vocabulaire, à l'instar des

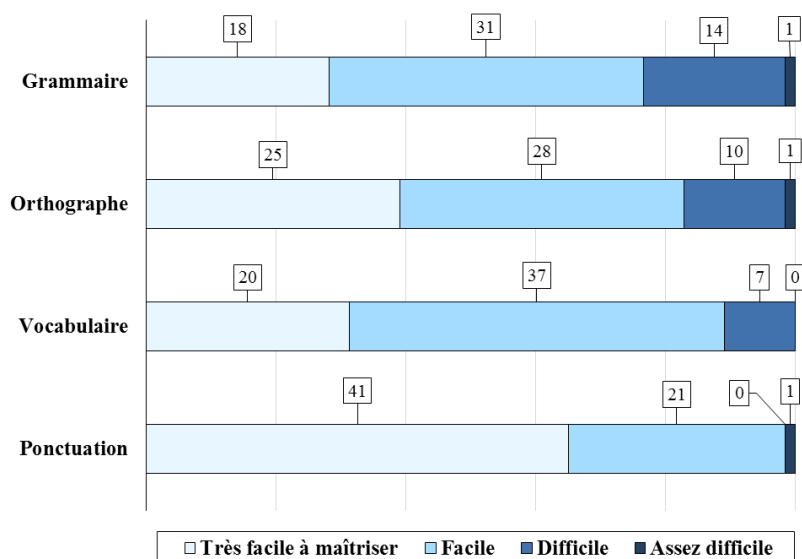
³¹ Dans ce tableau, les termes entre guillemets, assez vagues, pourraient renvoyer implicitement au vocabulaire.

journaux. Mais à propos des leurs, il se produit un intéressant renversement. Quand les répondants évaluent leur aisance personnelle à maîtriser chaque catégorie linguistique (question 21), leurs représentations linguistiques, tout à coup, se rapprochent de leurs usages réels. Les élèves semblent conscients que globalement, la grammaire et l'orthographe leur posent davantage problème que le vocabulaire. Tel qu'illustré au *Graphique 8*, c'est du moins avec ces deux catégories linguistiques qu'ils disent éprouver de la difficulté en plus grand nombre (15 et 11 élèves, contre 7 et 1 pour le vocabulaire et la ponctuation). Cette relation à la grammaire est renforcée par des réponses à court développement à la question 26. Il en ressort clairement que c'est l'activité la moins aimée en cours de français³², en raison de l'apprentissage de ses « règles », réputé difficile et ennuyeux. « [C]e n'est pas plaisant et [c'est] très complexe » (17FH15) et « théorique » (9MH15), en dit-on notamment. La grammaire donne d'ailleurs lieu à l'expression de goûts assez prononcés : « [Elle] est de loin ce que j'aime le moins », confie une participante (26FH15). Notons que certains élèves semblent se représenter l'orthographe grammaticale comme faisant partie de la *grammaire* plutôt que de l'*orthographe*³³; il se pourrait alors que plus d'élèves que ce qui est indiqué au *Graphique 8* trouvent l'orthographe difficile, auquel cas leur autoévaluation coïnciderait encore davantage avec l'abondance des erreurs orthographiques observables dans leurs réponses.

³² Aucune autre activité n'a obtenu un nombre d'occurrences comparable. Plus du tiers des participants (23/64) mentionnent la grammaire, alors que les autres activités les moins aimées (écriture de textes, exposés oraux, etc.) suivent loin derrière, avec de 1 à 11 occurrences chacune.

³³ Par exemple, quand deux élèves précisent qu'ils n'aiment pas de la « grammaire » « toutes les règles et les obligations » (7MH15) de même que « l'obligation aux méthodes d'autocorrection » (28MH16), il est fort probable qu'ils renvoient notamment aux accords en genre et en nombre. Un certain flou semble entourer le mot « orthographe » dans l'esprit de certains jeunes, qui auraient pu n'inclure sous cette catégorie que l'orthographe lexicale.

Graphique 8 – Comparaison des catégories linguistiques en fonction du nombre de participants qui les trouvent personnellement faciles ou difficiles à maîtriser (question 21)³⁴



L'autre tendance notable révélée par ce graphique touche au vocabulaire. C'est l'une des catégories linguistiques que le plus de participants estiment maîtriser avec facilité, ce que confirment leurs usages dans notre questionnaire³⁵. Ajoutons qu'une étude approfondie sur le lexique, réalisée peu de temps avant notre propre collecte de données, mène à penser que les jeunes Québécois disposent somme toute de connaissances très satisfaisantes en la matière³⁶. De plus, d'après les résultats de 2010 à l'épreuve unique du ministère, le critère du vocabulaire présente un excellent taux de réussite (95,6 %), largement au-delà des critères touchant aux autres catégories linguistiques³⁷. Si les élèves québécois disposent de bonnes

³⁴ Un élève n'a pas fourni de réponse en lien avec la ponctuation, d'où un total de réponses différent pour cette catégorie (63 plutôt que 64).

³⁵ Rappelons ici les résultats présentés au *Graphique 7* : les erreurs de vocabulaire sont les moins nombreuses parmi l'ensemble des écarts normatifs repérés dans le corpus de questionnaires.

³⁶ Marie-Éva de Villers et Pascale Lefrançois, « Un portrait qualitatif des connaissances lexicales des jeunes Québécois francophones », Claudine Garcia-Debanc *et al.* (dir.), *Enseigner le lexique*, Namur, Presses universitaires de Namur, coll. « Recherches en didactique du français », 2013, p. 231-250. En dépit de leur objectif plutôt qualitatif (cerner quels « aspects de la connaissance lexicale » les jeunes maîtrisent bien ou moins bien), ces chercheuses nous apprennent qu'en moyenne, leurs 1521 participants ont réussi leur questionnaire écrit avec la note « relativement élevé[e] » de 77,94 %.

³⁷ Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Évaluation du Plan d'action pour l'amélioration du français. Suivi des apprentissages réalisés par les élèves en écriture (2009, 2010). Deuxième rapport d'étape », [en ligne], mis à jour le 30 mars 2012, <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications>, p. 51.

compétences lexicales et que nos participants ont conscience de leur propre capacité à bien maîtriser le vocabulaire, alors pourquoi cette croyance contradictoire qu'il en va autrement pour les autres jeunes? Il semble fort probable que les écarts lexicaux soient jugés les plus nombreux parce qu'ils sont en fait les plus « saillants », à l'écrit et à l'oral.

[L]e lexique est l'aspect le plus saillant pour évaluer un discours comme non standard, le français se caractérisant par des doublets standard/familier (*voiture/bagnole*, *argent/fric*, *maison/baraque*, *livre/bouquin*...), redoublés pour certaines zones de termes argotiques. Cette caractéristique fait tendre le français vers la diglossie³⁸.

Le sentiment des locuteurs de parler une variété différente est partiellement basé sur leur reconnaissance explicite de traits saillants, surtout lexicaux ou phonologiques, et sur leur sensibilité à des traits moins saillants, difficiles à saisir pour la majorité [...] ³⁹

On ne s'étonne pas alors que les locuteurs recourent grandement aux particularités lexicales pour tenter de catégoriser la langue de groupes sociaux (« les jeunes ») et de communautés (« les Gatinois », « les Québécois »). De plus, dans les faits, il arrive que les traits spécifiques à la langue populaire de groupes d'adolescents tiennent surtout du vocabulaire⁴⁰. Cela pourrait se répercuter sur les perceptions de la maîtrise de la norme par ce groupe d'âge. Comme il arrive aux discours et représentations sur la langue de confondre registres, situations de communication, etc., des participants et des auteurs d'articles journalistiques pourraient conclure hâtivement que le vocabulaire entendu dans une conversation entre jeunes reflète dans toute son étendue le lexique dont ces jeunes disposent⁴¹.

Quelques années plus tôt, les participants à la Commission Larose s'étaient d'ailleurs montrés satisfaits des résultats en vocabulaire aux examens ministériels, résume Lebrun : « On note [...] que le vocabulaire s'enrichit, de façon générale. » (Monique Lebrun, « Les programmes d'enseignement du français et la qualité de la langue », Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault, *op. cit.*, p. 534).

³⁸ Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, p. 84. Bien entendu, cette caractéristique marque aussi le français québécois, malgré les termes familiers plutôt franco-français cités ici.

³⁹ France Martineau, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », *op. cit.*, p. 255.

⁴⁰ Par exemple, Gadet note que les traits propres à la « langue des jeunes » (ou « langue des cités, des banlieues ») dans l'Hexagone se rapportent en plus grand nombre au lexique qu'à d'autres aspects linguistiques (Françoise Gadet, *La variation sociale en français*, p. 87).

⁴¹ Pensons à Georges Dor ou à Christian Rioux qui, à partir de conversations informelles entre jeunes entendues dans la cour d'une école (Georges Dor, *Anna braillé ène shot (Elle a beaucoup pleuré)*, Outremont, Lancôt, coll. « L'histoire au présent », 1996) ou à l'aéroport (72D), voient en quelques traits non normatifs l'avenir du français au Québec.

Si les autoévaluations des participants donnent lieu à une catégorisation de leurs forces et faiblesses assez fidèle à leurs usages réels, la ponctuation fait cependant exception. C'est, plus que toute autre catégorie linguistique, celle que les participants croient maîtriser avec le plus d'aisance (63 des 64 participants la trouvent facile ou très facile). Pourtant, les erreurs de ponctuation occupent une bonne part des écarts normatifs de notre corpus (ce sont, nous l'avons vu, les plus nombreuses après celles d'orthographe). Bien sûr, les participants pourraient penser, à tort, qu'ils excellent en ponctuation. Nous croyons cependant que cet écart entre usages individuels et représentations sur la ponctuation s'explique davantage par la forme de notre corpus. Notre questionnaire, plus que les types de textes habituellement produits en classe, demandait de nommer de nombreux noms propres (pensons seulement aux questions 8 et 20) et ne constituait pas un texte suivi. Or, les erreurs de ponctuation relèvent en grande majorité de l'emploi de la majuscule (souvent omise dans un titre d'œuvre) ou du point (souvent oublié à la dernière phrase d'une réponse à une question). On peut supposer que les participants n'ont pas accordé beaucoup d'attention à ces règles de base et que notre questionnaire a particulièrement fait ressortir de telles erreurs.

Dans cette section, nous avons insisté sur le fait que se profilent deux types de relations entre perceptions et usages. D'une part, les participants et les articles de journaux examinés entretiennent, sur les jeunes en général, des opinions qui s'éloignent des usages réels, en ce sens qu'elles intervertissent les catégories la mieux et la moins réussies dans notre corpus : elles portent démesurément sur le vocabulaire, pourtant bien maîtrisé, et très peu sur l'orthographe, pourtant la principale source de difficultés. D'autre part, les participants tendent à identifier plus correctement leur propre niveau de maîtrise de ces deux catégories linguistiques : ils croient arriver à mieux respecter le vocabulaire que l'orthographe, ce qui est bien le cas au regard de notre corpus d'usages. De plus, les

perceptions rejoignent ce corpus dans la mesure où les élèves évaluent plus favorablement leur maîtrise personnelle du vocabulaire que de la grammaire.

Sans doute la connaissance de soi joue-t-elle un rôle dans le fait que les participants aient une perception plus juste de leurs propres difficultés. Ce n'est pas une coïncidence si le seul participant trouvant « très difficile » de bien ponctuer est aussi celui qui a fait le plus d'erreurs de ponctuation : il dispose de productions écrites bien concrètes sur lesquelles s'appuyer, et les commentaires et corrections de ses enseignants l'ont forcément aiguillé vers cette convergence entre représentations et usages. Par leurs expériences d'apprentissage de la norme linguistique, les participants semblent donc développer une fine vue d'ensemble de leurs erreurs récurrentes. En témoignent leur plus grande acuité dans la catégorisation sommaire de leurs propres erreurs, mais aussi leur opinion globale sur leur compétence à bien écrire⁴². Toutefois, quand ces adolescents passent du particulier au général, en délaissant leur cas individuel pour traiter des difficultés des jeunes dans leur ensemble, ils parviennent moins efficacement à mettre le doigt sur les écarts normatifs les plus problématiques.

2. *Écarts normatifs récurrents*⁴³

En quoi consistent plus précisément les écarts normatifs observés dans notre corpus? Ils peuvent aisément être regroupés en quelques sous-catégories, suivant le tableau synthèse ci-dessous. Nous nous proposons d'approfondir ces sous-catégories dans une approche surtout qualitative, notre objectif étant de signaler les principales erreurs des adolescents interrogés. Les écarts normatifs que nous avons repérés nous permettront, aussi et surtout,

⁴² Nous avons effectivement observé une relation entre le nombre total de fautes commises par un participant dans notre questionnaire et son impression de bien écrire. Apparemment conscients de la plus faible fréquence de leurs fautes, les 50 % des participants ayant le mieux performé sont deux fois plus nombreux que les autres à se dire en accord avec l'énoncé « J'écris bien » (19 participants contre 10).

⁴³ Afin de bien refléter ces écarts dans le reste du chapitre, toute citation d'un participant sera dorénavant transcrite telle quelle, sans faire l'objet d'une normalisation.

d'évaluer le bien-fondé des discours des journaux et des participants sur des difficultés linguistiques plus précises des jeunes. Cela nous mènera à déterminer, dans la conclusion de ce chapitre, si les usages des participants présentent effectivement beaucoup d'erreurs en lien avec les traits qui, selon une croyance solidement ancrée dans nos deux corpus, caractériseraient le français des jeunes et des Gatinois (nous pensons ici surtout à certains traits de vocabulaire et aux anglicismes). Par son aspect quantitatif, le *Tableau 8* pourra néanmoins servir de référence au lecteur désirant savoir quels types d'erreurs sont les plus ou les moins problématiques. On peut par exemple y constater que l'omission de la négation est une source d'erreur assez négligeable en comparaison avec les problèmes d'accords, qui sont de loin les plus fréquents⁴⁴.

⁴⁴ Pour présenter un portrait encore plus complet des usages des participants, nous aurions pu examiner pour chaque sous-catégorie le nombre total d'écarts par rapport au nombre total d'occurrences respectant la norme. Nous n'avons pas emprunté cette voie, car tel n'était pas l'objectif de notre travail aux visées plutôt qualitatives.

Tableau 8 – Répartition des écarts normatifs du corpus par sous-catégories linguistiques⁴⁵

Catégories	Sous-catégories	Nombre de fautes
Vocabulaire		152
	Registre familier	56
	Approximation	53
	Répétition	27
	Anglicismes lexicaux	6
	Anglicismes sémantiques	10
Grammaire		236
	Mots manquants	51
	Antécédent	49
	Phrase incomplète	22
	Structure de phrase maladroite	21
	Complément du verbe (objet (in)direct, (in)transitivité)	16
	Préposition fautive	13
	Concordance des temps	12
	Négation omise	11
	Anglicismes syntaxiques	9
	Anglicismes morphologiques	2
	Autres erreurs grammaticales	30
Ponctuation		349
	Majuscules manquantes ou en trop	198
	Points	74
	Virgules	54
	Autres erreurs de ponctuation	23
Orthographe		577
Orthographe d'usage (252)	Graphèmes fautifs	50
	Accents et cédille	42
	Lettres finales ou muettes (manquantes ou erronées)	37
	Consonnes doubles	35
	Phonèmes manquants ou en trop	25
	Traits d'union	23
	Anglicismes graphiques	21
	Homophones lexicaux	19
Orthographe grammaticale (325)	Accords graphiques en genre et en nombre	217
	Marques graphiques de désinences verbales	60
	Homophones grammaticaux	48
Nombre total de fautes dans le corpus		1314

⁴⁵ Les sous-catégories de 10 occurrences ou moins sont réunies sous « Autres erreurs » à l'exception des anglicismes, qu'il est nécessaire de distinguer vu leur importance dans notre réflexion.

2.1 Le vocabulaire⁴⁶

Lorsque le vocabulaire des participants dévie quelquefois de la norme, c'est essentiellement en matière de registre ou d'inexactitude.

Dans le premier cas, il y a emploi de mots que des ouvrages de référence disent « familiers ». Le plus usité est *ça*, forme syncopée du pronom démonstratif *cela*⁴⁷. Cependant, sa présence ne fait pas nécessairement basculer la phrase du participant dans le registre familier. Prenons cet exemple : « Ça ne me dérange pas, car je suis parfaitement trilingue. » (67FA17) Comme dans bien d'autres extraits que nous aurions pu citer, le pronom familier *ça* cohabite avec les marques d'un français plus soigné (ici la conjonction *car*⁴⁸ et la particule de négation *ne*). Cela nous porte à croire que les participants y voient un équivalent légitime à *cela*, d'autant plus qu'ils se permettent de l'employer bien plus souvent que d'autres mots familiers. Une alternance entre *ça* et *cela* s'observe d'ailleurs chez plusieurs élèves, parfois même au sein d'une même phrase : « Cela dépend des mesures que l'on va prendre pour protéger la langue et la culture, et ça repose probablement sur des décisions politiques que ma génération prendra. » (17FH15) La consultation d'ouvrages de référence aurait encouragé ces participants à une telle alternance au détriment de l'usage

⁴⁶ Dans le but de commenter les écarts normatifs abordés dans cette section, nous avons consulté systématiquement les quatre références suivantes qui, en plus de constituer des sources crédibles et bien connues, offrent une variété de points de vue. Elles ont été conçues au Québec comme en Europe, par des linguistes comme des lexicographes : Maurice Grevisse et André Goosse, *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck et Duculot, 2008 [1936], 14^e édition; Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2014 [1967]; <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/bdl> [Office québécois de la langue française, *Banque de dépannage linguistique*]; Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec Amérique, 2015 [1988]. En plus d'appuyer notre analyse sur ces sources, nous l'enrichiront de temps à autre par des ouvrages complémentaires, intéressants par exemple pour leur visée plus didactique (pensons à Pascale Lefrançois, *op. cit.* ou bien à Marie-Éva de Villers, Annie Desnoyers et Karine Pouliot, *La nouvelle grammaire en tableaux*, Montréal, Québec Amérique, 2009 [1991]).

⁴⁷ Le mot *ça* occupe à lui seul la majorité des occurrences de mots familiers dans nos questionnaires (31/56).

⁴⁸ Ce marqueur de causalité est fortement associé à la norme écrite par comparaison avec *à cause que*, relégué à l'oral. « *Car* », lit-on dans *Le bon usage*, « appartient surtout à la langue orale de type soigné ou à la langue écrite » (Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, p. 1400).

exclusif de *cela*. *Le Petit Robert*⁴⁹, par exemple, considère *ça* somme toute « plus courant » que *cela*. Dans une distinction entre modes d'expression, Grevisse et Goosse signalent que *ça* est davantage associé à l'oral (et *cela*, à l'écrit), mais qu'il n'est pas à exclure de la langue écrite : « Il serait exagéré pourtant de considérer que, dans l'écrit, *ça* n'apparaît que là où l'auteur fait parler un personnage⁵⁰. » Bref, ce pronom porte certes la marque « *fam.* » dans les entrées de dictionnaires, mais il jouit d'un usage répandu, y compris à l'écrit, dans des productions qui se veulent respectueuses de la norme. Cet écart normatif des participants, loin de choquer, nous paraît donc assez minime.

Parmi les autres emplois familiers figurent quelques locutions. *Dépendamment de* apparaît chez une poignée d'élèves, et *malgré que*, *vu que* et *à cause que*, dans des occurrences uniques. À nouveau, ces accrocs à la norme restent négligeables. En effet, les linguistes et lexicographes semblent divisés sur chacune de ces locutions à l'exception d'*à cause que*. Certains les disent familières, d'autres leur attribuent plutôt l'étiquette de terme courant, régional ou critiqué, et d'autres encore n'émettent sur elles aucune remarque particulière. Ainsi, dans notre corpus, *dépendamment de* pourrait être jugé fautif selon les références (1), (2) et (3), mais pas forcément selon celle en (4), qui dit seulement cet emploi *courant*, donc « connu et employé de tous⁵¹ » :

- (1) Quant à la locution *dépendamment de*, qui signifie [...] « selon, suivant, en fonction de », elle est répandue au Québec, mais cet usage est considéré comme familier⁵².
- (2) DÉPENDAMMENT DE loc. prép. [En français québécois] (FAM.) Selon, suivant, en fonction de⁵³.

⁴⁹ Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *op. cit.*, p. 319.

⁵⁰ Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, p. 898.

⁵¹ L'abréviation « COUR. » est définie de la sorte au début du *Petit Robert* (Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *op. cit.*, p. XXXII).

⁵² Office québécois de la langue française, *Banque de dépannage linguistique*, *loc. cit.*

⁵³ Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, p. 534.

(3) La formule, comme équivalent de *selon*, appartient à la langue courante au Québec, peut-être sous l'influence de l'anglais *depending on* [...] ⁵⁴

(4) (COUR. au Canada) Selon, suivant ⁵⁵.

De même, *malgré que* ne fait pas consensus. Alors que des spécialistes comme Lefrançois ⁵⁶ et de Villers ⁵⁷ l'incluent sans remarque particulière dans leur manuels pédagogiques pour élèves et futurs enseignants, l'OQLF recommande d'éviter dans la langue soignée cette locution « critiquée par de nombreux grammairiens ⁵⁸ ». Elle se voit « dénigré[e] ailleurs que dans *malgré qu'il en ait* ⁵⁹ », remarque Wilmet. *Le bon usage* ⁶⁰ fait plutôt état de divergences d'opinion : il précise que *malgré que* « n'a plus [un] caractère [populaire] », et il en cite des exemples « qui font fi de la résistance des puristes ». La locution *vu que*, quant à elle, est jugée familière par les uns, mais vieillie ou régionale par les autres ⁶¹.

Un autre ensemble encore se démarque parmi les termes familiers du corpus. Il s'agit possiblement d'écarts volontaires de la part d'élèves voulant rendre leur discours plus percutant. Ces mots – *se ficher*, *se foutre* et *chialer* – aident chaque fois l'élève à renforcer une opposition dans son argumentation. À la question 24, deux fois un mot familier ou vulgaire contribue à différencier par rapport aux adultes les jeunes, à qui est prêté un plus faible niveau d'intérêt linguistique : « Les jeunes *s'en foutte* un peu de la langue qu'ils parlent. » (19MA15); « [les parents] ont connu les référendums et tout ça, alors ils sont plus

⁵⁴ Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, p. 455.

⁵⁵ Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *op. cit.*, p. 682.

⁵⁶ Pascale Lefrançois, *op. cit.*, p. 157.

⁵⁷ Marie-Éva de Villers, Annie Desnoyers et Karine Pouliot, *op. cit.*, p. 37. Cependant, dans son dictionnaire, de Villers se montre réticente à *malgré que*. Elle suggère d'y « préfér[er] » d'autres locutions, ce qu'elle justifie de façon tout à fait différente des grammairiens dont nous rapportons l'avis : selon elle, cette locution serait « quelque peu vieillie ou littéraire » (Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, p. 1092).

⁵⁸ Office québécois de la langue française, *Banque de dépannage linguistique*, loc. cit.

⁵⁹ Marc Wilmet, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997, p. 547.

⁶⁰ Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, p. 1500.

⁶¹ Le *Multidictionnaire* et *Le Petit Robert*, notamment, se distinguent sur ce point. Le premier accole à cette locution les mentions « québécisme » et « FAM. », en plus de préciser qu'« elle n'appartient plus à l'usage courant de la majorité des locuteurs du français ». Le second qualifie seulement cet emploi de « VX ou RÉGION. », sans renvoi donc au registre familier (Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, p. 1838; Josette Rey-Debove et Alain Rey (dir.), *op. cit.*, p. 2746).

“patriotiques” que les enfants, qui en général *se fichent* de la langue française » (24FG15). La désinvolture des jeunes est encore une fois accentuée par ce procédé lexical à la question 27, lorsque sont comparées différentes situations de communication : « Avec des amis, en textos, je n’accorde pas toujours mes “é”, je laisse des “er” car je le sais qu’ils vont me comprendre et *ne me chialeront pas dessus* [contrairement à des professeurs, à des entraîneurs de basket ou à de la famille]. » (23FG15); « Quand je texte ou je suis sur facebook, [j]e *m’en fou* de mon orthographe » (19MA15). Ces mots dénotent une certaine subjectivité⁶² et mettent en valeur l’attitude linguistique des jeunes sur laquelle les participants veulent insister. Le registre familier peut donc insuffler une certaine force à l’argumentation. Cet effet se remarque d’autant plus que de tels mots sont rarement utilisés dans le corpus (on n’en compte que 4 occurrences) et qu’ils peuvent donc chaque fois surprendre les attentes du lecteur.

Outre les écarts normatifs de registre, un deuxième type d’écarts normatifs, aussi répandus⁶³, impliquent l’approximation. Il arrive que les mots manquent à certains élèves pour décrire avec précision une réalité. Ce vocabulaire approximatif prend notamment la forme de mots génériques ou fourre-tout. Pensons à cet élève qui écrit « avec les médias anglophones et tout, l’anglais a un grand impact sur ma génération » (7MH15). Nous ne pouvons savoir ce qu’il entend précisément par *tout*; un autre mot, plus explicite, aurait permis au lecteur de mieux saisir la pensée de ce participant.

Quelquefois aussi, des élèves méconnaissent certains éléments de définition d’un mot et confondent celui-ci avec un autre mot de sens apparenté. Ils utilisent alors *risquer de* en

⁶² À ce sujet, précisons que les mots familiers sont l’un des traits du français populaire, reconnu comme véhicule de subjectivité et d’expressivité (voir Sophie Jollin-Bertocchi, *Les niveaux de langage*, Paris, Hachette, coll. « Ancrages », 2003, p. 41-42 et 59-60).

⁶³ Le *Tableau 8* fait état, en matière de vocabulaire, de 56 erreurs en lien avec le registre et de presque autant d’erreurs où l’approximation est en cause (53).

l'absence d'un danger ou d'une éventualité désagréable, *se retrouver* au sens de *se trouver*, *étudiant* pour *élève* à l'école secondaire, etc.⁶⁴. Également, en matière d'impropriétés, des mots se voient attribuer un sens n'entrant pas dans leur définition. Des termes impliquant une réalité objective sont ainsi employés à tort pour désigner une impression. C'est le cas dans cette opinion où le nom *fait* est inapproprié, puisque contredit par le verbe *sembler* : « Considérant le fait que le français au Québec semble se dégrader et se faire surpasser par l'anglais de génération en génération, [...] » (54MA16) D'autres inexactitudes revêtent aussi la forme de paronymes, de pléonasmes ou d'erreurs de nombre, par exemple « Gille Verne » pour *Jules Verne*, « fonctionnaire au gouvernement » et « des province Ontariennes ».

D'autres écarts normatifs d'approximation, moins fréquents que ceux déjà mentionnés, entraînent une ambiguïté plus importante et difficile à résoudre pour le lecteur. Cela a surtout trait aux mots *français* et *anglais*, qui pourraient référer soit à des locuteurs francophones ou anglophones soit à leur nationalité. Par exemple, il est impossible de déterminer si par « écrivains français », un élève (10MH15) dit bel et bien avoir pour modèles linguistiques des écrivains de France; on peut en douter, puisqu'ailleurs à la même question, il qualifie Gilles Vigneault et Loco Locass de « chanteurs français ». Comme cette question devait nous renseigner sur la norme linguistique qu'il privilégiait (français québécois, international ou hexagonal), cette réponse équivoque est problématique pour notre analyse tant des usages que des représentations linguistiques.

⁶⁴ Chacun de ces emplois paraît effectivement fautif selon l'un ou plusieurs des ouvrages que nous avons consultés. Citons par exemple le *Multidictionnaire* : « RISQUER [...] Ce verbe ne s'emploie qu'en parlant d'événements non désirés, qui comportent une issue fâcheuse. *Courir la chance* (et non *risquer) *de gagner le gros lot*. »; « RETROUVER [...] FORME FAUTIVE. *retrouver. Impropriété au sens de **trouver**. *Vous trouverez* (et non *retrouverez) *cette explication dans vos notes de cours*. »; « ÉTUDIANT, IANTE [...] Élève d'un établissement universitaire. 1° Ne pas confondre avec les noms suivants : **écolier**, **écolière**, jeune élève qui fait des études primaires; **élève**, jeune ou adulte qui poursuit des études, à temps plein ou à temps partiel. 2° Le nom **élève** est le nom générique qui désigne toute personne qui fréquente un établissement d'enseignement. Traditionnellement, on réserve le terme **étudiant** à la personne qui fréquente une université. » (Marie-Éva de Villers, *Multidictionnaire de la langue française*, p. 1559, 1550 et 723).

Une seule fois dans notre corpus le vocabulaire mène à l'incompréhension d'une phrase complète : « Le français écrit de mon entourage est toutefois excellent, non pas au niveau de la *maîtrise* [linguistique], mais plutôt au niveau du *respect des règles*⁶⁵. » (39MA16) Lemonnier et Gagnon soulignent l'importance de considérer, dans l'évaluation de la cohérence d'un texte, la « gravité » des erreurs, c'est-à-dire leur conséquence sur la compréhension du lecteur⁶⁶. Suivant ce raisonnement, les erreurs d'approximation sont assez mineures dans notre corpus.

Il en va de même pour la sous-catégorie « Répétition ». Nous avons sanctionné, au sein d'une même réponse, la répétition particulièrement abusive de mots. Celle-ci montre une certaine pauvreté de vocabulaire (par opposition au « vocabulaire varié » attendu des élèves québécois à l'écrit⁶⁷), mais reste sans conséquence sur le contenu véhiculé⁶⁸. Les anglicismes, enfin, seront mis de côté jusqu'au point 2.5, qui leur est exclusivement réservé.

2.2 La grammaire

Par rapport au vocabulaire, les écarts grammaticaux se font un peu plus nombreux et tiennent à davantage de sous-catégories. Il s'agit principalement d'erreurs de syntaxe rattachées à la structure de phrases et de groupes⁶⁹. En ce qui a trait aux phrases, une

⁶⁵ C'est nous qui soulignons ces mots que différencie le participant.

⁶⁶ France H. Lemonnier et Odette Gagnon, *op. cit.*, p. 110-111.

⁶⁷ Rappelons que l'emploi d'un « vocabulaire varié » constitue l'un des critères d'évaluation fournis par le Ministère pour noter les textes variés d'élèves de deuxième cycle du secondaire. Il est attendu de l'élève en fin de deuxième cycle qu'« [il] recour[e] à des termes variés et appropriés ». De plus, la notion de synonymie fait partie du Programme de formation de l'école québécoise, qui prévoit que doit être « construite » et « mobilisée » la connaissance suivante en matière de lexique : « Reconnaître et utiliser des synonymes qui permettent d'éviter les répétitions inutiles ». Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Programme de formation de l'école québécoise. Domaine des langues. Français, langue d'enseignement », p. 54 et 136.

⁶⁸ Exemple : « Je n'**écris** pas pareil **lorsque j'écris** à mon professeur ou à un ami. J'utilise des phrases complètes avec un vocabulaire riche **lorsque j'écris** à un professeur, tandis que j'utilise plutôt des abréviations **lorsque j'écris** à des amis. » (41MA16)

⁶⁹ Mentionnons qu'à côté de ces erreurs de syntaxe, qui retiendront notre attention dans la présente section, une poignée d'erreurs relèvent plutôt de la morphologie, par exemple dans le cas d'un verbe au subjonctif mal

vingtaine d'entre elles sont incomplètes, peut-être parce que les participants, en présence d'un questionnaire, ont favorisé des réponses assez brèves. Soit il manque dans ces phrases un constituant, soit l'élève a laissé en suspens une phrase qu'il avait clairement l'intention de poursuivre. Notons l'absence de prédicat dans « En tout cas, notre région qui est influencée par l'Ottawa. » (4FA15) et l'attente créée par la virgule dans « L'Écriture de production écrite, lire des livres, » (14FH16). Autant de phrases sont complètes, mais malhabilement construites. Celle-ci en est une bonne illustration : « Il faut donc mobiliser la fraction grandissante de personnes pour qui le français n'est juste une langue comme les autres, qu'on peut la remplacer sans problème. » (21FH15) La négation, la virgule et la reprise par « la » sont ici source d'ambiguïté. Faut-il mobiliser les gens pour qui le français *est juste* une langue comme les autres, ou ceux pour qui il *n'est pas juste* une langue comme les autres? Faut-il les convaincre qu'on peut la remplacer sans problème, ou mobiliser les personnes pour qui ce n'est pas juste une langue comme les autres qu'on peut remplacer sans problème? Que ces phrases soient maladroites ou incomplètes, elles faillissent généralement à transmettre le message du participant. Un seul mot manquant qui a échappé à l'attention du scripteur peut entraîner le même résultat : à partir de la seule phrase « Je que le français va très bien se porter » (59FA16), nous ne pouvons savoir si le verbe absent aurait donné lieu à l'expression d'un souhait, d'un doute ou d'une certitude.

Le plus souvent cependant, les écarts de la sous-catégorie « Mots manquants » sont plutôt mineurs et n'affectent pas la compréhension du lecteur. Parmi ces mots figurent surtout des prépositions (19 occurrences) et la conjonction *que* (16 occurrences). Leur répétition en cas de coordination fait particulièrement défaut, par exemple dans « Si j'écris à

conjugué (*qu'on perdre*). Ces erreurs sont comprises au *Tableau 8* sous « Autres erreurs grammaticales », parmi d'autres types d'erreurs grammaticales peu répandus.

un professeur **ou un** étranger, [...] » (38MA16) ou dans des complétives coordonnées telles que celle-ci : « Je pense que le français demeurera la langue principale du Québec, mais **elle** évoluera avec le temps » (57FA17).

Deux autres sous-catégories d'erreurs se manifestent au niveau de la phrase, et parfois de la cohérence entre phrases : la concordance des temps, somme toute rarement défaillante (12 erreurs), et des reprises s'inscrivant en rupture avec leur antécédent (49 occurrences). Dans ce dernier cas, bien souvent la réponse du participant présente un problème de genre ou de nombre par rapport au terme de la question auquel elle renvoie. Peut-être à cause d'une lecture trop rapide, plusieurs élèves ont établi une équivalence entre *le français* et *la langue française*, pourtant de genres différents. À la question « Est-ce important pour toi d'apprendre à maîtriser le français? », on nous a répondu « Je considère que je **la** connaît assez bien pour communiquer avec tout les francophones. » (50FA16) Un autre cas nous a frappée. Il arrive que le contenu prenne le dessus sur la forme à la question « Comment te sens-tu et que fais-tu quand on s'adresse à toi en anglais dans un commerce de ta région? » Comme absorbés dans leur mise en scène de la situation, des élèves se sont imaginés en présence d'un ou de plusieurs commerçants, malgré l'absence de ce référent dans notre question et dans leur propre réponse. « Cela ne me dérange pas, car je peux **les** comprendre » (41MA16), répond un élève qui se représente mentalement plusieurs individus; « Je **lui** répond en français, jusqu'à ce qu'**il** comprenne qu'**il** n'a pas d'affaire à me parler en anglais » (12FG15), insiste au singulier une autre élève par trois fois. Il y a ambiguïté référentielle étant donné que ces élèves n'introduisent par aucun groupe nominal le référent des pronoms *les*, *lui* et *il*. Quoique ce type de rupture puisse être résolu assez aisément par le

lecteur, il n'en demeure pas moins une erreur, puisqu'il nécessite néanmoins un travail de reconstruction⁷⁰.

À un autre niveau, soit à l'intérieur de groupes, trois types d'écarts normatifs surviennent parfois. D'abord, il arrive que des verbes soient accompagnés d'un complément de nature autre que celle qu'ils commandent. Ainsi, *se rappeler de* est employé sur le modèle de *se souvenir de*⁷¹. Inversement, des compléments d'objet direct tiennent lieu de compléments indirects. Le pronom relatif *que*, par exemple, est utilisé comme objet de verbes transitifs indirects par cinq élèves. Le participant 3MG15, qui le fait plus d'une fois, dit « écri[re] les mots de la façon **qu'**ils sonnent » et croit que « les adultes font plus attention [que les jeunes] à la façon **qu'**ils parlent ». De plus, des verbes transitifs sont traités en intransitifs : « Les gens **sont attachés** et tiennent à leur langue » (14FH16), écrit une élève.

Ensuite, quelques prépositions fautives apparaissent çà et là. Soit elles sont de trop soit elles en remplacent une autre plus convenable. Citons l'élève 4FA15, qui commet les deux types d'erreurs. *De* devrait être retiré dans « vu **de** notre positionnement géographique », et *avec* est mis pour *à* dans « je m'adapte **avec** la personne qui me parle ». Dans le corpus, aucune préposition ne se démarque en étant particulièrement plus souvent problématique que d'autres.

Enfin, quelquefois la particule de négation est omise, par exemple dans « **Je** dirais pas que le français est en déclin ici [...] » (5MG15). Cela donne l'impression de transferts de

⁷⁰ Que les ruptures de cohérence soient plus ou moins graves (c'est-à-dire à « résolution automatique », « stratégique » ou « incertaine »), il s'agit d'erreurs qui ont en commun d'exiger un « rétablissement de la cohérence » par le lecteur, au terme d'un effort minimal ou plus exigeant. Voir à ce sujet France H. Lemonnier et Odette Gagnon, *op. cit.*, p. 110-111.

⁷¹ Maurice Grevisse et André Goosse (*op. cit.*, p. 335) parlent d'« action analogique » entre ces deux verbes.

l'oral⁷² vers l'écrit chez ces élèves, et donc d'une certaine spontanéité des réponses, formulées comme si elles nous étaient adressées dans une interaction orale.

2.3 La ponctuation

Les noms propres, qui apparaissent en assez grand nombre dans notre questionnaire, sont fréquemment source d'erreurs de ponctuation. Parmi les écarts qui impliquent l'absence ou la présence de majuscules, la majorité se rapporte à la majuscule de signification (174 des 198 écarts), et non à celle de position (24 écarts seulement). La confusion autour des noms propres se manifeste de deux façons. De nombreuses fois (51/174), des noms communs ou même des adjectifs portent à tort la marque de noms propres, principalement dans le cas de langues (le « Français », l'« Anglais », l'« Arabe », etc.), à l'intérieur de titres comme « Rapides et Dangereux », et au début de termes calqués sur des noms propres à valeur toponymique ou identitaire (citons le nom « Québécoisme » et les adjectifs « Ontarienne », « franco-Ontarien » et « Québécois(e) »). À l'inverse, plus souvent encore (123 fois/174) une minuscule initiale est attribuée à des noms propres, qu'il s'agisse de personnes, de groupes, de toponymie ou, surtout, de sites Internet, de quotidiens ou de titres d'œuvres⁷³.

Plus exceptionnellement, une majuscule de position est ajoutée en plein cœur d'une phrase (ces 7 occurrences sans doute attribuables au style calligraphique bien personnel à certains élèves) ou elle est omise au début d'une phrase complète pourtant terminée par un

⁷² L'effacement de *ne* est en effet très caractéristique du français oral. Il y a ainsi omission de cette particule dans 99,5 % des cas parmi soixante entrevues orales menées auprès de locuteurs montréalais et analysées par Sankoff et Vincent (Gillian Sankoff et Diane Vincent, « L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal », *Le français moderne*, 1977, vol. 45, p. 246). Sur les origines historiques de cette tendance à l'omission du *ne* en français québécois, lire France Martineau et Raymond Mougeon, « A Sociolinguistic Study of the Origins of *ne* Deletion in European and Quebec French », *Language*, vol. 19, n° 1, mars 2003, p. 118-152.

⁷³ Se trouvent par exemple dans le corpus : « François perrusse », « les québécois », « ontario », « youtube » et « facebook », « le droit » et « un homme et son pêché ».

point (17 occurrences). Nous avons suggéré plus haut que ce dernier type d'écarts découle, plus que d'un manque de connaissances des participants, de leur appréhension de notre questionnaire comme un collage de réponses brèves (et non un texte continu)⁷⁴. C'est d'autant plus plausible qu'une autre règle de base est enfreinte un bon nombre de fois (74), lorsqu'il manque un point final à une phrase complète débutée par une majuscule.

Alors que la majuscule de position et le point sont relativement bien maîtrisés dans notre corpus, il en va autrement pour la virgule qui révèle, à l'instar de la majuscule de signification, des lacunes de ponctuation plus profondes. Nous décrirons les principaux emplois fautifs de ce signe en nous inspirant des termes et explications de *L'art de ponctuer*⁷⁵.

Les écarts des participants reposent essentiellement sur l'absence d'une virgule : (1) après un complément de phrase placé en début de phrase; (2) de part et d'autre d'un complément de phrase au cœur de la phrase; (3) avant un ajout qui suit le foyer d'information⁷⁶.

(1) À la maison **j**e parle l'anglais et le français. (57FA17)

(2) [...] la société **d**e nos jours **l'**oblige casiment. (63MA17)

(3) La qualité du français est plus haute dans des travaux à remettre sinon je me force peux (10MH15)⁷⁷

⁷⁴ Pour cette raison, nous n'avons pas sanctionné une réponse dépourvue à la fois d'une majuscule initiale et d'un point (peut-être que le participant n'avait alors pas l'intention de formuler une phrase complète).

⁷⁵ Bernard Tanguay, *L'art de ponctuer*, Montréal, Québec Amérique, 2006 [1996]. En raison de son contenu exhaustif et de ses exemples nombreux et éclairants, cet ouvrage a retenu notre attention plutôt que le réputé *Ramat de la typographie*, qui ne consacre à la virgule qu'un nombre plus restreint de pages et de remarques (Aurel Ramat et Anne-Marie Benoit, *Le Ramat de la typographie*, Montréal, Anne-Marie Benoit éditrice, 2012 [1982], p. 202-205). *L'Art de ponctuer* a reçu le sceau d'approbation d'Aurel Ramat et fait partie, au même titre que *Le Ramat*, des références que consulte et recommande la *Banque de dépannage linguistique* (Office québécois de la langue française, *loc. cit.*) en matière de ponctuation.

⁷⁶ Sur le thème (« ce dont on parle ») et le foyer d'information (« ce que l'on dit du thème »), voir Bernard Tanguay, *op. cit.*, p. 28-30.

⁷⁷ Chacun des types d'écarts exemplifiés en (1), (2) et (3) comptent respectivement 18, 10 et 9 occurrences. Là se situent donc la plupart des emplois fautifs en lien avec la virgule (soit 37 des 54 occurrences).

Les autres sortes d'erreurs surviennent trois fois ou moins chacune. Elles concernent entre autres l'oubli de la virgule lors d'une mise en évidence par détachement, l'emploi fautif de ce signe avant *et* de même qu'*ou*, et la rupture d'un groupe, par exemple quand une virgule vient inopportunément couper un verbe de son complément.

En somme, les erreurs de ponctuation peuvent être regroupées en un nombre assez restreint de sous-catégories. Beaucoup plus diverses sont les erreurs liées à l'orthographe.

2.4 *L'orthographe*

Cette catégorie, qui rassemble 43,9 % des écarts normatifs du corpus, constitue le véritable nœud des difficultés détectées. Tel qu'indiqué au *Tableau 8*, elle englobe des erreurs qui touchent à l'orthographe grammaticale (325 erreurs) et, dans une mesure un peu moindre, à l'orthographe d'usage (252 erreurs).

2.4.1 *L'orthographe lexicale*

Ces erreurs peuvent être réparties en huit catégories qui touchent à la similarité (graphèmes fautifs, homophones lexicaux, anglicismes graphiques), aux signes auxiliaires (traits d'union, accents et cédille) ainsi qu'à des éléments manquants ou superflus (lettres finales ou muettes, consonnes doubles, phonèmes).

Une faible part des écarts est de nature purement phonétique (25/252, soit le dixième seulement). Hormis le *e* additionnel dans « lorseque », ils consistent tous en l'oubli ou la substitution de phonèmes : « angisismes » pour *anglicismes*, « angliser » pour *anglicisé*, « dicussions » pour *discussions*, « opion » pour *opinion*, « raccouci » pour *raccourci*, etc.; « coucours » pour *concours*, « vosin » pour *voisins*, « grad » pour *grand*, etc. Sans doute ces

cas résultent-ils d'erreurs d'inattention; en relisant leur texte, les participants auraient pu se rendre compte que des sons étaient manquants ou erronés.

Les autres écarts observés découlent plutôt de difficultés entraînées par le caractère idéographique de l'orthographe française⁷⁸. Plusieurs éléments peuvent causer des déviations face à la norme : des lettres visant à rappeler le latin sont muettes, plusieurs phonèmes correspondent à un même graphème, et divers graphèmes correspondent à un même phonème.

Le plus souvent, les erreurs orthographiques des participants consistent en un phonème représenté par le mauvais graphème. C'est notamment le cas du son [o], lorsque *socio-culturels*, *niveau* et *Céline Galipeau* sont notés « socia**ux**-culturels », « niv**au** » et « Galip**o** », et du son [a], dans des adverbes construits à partir d'un adjectif de terminaison [ã] (« diffé**ra**mmement » et « dépend**em**ment »). Le mot *anglicisme*, fréquemment employé compte tenu des préoccupations linguistiques des participants, se démarque en occupant le cinquième des occurrences de graphèmes fautifs (9/50). Son phonème [s] est orthographié de bien des façons autres que *c*, par *sc* ou *ss*, voire *s* en dépit de sa position intervocalique. Nous avons aussi remarqué que des mots se voient fondus en un seul et vice-versa (« allaise » pour *à l'aise*, « Lécuyer » pour le patronyme *L'Écuyer*; « toute fois » pour *toutefois*, « D'aragon » pour les livres *Amos Daragon*). Les erreurs de graphèmes surviennent particulièrement aux questions 8 et 20, qui demandent pour réponses des noms propres; 21 fois ces noms, qui ne font pas fait l'objet d'un apprentissage précis en classe, sont mal orthographiés. En nous

⁷⁸ Différents phénomènes linguistiques, culturels et sociaux ont façonné l'histoire de l'orthographe française et mené à son aspect plus idéographique que phonétique depuis le moyen français : l'inadéquation de l'alphabet latin pour représenter de nouveaux phonèmes français absents de la prononciation latine, le passage à une culture écrite et donc à un nombre accru de scripteurs, l'attachement à l'étymologie, des problèmes de lisibilité, une forte résistance au changement chez les détenteurs de la norme, etc. À ce sujet, voir Nina Catach, *L'orthographe*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 2004 [1978] ou, pour un texte plus condensé, Michèle Perret, « La formation du français : l'orthographe », *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, coll. « Cursus », 2008 [1998], p. 137-147.

faisant part de son hésitation, une élève témoigne de la difficulté à les écrire correctement⁷⁹. On peut supposer que si les participants soucieux de vérifier leur orthographe avaient eu accès à des sources de référence, des erreurs de graphèmes auraient été évitées.

Les noms propres sont aussi liés à une bonne part des erreurs d'emploi du trait d'union (14/23). Des élèves semblent méconnaître les règles régissant l'utilisation de ce signe. Ils l'omettent entre autres dans le nom de leur école, une fête (la *Saint-Jean-Baptiste*) et une société d'état (*Radio-Canada*). À l'inverse, autant de fois des élèves l'emploient à tort pour unir les noms d'une personne (exemple : « Albert-Camus ») ou les mots d'une locution ou d'une expression. C'est le cas de « tout-à-fait » et, plusieurs fois, de « d'après-moi ».

Il arrive aussi que les fonctions des accents et de la cédille semblent incomprises de certains élèves. L'oubli d'un signe ou son remplacement par un signe inopportun font que la prononciation n'est plus fidèlement représentée graphiquement. Les graphies « age », « cable », « mèle » et « ancêtre » entre autres (pour *âge*, *câble*, *mêle* et *ancêtre*) ne tiennent pas compte de l'allongement vocalique indiqué par l'accent circonflexe. De même, huit fois le deuxième accent aigu manque aux mots *québécois* et *québécoismes*. Comme l'exprime Catach, comprendre les rouages du système orthographique et son rapport à l'oral constitue certainement, pour un scripteur, un pas vers une meilleure maîtrise linguistique :

Ce qu'il faut, ici comme [pour toutes les unités de la langue], c'est, comme on dit, « apprendre à apprendre » [...] Comme le disait très justement E. Genouvrier, il s'agit non pas de répondre à la question : [...] « Qu'est-ce qu'il faut écrire? », mais à celle-ci : « Comment ça marche? »⁸⁰

Ce raisonnement nous semble aussi pertinent dans le cas des homophones lexicaux. Mentionnons ceux-ci, qui sont mal maîtrisés par plus d'un participant : *emploi/emploie/emploient*, *travail/travaille*, *parti/partie/partit* et *entraîn/en train*. Dans

⁷⁹ Dans sa volonté d'employer le bon graphème, elle en propose deux plutôt qu'un : « Pierre Bottero (Bottero?) » (33FA15).

⁸⁰ Nina Catach, *op. cit.*, p. 109.

pareil cas, il importe que les scripteurs s'interrogent sur la classe du mot employé. La classe de mots pose justement problème dans les phrases suivantes : « la génération de mes parents **emploi** moins d'anglicisme » (51FA16; verbe plutôt que nom); « leur **travail** est en anglais » et « [le français] fait **partit** de nos traddition » (55MA16 et 5MG15; noms plutôt que verbes); « J'espère que les générations futures sauront préserver notre langue qui est **entraîn** de s'estomper derrière les anglicismes » (12FG15; locution adverbiale plutôt que nom).

Des participants pourraient aussi s'être trompés en appliquant à tort des procédés orthographiques auxquels les ont habitués certains mots. Des élèves, probablement en se référant à l'orthographe de mots plus alignés sur l'oral, ont omis des lettres muettes internes ou finales, par exemple dans « clairement » et « ailleurs ». Pour une raison semblable, d'autres élèves ont opté pour l'accent aigu et manqué de dédoubler une consonne (citons « décénies » et « impécable »). D'autres encore ont réalisé « traddition » et « mourrir », avec des consonnes doubles semblables à celles de mots tels *addition* et *nourrir*.

Somme toute, en matière d'orthographe d'usage, les écarts normatifs observés révèlent l'importance d'une part d'amener les élèves à perfectionner leur compréhension du système orthographique, d'autre part de mettre à leur disposition les outils nécessaires pour réviser leur graphie de noms propres, qui relève plus de la culture générale que d'un apprentissage scolaire.

2.4.2 L'orthographe grammaticale

De même que l'orthographe grammaticale entraîne globalement plus d'écarts normatifs que l'orthographe d'usage, à plus petite échelle, on compte davantage d'erreurs

rattachées aux homophones grammaticaux que lexicaux⁸¹. Le plus répandu des homophones grammaticaux est lié aux désinences verbales (15 occurrences). Il y a méprise entre *-é* et *-er*, qui devraient respectivement terminer un participe passé, et un infinitif ou un nom. Cela se produit davantage en présence d'un participe passé, surtout quand celui-ci est précédé de l'adverbe *plus* : « on est de plus en plus angliciser », « mes parents sont plus porter à garder le français telle que », « la grammaire que nous apprenons aujourd'hui est plus évoluer qu'autrefois », « j'ai peur que l'anglais devienne plus parler » (34MC17, 45FA16, 1MH15 et 55MA16), etc. D'autres homophones encore présentent des occurrences multiples et ne se limitent pas à un seul participant. Ce sont : *a* et *à* (12 occurrences), autant de fois fautifs l'un que l'autre; *tout* mis pour le déterminant *tous* (6 occurrences), dont plusieurs fois dans le groupe du nom « **tout** les jours »; *on* écrit à la place de *ont* (4 occurrences), par exemple dans « Les jeunes **on** moins d'intérêt » (34MC17); *ou* qui tient lieu de *où* (3 occurrences); et *se* lorsqu'il devrait y avoir le déterminant ou pronom démonstratif *ce* (3 occurrences). Cela laisse croire, chez plusieurs élèves, à une incompréhension du rôle syntaxique de ces homophones ou à des réflexes de révision insuffisamment développés.

Comme les homophones grammaticaux, les sous-catégories « Marques graphiques de désinences verbales » et, surtout, « Accords », rassemblent de nombreuses occurrences. Dans l'ensemble, chaque participant éprouve peu de fois de la difficulté avec les marques de désinences verbales. Les trois quarts des élèves comptent 0 ou 1 seule de ces fautes, tandis que les autres n'en font en général pas plus de 2 ou 3. Trois constantes caractérisent ces

⁸¹ Pour distinguer les uns des autres, nous nous sommes inspirée de la définition de la *Banque de dépannage linguistique* (Office québécois de la langue française, *loc. cit.*), selon qu'il y a homophonie entre des mots grammaticaux (déterminants, pronoms, prépositions et conjonctions) ou lexicaux (noms, verbes, adjectifs et adverbes), ou encore selon qu'il y a ou non confusion autour du rôle grammatical du mot. Étant donné que *-é/-er* ou *on/ont* sont confondus de multiples fois dans notre corpus, nous avons inclus ces erreurs parmi la sous-catégorie « homophones grammaticaux » du *Tableau 8* plutôt que parmi les autres « marques graphiques de désinences verbales ».

écarts reproduits au *Tableau 9*. Elles se rapportent au temps verbal, à la personne conjuguée et au groupe verbal.

Tableau 9 – Répartition des erreurs en lien avec les marques graphiques de désinences verbales

Temps verbal	Verbes du 3 ^e groupe (43/60)		Autres verbes (17/60)	
	1 ^{re} personne du singulier (31)	Autres personnes	1 ^{re} personne du singulier (9)	Autres personnes
Présent de l'indicatif (50/60)	- je répond (14) - j'écrit (4) - je croient (2) - je croit (1) - je tient (1) - je me dit (1) - je connaît (1) - je prend (1) - je comprend (1) - je m'attend (1) - j'apprend (1) - je peux (1)	- le niveau/cela viens (2) - aucun nom ne me revien (1) - on entends (1) - Les jeunes s'en foutte (1) - les adultes lises (1) - certains voit (1)	- j'emplois (2) - j'envois (2) - je parles (1) - j'utilises (1) - je me souci (1) - j'essais (1) - je réagie (1)	- on réussi (2) - Les jeunes emplois (1) - on emploi (1) - nous somme (1)
Autres temps (10/60)	- je répondrait (1) - je faisais (1)	- il disparaîtrait (1) - qu'elle disparaisse (1) - on devrais (1) - les québécois se battons (1) - (être) servit (1)		- on parlerais (1) - notre langue finirait (1) - qu'il y aie (1)

Une large partie des occurrences implique la désinence graphique du présent de l'indicatif, par exemple dans *j'écrit*; 50 des 60 fautes surviennent à ce temps. Le groupe verbal a également son importance. Près des trois quarts des écarts (43/60) se produisent en présence de verbes du troisième groupe. Or, ce groupe réunit justement les verbes *irréguliers* qui, contrairement aux première et deuxième conjugaisons, correspondent à une grande multiplicité de paradigmes. Le sujet du verbe semble aussi en cause. Dans les deux tiers des erreurs (40/60), un verbe à la désinence inappropriée accompagne un sujet à la première personne du singulier. Il peut sembler étonnant que cette personne et le temps présent soient les plus touchés, étant donné leur utilisation fort répandue dans la langue française en général. Mais des raisons de fréquence rendent justement ces résultats tout à fait logiques. Au moyen de questions à développement *formulées au temps présent*, nous avons invité les

jeunes à confier des *opinions personnelles*. Par conséquent, ils font un usage prononcé de ce temps et du *je*, d'où la possibilité accrue de s'y tromper par rapport aux autres temps et personnes.

Presque la moitié des fautes (29/60) observent les trois tendances à la fois et sont donc des verbes irréguliers conjugués à la première personne du singulier au présent de l'indicatif. Par rapport aux verbes des autres groupes, *répondre*, par exemple, connaît un échec quasi systématique. Quelques fois seulement *je réponds* est correctement écrit, alors que 15 fois sur 20 il lui manque un *s* final.

Passons à une dernière sous-catégorie d'écarts. De toutes celles repérées dans notre corpus, elle rassemble le plus grand nombre d'erreurs. Il s'agit d'accords graphiques en genre et en nombre fautifs, par exemple au sein d'un groupe du nom, ou entre un verbe et son sujet. Notons que dans des groupes du nom comme « Certain adulte » ou « mots familier ou grossier », nous avons comptabilisé une seule erreur, pour éviter de trop pénaliser les élèves. Cependant, en présence de deux groupes, comme dans la phrase « Certain adulte sacre autant que les jeunes » (14FH16), nous avons considéré qu'il y avait deux erreurs, une à l'intérieur du groupe du nom, et une autre dans l'accord graphique du verbe, où il manque le pluriel. En effet, ces erreurs ne vont pas forcément de pair. Il n'y en a qu'une ici : « Les jeunes de mon âge emploie le français d'une façon différente. » (22FA15)

L'accord orthographique mal réalisé est nettement plus lié au nombre qu'au genre (177 écarts contre 40). Parfois la marque du pluriel est de trop, mais le plus souvent elle fait défaut. C'est le cas dans cette phrase où la participante applique trois fois le même raisonnement : « les jeunes utilise un langage familier et n'écrive pas en se souciant de la langue et prenne de mauvaises habitudes » (14FH16). Cette absence de *-ent* à l'écrit est sans

doute renforcée par le fait que l'accord du pluriel ne s'« entend » pas à l'oral dans *utilisent*⁸², et que la forme plurielle s'« entend » déjà dans *écrivent* et *prennent*. Peut-être aussi que la distance du sujet est en cause aux deuxième et troisième verbes. L'accord semble parfois subir les contrecoups d'un tel éloignement, notamment lorsqu'un premier accord est réussi, mais pas le second : « Le niveau de maîtrise du français est équivalent ou sinon supérieurs aujourd'hui » (1MH15).

Quatre cas particuliers d'accords méritent d'être soulignés vu leur récurrence. Premièrement, de nombreuses fois le nom est mal accordé en nombre quand il est précédé de *beaucoup de*, *plus de* ou *moins de*. « Le français d'Aylmer comporte beaucoup d'anglicisme » (32MA16), peut-on notamment lire dans cet extrait et plusieurs autres où le mot *anglicisme* est mal orthographié. Deuxièmement, lorsque des élèves commentent la question 8 par *je ne lis pas de revues* ou *je ne lis pas de journaux*, près de la moitié du temps (6 fois sur 14) ils omettent le pluriel (c'est-à-dire qu'ils écrivent *revue* ou *journal*). Troisièmement, au sein du groupe du verbe, l'attribut semble le plus souvent poser problème aux participants, tant par son genre que son nombre. « Je suis un peu déçu » et « Je me sens un peu insulté », écrivent les participantes 22FA15 et 67FA17. Ces trois cas de figure s'expliquent principalement par l'absence de marques du pluriel ou du féminin à l'oral : les participants ne peuvent s'aider de la prononciation pour trouver ni le -s d'*anglicismes* et *revues*, ni le -e de *déçu* et *insulté*⁸³. L'accord graphique peut d'autant plus être oublié que l'adverbe *beaucoup* indique déjà une idée de pluriel et que les attributs *déçue* et *insultée* se trouvent à une certaine distance du sujet *je*. Enfin, des participants semblent ignorer que les

⁸² De façon plus générale, la marque graphique du pluriel se pose comme une difficulté récurrente chez les scripteurs qui n'ont pas encore développé un apprentissage poussé du français écrit (France Martineau, « Entre les lignes : espace social et écrits de peu-lettrés », Henry Tyne (dir.), *Hommages*, Peter Lang, à paraître).

⁸³ Fait exception le mot *journal*, dont l'accord pluriel -aux se remarque à l'oral. Dans notre corpus où ce mot est accompagné de la négation, celle-ci pourrait être interprétée comme nécessitant l'emploi du singulier.

noms de famille doivent rester exempts de la marque du pluriel. Lorsqu'ils nous font part de leurs émissions télévisées favorites, entre autres, quatre fois ils ajoutent un -s final à l'émission *Les Parent*, par analogie avec l'accord en nombre des noms communs.

En somme, les erreurs d'*orthographe* (lexicales et grammaticales) se manifestent en assez grand nombre dans le corpus, mais elles restent sans conséquence sur la clarté du contenu véhiculé, en comparaison avec certaines fautes des catégories *vocabulaire* et *grammaire* précédemment abordées. Ces trois catégories partagent un même type d'écart : les anglicismes, dont l'examen viendra compléter notre tour d'horizon des difficultés des participants.

2.5 Les anglicismes

Comme le thème des anglicismes suscite des remarques nombreuses dans nos corpus de questionnaires et d'articles, voyons dans quelle mesure des emprunts critiqués à l'anglais se glissent dans les usages recueillis⁸⁴. Force est de constater que sur ce point, une importante marge sépare les croyances des participants de leur français écrit. Avec leurs 48 occurrences, les emprunts à l'anglais forment seulement 3,7 % des écarts normatifs du corpus, soit une bien modeste part. Précisons qu'un emprunt formel a été exclu de ces occurrences, puisqu'il a été employé de façon métalinguistique, en étant atténué par la marque de guillemets⁸⁵.

Dans un esprit de synthèse, nous avons classé ces occurrences d'après la typologie⁸⁶ présentée dans *Le Colpron*, un ouvrage à visée corrective qui s'attache à « répertorier les

⁸⁴ Comme nous nous penchons sur l'écart entre norme et usages, nous renvoyons par *anglicismes* aux seuls emprunts critiqués, soit aux emprunts dits *inutiles* ou *injustifiés*. Ceux-ci sont opposés par les linguistes aux emprunts *utiles*, qui permettent de désigner une réalité pour laquelle n'existe aucun équivalent en français.

⁸⁵ Le voici : « les jeunes utilisent un “slang” » (67FA17).

⁸⁶ Constance Forest et Denise Boudreau, *Dictionnaire des anglicismes. Le Colpron*, Montréal, Beauchemin/Éditions de la Chenelière, 2007 [1970], p. IX.

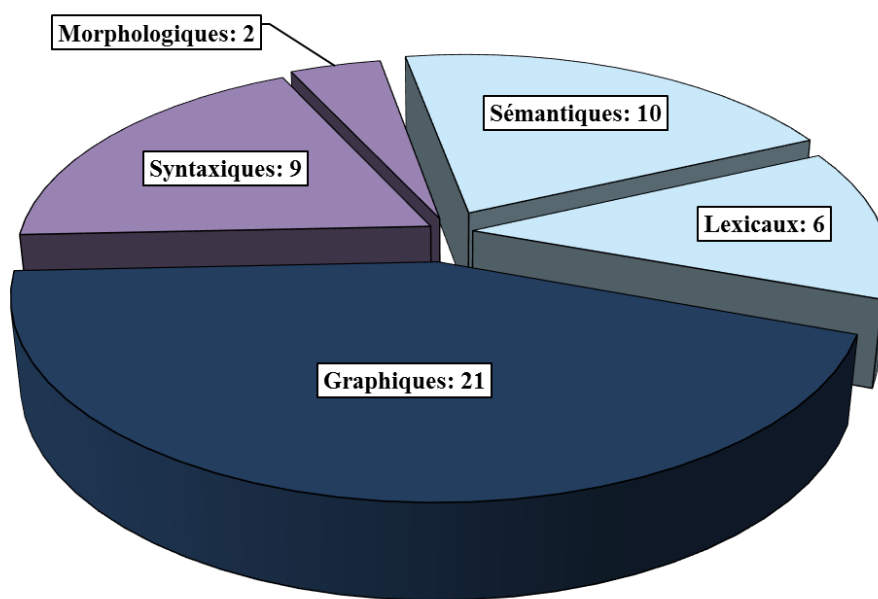
anglicismes les plus courants au Québec⁸⁷ ». Évidemment, la notion d'*anglicisme phonétique* s'applique difficilement à l'écrit. Chacun des types d'anglicismes restants apparaît néanmoins dans notre corpus. On en compte cinq. 1) Un anglicisme graphique est un mot français mal orthographié en raison d'une forte ressemblance graphique avec son équivalent anglais. C'est le cas de *langage* écrit « language⁸⁸ ». 2) Lorsqu'une construction typiquement anglaise est transposée au français, on parle d'anglicisme syntaxique. Cela a souvent trait à l'usage inapproprié de prépositions, par exemple dans « comparé à ». 3) L'anglicisme lexical, soit un terme puisé à même l'anglais, est parfois adapté morphologiquement au français, comme l'est le verbe « chater » (de *to chat*). 4) L'anglicisme sémantique fait plutôt appel à un mot déjà existant en français, mais qui, sous l'influence d'un mot anglais semblable, se voit attribuer un sens qu'il ne possède pas. Pensons à « confortable », employé incorrectement au sens d'à l'aise. 5) L'anglicisme morphologique, enfin, se résume dans notre corpus à un mot dont la terminaison est influencée par l'anglais, « ab(b)rév**ier** » (semblable à *to abbreviate*).

Ainsi que l'illustre le *Graphique 9*, les écarts repérés relèvent un peu plus du domaine de l'orthographe que du vocabulaire ou de la grammaire. On compte en effet 21 occurrences d'anglicismes graphiques, contre 16 pour les anglicismes sémantiques ou lexicaux, et 11 pour les anglicismes syntaxiques ou morphologiques.

⁸⁷ *Ibid.*, p. VII. Quelques anglicismes de notre corpus ne sont pas répertoriés par *Le Colpron*; nous les avons classés en nous inspirant de la même typologie.

⁸⁸ Dans ce paragraphe, les exemples entre guillemets sont tirés de notre corpus.

Graphique 9 – Répartition des occurrences selon le type d'anglicisme



Ces occurrences se rapportent plus précisément à 25 différents anglicismes dont on trouvera la liste détaillée au *Tableau 10*. Au sein des anglicismes graphiques, remarquons la présence répétée de doubles consonnes. Peut-être leur emploi est-il renforcé par l'habitude d'orthographier des mots français qui comportent un tel redoublement correspondant à un seul son (exemple : *additionner*). D'autres particularités orthographiques du français pourraient ajouter à la confusion des élèves : le fait que la lettre *g* et le digramme *gu* puissent tous deux avoir la valeur de [g], que les lettres *s* et *c* puissent se prononcer [s] et qu'au contraire de *futur*, des mots comme *culture* prennent un *e* muet. Bref, tous les anglicismes graphiques du tableau pourraient être lus et prononcés (parfois incorrectement) de la même façon que leur équivalent français, d'où la difficulté pour les participants de s'y retrouver.

Tableau 10 – Liste des anglicismes repérés dans les usages des participants⁸⁹

Type d'anglicismes	Nombre d'occurrences	Anglicismes (précision s'il y a lieu)	Équivalent en français standard
Graphiques	11	<i>language</i>	langage
	4	<i>abréviation, abb révier</i>	abréviation, abrégé
	2	<i>s'adresser</i>	s'adresser
	1	<i>aggresser</i>	agresser
	1	<i>courrant</i> (adjectif)	courant
	1	<i>exercice</i>	exercice
	1	<i>future</i> (nom)	futur
Lexicaux	1	<i>AML</i> (domaine professionnel)	langage de programmation AML
	1	<i>housekeeping</i> (domaine professionnel)	entretien ménager
	1	<i>IT</i> (domaine professionnel)	technologies de l'information
	1	<i>spécialiste en highc-tech</i>	spécialiste en haute technologie
	1	<i>chater</i>	clavarder
	1	<i>especiallement</i>	particulièrement
Sémantiques	3	<i>dû à</i>	en raison de
	2	<i>et/ou</i>	ou
	1	<i>confortable</i>	à l'aise
	1	<i>demande une question</i>	poser une question
	1	<i>prendre des études</i> (sur le modèle de <i>prendre un cours</i>)	suivre des études
	1	<i>appliquer pour</i>	faire une demande de
	1	<i>depuis que</i> (au sens de <i>since</i>)	parce que
Syntaxiques	4	<i>comparé à</i>	comparativement à
	3	<i>adresser quelqu'un, adresser avec quelqu'un</i>	s'adresser à quelqu'un
	1	<i>être familier à</i> (sur le modèle d' <i>être familier avec</i>)	connaître, être habitué à
	1	<i>être intéressé en</i> (calqué sur <i>to be interested in</i>)	s'intéresser à
Morphologiques	2	<i>abbrévier, abrévier</i>	abrégé

Il ressort des représentations des participants qu'à Gatineau, une présence marquée de l'anglais aurait des répercussions sur le français des jeunes. Soulignons qu'en fait, les participants ayant un ou deux parents anglophones réussissent davantage à éviter ces écarts. En témoigne chez eux un faible nombre d'occurrences : 1 lexicale, 1 graphique, 1 morphologique, 2 sémantiques et 2 syntaxiques.

Le contexte d'emploi des anglicismes lexicaux mérite que l'on s'y arrête un instant. En présentant les fruits de son étude sur les anglicismes parus dans *Le Devoir* en 1997, de Villers oppose à maintes reprises les emprunts lexicaux, qu'elle dit consciemment associés à

⁸⁹ Les anglicismes sont transcrits fidèlement à la graphie employée par les participants, sauf dans le cas des verbes, que nous avons mis à l'infinitif. Dans le cas exceptionnel du mot « **abbrév**ie**r** », employé par l'élève 19MA15, nous avons considéré qu'il y avait deux écarts normatifs, l'un dans la double consonne (anglicisme graphique), l'autre dans la terminaison (anglicisme morphologique). Ce mot a donc été inséré deux fois dans le tableau, au contraire de son homophone « **abr**é**v**ie**r** », qui en tant qu'anglicisme morphologique seulement, correspond à un seul écart normatif.

l'anglais par les scripteurs, et les emprunts sémantiques et syntaxiques, qui seraient moins facilement identifiables et participeraient d'emplois involontaires⁹⁰. Dans le contexte très précis de notre questionnaire, il y a en ce sens peu d'emprunts lexicaux, ce qui montre que les élèves maîtrisent bien cet aspect du français en contexte scolaire. D'ailleurs, ces anglicismes apparaissent surtout quand les participants se concentrent sur des sujets extérieurs au cadre scolaire. Lorsqu'interrogés sur la profession de leurs parents, des élèves relâchent leur vigilance et répondent par des termes anglais : « AML », « housekeeping », « IT », « highc-tech »... Trois de ces occurrences renvoient au domaine technologique, réputé pour sa terminologie à dominante anglaise. De plus, chacun des parents concernés est allophone ou anglophone; tous travaillent probablement dans un milieu bilingue ou anglophone et pourraient avoir habitué leurs enfants à un titre professionnel anglais. Il est possible que le milieu frontalier influence le recours à ces anglicismes. Par leur proximité avec Ottawa, de nombreux Gatinois ont l'occasion de travailler en anglais.

Les deux anglicismes lexicaux restants sont eux aussi liés à des réalités qui touchent à l'anglais. Le clavardage (« je chat sur facebook » (3MG15)) renvoie encore aux technologies de l'information, et « especialmente » échappe à un participant issu de parents bilingues (« Je crois qu'on commence à voir de plus en plus d'Anglais, especialmente quand on compare avec d'autres régions du Québec. » (64MA17)).

⁹⁰ De Villers va jusqu'à avancer ceci sur les scripteurs : « il y a lieu de croire que ces interférences entre le français et l'anglais s'exercent à leur insu et que le nombre des anglicismes sémantiques et syntaxiques chuterait notablement si les auteurs étaient informés à ce propos » (Marie-Éva de Villers, *Le vif désir de durer*, p. 301). Dans l'analyse d'un autre corpus journalistique plus récent, elle réitère cette distinction entre emprunts lexicaux, volontaires, et emprunts sémantiques et syntaxiques, involontaires : *Id.*, « La norme réelle du français québécois », Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *op. cit.*, p. 407-408.

Conclusion

Notre incursion dans les usages de jeunes Gatinois ne nous permet pas de conclure que leurs écarts normatifs en français écrit les distinguent d'autres Québécois. Ces erreurs sont susceptibles d'être commises par d'autres francophones, particulièrement dans un contexte où la consultation d'ouvrages de référence n'est pas une option.

Les Gatinois n'ont certainement pas le monopole des erreurs d'homophones, de prépositions fautives, d'accords graphiques et autres. C'est une évidence, que l'on pense seulement aux innombrables chroniques, grammaires et dictionnaires destinés à guider les locuteurs francophones vers le bon usage. Citons l'exemple de *se rappeler* suivi d'un objet indirect, qui suscite des remarques tant dans des ouvrages québécois qu'euro péens (par exemple le *Multidictionnaire* et *Le bon usage*). Cet écart ne relève donc pas de la variation régionale, ni même, précisent Grevisse et Goosse, de la variation sociale à l'oral :

Se rappeler DE, dû à l'action analogique de *se souvenir de*, est fréquent dans la langue parlée : il échappe à un écrivain qu'on interroge (E. BERL, *Interrogatoire par P. Modiano*, p. 126), à un Premier ministre qui improvise à la télévision (L. FABIUS, voir le *Monde*, 7 sept. 1984, p. 7). Par écrit, cela reste relativement exceptionnel, si l'on met à part la correspondance familière et les journaux intimes⁹¹.

Qu'il arrive à des Gatinois d'employer *se rappeler de* n'a rien de notable en soi dans un contexte formel, à l'oral, puisque d'autres francophones le font également; en revanche, il serait moins fréquent d'y recourir à l'écrit. Si nous devons faire écho aux discours des participants et des journaux sur le français des Gatinois, nous dirions plutôt que c'est la relation entre oral et écrit qui semble caractériser, dans notre corpus tout au moins, certains usages des élèves interrogés. En fait, ce qui rend surtout illégitimes, par rapport à la norme écrite, *se rappeler de*, l'omission de *ne*, l'emploi de *ça* et d'autres écarts du corpus, c'est l'étiquette « orale » qu'ils portent. Plus largement, nos participants ont du mal à identifier

⁹¹ Maurice Grevisse et André Goosse, *op. cit.*, p. 335.

certaines variantes comme « familières ». Ils ne se montrent pas pour autant différents d'autres locuteurs, puisque d'autres francophones présentent aussi ce type de difficultés⁹².

Et qu'en est-il des anglicismes, tant de fois soulevés dans les remarques des journaux et des participants pour caractériser le français au Québec, et plus particulièrement à Gatineau? Ils sont presque absents de nos questionnaires, dont ils ne constituent que 3,7 % des écarts normatifs (48/1314). Par conséquent, ils apparaissent en trop faible nombre pour nous permettre de confirmer le bien-fondé d'un discours qui les dit si saillants dans le français des Gatinois. Peut-être que les anglicismes auraient occupé une plus importante part des écarts normatifs si nous avions aussi recueilli des usages oraux hors du contexte scolaire. Mais les discours que nous avons examinés chez des adolescents nous poussent tout de même à croire à une amplification de la présence des anglicismes, étant donné le flou argumentatif autour de ces derniers. De quels anglicismes parlent exactement nos participants? Ils ne le disent pas. Suivant une tendance discursive bien mise en évidence par Linda Lamontagne⁹³, les anglicismes sont largement conçus comme un tout rejeté en bloc, sans distinctions ni définition approfondie de ce en quoi ils consistent.

Comment expliquer, chez les participants, cette discordance entre leur conviction d'être entourés d'anglicismes en tant que Gatinois et leur français écrit qui en est presque exempt? D'abord, ces jeunes parlent ou écrivent régulièrement la langue anglaise dans plusieurs sphères de leur vie (familiale, scolaire, sportive, etc.) et ils sont nombreux à consommer des produits de divertissement anglophones⁹⁴. Ils pourraient croire qu'un tel

⁹² Voir par exemple *ibid.*, p. 898 sur la concurrence entre *ça* et *cela*.

⁹³ Linda Lamontagne, *La conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, 1996. Ce constat de Lamontagne a été formulé à partir de chroniques de langage, de glossaires, etc. parus entre 1800 et 1930, mais il trouve néanmoins écho dans nos propres observations.

⁹⁴ À la question 9 de notre questionnaire, la majorité des participants ont répondu employer uniquement l'anglais, surtout l'anglais ou autant l'anglais que le français pour naviguer sur le web (48 participants/68),

mode de vie, chez eux et chez d'autres Gatinois, favoriserait une entrée accrue d'anglicismes dans la langue française. Ensuite, parce qu'inexacte dans sa mesure, la croyance en une abondance d'anglicismes paraît raffermie par une importante circulation de discours sur la langue. Citons ce passage :

Je ne nie pas l'influence de l'anglais sur la langue au Québec; je dis qu'on l'exagère. [...] Le discours du dénigrement de la langue parlée au Québec s'accompagne toujours de l'expression d'un regret de sa pureté passée, à l'époque linguistiquement idyllique de la Nouvelle-France. C'est toujours la crainte de l'assimilation qui se profile derrière ce discours tantôt colérique, tantôt désespéré. Lorsqu'on parle de langue, on parle de politique, d'idéologie [...] ⁹⁵

Les participants nous semblent doublement susceptibles de percevoir davantage d'anglicismes qu'il n'en circule, en tant que témoins de discours métalinguistiques *québécois* et, de surcroît, *gatinois*. Ces discours gatinois disposent d'une visibilité notable, par exemple dans une émission présentée à la télévision locale de Radio-Canada et destinée à souligner les possibles particularités du français de la région d'Ottawa/Gatineau. Lorsqu'on lui demande si la langue y est si différente d'ailleurs, un expert invité, enseignant de français et ancien animateur d'un jeu télévisé sur la langue, répond ceci :

Non. Euh la langue a ses propres expressions, ses caractéristiques qui sont différentes d'ailleurs à cause de la présence anglophone bien entendu, ce qui fait qu'on a des expressions utilisées en Outaouais et qui seraient pas comprises probablement ailleurs euh ou à tout le moins qui soulèveraient des sourcils euh alors euh on pense à des expressions comme « quelqu'un qui appartient quelque chose » bon c'est vraiment particulier à l'Outaouais ⁹⁶.

La réponse passe assez rapidement de la négative à l'affirmative, et une expression est attribuée à la région alors qu'elle s'emploie également ailleurs ⁹⁷.

écouter la radio (52/65) et regarder des films (46/68) et la télévision (44/67). Seule la lecture de publications imprimées tend à se faire uniquement ou surtout en français (30/59 pour les revues et 54/68 pour les livres et bandes dessinées). Certains participants n'ont pas fourni de réponse pour la radio, la télévision et les revues, d'où un dénominateur autre que 68.

⁹⁵ Marty Laforest, *op. cit.*, p. 130-131.

⁹⁶ Jean Dumont, en entrevue en mars 2013 à l'émission *Est-ce qu'on parle drôle?* Cette émission peut être visionnée sur le site <http://ici.radio-canada.ca> [Radio-Canada].

⁹⁷ Une recherche dans le Corpus interrogeable FRAN montre que ce calque de l'anglais (*appartenir quelqu'un/quelque chose*) se trouve dans les usages de Gatinois, mais aussi de locuteurs de communautés francophones minoritaires ou majoritaires (Gardner au Massachussetts, Welland en Ontario et le quartier montréalais Hochelaga-Maisonneuve au Québec). <http://continent.uottawa.ca/fr/corpus-et-ressources-electroniques/corpus/> [France Martineau et collaborateurs, Corpus du français en Amérique du Nord, recueilli

Bref, les usages que nous avons examinés chez nos participants n’ont rien d’unique à Gatineau. C’est la perception de ces usages qui, en revanche, les fait paraître typiques de ce milieu frontalier et source d’une certaine différenciation avec les autres Québécois. Si la langue des participants présente des particularités géographiques, c’est à plus grande échelle, par rapport à d’autres variétés que le français québécois. Pour détecter ces traits, il nous faut regarder, outre les termes familiers (*chialer*, *plate*, etc.), du côté des usages conformes à la norme. Pensons à la féminisation du titre professionnel de la mère à la question 5, ou encore à l’emploi de la nouvelle orthographe, principalement en matière d’accents (*maitrise*, *entraîneur*, *disparaître*, *surement*, etc.). Le Québec est reconnu pour avoir emboîté le pas plus rapidement sur la féminisation des noms de métiers que la France par exemple, et moins rapidement quant aux recommandations ministérielles officielles en matière de rectifications orthographiques⁹⁸. Les participants parlent paradoxalement peu des usages qui marquent leur appartenance québécoise⁹⁹ et bien plus d’usages « spécifiquement » gatinois (une abondance d’anglicismes et des « expressions » régionales). Pourtant, ces usages ne sont pas spécifiquement gatinois et sont absents du français écrit dans notre corpus.

Les répondants croient aussi que leur jeune âge contribue à démarquer leurs usages linguistiques. Seules quelques catégories font ressortir un petit nombre d’écarts normatifs qui pourraient trahir leur statut d’élèves encore en apprentissage. Comme nous ne disposons pas

dans le cadre du projet *Le français à la mesure d’un continent : un patrimoine en partage* (dir. France Martineau), 2011-...]

⁹⁸ « La féminisation des noms de métiers, de professions et de fonctions est un mouvement qui touche l’ensemble des pays francophones. [...] Mais c’est au Québec qu’existe la plus riche expertise en matière de féminisation linguistique et que l’emploi des noms féminins est le plus entré dans l’usage. » (Office québécois de la langue française, *Banque de dépannage linguistique*, loc. cit.) Jusqu’en 2009, « [l]e Québec, en comparaison de la Belgique, de la France et de la Suisse, [a accusé] un retard marqué pour ce qui est des consignes ministérielles sur la nouvelle orthographe diffusées auprès du personnel enseignant » (Chantal Contant, « L’orthographe rectifiée et les positions ministérielles dans la francophonie », *Correspondance*, vol. 15, n° 2, décembre 2009, [en ligne], mis à jour le 20 janvier 2016, www.ccdmd.qc.ca/correspo).

⁹⁹ Trois participants seulement font référence aux « québécismes » dans notre corpus.

de données comparables pour d'autres groupes d'âge, il nous est cependant impossible de dire avec certitude si ces écarts seraient plus fréquents chez les jeunes. Des faiblesses plus évidentes marquent l'emploi de la virgule et de noms propres, de même que le choix malhabile de certains mots; de façon exceptionnelle, des erreurs plus majeures entravent la compréhension du lecteur. Quoiqu'il soit peu répandu, ce type de faiblesses pourrait alimenter le discours de journaux et d'élèves qui présentent les jeunes comme des scripteurs encore un peu maladroits, notamment en matière de vocabulaire.

Le vocabulaire représente la composante linguistique qui suscite le moins d'écarts normatifs dans les questionnaires. Pourquoi alors cette tendance discursive à accentuer le rapport des jeunes au vocabulaire au détriment des autres catégories linguistiques? Rappelons qu'au-delà de notre simple corpus, les discours sur la langue portent surtout sur le lexique¹⁰⁰, dont les traits sont les plus aisément perceptibles. Lorsque des auteurs d'articles journalistiques et des participants concluent par exemple à une pauvreté lexicale de la jeune génération, c'est sans doute qu'ils ont remarqué des termes approximatifs ou familiers chez des locuteurs de ce groupe d'âge. Or, ces observations éparses sont nettement insuffisantes pour soutenir une telle conclusion : la richesse ou pauvreté lexicale, déplore Laforest, est mal évaluée dans les discours populaires, qui se penchent davantage sur la valeur sociale de mots utilisés par un individu que sur la véritable étendue quantitative de son lexique¹⁰¹.

Parce qu'il est soumis à des idées reçues qui mettent de l'avant sa différence d'âge et de statut, le groupe social des jeunes nous paraît particulièrement vulnérable aux stéréotypes sur sa langue, d'où l'importance d'établir, comme nous l'avons fait, un dialogue entre perceptions et usages. Nos questionnaires révèlent un écart entre les premières et les seconds,

¹⁰⁰ Marie-Anne Paveau et Laurence Rosier, *op. cit.*, p. 204-205.

¹⁰¹ Marty Laforest, *op. cit.*, p. 62.

soit entre ce que l'on attribue aux jeunes ou aux Gatinois et ce qui est en fait partagé par une communauté bien plus large, c'est-à-dire des difficultés lexicales, orthographiques ou grammaticales qui font régulièrement l'objet de discussions dans des manuels sur le bon usage. Ce qui appuie certainement un vif sentiment de différence dans nos corpus, ce sont les pensées qui y appréhendent les usages. Dans un contexte où les locuteurs passent la réalité linguistique sous la loupe des groupes identitaires, le lien linguistique à Gatineau ne réside sans doute pas tant dans les usages linguistiques eux-mêmes, mais plutôt dans les propos métalinguistiques et identitaires qu'ils servent à véhiculer.

Conclusion

La présente thèse se démarque par sa prise en compte de trois sphères de la réalité linguistique de jeunes Québécois peu rapprochées jusqu'à présent par les chercheurs : les discours de presse auxquels sont exposés ces jeunes et leur communauté, les représentations que se font ces adolescents de leur langue et leurs usages écrits du français. La démarche proposée contribue à faire entendre les opinions métalinguistiques de jeunes Québécois – peu diffusées dans l'espace médiatique, où leur langue essuie pourtant des critiques – et à mieux faire connaître les représentations linguistiques qui caractérisent un milieu francophone frontalier. Nous nous sommes plus précisément penchée sur le cas de Gatineau qui, en tant que ville québécoise limitrophe de l'Ontario, présente une intéressante situation de contact avec l'anglais. Deux corpus ont alimenté notre réflexion : des questionnaires nous ont donné accès aux représentations et aux usages manuscrits d'élèves gatinois, et des articles de journaux régionaux et provinciaux, à des discours sur la langue largement diffusés peu avant notre collecte de données par questionnaire. Nous nous sommes attachée à en dégager les grandes tendances en matière de perceptions et d'usages, dans le but ultime d'en évaluer la cohérence. Notre analyse a révélé des divergences entre des usages des élèves participants, les opinions métalinguistiques de ces jeunes et celles d'autres acteurs sociaux. Rappelons les principaux constats qui nous mènent à conclure à de légères différences discursives entre l'un et l'autre corpus ainsi qu'à un certain écart entre idées sur la langue et faits linguistiques.

1. Entre les discours métalinguistiques de journaux et ceux d'élèves gatinois

Dans un premier chapitre d'analyse, nous avons présenté un portrait des discours sur la langue parus de juin à novembre 2012 dans *La Presse*, *Le Devoir*, *LeDroit* et *La Revue*. La

constitution d'un tel corpus nous a permis de préciser l'impression de chercheurs selon laquelle la presse écrite québécoise, fidèle à sa riche tradition de discours métalinguistiques, traiterait régulièrement de la langue de nos jours et poserait encore de nombreux jugements dépréciatifs sur la maîtrise linguistique. Pendant la période couverte par notre corpus, des discours métalinguistiques sont parus chaque semaine et ont certainement eu pour thème récurrent la maîtrise linguistique. Cependant, il importe de noter que les articles qui jugent la maîtrise somme toute mauvaise sont à peine plus nombreux que ceux qui en présentent une opinion positive ou nuancée. Notre corpus nous a également servi à vérifier si les jeunes constituaient, conformément à l'intuition de certains chercheurs, l'une des principales cibles des discours journalistiques récents sur la maîtrise du français. Dans notre corpus à tout le moins, sur ce thème, les jeunes font parler d'eux dans près d'un article sur cinq. Un grand nombre de remarques négatives leur sont effectivement adressées : de tous les groupes de locuteurs évalués dans notre corpus, seuls les anglophones sont critiqués plus souvent qu'eux. Soulignons que les jeunes donnent néanmoins lieu à de nombreuses remarques positives : leur langue reste louée le plus de fois après celle des travailleurs des arts et de la culture. À la lumière de ce relatif équilibre entre opinions favorables et défavorables aux jeunes, ceux-ci ne paraissent donc pas si stigmatisés. Le traitement particulier réservé à ce groupe social réside plutôt dans la manière dont est évaluée sa compétence linguistique. Nous avons entre autres montré que ce groupe est davantage victime de conclusions hâtives : quand il est question de lui, la tendance des auteurs à ne pas étayer leur position s'accroît.

Par l'examen de ce corpus journalistique, nous avons pu, aussi et surtout, rendre compte des grands discours sur la langue qui ont récemment caractérisé l'espace public québécois ou gatinois. Maintes fois nous avons mentionné que ces discours de presse pourraient, avec d'autres discours ambiants, avoir contribué à alimenter les représentations

linguistiques des élèves gatinois que nous avons interrogés. Cela paraît d'autant plus probable que les opinions et les moyens argumentatifs de ces élèves rejoignent en grande partie ceux que nous avons identifiés dans des articles de presse. Rappelons quelques-unes de ces ressemblances entre corpus pour chacun des trois thèmes récurrents étudiés.

Premièrement, en matière de maîtrise linguistique, les groupes sociaux perçus comme des détenteurs du « bon français » se recoupent : de même que la langue des écrivains, des journalistes et des professeurs fait surtout l'objet de remarques positives dans la presse, ces professionnels figurent parmi les principaux modèles linguistiques de nos participants, qui disent aussi prendre exemple sur leurs parents et d'autres adultes de leur entourage. De plus, bien des élèves et des auteurs d'articles ne précisent pas les traits qu'ils associent au (non) respect de la norme linguistique et, quand ils détaillent ces traits, ces locuteurs ont en commun de juger sévèrement le recours à l'anglais et aux anglicismes, qui porterait selon eux atteinte à un français de qualité. Deuxièmement, en ce qui a trait au thème de la situation linguistique, il se trouve dans les deux corpus des locuteurs qui parlent de détérioration de la situation du français, qui croient la place de cette langue menacée par celle de l'anglais ou encore qui valorisent le recours au français en s'appuyant sur de prétendues qualités esthétiques et pratiques de cette langue, entre autres envisagée comme belle et utile dans l'espace social. Et troisièmement, sur le thème de l'attachement au français, les participants affirment comme d'autres acteurs sociaux que cette langue fait partie de leur identité collective, souvent dans un discours renforcé par l'emploi de la première personne du pluriel.

Quoique nos deux corpus partagent des discours sur la langue essentiellement semblables, nous avons remarqué entre eux de légères différences qui montrent bien l'utilité de les examiner en complémentarité l'un avec l'autre. Autant les propos des participants gagnent à être mis en contexte et éclairés par les discours sociaux plus largement véhiculés

qui les sous-tendent, autant l'analyse seule d'articles journalistiques n'aurait pas suffi à révéler la façon particulière dont les jeunes s'approprient parfois certains discours. Ainsi, au contraire des journaux, les élèves interrogés posent sur la maîtrise linguistique plus de remarques positives que négatives. De plus, il leur arrive davantage que les journaux de rester neutres sur ce thème, en signalant la présence de traits linguistiques sans les dire bons ou mauvais. En plus de dresser un portrait bien moins sombre de la maîtrise linguistique, les participants utilisent nettement moins certaines images : alors que des auteurs d'articles cherchent à augmenter la légitimité de leurs propos en misant sur leur propre image de compétence, en discréditant autrui ou en recourant aux images évocatrices de la santé et du combat, les élèves usent peu de telles stratégies. Toutes ces différences nous semblent reposer sur le fait que dans un questionnaire, la prise de parole n'est pas soumise aux mêmes exigences que dans la sphère médiatique. Les participants tâchent de nous renseigner sur leurs pensées, et non de convaincre un grand nombre de lecteurs du bien-fondé de celles-ci. On comprend alors qu'ils paraissent moins mus par le désir d'attirer l'attention au moyen d'images fortes. Dans un même ordre d'idées, plusieurs participants tentent d'atténuer, voire de réfuter des positions tranchées et pessimistes qu'ils ont déjà entendues.

Les questionnaires écrits comportent aussi l'avantage de venir nuancer les opinions médiatiques *sur les jeunes*. Dans les journaux, ce groupe est pratiquement toujours jugé de l'extérieur, dans des propos tenus par des adultes. Il arrive aussi aux participants de poser un regard distancié et stéréotypé sur leur groupe d'âge, qu'ils sont nombreux à croire moins compétent en français et moins soucieux de la langue que les adultes. Mais il émerge une autre tendance discursive lorsque les répondants sont questionnés, dans une perspective individuelle, sur leurs propres rapports à la langue française : la quasi-totalité d'entre eux affirment avoir personnellement de l'aisance en orthographe, en grammaire, en ponctuation

et en vocabulaire, et trouvent important de continuer à perfectionner leur maîtrise du français. Ils s'attribuent donc un niveau de maîtrise linguistique et un niveau d'intérêt pour le français supérieurs à ceux qu'ils prêtent aux jeunes en général, ce qui permet d'entrevoir sous un jour plus favorable l'avenir que la jeune génération pourrait réserver au français. Ces autoévaluations montrent l'importance de tailler une place à la voix des jeunes dans l'étude des discours qui portent sur eux. Elles constituent une donnée essentielle en vue de mieux saisir les diverses représentations linguistiques des participants, qui portent non seulement sur les autres locuteurs, mais aussi sur soi.

Cette saillance d'écarts entre soi et l'Autre s'observe à plusieurs niveaux dans les questionnaires, dont il ressort un fort sentiment de différence des participants comme jeunes locuteurs, mais également comme Québécois et Gatinois. Ce sentiment est aussi diffusé dans des articles de notre corpus journalistique, autre lieu de mises en frontières qui, par la langue, met de l'avant la cohésion d'un groupe ou sa différence par rapport à d'autres groupes sociaux.

2. Entre sentiment de différence et usages

Tant des participants que des auteurs d'articles différencient les jeunes locuteurs des autres en les associant, dans leur ensemble, à une maîtrise insuffisante de certains traits linguistiques. Dans les deux corpus, l'orthographe des jeunes se voit peu critiquée et leur vocabulaire, davantage stigmatisé. Cette tendance reflète mal les difficultés écrites des participants dans leurs questionnaires, où nous avons repéré à l'inverse bien plus d'erreurs d'orthographe que de vocabulaire. Lorsqu'ils délaissent leur évaluation des autres jeunes pour se concentrer sur eux-mêmes, les participants se rapprochent de leurs véritables difficultés en disant le vocabulaire, plus que l'orthographe, facile à maîtriser pour eux.

Nous avons également relevé des incohérences entre les usages examinés et les perceptions entourant le français des Gatinois. Tantôt les élèves interrogés tendent à se positionner comme Québécois, tantôt leur identité gatinoise prend plutôt le dessus. Ils se montrent certainement convaincus que, dans leur ville frontalière, le français présente des particularités par rapport au reste du Québec. Or, les particularités qu'ils signalent trouvent peu ou pas de résonance dans la langue écrite qu'ils emploient dans leurs questionnaires. Le trait linguistique le plus cité pour exprimer une différence linguistique gatinoise constitue sans contredit les anglicismes, qui marqueraient par leur forte présence le français des Gatinois. Cependant, ils occupent une bien faible part (3,7 %) des écarts normatifs observés dans notre corpus d'usages. À nouveau, le regard sur soi seul semble gager d'une plus grande justesse : quand les participants se risquent à décrire la langue de tous les Gatinois, ils la supposent débordante d'anglicismes, mais quand ils s'en tiennent plutôt à leur propre réalité en tant qu'individus, ils affirment qu'ils arrivent assez bien à éviter les anglicismes (ce qui tendent à confirmer leurs usages dans notre questionnaire).

Bref, notre corpus d'usages écrits récolté en milieu scolaire ne nous permet pas de conclure que les participants y auraient laissé des marques notables de leur jeune âge ou de leur origine gatinoise. Les erreurs de français qu'ils ont commises sont aussi susceptibles d'être celles de francophones plus âgés ou non gatinois. En témoigne l'attestation de ces écarts normatifs dans des ouvrages de référence et des manuels prescriptifs destinés à un plus large bassin de locuteurs, à l'échelle du Québec ou de la francophonie. Étant donné les limites de notre corpus, nous ne sommes pas en mesure d'évaluer si les Gatinois ou les adolescents se démarquent par la fréquence d'emploi de certaines variantes, surtout dans un contexte de communication non scolaire. L'exploration de tels paramètres sort évidemment du cadre de notre thèse; elle ne serait possible que dans une recherche à visée autre que, tel le

projet *Le français à la mesure d'un continent* (dir. F. Martineau), impliquerait plutôt la collecte d'usages oraux ou informels auprès de groupes de différentes origines géographiques et tranches d'âge.

Quoi qu'il en soit, notre étude prouve que le *sentiment* de différence des participants, lui, est bien réel et observable. Dans les questionnaires (mais aussi dans le corpus journalistique), l'anglais alimente de façon importante les arguments venant définir la spécificité d'un groupe par rapport à d'autres : *les jeunes francophones sont plus anglicisés que les adultes, le français des Québécois est menacé par les anglicismes et la proximité de communautés anglophones, celui des Gatinois l'est encore davantage compte tenu de l'emplacement géographique de Gatineau...* En tant que cibles directes de ces idées récurrentes, les élèves interrogés semblent particulièrement vulnérables à intégrer ces discours sur l'anglais. Dans les faits, la langue écrite de ces participants n'est pas si imprégnée d'une présence de l'anglais, mais leur environnement, lui, l'est certainement. Rappelons que ces adolescents habitent dans une ville québécoise caractérisée par un fort taux de bilinguisme, qu'ils côtoient les communautés anglophones gatinoise et ottavienne, qu'ils consomment bon nombre de produits culturels anglophones et que certains utilisent l'anglais dans leur cercle familial, amical ou sportif. Cela peut suffire à leur donner l'impression que l'anglais a pénétré la langue de leur génération et qu'il présente une menace pour les identités québécoise et gatinoise, qu'ils définissent grandement par rapport à l'Autre anglophone. Comme le souligne Françoise Gadet, les langues sont inévitablement appelées à cohabiter les unes avec les autres :

Il apparaît ainsi difficile de continuer à regarder les langues comme si elles avaient pour état naturel l'autarcie autant que l'homogénéité, et à faire du contact un « en plus » : le contact et la possibilité

d'hybridification constituent au contraire le régime ordinaire de fonctionnement des langues dans le plein exercice de leur écologie¹.

Chez de jeunes francophones persuadés de vivre une situation aigüe de contact avec l'anglais, l'autoréflexion sur ses propres usages du français et de l'anglais semble pouvoir favoriser une vision moins dichotomique de ces deux langues de même qu'un sentiment accru de sécurité linguistique. Par leur étude auprès de jeunes adultes multilingues et montréalais scolarisés en français, Patricia et Stéphanie Lamarre ont montré qu'une démarche réflexive peut permettre au locuteur de gagner en confiance sur ses compétences linguistiques et de mieux comprendre comment il arrive à concilier son utilisation du français et de l'anglais (entre autres langues) dans ses réseaux sociaux et dans une ville linguistiquement complexe². D'une autre façon, notre étude témoigne aussi de l'apport appréciable, dans la compréhension des rapports entre langues, des données obtenues par introspection linguistique : à côté de discours parfois réducteurs qui opposent la langue anglaise et l'épanouissement des communautés francophones québécoise et gatinoise, les jeunes que nous avons rencontrés montrent, sur une base individuelle, à la fois une ouverture à l'anglais et un attachement à la langue française. Reste à voir comment ces discours individuels se traduisent, au-delà de notre échantillon d'écrits, dans les usages quotidiens, et comment ils se répercuteront, à plus long terme, dans le maintien du français en contexte frontalier.

¹ Françoise Gadet, « La palette variationnelle des français », France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mugeon*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011, p. 141.

² Patricia Lamarre et Stéphanie Lamarre, « Montréal "on the move" : pour une approche ethnographique non-statistique de l'étude des pratiques langagières de jeunes multilingues », Thierry Bulot (dir.), *Formes & normes sociolinguistiques. Ségrégations et discriminations urbaines*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2009, p. 105-134.

Annexes

Annexe 1 – Présentation détaillée des groupes de locuteurs dont la maîtrise linguistique est commentée dans le corpus journalistique

Dans le corpus, la maîtrise linguistique d'un groupe précis est commentée 809 fois. Ces occurrences se répartissent plus précisément en fonction : de groupes d'âge (93 des 809 occurrences; 11,5 %), de groupes professionnels (428/809; 52,9 %), de groupes géographiques (164/809; 20,3 %), de groupes linguistiques (117/809; 14,5 %) ou de groupes s'exprimant dans les médias (7/809; 0,9 %). Les tableaux suivants détaillent l'ensemble de ces groupes, de même que les jugements (critiques, favorables ou neutres) posés sur leur langue.

Tableau 11 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de l'âge

Groupes	Exemples	Nombre d'occurrences où la maîtrise linguistique du groupe est...			Total des occurrences
		critiquée	louée	commentée de façon neutre	
Jeunes	Adolescents	52	30	6	88
Adultes	Les vieux	5	0	0	5
Total		57	30	6	93
%		61,3%	32,3%	6,5%	100,0%

Tableau 12 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de la profession¹

Groupes	Exemples	Nombre d'occurrences où la maîtrise linguistique du groupe est...			Total des occurrences
		critiquée	louée	commentée de façon neutre	
Professions liées aux arts et à la culture	Écrivains	30	71	8	109
Élèves (adultes dans trois occurrences)	Élèves du secondaire	55	30	6	91
Professions liées à la politique	Chefs d'un parti politique	41	13	3	57
Professions liées à la gestion	Dirigeants d'une entreprise	29	6	2	37
Professions liées aux communications	Journalistes	13	16	0	29
Professions liées aux sports	Athlètes professionnels	16	9	1	26
Professions liées à la justice, au droit et à l'ordre public	Policiers	13	3	1	17
Professions liées à la vente et aux services	Commerçants	12	2	1	15
Professions liées à la langue	Traducteurs	10	4	0	14
Professions liées à l'enseignement	Professeurs à l'université	5	7	0	12
Travailleurs (terme général)	s.o.	3	4	0	7
Professions liées aux services sociaux et gouvernementaux	Éducateurs en garderie	4	0	1	5
Autres	Promoteur immobilier	4	2	3	9
Total		235	167	26	428
%		54,9%	39,0%	6,1%	100,0%

¹ Pour la classification selon la profession, nous nous sommes inspirée des « genres de compétence » de la matrice de la *Classification nationale des professions* (<http://www5.hrsdc.gc.ca/cnp>) [Gouvernement du Canada]).

Tableau 13 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de *l'origine géographique*

Groupes	Exemples	Nombre d'occurrences où la maîtrise linguistique du groupe est...			Total des occurrences
		critiquée	louée	commentée de façon neutre	
Habitants de la région du grand Montréal	Montréalais	36	14	1	51
Individus nés ou habitant hors du Canada	Immigrants	36	12	2	50
Habitants d'une province canadienne	Québécois	25	5	5	35
Habitants de la région de l'Outaouais	Gatinois	18	5	2	25
Autres	Montréalais	2	1	0	3
Total		117	37	10	164
%		71,3%	22,6%	6,1%	100,0%

Tableau 14 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de *la langue maternelle*

Groupes	Exemples	Nombre d'occurrences où la maîtrise linguistique du groupe est...			Total des occurrences
		critiquée	louée	commentée de façon neutre	
Anglophones	s.o.	69	15	5	89
Non francophones (dont la langue est différente de l'anglais ou non précisée)	s.o.	19	0	0	19
Francophones	s.o.	5	1	1	7
Bilingues	s.o.	0	0	1	1
Unilingues	s.o.	0	0	1	1
Total		93	16	8	117
%		79,5%	13,7%	6,8%	100,0%

Tableau 15 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de *l'activité médiatique*

Groupes	Exemples	Nombre d'occurrences où la maîtrise linguistique du groupe est...			Total des occurrences
		critiquée	louée	commentée de façon neutre	
Médias sociaux	Twitter	4	0	0	4
Médias traditionnels	s.o.	1	1	0	2
Médias (terme général)	s.o.	1	0	0	1
Total		6	1	0	7
%		85,7%	14,3%	0,0%	100,0%

Annexe 2 – Traits linguistiques qui servent à évaluer la maîtrise linguistique dans le corpus journalistique

Tableau 16 – Part des occurrences liées aux jeunes dans les remarques étayées sur la maîtrise linguistique

Traits linguistiques qui servent à évaluer la maîtrise linguistique dans le corpus	Nombre d'occurrences où un trait linguistique est critiqué...		Part des jeunes dans les remarques négatives sur ce trait (b/a)	Nombre d'occurrences où un trait linguistique est loué...		Part des jeunes dans les remarques positives sur ce trait (d/c)	Nombre d'occurrences où un trait linguistique est commenté de façon neutre...		Part des jeunes dans les remarques neutres sur ce trait (f/e)	Total des occurrences pour chaque trait linguistique...		Part des jeunes parmi toutes les remarques sur ce trait (h/g)	
	a) dans l'ensemble du corpus	b) plus précisément à propos des jeunes		c) dans l'ensemble du corpus	d) plus précisément à propos des jeunes		e) dans l'ensemble du corpus	f) plus précisément à propos des jeunes		g) dans l'ensemble du corpus	h) plus précisément à propos des jeunes		
Approximation	6	4	66,7%	0	0		0	0		6	4	66,7%	Traits linguistiques où les jeunes sont surreprésentés (avec plus de 17,2% des occurrences)
Richesse	1	0	0,0%	4	3	75,0%	1	0	0,0%	6	3	50,0%	
Orthographe	10	4	40,0%	3	1	33,3%	1	0	0,0%	14	5	35,7%	
Force et aisance	1	0	0,0%	17	6	35,3%	0	0		18	6	33,3%	
Pauvreté	10	3	30,0%	0	0		0	0		10	3	30,0%	
Génie	5	1	20,0%	16	5	31,3%	0	0		21	6	28,6%	
Vocabulaire	34	8	23,5%	20	6	30,0%	4	2	50,0%	58	16	27,6%	
Registre	19	6	31,6%	20	4	20,0%	7	2	28,6%	46	12	26,1%	
Fautes/sans fautes	12	2	16,7%	3	1	33,3%	0	0		15	3	20,0%	
Grammaire	30	7	23,3%	12	1	8,3%	4	1	25,0%	46	9	19,6%	
Précision	0	0		11	2	18,2%	0	0		11	2	18,2%	Traits linguistiques où les jeunes sont sous-représentés (avec moins de 17,2% des occurrences)
Anglicismes et anglais	36	8	22,2%	12	0	0,0%	8	2	25,0%	56	10	17,9%	
Simplicité	3	1	33,3%	3	0	0,0%	0	0		6	1	16,7%	
Variété de langue	15	3	20,0%	12	1	8,3%	6	1	16,7%	33	5	15,2%	
Prononciation	16	3	18,8%	13	0	0,0%	5	0	0,0%	34	3	8,8%	
Esthétisme	3	1	33,3%	19	1	5,3%	1	0	0,0%	23	2	8,7%	
Créativité	2	0	0,0%	14	1	7,1%	0	0		16	1	6,3%	
Méconnaissance du français (chez les anglophones ou allophones)	100	5	5,0%	0	0		6	1	16,7%	106	6	5,7%	
Attitude face à la maîtrise linguistique	9	1	11,1%	10	0	0,0%	1	0	0,0%	20	1	5,0%	
Complexité	0	0		2	0	0,0%	1	0	0,0%	3	0	0,0%	
Déchéance	11	0	0,0%	0	0		0	0		11	0	0,0%	
Réalisme	1	0	0,0%	3	0	0,0%	0	0		4	0	0,0%	
Rapport à la norme	1	0	0,0%	6	0	0,0%	0	0		7	0	0,0%	
Total	325	57	17,5%	200	32	16,0%	45	9	20,0%	570	98	17,2%	

**Annexe 3 – Documents d’information et de consentement
en prévision la collecte de données par questionnaire**

Ottawa, le _____ 2012

Objet : Invitation à participer à une recherche universitaire

Cher(s) parent(s) ou tuteur(s),

Je mène présentement une recherche auprès d’élèves gatinois de la 3^e à la 5^e secondaire dans le but de mieux connaître leurs rapports à la langue française. Le directeur de l’école de votre enfant m’a donné l’autorisation de réaliser cette recherche au sein de son établissement et de faire appel à votre coopération et à celle de votre enfant. Je souhaite donc vous demander votre accord pour que votre enfant participe à cette étude, dont les détails sont explicités dans le formulaire de consentement qui accompagne cette lettre.

Je vous invite à prendre connaissance des documents ci-joints et à discuter de ce projet de recherche avec votre enfant pour vérifier s’il souhaite y prendre part. Je vous prie de vous assurer que, d’ici le _____ 2012, votre enfant retourne à son enseignant de français ces deux formulaires bien remplis : le formulaire de consentement et le formulaire d’assentiment, qui sont respectivement destinés à vous et à votre enfant. Une copie supplémentaire de ces formulaires vous a aussi été remise pour que vous puissiez la conserver dans vos dossiers personnels.

Je vous remercie de l’attention que vous porterez à cette demande. J’espère sincèrement que vous trouverez ce projet intéressant et vous prie de recevoir l’expression de mes meilleurs sentiments,

Jade Dumouchel-Trudeau
Étudiante à la maîtrise
(superviseure : France Martineau)

Informations sur le projet de recherche

Titre du projet : Des discours métalinguistiques aux usages : le français écrit des jeunes Gatinois

Chercheuse : Jade Dumouchel-Trudeau, Département de français, Faculté des Arts, Université d'Ottawa.

Superviseure : Madame France Martineau, Département de français, Faculté des Arts, Université d'Ottawa.

Invitation à participer : Mon enfant est invité(e) à participer à la recherche nommée ci haut, qui est menée par Jade Dumouchel-Trudeau et supervisée par France Martineau.

But de l'étude : Cette étude a pour but de mieux connaître la réalité linguistique des adolescents gatinois. Elle cherchera plus précisément à étudier les opinions et les habitudes quotidiennes des jeunes Gatinois en matière de langue française.

Participation : La participation de mon enfant à cette recherche consistera essentiellement à remplir un questionnaire dans le cadre d'une période de son cours de français. Les participants disposeront d'environ 45 minutes pour répondre individuellement à ce questionnaire, dans lequel on leur posera deux types de questions : 1) des questions à réponses courtes 2) des questions à développement qui les inviteront à exprimer en quelques lignes leur point de vue sur divers aspects de leur langue et de la francophonie. Cette activité se déroulera en salle de classe, le ____ 2012, à ____h.

Risques : La participation à cette recherche ne comporte aucun risque.

Bienfaits : La participation à cette étude permettra à mon enfant de s'exercer à l'écriture de textes d'opinion, de réfléchir à son rôle au sein de la francophonie et de valoriser et faire connaître les opinions de jeunes Gatinois sur des questions linguistiques qui les touchent de près, eux et leur communauté.

Confidentialité et anonymat : J'ai l'assurance de la chercheuse que l'information que mon enfant partagera avec elle restera strictement confidentielle. Je m'attends à ce que le contenu ne soit utilisé que pour des analyses de données identitaires et linguistiques, et selon le respect de la confidentialité. Le nom de mon enfant ne sera exigé que dans ce formulaire de consentement et le formulaire d'assentiment ci-joint. Ces documents seront ramassés séparément des questionnaires anonymes, de sorte qu'aucun questionnaire ne puisse être associé à un participant précis. L'enseignant(e) de mon enfant n'aura pas accès aux questionnaires remplis par ses élèves.

L'anonymat est garanti de la façon suivante : mon enfant n'aura pas à inscrire son nom sur le questionnaire qu'il remplira. Une fois les questionnaires recueillis, chacun d'eux sera

transcrit à l'ordinateur pour en effacer toute information trop personnelle qui permettrait d'identifier mon enfant. Chaque transcription et son questionnaire respectif porteront un même code à numéro unique, pour assurer entre eux une correspondance. Les questionnaires originaux seront remis dans un lieu sûr fermé à clé, alors que les transcriptions serviront à l'analyse des données.

Publications : Les résultats de cette recherche apparaîtront dans la thèse universitaire de la chercheuse. Ils pourraient être publiés dans des revues académiques ou présentés à des conférences scientifiques. Les résultats seront généralement présentés sous forme de moyennes de groupe. Lorsque des résultats individuels seront cités, ils ne seront accompagnés que du numéro unique associé à leur participant et ils ne contiendront aucune information qui puisse révéler l'identité de ce participant.

Conservation des données : Les données recueillies (les questionnaires originaux et leurs transcriptions électroniques) seront conservées de façon sécuritaire, dans un local sous clé du Laboratoire *Polyphonies du français* de la superviseure France Martineau. Les documents sur papier seront dans un classeur verrouillé et ceux sur support numérique, dans un compte d'ordinateur protégé par un mot de passe. Seules la chercheuse et sa superviseure auront accès aux données, qui seront conservées jusqu'en 2018.

Participation volontaire : La participation à la recherche est volontaire. Mon enfant est libre de se retirer en tout temps avant la remise de son questionnaire et de refuser de répondre à certaines questions sans subir de conséquences négatives. S'il décidait de se retirer de l'étude avant que les questionnaires de sa classe ne soient ramassés, son questionnaire serait détruit de façon sécuritaire. Il ne pourrait toutefois pas se retirer de l'étude une fois son questionnaire remis : il serait impossible de retracer son questionnaire, tous les questionnaires étant anonymes. Si mon enfant choisissait de ne pas prendre part à l'activité, une période de lecture lui serait proposée par son enseignant pendant ce temps. La décision de participer ou non à cette étude ne sera aucunement récompensée ou pénalisée par l'enseignant(e) ou l'établissement scolaire de mon enfant.

Formulaire de consentement du parent ou du tuteur

Je, _____, confirme avoir lu les renseignements qui m'ont été fournis au sujet de la recherche menée par Jade Dumouchel-Trudeau du Département de français de la Faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, laquelle recherche est supervisée par la professeure France Martineau. J'ai discuté de cette recherche avec mon enfant afin de savoir s'il désirait ou non y participer.

☐ J'accepte que mon enfant, _____, participe à cette recherche.

☐ Je refuse que mon enfant, _____, participe à cette recherche.

Je souhaite qu'un résumé des résultats de la recherche me soit envoyé :

☐ Oui, prière de m'envoyer ce résumé à l'adresse courriel suivante :

☐ Non

Pour tout renseignement additionnel concernant cette étude, je peux communiquer avec la chercheuse ou sa superviseure.

Pour tout renseignement sur les aspects éthiques de cette recherche, je peux m'adresser au Responsable de l'éthique en recherche, Université d'Ottawa, Pavillon Tabaret, 550, rue Cumberland, pièce 154, 613-562-5387 ou ethics@uottawa.ca.

Signature du parent ou du tuteur : _____

Date : _____

Signature du chercheur : _____

Date : _____

SUITE AU VERSO ➡

Formulaire d'assentiment de l'élève

Chère élève, cher élève,

Je m'intéresse à ce que tu penses de ta langue, à tes activités d'écriture et à tes impressions sur la francophonie. Je t'invite à répondre à mon questionnaire dans le cadre d'un de tes cours de français. Cette activité ressemblera à certaines activités d'écriture qu'il t'arrive de pratiquer en classe, mais tes réponses ne seront pas notées. Tu disposeras d'environ 45 minutes pour remplir ce questionnaire, qui comporte deux types de questions :

- 1) des questions à réponses courtes
- 2) des questions à développement qui t'inviteront à exprimer en quelques lignes ton point de vue sur divers aspects de ta langue et de la francophonie

Sache qu'il n'y aura aucune conséquence si tu choisis de ne pas participer à cette activité; ton enseignant te proposera alors une période de lecture en classe pendant que tes camarades rempliront le questionnaire. Si tu décides de répondre au questionnaire, tes enseignants, le directeur de ton école et tes parents ne seront pas informés de tes réponses.

Pour plus de détails sur ce projet de recherche, tu peux lire la lettre d'information et le formulaire de consentement adressés à tes parents.

Tu as le choix de participer ou non. Acceptes-tu de participer à cette activité?

☐ Oui ☐ Non

Signature de l'élève : _____

Date : _____

**S.V.P. RETOURNER CETTE FEUILLE
À TON ENSEIGNANT DE FRANÇAIS
D'ICI LE _____ 2012**

Annexe 4 – Questionnaire
Projet de recherche *Des discours métalinguistiques aux usages :
le français écrit des jeunes Gatinois*

PARTIE A – Réponses courtes

1. École secondaire : _____
2. Date de naissance (année/mois/jour) : _____
3. Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin
4. Lieu de résidence :

☐ Ville de Gatineau, secteur Aylmer	☐ Ville de Gatineau, secteur Hull
☐ Ville de Gatineau, secteur Buckingham	☐ Ville de Gatineau, secteur Masson-Angers
☐ Ville de Gatineau, secteur Gatineau	☐ Autre : _____
5. Profession de la mère (ou de la tutrice) : _____
Profession du père (ou du tuteur) : _____
6. Langue de la mère (ou de la tutrice) : _____
Langue du père (ou du tuteur) : _____
7. Emploies-tu couramment une ou des langue(s) autre(s) que le français?

☐ Oui ☐ Non

Si oui :

a) De quelle(s) langue(s) s'agit-il? _____

b) Dans quel contexte utilises-tu cette langue ou ces langues? (où, avec qui, à l'oral ou à l'écrit, etc.)

8. Pour chacun des points suivants, nomme jusqu'à trois de tes favoris.

- Émissions de télévision (en plus du nom de tes émissions préférées, indique la chaîne de télévision à laquelle tu regardes chacune d'elles) :

Nom de l'émission : _____ Chaîne de télévision : _____
 Nom de l'émission : _____ Chaîne de télévision : _____
 Nom de l'émission : _____ Chaîne de télévision : _____

- Sites Web :

- Stations de radio :

- Artistes :

- Films :

- Livres et bandes dessinées :

- Revues :

- Journaux :

9. Dans quelle langue pratiques-tu généralement les activités suivantes?

	Uniquement en français	Surtout en français	Autant en français qu'en anglais	Surtout en anglais	Uniquement en anglais
Regarder la télévision	☐	☐	☐	☐	☐
Naviguer sur le Web	☐	☐	☐	☐	☐
Écouter la radio	☐	☐	☐	☐	☐
Regarder des films	☐	☐	☐	☐	☐
Lire des livres et bandes dessinées	☐	☐	☐	☐	☐
Lire des revues	☐	☐	☐	☐	☐

10. À quelle fréquence lis-tu chacun des journaux suivants?

	Fréquemment	Assez souvent	Parfois	Jamais
<i>Le Devoir</i>	☐	☐	☐	☐
<i>Le Droit</i>	☐	☐	☐	☐
<i>Le Journal de Montréal</i>	☐	☐	☐	☐
<i>La Presse</i>	☐	☐	☐	☐
<i>La Revue</i> (journal gatinois)	☐	☐	☐	☐

11. Chez toi, les journaux suivants sont-ils lus régulièrement par au moins une personne **autre que toi** (parents, frères et sœurs, etc.)?

	Oui, au moins un membre de ma famille lit régulièrement ce journal.	Non, aucun membre de ma famille ne lit régulièrement ce journal.
<i>Le Devoir</i>	☐	☐
<i>Le Droit</i>	☐	☐
<i>Le Journal de Montréal</i>	☐	☐
<i>La Presse</i>	☐	☐
<i>La Revue</i> (journal gatinois)	☐	☐

12. Participes-tu à des activités culturelles qui célèbrent ou qui mettent en valeur la langue française? (exemples : concours d'écriture, journal étudiant, théâtre, chant, Fête nationale du Québec, Festival franco-ontarien, etc.)

☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles sont ces activités?

13. À quelle fréquence pratiques-tu ces activités personnelles d'écriture?

	Fréquemment	Assez souvent	Parfois	Jamais
Création littéraire (roman, poésie, nouvelle, chanson, etc.)	☐	☐	☐	☐
Journal intime	☐	☐	☐	☐
Lettres (à des amis, à de la famille, etc.)	☐	☐	☐	☐
Courriels	☐	☐	☐	☐
Textos	☐	☐	☐	☐
Médias sociaux (Facebook, Twitter, etc.)	☐	☐	☐	☐
Autres : _____	☐	☐	☐	☐

14. Dans quelle langue écris-tu le plus souvent? _____

15. Pourquoi écris-tu le plus souvent?

- ☐ Pour communiquer avec des amis
- ☐ Pour communiquer avec de la famille
- ☐ Pour faire des travaux scolaires
- ☐ Autre : _____

16. Pour chaque énoncé avec lequel tu es en accord, coche la case appropriée.

- ☐ *J'aime lire.*
- ☐ *J'écris bien.*
- ☐ *J'aime écrire.*

17. Aimes-tu :

	Beaucoup	Assez	Pas beaucoup	Pas du tout
Écrire des textes en classe?	☐	☐	☐	☐
Faire de la création littéraire (roman, poésie, nouvelle, chanson, etc.) dans tes temps libres?	☐	☐	☐	☐
Écrire des lettres à ton entourage?	☐	☐	☐	☐

	Beaucoup	Assez	Pas beaucoup	Pas du tout
Écrire des courriels?	☐	☐	☐	☐
Écrire des textos?	☐	☐	☐	☐
Écrire dans les médias sociaux?	☐	☐	☐	☐

18. Quelles personnes de ton entourage représentent à tes yeux de bons modèles en matière de maîtrise du français? Tu peux cocher autant de cases que tu le souhaites.

☐ Parents ☐ Amis ☐ Professeurs

19. Quels types de personnalités publiques représentent à tes yeux de bons modèles en matière de maîtrise du français? Tu peux cocher autant de cases que tu le souhaites.

☐ Journalistes ☐ Politiciens ☐ Chanteurs ☐ Écrivains ☐ animateurs d'émissions télévisées

☐ Autres : _____

20. Pour chacun des types de personnalités que tu as cochés à la question précédente, donne un ou deux exemples.

Journalistes : _____

animateurs d'émissions télévisées : _____

Politiciens : _____

Chanteurs : _____

Écrivains : _____

Autres : _____

21. Quand tu écris en français, est-ce facile ou difficile pour toi :

	Très facile	Assez facile	Assez difficile	Très difficile
De respecter l'orthographe?	☐	☐	☐	☐
De respecter les règles de la grammaire?	☐	☐	☐	☐
De respecter la ponctuation?	☐	☐	☐	☐
D'employer un vocabulaire riche et approprié?	☐	☐	☐	☐
D'éviter les anglicismes?	☐	☐	☐	☐

PARTIE B – Réponses à développement

Consignes

- 1) *Tu n'es pas obligé de remplir tout l'espace suggéré pour répondre aux questions suivantes. Utilise simplement les lignes dont tu as besoin pour exprimer tes pensées.*
- 2) *Tes réponses doivent être rédigées sous forme de phrases complètes.*

22. Que penses-tu de la situation du français dans ta région? En quoi comporte-t-elle des ressemblances ou des différences avec la situation du français ailleurs au Québec?

23. Comment te sens-tu et que fais-tu quand on s'adresse à toi en anglais dans un commerce de ta région?

24. Selon toi, en quoi les jeunes de ton entourage et la génération de tes parents :

- a) emploient-ils le français d'une façon semblable ou différente?
- b) ont-ils un niveau d'intérêt semblable ou différent pour la langue française?
- c) ont-ils un niveau de maîtrise du français semblable ou différent?

a) _____

b) _____

c) _____

25. Est-ce important pour toi d'apprendre à maîtriser le français?

☐ Oui ☐ Non

Pourquoi?

26. Parmi les activités et la matière que l'on te propose dans tes cours de français :

a) Qu'est-ce que tu aimes le plus?

b) Qu'est-ce que tu aimes le moins?

27. Est-ce que tu écris différemment en fonction du contexte (selon la personne à qui tu t'adresses, la raison pour laquelle tu écris, le support que tu emploies, etc.)?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, explique ce qui te semble varier dans ta langue, et dans quel(s) contexte(s).

28. Comment vois-tu l'avenir du français au Québec?

Un grand merci pour ton aide! ☺

**Annexe 5 – Formulaire de consentement de l'élève
(rempli le jour de la collecte de données)**

Chère élève, cher élève,

Je souhaiterais étudier, en plus du contenu de tes réponses, comment tu les as exprimées. Je m'intéresse en effet à la façon dont les jeunes utilisent la langue française pour exprimer leurs opinions. J'aimerais donc, si tu me le permets, évaluer tes pratiques linguistiques, un peu comme le ferait ton enseignant.

Sache qu'il n'y aura aucune conséquence si tu refuses que j'évalue ton usage écrit. Tes enseignants, le directeur de ton école et tes parents ne seront pas informés de tes résultats. Cette évaluation ne comptera donc pas dans ton bulletin scolaire.

Acceptes-tu que ton français écrit soit évalué dans le questionnaire que tu viens de remplir?

☐ Oui, j'accepte que mon français écrit soit analysé en plus du contenu de mes réponses.

☐ Non, je préfère que seul le contenu de mes réponses soit analysé.

Date de naissance (année/mois/jour) : _____

Sexe : ☐ féminin ☐ masculin

Signature de l'élève : _____

Bibliographie

Corpus analysés

Corpus de questionnaires écrits : recueilli par nous dans deux écoles secondaires gatinoises.

Corpus journalistique : tous les articles des journaux *Le Devoir*, *LeDroit*, *La Presse* et *La Revue* qui sont parus du 1^{er} juin 2012 au 30 novembre 2012, qui contiennent au moins l'un des mots-clés *ling**, *lang**, *franco** et *françai**, et qui tiennent des propos subjectifs sur la langue française.

Liste des articles du corpus journalistique cités

- 1P :** Luc Boulanger, « La troupe encensée en France », *La Presse*, 29 septembre 2012, p. ARTS SPECTACLES 15.
- 2L :** Josée Lapointe, « Du Pixar humain et féministe », *LeDroit*, 23 juin 2012, p. A7.
- 3P :** Josée Lapointe, « Renouveler le genre », *La Presse*, 23 juin 2012, p. CINEMA 9.
- 4D :** Danielle Laurin, « L'été québécois à lire », *Le Devoir*, 2 juin 2012, p. F3.
- 5P :** Josée Lapointe, « Chambres noires », *La Presse*, 7 septembre 2012, p. ARTS SPECTACLES 3.
- 6P :** Marc Cassivi, « Rire et pleurer », *La Presse*, 18 octobre 2012, p. ARTS SPECTACLES 1.
- 7P :** Alexandre Vigneault, « Un acte de bravoure », *La Presse*, 18 octobre 2012, p. ARTS SPECTACLES 4.
- 8D :** Isabelle Paré, « Spectacles – Fred, tout cheveux tout flamme », *Le Devoir*, 17 octobre 2012, p. B8.
- 9D :** Louis Cornellier, « Deux intellectuels qui vieillissent bien », *Le Devoir*, 15 septembre 2012, p. F8.
- 10D :** Stéphane Baillargeon, « Congrès de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec – Marie-Andrée Chouinard et Jacques Nadeau récompensés », *Le Devoir*, 19 novembre 2012, p. B7.
- 11P :** Vincent Larouche, « Quatre artisans de La Presse récompensés », *La Presse*, 19 novembre 2012, p. A8.
- 12D :** Catherine Lalonde, « Prix Vadeboncœur – Lise Payette primée pour son recueil de chroniques », *Le Devoir*, 19 novembre 2012, p. A4.
- 13P :** Philippe Cantin, « Le jeu dangereux de l'Impact », *La Presse*, 5 novembre 2012, p. S6.
- 14L :** *La Presse canadienne*, « Rusty Staub et Rhéal Cormier au temple de la renommée canadien », *LeDroit*, 22 juin 2012, p. 39.

- 15P** : Ronald King, « Fièvre olympique », *La Presse*, 26 juillet 2012, p. S8.
- 16P** : Hubert Larocque, « La démission de Jean Charest. L'amour du Québec », *La Presse*, 7 septembre 2012, p. A19.
- 17L** : Hubert Larocque, « L'ambiguïté de Charest », *LeDroit*, 7 septembre 2012, p. 18.
- 18P** : Pascale Breton, « Lancement d'un chantier de réflexion sur le français », *La Presse*, 6 novembre 2012, p. A20.
- 19D** : Ludovic Langlois-Thérien, « À l'ombre des carmélites, un avant-goût du Laos », *Le Devoir*, 17 juillet 2012, p. A2.
- 20L** : Martin Comtois, « Un fils du Burundi fait briller l'Outaouais », *LeDroit*, 28 juillet 2012, p. 32.
- 21L** : Guillaume St-Pierre, « Les “deux solitudes et demie” de la région », *LeDroit*, 22 octobre 2012, p. 3.
- 22P** : Émilie Bilodeau, « Personnel électoral unilingue anglophone », *La Presse*, 28 août 2012, p. A6.
- 23L** : Daniel Leblanc, « Magasinage in English aux Promenades », *LeDroit*, 10 novembre 2012, p. 5.
- 24D** : *La Presse canadienne*, « La CAQ augmenterait le nombre d'inspecteurs pour faire respecter la loi 101 », *Le Devoir*, 14 août 2012, p. A4 et A5.
- 25L** : *La Presse canadienne*, « Charest brandit le spectre du référendum », *LeDroit*, 14 août 2012, p. 14.
- 26D** : Robert Dutrisac, Antoine Robitaille et Guillaume Bourgault-Côté, « Face-à-face à TVA – Rude affrontement Charest-Marois », *Le Devoir*, 21 août 2012, p. A1.
- 27P** : Denis Lessard, « Charest passe à l'attaque », *La Presse*, 21 août 2012, p. A4.
- 28D** : Christian Rioux, « Double langage », *Le Devoir*, 30 novembre 2012, p. A3.
- 29P** : Denyse Biron, « À bien y penser », *La Presse*, 12 octobre 2012, p. A19.
- 30D** : Benoit Jutras, « Conflit étudiant – La poésie de la police », *Le Devoir*, 2 juin 2012, p. B5.
- 31D** : Jean-Serge Baribeau, « Lettre – Violence et vocabulaire », *Le Devoir*, 13 octobre 2012, p. B4.
- 32D** : Catherine Lalonde, « Les enfances réinventées de Michael Ondaatje », *Le Devoir*, 8 septembre 2012, p. F1.
- 33D** : Louise Brunette, « Traductions et érosion du français », *Le Devoir*, 28 juin 2012, p. A9.
- 34D** : Pierre Vallée, « L'école des “petites merveilles” », *Le Devoir*, 29 septembre 2012, p. G3.
- 35D** : Josée Boileau, « Le français au Québec – Cohérence oblige », *Le Devoir*, 23 juin 2012, p. B4.

- 36P** : Pierre Foglia, « Starbuck », *La Presse*, 23 juin 2012, p. A5.
- 37D** : Claude Lafleur, « Alphabétisation familiale – D’une pierre plusieurs coups! », *Le Devoir*, 1^{er} septembre 2012, p. G2.
- 38D** : Marie-Hélène Alarie, « Classes d’accueil – Plus ils et elles sont jeunes, plus vite ils parlent français », *Le Devoir*, 29 septembre 2012, p. G5.
- 39P** : Vincent Marissal, « Ballons d’essai », *La Presse*, 15 octobre 2012, p. A4.
- 40P** : Pierre Foglia, « La bombe Malavoy », *La Presse*, 20 octobre 2012, p. A6.
- 41D** : Serge Paré, « Lettre – Béate résignation », *Le Devoir*, 5 septembre 2012, p. A8.
- 42D** : Lisa-Marie Gervais, « Anglais intensif : plus de 200 enseignants de cégep exigent un moratoire », *Le Devoir*, 13 septembre 2012, p. A5.
- 43L** : Pierre Allard, « Une pause salutaire », *LeDroit*, 12 octobre 2012, p. 18.
- 44P** : Michel Lebel, « La valeur de l’éducation », *La Presse*, 17 août 2012, p. A15.
- 45D** : Christian Rioux, « La juste part », *Le Devoir*, 13 juillet 2012, p. A3.
- 46D** : Émilie Folie-Boivin, « Des hommes de lettres », *Le Devoir*, 3 août 2012, p. B10.
- 47P** : Pierre Foglia, « Filiation », *La Presse*, 4 octobre 2012, p. A10.
- 48D** : Hélène Paradis, « Lettre – Merci, Léo Bureau-Blouin », *Le Devoir*, 18 septembre 2012, p. A6.
- 49P** : Félix Tremblay, « Encadrer sans interdire », *La Presse*, 4 septembre 2012, p. A25.
- 50D** : Christian Rioux, « Le fou du roi », *Le Devoir*, 27 juillet 2012, p. A3.
- 51D** : Martine Letarte, « Quand peut-on dire “mission accomplie”? », *Le Devoir*, 18 août 2012, p. F2.
- 52D** : Christian Rioux, « Monsieur Lazhar et la “violence” », *Le Devoir*, 22 juin 2012, p. A3.
- 53D** : Serge Leblond, « Libre opinion – Pourquoi le PQ ne parvient pas à s’imposer », *Le Devoir*, 5 juillet 2012, p. A6.
- 54D** : Catherine Duranleau et David Prince, « Chronique d’une Fête nationale à Montréal », *Le Devoir*, 27 juin 2012, p. A7.
- 55P** : Robert Lemay, « À bien y penser », *La Presse*, 20 octobre 2012, p. A39.
- 56P** : Mélanie Dugré, « La berlue du PQ », *La Presse*, 23 octobre 2012, p. A21.
- 57P** : André Pratte, « Les progrès du français », *La Presse*, 25 octobre 2012, p. A26.
- 58L** : Pierre Allard, « L’enjeu négligé », *LeDroit*, 30 juillet 2012, p. 14.
- 59P** : Pierre Foglia, « Le Hameau », *La Presse*, 16 juin 2012, p. A10.
- 60L** : Jean-Claude Carisse, « Greyhound roule en anglais », *LeDroit*, 15 octobre 2012, p. 16.
- 61D** : Christian Rioux, « Le Québec accueille la Francophonie », *Le Devoir*, 29 juin 2012, p. A3.

- 62D** : Christian Rioux, « De Duteil à Rivard », *Le Devoir*, 6 juillet 2012, p. A3.
- 63L** : *La Presse canadienne*, *La Presse* et *Le Soleil*, « Duchesneau vole encore la vedette », *LeDroit*, 8 août 2012, p. 19.
- 64D** : *La Presse canadienne*, « Le PLQ est une menace à l'identité québécoise, dit la chef péquiste », *Le Devoir*, 8 août 2012, p. A6.
- 65D** : Bernard Émond, « Réponse à C. J. Simard – Le vote n'est qu'un moment de la lutte politique », *Le Devoir*, 13 août 2012, p. A7.
- 66D** : Roger Toguem, « Lettre – Quelle place pour l'enfance et la jeunesse? », *Le Devoir*, 24 août 2012, p. A8.
- 67L** : Mathieu Bélanger, « Les anglophones d'Ottawa menacent le français en Outaouais », *LeDroit*, 30 août 2012, p. 6.
- 68L** : Pierre Jury, « Pelures de banane », *LeDroit*, 30 août 2012, p. 18.
- 69L** : Eugene Sauvé, « À qui la responsabilité? », *LeDroit*, 5 juillet 2012, p. 14.
- 70L** : Denis Gratton, « Laisse-moi pas r'venir en ville », *LeDroit*, 13 juillet 2012, p. 8.
- 71L** : Pierre St-Amant, « Les élections au Québec », *LeDroit*, 28 août 2012, p. 15.
- 72D** : Christian Rioux, « Radio Radio », *Le Devoir*, 26 octobre 2012, p. A3.
- 73L** : Pierre Allard, « Indigestion de chiffres », *LeDroit*, 25 octobre 2012, p. 18.
- 74D** : Josée Blanchette, « Pensées d'eau douce », *Le Devoir*, 27 juillet 2012, p. B10.
- 75D** : Louis-Paul Guindon, « Réponse à Stephen A. Jarislowsky – Travailler ensemble à protéger le français », *Le Devoir*, 27 septembre 2012, p. A7.
- 76P** : Rima Elkouri, « Les fleurs ont soif », *La Presse*, 27 octobre 2012, p. A15.
- 77D** : Marie-Andrée Chouinard, « Les jeunes et la langue française – Une langue de tête, une langue de cœur? », *Le Devoir*, 23 juin 2012, p. A1.
- 78P** : Paul Journet, « Le goon anthropologue », *La Presse*, 16 juin 2012, p. A25.
- 79P** : Richard Bérubé, « Niveler par le bas », *La Presse*, 15 octobre 2012, p. A16.
- 80D** : Denis Lavoie, « Lettre – Québécoisisation de Radio Canada : à qui la faute? », *Le Devoir*, 22 octobre 2012, p. A6.
- 81P** : Cindy Gilbert, « Pourquoi nous isoler? », *La Presse*, 18 octobre 2012, p. A27.
- 82L** : Pierre Allard, « Québec français? », *LeDroit*, 22 juin 2012, p. 16.
- 83L** : Mario Landry, « Les élections 2012 au Québec. Voter pour le français », *LeDroit*, 1^{er} septembre 2012, p. 19.
- 84R** : Marie Pier Lécuyer, « Les affaires, un choix de vie pour Guy Leblanc », *La Revue*, 6 juin 2012, p. CAHD4.
- 85P** : Nathalie Petrowski, « À des milles de son image », *La Presse*, 6 octobre 2012, p. ARTS SPECTACLES 4.

- 86L** : Guillaume St-Pierre, « Direction Harvard pour un jeune Gatinois », *LeDroit*, 20 août 2012, p. 10.
- 87D** : Collectif d'artistes, « Tout ce que nous avons à perdre », *Le Devoir*, 10 septembre 2012, p. A7.
- 88D** : Fabien Deglise, « Goncourt des lycéens – Un collège anglophone pour représenter le Québec », *Le Devoir*, 29 septembre 2012, p. A1.
- 89L** : Annick et Michel Thériault, « Les élections 2012 au Québec. Payer plus encore pour la santé », *LeDroit*, 1^{er} septembre 2012, p. 19.
- 90L** : Mathieu Bélanger, « Le PLQ doit miser sur le fédéralisme », *LeDroit*, 18 septembre 2012, p. 2.
- 91L** : Sylvia Pelletier-Gravel, « Péril en la demeure », *LeDroit*, 15 octobre 2012, p. 17.
- 92L** : Daniel Leblanc, « Impératif Français revendique une politique linguistique à Gatineau », *LeDroit*, 31 octobre 2012, p. 4.
- 93R** : Yannick Boursier, « Discussion à avoir sur les services aux anglophones selon Denise Laferrière », *La Revue*, 31 octobre 2012, p. CAHD6.
- 94L** : Patrick Duquette, « Clennett propose de nationaliser le parc de la Gatineau », *LeDroit*, 4 août 2012, p. 7.
- 95P** : Pierre Foglia, « Le sous-sol », *La Presse*, 24 novembre 2012, p. A5.
- 96P** : Pierre Foglia, « Pro domo, pour ma maison », *La Presse*, 9 juin 2012, p. A5.
- 97P** : André Pratte, « Le corps étranger », *La Presse*, 13 octobre 2012, p. A36.
- 98L** : Daniel Leblanc, « Benoît Pelletier décoré d'un illustre insigne », *LeDroit*, 8 novembre 2012, p. 13.
- 99P** : *La Presse canadienne*, « De Courcy s'en prend au bilinguisme "non valable" », *La Presse*, 30 octobre 2012, p. AFFAIRES 6.
- 100L** : Pierre Calvé, « Bris de communication à la Ville de Gatineau », *LeDroit*, 13 juin 2012, p. 17.
- 101L** : *LeDroit*, « Projets recherchés pour le Fonds vert », *LeDroit*, 5 octobre 2012, p. 10.
- 102L** : Yves Bergeras, « Leloup et Malajube ont chassé la grisaille », *LeDroit*, 26 juin 2012, p. 24.
- 103L** : Pierre Allard, « Deux poids, deux mesures », *LeDroit*, 24 août 2012, p. 18.
- 104L** : Philippe Orfali, « Hull s'anglicise plus vite que jamais », *LeDroit*, 25 octobre 2012, p. 5.
- 105L** : Philippe Orfali, « Une Gatinoise au cœur de l'Hexagone », *LeDroit*, 26 juin 2012, p. 5.
- 106D** : Romain Vanhooren, « La parité au musée? », *Le Devoir*, 28 novembre 2012, p. A8.
- 107L** : Romain Vanhooren, « Finie, la parité au MCC », *LeDroit*, 29 novembre 2012, p. 20.

108L : Guillaume St-Pierre, « Des affiches électorales dérangent la CCN », *LeDroit*, 13 août 2012, p. 4.

Ouvrages et articles théoriques

Anderson, Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres, Verso, 2006 [1983].

Auger, Julie, « Un bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 39-79.

Bertrand, Guy, « La radio et la télévision : modèles linguistiques ou miroirs de société? », Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Montréal, Fides, 2005, p. 445-460.

Bouchard, Chantal, *La langue et le nombril. Une histoire sociolinguistique du Québec*, Montréal, Fides, coll. « Nouvelles études québécoises », 2002 [1998].

Bouchard, Chantal, « La question de la qualité de la langue aujourd'hui », Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Montréal, Fides, 2005, p. 387-397.

Bouchard, Chantal, *Méchante langue. La légitimité linguistique du français parlé au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, coll. « Nouvelles études québécoises », 2011.

Bouchard, Chantal, *On n'emprunte qu'aux riches. La valeur sociolinguistique et symbolique des emprunts*, conférence prononcée en mai 1998 à l'Université Laval, Montréal, Fides, coll. « Les grandes conférences », 1999.

Boudreau, Annette, « La construction des représentations linguistiques : le cas de l'Acadie », *Revue canadienne de linguistique*, vol. 54, n° 3, 2009, p. 439-449.

Boudreau, Annette et Lise Dubois, « Langues minoritaires et espaces publics : le cas de l'Acadie du Nouveau-Brunswick », *Estudios de Sociolingüística*, vol. 2, n° 1, 2001, p. 37-60.

Boudreau, Annette et Lise Dubois, « La radio communautaire en milieu minoritaire : légitimation identitaire, diversification du marché linguistique et changement linguistique », Régine Delamotte-Legrand (dir.), *Les médiations langagières. Volume II : Des discours aux acteurs sociaux*, Mont-Saint-Aignan, Publications de l'Université de Rouen, 2004, p. 177-187.

Boudreau, Annette et Lise Dubois, « Les espaces discursifs de l'Acadie des Maritimes », Monica Heller et Normand Labrie (dir.), *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*, Cortil-Wodon, Éditions Modulaires Européennes, 2003, p. 89-113.

Boudreau, Annette et Lise Dubois, « L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français », *Revue de l'Association canadienne de linguistique appliquée*, vol. 13, n° 2, 1991, p. 37-50.

- Boudreau, Annette et Lise Dubois, « Représentations, sécurité/insécurité linguistique et éducation en milieu minoritaire », Phyllis Dalley et Sylvie Roy (dir.), *Francophonie, minorités et pédagogie*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2008, p. 145-175.
- Bourdieu, Pierre, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.
- Bouthillier, Guy et Jean Meynaud, *Le choc des langues au Québec, 1760-1970*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 1972.
- Cajole-Laganière, Hélène et Pierre Martel, *La qualité de la langue au Québec*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, coll. « Diagnostic », 1995.
- Calvet, Louis-Jean, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.
- Canut, Cécile, *Une langue sans qualité*, Limoges, Lambert-Lucas, 2007.
- Charaudeau, Patrick et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002.
- Cohen, Paul, « Langues et pouvoirs politiques en France sous l'Ancien Régime : cinq anti-lieux de mémoire pour une contre-histoire de la langue française », Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011, p. 109-143.
- Conseil supérieur de la langue française, *Réflexion sur la place que devraient occuper les notions de « maîtrise » et de « qualité » de la langue dans un rapport sur la situation linguistique au Québec*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009.
- Croteau, Jean-Philippe, Yves Frenette et France Martineau, « Les représentations du Canada français et de sa langue dans la presse en 1912-1913 », Laurence Arrighi et Karine Gauvin (dir.), *Les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », à paraître.
- DiGiacomo, Susan M., « Language ideological debates in an Olympic city. Barcelona 1992-1996 », Jan Blommaert (dir.), *Language Ideological Debates*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 105-142.
- Eloy, Jean-Michel, « Les qualités de la langue : une question à prendre au sérieux », Jean-Michel Eloy (dir.), *La qualité de la langue? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Politique linguistique », 1995, p. 387-422.
- Francard, Michel, « Attitudes et représentations linguistiques en contexte minoritaire : le Québec et l'Acadie », Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord. État présent*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, p. 371-388.
- Francard, Michel, *L'insécurité linguistique en Communauté française de Belgique*, Bruxelles, Service de la langue française, coll. « Français et Société », n° 6, 1993.
- Francard, Michel et al. (dir.), « L'insécurité linguistique dans les communautés francophones périphériques », *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain*, vol. 19, n°s 3-4, 1993-1994.

- Gadet, Françoise, « La palette variationnelle des français », France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougéon*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011, p. 117-148.
- Garsou, Martine, « L'image de la langue française. Enquête auprès des Wallons et des Bruxellois », Bruxelles, Service de la langue française, Direction générale de la culture et de la communication, coll. « Français et société », n° 1, 1991.
- Gendron, Jean-Denis, *D'où vient l'accent des Québécois? Et celui des Parisiens? Essai sur l'origine des accents*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Langue française en Amérique du Nord », 2007.
- Golembeski, Dan, « À l'écoute des Franco-Ontariens : les représentations sociolinguistiques des francophones de Hearst », France Martineau et Terry Nadasdi (dir.), *Le français en contact. Hommages à Raymond Mougéon*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011, p. 149-191.
- Gueunier, Nicole, « Représentations linguistiques », Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 246-252.
- Gueunier, Nicole et al., *Les français devant la norme : contribution à une étude de la norme du français parlé*, Paris, Honoré Champion, 1978.
- Irvine, Judith T. et Susan Gal, « Language Ideology and Linguistic Differentiation », Paul V. Kroskrity (dir.), *Regimes of Language. Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, 2000, p. 35-83.
- Klinkenberg, Jean-Marie, « Conférence d'ouverture : Cette langue est à vous! », Léonore Pion et Robert Vézina (dir.), *Le français, une langue pour tout et pour tous?*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009, p. 25-32.
- Klinkenberg, Jean-Marie, « La fabrique du francophone. Une construction discursive », Annette Boudreau et Laurence Arrighi (dir.), *Langue et légitimation : la construction discursive du locuteur francophone*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », à paraître.
- Klinkenberg, Jean-Marie, *La langue et le citoyen*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « La politique éclatée », 2001.
- Klinkenberg, Jean-Marie, « Le français : une langue en crise? », *Études françaises*, vol. 29, n° 1, printemps 1993, p. 171-190.
- Labov, William, *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1976.
- Lafontaine, Dominique, « Attitudes linguistiques », Marie-Louise Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 56-60.
- Laforest, Marty, *États d'âme, états de langue. Essai sur le français parlé au Québec*, Montréal, Nota bene, 2007 [1997].
- Lamarre, Patricia et Stéphanie Lamarre, « Montréal "on the move" : pour une approche ethnographique non-statique de l'étude des pratiques langagières de jeunes multilingues », Thierry Bulot (dir.), *Formes & normes sociolinguistiques. Ségrégations et discriminations urbaines*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2009, p. 105-134.

Lambert, Wallace E. et al., « Evaluation reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, vol. 60, n° 1, p. 44-51.

Lamontagne, Linda, *La conception de l'anglicisme dans les sources métalinguistiques québécoises de 1800 à 1930*, Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, 1996.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Kenneth Deveau, *École et autonomie culturelle. Enquête pancanadienne en milieu scolaire francophone minoritaire*, Gatineau et Moncton, Patrimoine canadien et Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques, 2010.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Kenneth Deveau, « Médias et développement psycholangagier francophone en contexte minoritaire », *Canadian Issues/Thèmes canadiens*, été 2007, p. 9-13.

Landry, Rodrigue, Réal Allard et Kenneth Deveau, « Vitalité ethnolinguistique et construction identitaire : le cas de l'identité bilingue », *Éducation et francophonie*, vol. XXXIV, n° 1, 2006, p. 54-81.

Landry, Rodrigue et Richard Y. Bourhis, « Linguistic Landscape and Ethnolinguistic Vitality : An Empirical Study », *Journal of Language and Social Psychology*, vol. 16, 1997, p. 23-49.

Laporte, Pierre-Étienne, « Aspects historiques et politiques de la question de la qualité de la langue : le cas du français québécois », Jean-Michel Eloy (dir.), *La qualité de la langue? Le cas du français*, Paris, Honoré Champion, coll. « Politique linguistique », 1995, p. 205-222.

Larivée, Pierre, *Les Français, les Québécois et la langue de l'autre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2009.

Lebrun, Monique, « Les programmes d'enseignement du français et la qualité de la langue », dans Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault, *Le français au Québec : les nouveaux défis*, Montréal, Fides, 2005, p. 515-552.

Leclerc, Jacques, « Réorientations et nouvelles stratégies. De 1982 à nos jours », *L'aménagement linguistique dans le monde* [en ligne], thème *Histoire du français au Québec*, mis à jour le 16 novembre 2012, <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/index.html>

Maingueneau, Dominique, *Les termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2009 [1996].

Martineau, France, « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société/Linguistic Minorities and Society*, n° 4, 2014, p. 16-41.

Maurais, Jacques (dir.), *La crise des langues*, Québec/Paris, Conseil de la langue française/Le Robert, 1985.

Mc Andrew, Marie, *Les majorités fragiles et l'éducation : Belgique, Catalogne, Irlande du Nord, Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2010.

Molinari, Chiara, « La “langue française” dans la presse francophone : idéologies, représentations et enjeux discursifs », *Circula : revue d'idéologies linguistiques*, n° 1, printemps 2015, p. 153-172.

Molinari, Chiara, « La langue française en France et au Québec : la presse comme source et réceptacle de représentations », *Repères-Dorif*, [en ligne], vol. 2, n° 2, juillet 2013, <http://www.dorif.it/ezine>.

Noël, Danièle, *Les questions de langue au Québec. 1759-1850*, Québec, Conseil de la langue française, 1990.

Paveau, Marie-Anne et Laurence Rosier, *La langue française. Passions et polémiques*, Paris, Vuibert, 2008.

Remysen, Wim, « La variation linguistique et l'insécurité linguistique : le cas du français québécois », Pierre Bouchard (dir.), *La variation dans la langue standard. Actes du colloque tenu les 13 et 14 mai 2002 à l'Université Laval dans le cadre du 70^e Congrès de l'ACFAS*, Montréal, Office québécois de la langue française, coll. « Langues et sociétés », 2004, p. 23-36.

Remysen, Wim, « Le recours au stéréotype dans le discours sur la langue française et l'identité québécoise : une étude de cas dans la région de Québec », Denise Deshaies et Diane Vincent (dir.), *Discours et constructions identitaires*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2004, p. 95-121.

Remysen, Wim, « L'évaluation des emplois canadiens à l'aune de leurs origines françaises : le point de vue des chroniqueurs de langage », Carmen LeBlanc, France Martineau et Yves Frenette (dir.), *Vues sur les français d'ici*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2010, p. 241-265.

Saint-Yves, Gabrielle, « L'idéologie à travers les questions de langue : riposte de Firmin Paris à la chronique de langue de Louis Fréchette », *Globe : Revue internationale d'études québécoises*, vol. 6, n° 2, 2003, p. 123-146.

Schlieben-Lange, Brigitte, *Idéologie, révolution et uniformité de la langue*, Christine Le Gal (trad.), Sprimont, Mardaga, coll. « Philosophie et langage », 1996.

Thériault, Joseph Yvon, « La langue, symbole de l'identité québécoise », Michel Plourde et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. 400 ans d'histoire et de vie*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008 [2000], p. 318-324.

Thibault, André, « Koinésation et standardisation en français laurentien : le rôle des humoristes », communication présentée dans la section « *Dynamics of dialectal change in French* » au congrès international *Methods in Dialectology XV*, Groningen, 14 août 2014, à paraître dans un volume d'Hommages.

Trudeau, Danielle, *Les inventeurs du bon usage. 1529-1647*, Paris, Éditions de Minuit, 1992.

Vézina, Robert, *La question de la norme linguistique*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2009.

Villers, Marie-Éva de, *Le vif désir de durer. Illustration de la norme réelle du français québécois*, Montréal, Québec Amérique, 2005.

Yaguello, Marina, *Catalogue des idées reçues sur la langue*, Paris, Seuil, coll. « Le goût des mots », 1988.

Enquêtes sur les représentations ou les usages de jeunes Québécois

Bédard, Édith et Daniel Monnier, *Conscience linguistique des jeunes Québécois. Tome I. Influence de l'environnement linguistique chez les élèves francophones de niveau secondaire IV et V*, Québec, Conseil de la langue française, coll. « Dossiers du Conseil de la langue française. Études et recherches », n° 9, 1981.

Georgeault, Pierre, *Conscience linguistique des jeunes Québécois. Tome II. Influence de l'environnement linguistique chez les étudiants francophones de niveau collégial I et II*, Québec, Conseil de la langue française, coll. « Dossiers du Conseil de la langue française. Études et recherches », n° 10, 1981.

Groupe DIEPE, *Savoir écrire au secondaire. Étude comparative auprès de quatre populations francophones d'Europe et d'Amérique*, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Pédagogies en développement », 1995.

Lebrun, Monique (dir.), *Les pratiques de lecture des adolescents québécois*, Sainte-Foy, Éditions MultiMondes, 2004.

Locher, Uli, *Les jeunes et la langue. Tome I. Usages et attitudes des jeunes qui étudient en français (de la 4^e année du secondaire à la fin du collégial)*, Québec, Publications du Québec, coll. « Dossiers CLF », n° 39, 1993.

Razafimandimbimanana, Elatiana, *Français, franglais, québé-quoi? Les jeunes Québécois et la langue française : enquête sociolinguistique*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2005.

Roy-Mercier, Sandra et al., *Minienquête sur le français au Québec : perceptions et opinions d'élèves de 4^e et de 5^e secondaire*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2012.

St-Laurent, Nathalie et al., *Le français et les jeunes*, Québec, Conseil supérieur de la langue française, 2008.

Analyse de la langue écrite (chapitre 4)

Catach, Nina, *L'orthographe*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 2004 [1978].

Contant, Chantal, « L'orthographe rectifiée et les positions ministérielles dans la francophonie », *Correspondance*, vol. 15, n° 2, décembre 2009, [en ligne], mis à jour le 20 janvier 2016, www.ccdmd.qc.ca/correspo.

Forest, Constance et Denise Boudreau, *Dictionnaire des anglicismes. Le Colpron*, Montréal, Beauchemin/Éditions de la Chenelière, 2007 [1970].

Gadet, Françoise, *La variation sociale en français*, Gap, Ophrys, coll. « L'Essentiel français », 2003.

Gadet, Françoise, *Le français ordinaire*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 1997.

Grevisse, Maurice et André Goosse, *Le bon usage. Grammaire française*, Bruxelles, De Boeck et Duculot, 2008 [1936], 14^e édition.

Jollin-Bertocchi, Sophie, *Les niveaux de langage*, Paris, Hachette, coll. « Ancrages », 2003.

Lefrançois, Pascale, *Français écrit pour futurs enseignants : théorie et exercices*, Montréal, Éditions JFD, 2013.

Lemonnier, France H. et Odette Gagnon, *La qualité du français écrit. Comment l'analyser? Comment l'évaluer? Proposition d'une grille multidimensionnelle et d'une démarche*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010.

Lodge, R. Anthony, *Le français : Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard, 1997.

Lusignan, Serge, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011.

Martineau, France, « Entre les lignes : espace social et écrits de peu-lettrés », Henry Tyne (dir.), *Hommages*, Peter Lang, à paraître.

Martineau, France, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique », Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen (dir.), *L'introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII^e-XVIII^e siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Les Voies du français », 2011, p. 227-317.

Martineau, France et Raymond Mougeon, « A Sociolinguistic Study of the Origins of ne Deletion in European and Quebec French », *Language*, vol. 19, n° 1, mars 2003, p. 118-152.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Cadre d'évaluation des apprentissages. Français, langue d'enseignement. Enseignement secondaire, 1^{er} et 2^e cycle », [en ligne], mis à jour le 21 avril 2011, <https://www7.mels.gouv.qc.ca/DC/evaluation>.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Épreuve unique. Enseignement secondaire, 2^e cycle. Document d'information. Français, langue d'enseignement. 5^e année du secondaire », [en ligne], mis à jour le 21 octobre 2014, <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications>.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Évaluation du Plan d'action pour l'amélioration du français. Suivi des apprentissages réalisés par les élèves en écriture (2009, 2010). Deuxième rapport d'étape », [en ligne], mis à jour le 30 mars 2012, <http://www.education.gouv.qc.ca/references/publications>

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, « Programme de formation de l'école québécoise. Domaine des langues. Français, langue d'enseignement », [en ligne], mis à jour en juin 2009, <http://www1.mels.gouv.qc.ca/sections/programmeFormation/secondaire2>.

Moreau, Marie-Louise, « Français oral et français écrit : deux langues différentes? », *Le français moderne*, vol. 45, 1977, p. 204-242.

<http://www.oqlf.gouv.qc.ca/bdl> [Office québécois de la langue française, *Banque de dépannage linguistique*]

Perret, Michèle, « La formation du français : l'orthographe », *Introduction à l'histoire de la langue française*, Paris, Armand Colin, coll. « Coursus », 2008 [1998].

Ramat, Aurel et Anne-Marie Benoit, *Le Ramat de la typographie*, Montréal, Anne-Marie Benoit éditrice, 2012 [1982].

Rey-Debove, Josette et Alain Rey (dir.), *Le Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2014 [1967].

Sankoff, Gillian et Diane Vincent, « L'emploi productif du *ne* dans le français parlé à Montréal », *Le français moderne*, 1977, vol. 45, p. 243-256.

Tanguay, Bernard, *L'art de ponctuer*, Montréal, Québec Amérique, 2006 [1996].

Villers, Marie-Éva de, « La norme réelle du français québécois », Alexandre Stefanescu et Pierre Georgeault (dir.), *Le français au Québec. Les nouveaux défis*, Montréal, Fides, 2005, p. 399-420.

Villers, Marie-Éva de, *Multidictionnaire de la langue française*, Montréal, Québec Amérique, 2015 [1988].

Villers, Marie-Éva de, Annie Desnoyers et Karine Pouliot, *La nouvelle grammaire en tableaux*, Montréal, Québec Amérique, 2009 [1991].

Villers, Marie-Éva de et Pascale Lefrançois, « Un portrait qualitatif des connaissances lexicales des jeunes Québécois francophones », Claudine Garcia-Debanc *et al.* (dir.), *Enseigner le lexique*, Namur, Presses universitaires de Namur, coll. « Recherches en didactique du français », 2013, p. 231-250.

Wilmet, Marc, *Grammaire critique du français*, Louvain-la-Neuve, Duculot, 1997.

Divers

a) Sur Gatineau

Dupras, Sylvain, « Région 7. Outaouais », Jean-Pierre Malo (dir.), *Histoire de la presse hebdomadaire au Québec. Abitibi-Témiscamingue, Outaouais*, Montréal, Hebdo Québec, 2008, p. 41-89.

Emploi-Québec, « Portrait de la main-d'œuvre et de l'emploi. Ville de Gatineau », [en ligne], mis à jour en janvier 2015, <http://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications-et-formulaires>.

Gilbert, Anne et Luisa Veronis, « Habiter Gatineau depuis la marge minoritaire : frontière et citoyenneté », *ACME : An International E-Journal for Critical Geographies*, vol. 12, n° 3, 2013, p. 576-602.

<http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/recensement/2011> [Institut de la statistique du Québec]

Service de l'urbanisme et du développement durable, Ville de Gatineau, « Profil démographique et socioéconomique », *Portrait de Gatineau*, vol. 5, n° 1 et 24, juin 2014.

<http://www.statcan.gc.ca> [Statistique Canada]

b) Corpus mentionnés

<http://continent.uottawa.ca/fr/corpus-et-ressources-electroniques/corpus/> [Martineau, France et collaborateurs, *Corpus du français en Amérique du Nord*, recueilli dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* (dir. France Martineau), 2011- ...]

Martineau, France et Raymond Mougeon, *Sous-corpus variationniste France Martineau-Raymond Mougeon de Welland 2011*, qui fait partie du Corpus FRAN (<http://continent.uottawa.ca/fr/corpus-et-ressources-electroniques/corpus/>) [Corpus du français en Amérique du Nord, recueilli dans le cadre du projet *Le français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* (dir. France Martineau)]).

Mougeon, Raymond, corpus recueilli dans le cadre du projet « *A Real-Time Study of Sociolinguistic Change in Four Franco-Ontarian Communities* », 1978/2004-2005.

Poplack, Shana et Johanne S. Bourdages, corpus *Le français en contexte : milieux scolaire et social*, 2005.

c) Autres

Baillargeon, Normand, *Petit cours d'autodéfense intellectuelle*, Montréal, Lux, coll. « Instinct de liberté », 2005.

Baillargeon, Stéphane, « Parler les langues de chez nous. Réflexion autour des sociolectes dans les fictions québécoises », *Le Devoir*, 28 septembre 2013, p. E3.

Bernier, Marc-François, *Foglia l'insolent*, Montréal, Édito, 2015.

Chaurand, Jacques (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999.

Corbeil, Jean-Claude, *L'embarras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*, Montréal, Québec Amérique, coll. « Dossiers et documents », 2007.

Dor, Georges, *Anna braillé ène shot (Elle a beaucoup pleuré)*, Outremont, Lanctôt, coll. « L'histoire au présent », 1996.

Fradette, Marie, « À la frontière d'une littérature, mais laquelle? », *Lurelu*, vol. 34, n° 2, 2011, p. 93-94.

Gauvin, Lise, *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 2000.

Gorp, Hendrik van et al., *Dictionnaire des termes littéraires*, Paris, Honoré Champion, coll. « Champion Classiques », 2005.

<http://www5.hrsdc.gc.ca/cnp> [Gouvernement du Canada]

Grégoire, Henri, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*, 1794. Aussi en ligne : <http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/francophonie/gregoire-rapport.htm>

<http://www.lapresse.ca/debats/nos-collaborateurs> [La Presse]

Le Bohec, Jacques, *Dictionnaire du journalisme et des médias*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Didact Communication », 2010.

<http://www.ledroit.org/redaction/100ans> [LeDroit]

Lepage, Françoise, *Histoire de la littérature pour la jeunesse. Québec et francophonies du Canada*, Orléans, Éditions David, 2000.

Meney, Lionel, *Main basse sur la langue. Idéologie et interventionnisme linguistique au Québec*, Montréal, Liber, 2010.

Orfali, Philippe, « Volte-face du Dr Gaétan Barrette », *LeDroit*, 9 août 2012, p. 2.

<http://ici.radio-canada.ca> [Radio-Canada]

Restaut, Pierre, *Principes généraux et raisonnés de la grammaire française*, Paris, J. Desaint, 1730.

Sormany, Pierre, *Le métier de journaliste. Guide des outils et des pratiques du journalisme au Québec*, Montréal, Boréal, 2011 [1990].

Trottier, Éric, « *La Presse*, seul grand quotidien canadien à enregistrer une croissance de son tirage », *La Presse*, 5 mai 2012, p. A2.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre 1 : Pour une approche multidimensionnelle des rapports à la langue	5
Introduction	5
1. Du discours métalinguistique	8
1.1 Le discours métalinguistique dans tous ses états	8
1.2 Discours sur la langue et francophonie	11
1.3 Le Québec : une riche tradition écrite de discours sur la langue	14
2. Les représentations linguistiques	20
2.1 Qu'est-ce que les représentations linguistiques ?	20
2.2 Autour des représentations : les concepts d'idéologies et d'attitudes linguistiques	22
2.3 Principales enquêtes sur les représentations d'adolescents québécois	24
3. Mise en relation des discours journalistiques, des représentations et des usages des jeunes	34
3.1 Les usages linguistiques d'adolescents : quelques considérations et études existantes	35
3.2 À la découverte d'un milieu francophone frontalier : le cas de Gatineau	37
Chapitre 2 : Discours métalinguistiques de presse : portrait en trois thèmes	41
Introduction	41
1. La maîtrise de la langue, entre louanges et critiques	44
1.1 Vue d'ensemble : quelle place pour les discours positifs et négatifs?	45
1.2 Des groupes qui font bonne ou mauvaise figure	46
1.3 Et les jeunes?	56
2. Perception de la situation linguistique : une déclinaison d'images	64
2.1 Gagner en autorité	65
2.1.1 S'appuyer sur une image positive de soi	66
2.1.2 Ternir l'image d'autrui	70
2.2 La situation linguistique : sa santé, son combat	74
2.3 La place du français, à la fois enviable et menacée	78
3. Attachement identitaire ou sentimental à la langue	83
3.1 Quelle vision de l'attachement sentimental des jeunes au français?	85
3.2 L'identité gatinoise, carrefour de frontières	86
Conclusion	88

Chapitre 3 : Des représentations linguistiques teintées par le milieu frontalier90

Introduction	90
1. À la rencontre d'adolescents gatinois	92
1.1 Élèves ciblés et recrutement.....	92
1.2 Présentation du questionnaire utilisé.....	94
1.3 Portrait des participants.....	96
2. La maîtrise linguistique et les étiquettes	100
2.1 Une superposition de modèles linguistiques puisés dans l'entourage et l'espace public.....	102
2.2 Les Gatinois emploieraient un français « manifestement » différent... ..	112
2.3 ... et les jeunes aussi	117
2.3.1 La mise à distance : regards de jeunes sur la langue d'autres jeunes	118
2.3.2 L'autoévaluation : une confiance contrastante des participants.....	122
3. Représentations de la situation linguistique : les voisins et soi	125
3.1 Un recours moins marqué à l'image	126
3.2 Contrer le pessimisme : l'avenir du français au Québec, « pas si noir que ça »	133
3.3 Gatineau, la ville « collée à l'Ontario »	138
4. Québécois, Gatinois, francophone ou jeune : autant de cartes à jouer pour dire son attachement au français	145
4.1 Quand l'identité gatinoise prend le pas sur l'identité québécoise.....	145
4.2 L'identité québécoise : une façon supplémentaire de faire valoir la différence	147
4.3 L'attachement au français, entre perceptions sur la jeune génération et intérêt individuel	152
Conclusion	155

Chapitre 4 : Au-delà des usages.....159

Introduction	159
1. Les catégories linguistiques les mieux ou les moins bien maîtrisées : tantôt méconnues, tantôt reconnues	163
1.1 Correction des questionnaires	163
1.2 Les écarts normatifs : surtout une affaire d'orthographe, de grammaire, de ponctuation ou de vocabulaire?	167
1.2.1 Le regard des participants et des journaux, en décalage avec les réels usages des jeunes.....	170
1.2.2 Le regard sur ses propres usages, plus fidèle à la réalité.....	171
2. Écarts normatifs récurrents	176
2.1 Le vocabulaire.....	179
2.2 La grammaire	184
2.3 La ponctuation	188

2.4 L'orthographe	190
2.4.1 L'orthographe lexicale	190
2.4.2 L'orthographe grammaticale	193
2.5 Les anglicismes	198
Conclusion	203
Conclusion.....	209
1. Entre les discours métalinguistiques de journaux et ceux d'élèves gatinois.....	209
2. Entre sentiment de différence et usages	213
Annexes	217
Annexe 1 – Présentation détaillée des groupes de locuteurs dont la maîtrise est commentée dans le corpus journalistique	217
Annexe 2 – Traits linguistiques qui servent à évaluer la maîtrise linguistique dans le corpus journalistique.....	219
Annexe 3 – Documents d'information et de consentement en prévision de la collecte de données par questionnaire.....	220
Annexe 4 – Questionnaire	225
Annexe 5 – Formulaire de consentement de l'élève	232
Bibliographie	233

Liste des tableaux et graphiques

Chapitre 2 :

Tableau 1 – Groupes dont la maîtrise du français est commentée le plus souvent.....	49
Tableau 2 – Traits qui servent davantage à évaluer la maîtrise linguistique des jeunes.....	60
Graphique 1 – Présentation des thèmes récurrents du corpus, selon le nombre d'articles qui en traitent.....	44
Graphique 2 – Répartition, au sein de chaque catégorie, des occurrences où la maîtrise du français est critiquée, louée ou commentée de façon neutre	48
Graphique 3 – Place tenue par les propos non étayés sur la maîtrise linguistique : comparaison des jeunes à l'ensemble du corpus.....	58

Chapitre 3 :

Tableau 3 – Présentation du questionnaire par thèmes.....	95
Tableau 4 – Répartition par secteur de résidence : comparaison entre les participants et la population gatinoise totale.....	97
Tableau 5 – Groupes professionnels identifiés ou non par les participants comme des modèles positifs en matière de maîtrise du français.....	104
Tableau 6 – Exemplification des quatre types de jugements posés à la question « Comment vois-tu l'avenir du français au Québec? ».....	134

Graphique 4 – Comparaison des corpus de questionnaires et d’articles de journaux : répartition de toutes les occurrences sur la maîtrise (jugée de façon négative, positive ou neutre).....	101
Graphique 5 – Comparaison des corpus de questionnaires et d’articles de journaux : répartition des occurrences qui portent plus précisément sur la maîtrise par des jeunes.....	101
Graphique 6 – Nature des jugements sur la maîtrise du français (négatifs, positifs ou neutres), selon qu’ils sont posés par les participants sur soi ou sur les autres jeunes.....	117

Chapitre 4 :

Tableau 7 – Répartition, selon leur lien au vocabulaire, des traits linguistiques que les participants jugent négativement chez les jeunes en général.....	171
Tableau 8 – Répartition des écarts normatifs du corpus par sous-catégories linguistiques.....	178
Tableau 9 – Répartition des erreurs en lien avec les marques graphiques de désinences verbales.....	195
Tableau 10 – Liste des anglicismes repérés dans les usages des participants.....	201
Graphique 7 – Répartition des 1314 écarts normatifs du corpus selon la catégorie linguistique.....	169
Graphique 8 – Comparaison des catégories linguistiques en fonction du nombre de participants qui les trouvent personnellement faciles ou difficiles à maîtriser (question 21).....	173
Graphique 9 – Répartition des occurrences selon le type d’anglicisme.....	200

Annexes :

Tableau 11 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de l’âge	217
Tableau 12 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de la profession	217
Tableau 13 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de l’origine géographique	218
Tableau 14 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de la langue maternelle	218
Tableau 15 – Répartition des occurrences où la maîtrise linguistique est critiquée, louée ou commentée de façon neutre en fonction de l’activité médiatique	218
Tableau 16 – Part des occurrences liées aux jeunes dans les remarques étayées sur la maîtrise linguistique ...	219